8
3-D
14

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

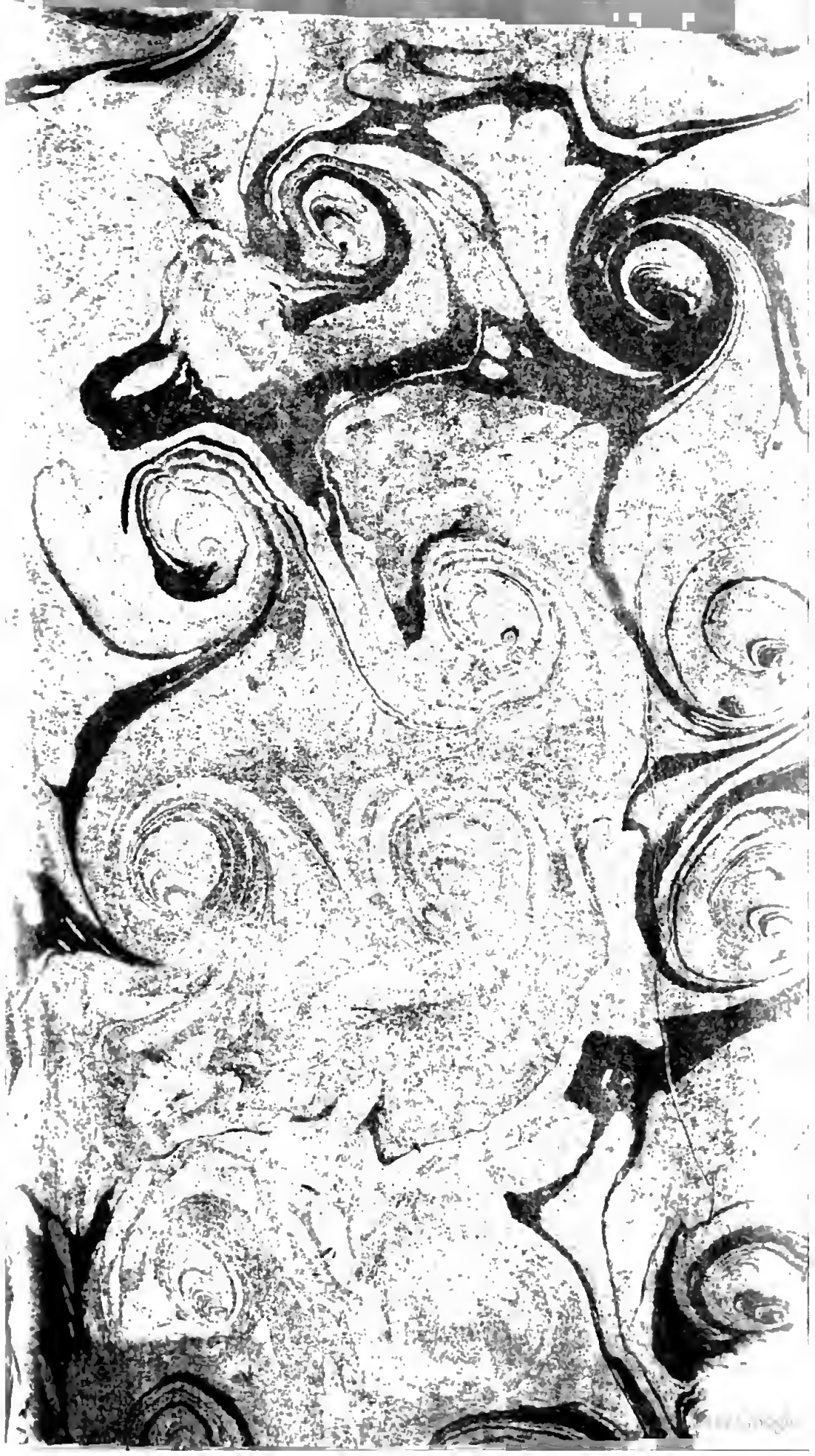

84.2.98.
81-F-98
8°-3.D.14

HISTOIRE
DU REGNE
DE LOUIS XIV.
SURNOMMÉ LE GRAND,
ROY DE FRANCE.

Par M. REBOULET Docteur ès Droits.

TOME SIXIÉME.

A AVIGNON,

Chez FRANÇOIS GIRARD, Imprimeur-Libraire, Place Saint Didier.

M. DCC. XLVI.

AVEC PERMISSION DES SUPERIEURS.

BIBLIOTECA MAZ. ROMA

SOMMAIRES
DU TOME SIXIÉME
De l'Hiſtoire de Louis XIV.

1688. *LE Procureur Général au Parlement de Paris appelle comme d'abus & de la Bulle du Pape, & de l'Ordonnance du Cardinal-Vicaire.* Page premiere. *Plaidoyer de l'Avocat Général Talon.* 2. *Sentiment du Pape au ſujet de cette procédure du Parlement.* 6. *Démarches du Roi pour ſe raccommoder avec le Pape. Il travaille à faire élire le Cardinal de Furſtemberg Archevêque de Cologne.* 8. *Il tâche à lui procurer la Coadjutorerie de cet Electorat.* 9. *Il continue ſes pourſuites pour le faire élire Archevêque. Le Prince Clement de Baviere ſe met ſur les rangs. Le Roi cherche à concilier les intérêts des deux Candidats.* 10. *Le Cardinal élû à la pluralité des voix.* 12. *Le Pape rejette la poſtulation du Cardinal, & nomme le Prince Clement. Plaintes du Roi de France contre le Pape.* 13. *Suite des affaires d'Angleterre. Le Roi d'Angleterre fait examiner ſon droit ſur le pouvoir diſpenſatif.* 15. *Il fait examiner de nouveau ce droit.* 16. *Il publie ſa*

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

déclaration ſur la liberté de conſcience. Elle eſt expoſée à de grandes contradictions. 17. *Le Parlement la rejette. Nouvelles pratiques du Prince d'Orange.* 18. *La conſpiration acheve de ſe former.* 19. *Naiſſance du Prince de Galles.* 21. *Le Roi envoye à la Tour l'Archevêque de Cantorbery & ſix autres Evêques.* 22. *Ces Prélats ſe joignent aux factieux, & écrivent au Prince d'Orange pour le prier de paſſer en Angleterre. Les Etats Généraux arment en faveur du Prince d'Orange. Le Roi de France offre des ſecours au Roi d'Angleterre.* 23. *Jacques II. trompé par le Comte de Sunderland les refuſe. Le Roi lui fait offrir de nouveaux ſecours.* 24. *Lettre du Roi de France au Cardinal d'Eſtrées.* 25. *Réponſe de la Cour de Rome.* 28. *Le Roi prend Avignon & le Comtat. L'Empereur rend la Couronne de Hongrie Héréditaire d'Elective qu'elle étoit auparavant.* 31. *Victoires de l'Empereur ſur les Turcs.* 32. *Ces derniers demandent la paix.* 33. *Progrès des François en Allemagne. Les François aſſiégent Philisbourg, & s'en rendent maîtres.* 34. *Le Roi de France fait des propoſitions d'accommodement ; elles ſont rejettées.* 35. *Progrès du Dauphin dans le*

Palatinat. Le Prince d'Orange s'embarque pour paſſer en Angleterre. 36. *Manifeſte du Prince d'Orange.* 37. *Changemens qu'il fait à cette piece.* 38. *Sa flote eſt battue par la tempête.* 39. *Les Anglois paroiſſent peu diſpoſés à le recevoir.* 40. *Le Roi s'avance avec ſon armée vers Salisbery.* 41. *Il retourne à Londres.* 43. *Une partie de ſes troupes le trahit. Il entre en négociation avec le Prince d'Orange.* 44. *Le Roi ſonge à ſe retirer en France. Il eſt arrêté & mené à Londres.* 45. *Il ſe ſauve & arrive en France.* 46.

1689. *Cette fuite lui eſt préjudiciable. Guillaume fait ſon entrée à Londres, & y eſt reçû avec applaudiſſement.* 47. *Les Etats d'Angleterre déclarent le Trône vacant.* 48. *Ils déférent la Couronne au Prince & à la Princeſſe d'Orange.* 49. *Arrivée du Roi d'Angleterre en France.* 50. *Révolution de Siam.* 51. *Pitracha projette de ſe faire Roi de Siam.* 52. *Il s'empare du Palais, fait arrêter Conſtance, & s'aſſûre de la perſonne du Roi.* 53. *Foibleſſe du Général François.* 54. *Il traite avec Pitracha. Caractere de Madame Conſtance.* 55. *Les François abandonnent Bankok & Mergui, & ſont faits priſonniers au Cap de Bonne-Eſpérance.* 56.

Le Roi pourvoit à la ſûreté de ſes frontieres. Il ſe prépare à faire paſſer des troupes en Angleterre. 57. *Situation des affaires en Ecoſſe. L'Irlande ſe maintient dans l'obéiſſance.* 58. *L'Empereur refuſe au Roi d'Angleterre de lui donner des ſecours.* 59. *Il pouſſe la dureté de ce refus juſqu'à l'inſulte.* 60. *Jacques reçoit quelque ſecours du Grand Duc & du Duc de Parme. Le Roi de France ſe déclare ouvertement pour lui, & tâche de lui gagner le Roi d'Eſpagne.* 61. *Il ſouhaite de ne pas rompre avec ce Prince.* 62. *Il tâche de l'engager à ſe liguer avec la France. Il déclare la guerre à l'Eſpagne.* 63. *Le Roi d'Angleterre paſſe en Irlande, & eſt reçû à Dublin avec de grands témoignages d'amour.* 64. *Le Roi lui envoye de nouveaux ſecours. Le Roi d'Angleterre leve le ſiége de Londonderi.* 65. *Il marche à la rencontre de l'armée du Prince d'Orange. La Diette de Ratiſbonne déclare le Roi de France ennemi de l'Empire.* 66. *Injuſtice de cette déclaration.* 68. *Juſtification du Roi de France contre les imputations de la Diette.* 70. *Le Prince d'Orange déclare la guerre au Roi de France.* 71. *Le Roi de France déclare la guerre à ce Prince & aux Anglois qui favoriſoient*

ſon uſurpation. Etat des forces de l'Empereur. 72. Incendie du Palatinat. 73. Les Suiſſes perſiſtent dans la neutralité. 74. Les Alliés ſe préparent à faire le ſiége de Mayence & de Bonn. 75. Le Duc de Lorraine ſe rend maître de Mayence. 76. L'Electeur de Brandebourg aſſiége Bonn, & le prend. 78. Le Maréchal d'Humieres reçoit un échec à Walcourt. 79.

1690. L'Empereur & le Roi de France agiſſent auprès du Duc de Savoye. 81. Mr. de Catinat continue à négocier auprès de ce Prince, qui commence à être ſuſpect à la France. 83. Il preſſe cette négociation. 84. Le Roi exige du Duc de Savoye qu'il lui remette des places en garantie de ſes engagemens. Le Duc de Savoye continue à uſer de diſſimulation. 85. Il ſe déclare contre la France. 86. Les Barbets attaquent les troupes de France dans la vallée de Luzerne. Mr. de Catinat emporte d'aſſaut Rivalte & le Château de Cahours. 88. Bataille de Stafarde. La victoire demeure aux François. 89. Ils s'emparent de la Ville de Saluces. 90. Le Sr. de St. Ruth s'empare de la Savoye. Mr. de Catinat fait le ſiége de Suze, & ſe rend maître de cette place. 91. Etat des

armées du Roi ſur les bords du Rhin & en Flandre. 92. *Le Maréchal de Luxembourg va camper dans les plaines de Fleurus. Le Duc du Maine attaque un corps de douze cens chevaux, & les pouſſe avec avantage.* 93. *Bataille de Fleurus.* 94. *Les troupes de France donnent ſur celles des Alliés. Les François remportent la victoire.* 95. *Sage conduite du Général Waldek.* 96. *Campagne du Rhin. Mort du Duc de Lorraine.* 97. *Projet des Alliés.* 98. *Le Dauphin commandant en Allemagne fait évanouir tous leurs deſſeins. Réponſe hardie d'un Trompette François au Duc de Baviere.* 99. *Les Anglois paſſent en Amérique dans le deſſein de ſe rendre maîtres du Canada.* 100. *Ils ſe retirent de devant Kebec, dont ils abandonnent le ſiége.* 101. *Bataille à la hauteur des Iſles de Wigth.* 102. *Les ennemis perdent la bataille.* 103. *Le Comte d'Eſtrées va attaquer les Anglois dans la Baye de Tingmouth, & leur brûle douze vaiſſeaux.* 104. *L'Empereur propoſe les conditions auſquelles il conſent de finir la guerre avec les Turcs.* 105. *Les Turcs reprennent leur ſupériorité ſur les Impériaux.* 106. *Diſpoſition des François à l'égard du Roi d'Angleterre.* 107. *Le Prince d'Orange paſſe*

en Irlande réſolu de pouſſer la guerre contre le Roi ſon beau-pere. 108. *Etat des forces du Roi d'Angleterre. Ce Prince, quoiqu'avec des forces inférieures, ſe réſout à combattre.* 109. *Le Prince d'Orange eſt bleſſé.* 110. *Une partie de ſes troupes paſſe la Boine pour aller attaquer l'armée du Roi. Le Maréchal de Schomberg fait paſſer le reſte de l'armée, & la bataille commence. Il eſt tué au commencement de l'action.* 111. *Déroute des Royaliſtes. Le Roi d'Angleterre paſſe en France. Il eſt blâmé d'avoir quitté trop tôt l'Irlande.* 112. *Le Prince d'Orange leve le ſiége de Limeric.* 113. *Fauſſe nouvelle de la mort du Prince d'Orange. Joye outrée que cette nouvelle cauſe en France.* 114. *Divers Princes de l'Europe font des démarches pour moyenner la paix, & offrent leur médiation.* 115.

1691. *Mr. de Catinat bombarde la Ville de Montmeillan, & va faire le ſiége de Nice.* 117. *Il emporte Veillane & Carmagnole.* 118. *Le Duc de Savoye ſe met en campagne. Le Prince Eugene lui amene des ſecours.* 119. *Raiſons pour leſquelles le Roi de France ménage le Duc de Savoye.* 120. *Levée du ſiége de Coni.* 121. *Déplaiſir que le Marquis de Louvois en*

eut. Réponſe que le Roi de France lui fit à ce ſujet. 122. *Mr. de Catinat ſe tient ſur la défenſive, & rompt les meſures des Alliés.* 123. *Il va faire le ſiége de Montmeillan. Le Gouverneur de cette place la rend par capitulation.* 125. *Campagne de Flandre. Le Roi part de Verſailles pour aller faire le ſiége de Mons.* 126. *Le Roi ſe plaint du Marquis de Louvois.* 127. *Etat des forces de la France dans les Pays-Bas à l'ouverture de la campagne. Le Roi reconnoît les dehors de Mons.* 129. *L'ouvrage à corne pris par les François, repris par les aſſiégés, & repris de nouveau par les aſſiégeans.* 130. *Le Prince d'Orange marche au ſecours de la place.* 131. *Le Maréchal de Luxembourg s'empare de Hal. Il fait bombarder Liége.* 133. *Le Prince d'Orange quitte l'armée, & ſe rend à la Haye.* 134. *Combat de Leuze.* 135. *Bataille d'Athlone où les François & les Irlandois ſont battus.* 138. *Priſe de Limeric.* 139. *Le Roi de Suede continue à offrir ſa médiation. Le Pape offre pareillement ſes bons offices. Bref du Pape à l'Empereur.* 141.

1692. *Il écrit au Roi d'Eſpagne. Lettre de l'Empereur au Pape.* 142. *Réflexions ſur cette lettre.* 143. *Réponſe du Roi d'Eſ-*

agne à la lettre du Pape. 144. *Le Roi de France prend des meſures pour détacher le Duc de Savoye de la ligue.* 146. *Ce Prince rejette les offres de la France.* 148. *Mort du Marquis de Louvois.* 149. *Le Marquis de Barbeſieux ſuccéde au Marquis de Louvois.* 152. *Bataille de la Hougue.* 154. *Les François attaquent une flotte de moitié plus forte que la leur.* 156. *Les flottes confédérées ſe retirent à ſept lieues de la flotte de France. Les François perdent quatorze de leurs plus beaux vaiſſeaux.* 157. *Le Roi d'Angleterre retourne à S. Germain.* 158. *Le Roi pourvoit à la ſureté de ſes côtes.* 159. *Siége de Namur.* 160. *Inveſtiture de Namur.* 161. *Le Prince d'Orange & le Duc de Baviere vont au ſecours de cette Place. Le Roi malade de la goute ſe fait porter aux tranchées.* 263. *La garniſon demande à capituler.* 164. *Bataille de Stenkerque.* 165. *Le Prince d'Orange fait donner un faux avis au Maréchal de Luxembourg.* 166. *Commencement de l'action déſavantageuſe aux François.* 167. *Les troupes de part & d'autre combattent avec acharnement.* 168. *Les François remportent la victoire. Campagne du Rhin. Les François paſſent ce fleuve.* 169. *Ils ſe rendent maîtres de*

Phortzen. 171. *Le Prince Adminiſtrateur de Wirtemberg eſt fait priſonnier.* 172. *Etat des forces du Duc de Savoye.* 173. *Projet de ce Prince pour la campagne.* 174. *Il fait une irruption dans le Dauphiné. Il ramene ſon armée en Piémont.* 175. *Le Roi fait des Maréchaux de France & inſtitue l'Ordre Militaire de Saint Louis.* 177.

1693. *Les François font le ſiége de Furnes & de Dixmude. & s'en rendent maîtres.* 178. *Ils levent le ſiége de Rhinsfeld.* 179. *Les troupes de France entrent en campagne.* 180. *On commence à parler de paix.* 181. *Le Roi la ſouhaite de plus en plus.* 182. *L'Empereur crée un neuviéme Electorat.* 183. *Une partie des Alliés ſouhaite la paix. Le Roi de Pologne interpoſe ſes bons offices, & envoye un Miniſtre en France.* 185. *Le Roi envoye à Maſtricht Mr. de Harlay de Bonœuil & Mr. de Cailleres pour conférer avec les Etats Généraux.* 186. *Le Maréchal de Lorge prend Heidelberg.* 187. *Le Maréchal de Lorge reçoit ordre de chercher les ennemis & de les combattre.* 188. *Le Prince Louis de Bade perſiſte à ne vouloir pas combattre. Le Dauphin arrive à l'armée.* 190. *Il entre dans le Wirtemberg.*

91. Le feu prend aux magaſins des François. Le Maréchal de Luxembourg reçoit ordre d'attaquer les ennemis. 192. Il marche à eux pour les attaquer. Relation de la bataille de Nerwinde. Il ſe campe en préſence des ennemis. 194. Le Prince d'Orange fortifie le front de ſon camp. Bataille de Nerwinde. 195. Les François demeurent maîtres du poſte de Nerwinde. 196. Ils ſe rendent maîtres du village de Laër. 197. La victoire demeure aux François. 198. Ils aſſiégent Charleroy & le prennent. Campagne d'Italie. 199. Projet du Duc de Savoye. 200. Le Maréchal de Catinat rompt les meſures de ce Prince. 201. Les Eſpagnols l'empêchent de faire le ſiége de Cazal. 202. Il fait le ſiége de Pignerol. 203. Les François font ſauter le Fort de Sainte Brigite. 204. Les troupes Piémontoiſes font le dégat dans le Finage de Pignerol. Il ſe diſpoſe à bombarder cette Place. Elle n'en eſt que fort-peu incommodée. 206. Le Duc ſe retire devant la Place. Le Maréchal de Catinat fait bruler la Venerie. 207. Le Duc de Savoye s'avance dans les plaines de la Marſaille. Etat de ſes forces. 208. Bataille de la Marſaille. Diſpoſition de l'armée de France. 209. Diſpoſition de l'ar-

mée Piémontoiſe. Leur gauche eſt miſe en déſordre. 210. *La droite des Piémontois combat avec avantage. Les troupes confédérées ſont taillées en piéces.* 211. *Campagne de Catalogne. Le Duc de Noailles rend la Ville de Roſes.* 212. *Les Flottes Angloiſes & Hollandoiſes venant de Smirne battues ſur les côtes de Lagos & de Cadix.* 213. *Le Marquis de Coetlogon attaque une partie de cette Flotte dans le Port de Gibraltar. Les Anglois battus à la Martinique.* 214. *Les Confédérés tentent le bombardement de S. Malo. Machine Infernale.* 216. *Les Alliés toujours plus oppoſés à la paix.* 217. *Le Roi de France déclare publiquement les conditions auſquelles il conſent de faire la paix avec l'Empereur.* 219. *Il déclare les conditions auſquelles il conſent de faire la paix avec l'Eſpagne, les Etats Généraux & l'Evêché de Liége.* 220. *Le Roi de France fait part aux Suiſſes des propoſitions qu'il venoit de faire aux Alliés.* 223. *Le Roi de Dannemark ſollicite le Prince d'Orange à faire la paix.* 224. *Le Pape travaille inutilement à la paix.* 225. *Differends entre la Cour de France & la Cour de Rome heureuſement terminés.* 226. *Le Pape Alexandre VIII. condamne les délibéra-*

tions

ons du Clergé de France des années 681 & 1682. 227. Antoine Pignatelli levé au Pontificat. Expédient au moyen uquel les anciens démêlés ſont appaiſés. 28. Le Pape travaille inutilement à oyenner la paix entre la France & la avoye. 230.

1694. Projet des Alliés pour la campagne de Flandre. 231. Le Roi de France enforce les garniſons de ſes places maritimes. Il ne ſe propoſe d'agir offenſivement u'en-delà des Pyrenées. 232. Le Duc de oailles paſſe le Ter & bat les Eſpagnols ux environs de Berges. 234. Suite de tte victoire. 236. Siége de Gironne & Oſtalric. 236. Les Anglois & les Hollandois font une tentative ſur les côtes de retagne. 237. Ils ſont repouſſés avec grande perte. 238. Le Prince d'Orange marche Cambron. 240. Il détache le Prince de irtemberg pour aller s'emparer du pont Eſpieres. Le Maréchal de Luxembourg prévient. 241. Le Prince d'Orange aſſiége la Ville d'Huy. 242. Siége de Caſtelli. Bombardement de Dieppe, du Hâvre de Grace & de Dunkerque. 243. Diſpoſition des Alliés au ſujet de la paix. 244.

1695. L'Empereur demande que la

France s'explique au ſujet du Prince d'Orange. 247. *Réponſe du Roi de France aux demandes de l'Empereur.* 248. *Les Miniſtres de l'Empereur & ceux des Etats demandent du ſecours au Roi de Suede.* 249. *Etabliſſement de la Capitation.* 250. *Sentiment des François & des Alliés au ſujet de cette nouvelle impoſition.* 251. *Les Alliés ſe propoſent d'aſſiéger Namur.* 252. *Mort du Maréchal de Luxembourg. Le Prince d'Orange fait inveſtir Namur.* 253. *Le Maréchal de Bouflers ſe jette dans la place pour la défendre.* 254. *Le Maréchal de Villeroi marche pour aller attaquer le Prince de Vaudemont.* 255. *Le Prince de Vaudemont fait ſa retraite pendant la nuit.* 256. *Le Maréchal de Bouflers capitule pour la Ville de Namur, & ſe retire dans les Châteaux. Le Maréchal de Villeroy ſe préſente devant Bruxelles pour la bombarder.* 257. *Le Prince de Vaudemont s'avance ſur les remparts de cette place.* 258. *Les Alliés eſſayent de bombarder les côtes de France.* 259. *Le Maréchal de Villeroi marche au ſecours de Namur.* 260. *Les ennemis ſomment le Gouverneur de ſe rendre.* 261. *Aſſaut général donné à la place.* 262. *Le Maréchal de Bouflers rend la place par*

capitulation. 263. *Le Maréchal de Boufflers arrêté au préjudice de la capitulation.* 264. *Motif de cette détention.* 265. *Le Prince d'Orange commence à être moins éloigné de la paix.* Ibid. *Milord-Portlan traite avec le Maréchal de Bouflers.* 266. *Nouvelle conférence entre le ſieur de Callieres & les Députés des Etats.* 267. *Chagrin du Duc de Savoye contre les Alliés.* 269. *Conditions auſquelles les Eſpagnols conſentent qu'il faſſe le ſiége de Cazal.* 270. *Siége de Cazal.* 271. *Nouveau chagrin du Duc de Savoye. Il eſt ſollicité par le Pape à faire ſa paix avec la France.* 272. *Nouveau projet de bombardement de la part des Alliés. Projet du Roi de France.* 273. *Parti en Angleterre contraire à Guillaume.* 274. *Projet de deſcente en Angleterre manqué.* 275. *Le Roi de France fait marcher quatre grandes armées dans le pays ennemi. Il prend la réſolution de forcer le Duc de Savoye à la paix.* 276. *Seconde lettre du Maréchal de Catinat.* 280. *Articles de paix arrêtés entre la France & la Savoye.* 282. *Le Duc de Savoye prend des meſures pour engager l'Empereur & le Roi d'Eſpagne à accepter la neutralité. Lettre du Duc de Savoye à l'Empereur.* 284. *Lettre de ce Prince au.*

Roi d'Eſpagne. 285. *Autre lettre de ce Prince aux Etats Généraux, à l'Electeur de Baviere & à l'Electeur de Brandebourg.* 286. *Lettre de l'Electeur de Brandebourg au Duc de Savoye.* 287. *Lettre du Duc de Savoye au Pape.* 288. *L'Empereur & le Roi d'Eſpagne refuſent la neutralité.* 289. *Ils l'acceptent enfin.* 291. *Les François mettent une partie de la Flandre à contribution.* Ibid. *Les Anglois & les Hollandois recommencent leur bombardement, mais ſans fruit.* 292. *Arrivée de la Princeſſe de Savoye en France.* 294. *Le Roi la reçoit à Montargis.* 295. *Le Prince d'Orange & les Hollandois conſentent à la paix.*

1697. *Le Roi de France offre d'abandonner les réunions & les dépendances.* 296. *L'Empereur accepte la médiation du Roi de Suede. Déclaration du Sieur de Callieres au Médiateur.* 298. *Les Alliés acceptent les articles contenus dans la déclaration du Sieur de Callieres.* 300. *Les Puiſſances intéreſſées à la guerre nomment des Plénipotentiaires. Difficulté entre l'Empereur & le Roi de France au ſujet de la tenue du Congrès.* 302. *Plaintes des Alliés contre l'Empereur.* 304. *Il perſiſte à s'oppoſer à l'ouverture du Congrès. Diſ-*

tours des Ambaſſadeurs de France à ce ſujet. 306. *Le Château de Riſwik eſt aſſigné pour la tenuë des conférences.* 308. *Ouverture des conférences.* 309. *Mort de Charles XI. Roi de Suede.* 310. *Les Impériaux & les Eſpagnols cherchent à retarder le progrès des conférences. Prétentions des Impériaux & des Eſpagnols.* 311. *Réponſe des Ambaſſadeurs François.* 312. *Le Roi fait paſſer ſes armées en Flandre & en Catalogne.* 313. *Nouvelle Déclaration des Ambaſſadeurs de France,* 314. *Les François ſe rendent maîtres de la Ville d'Ath.* 315. *Négociations de l'Empereur à la Cour de Madrid.* 316. *Diſpoſition de cette Cour diviſée en pluſieurs partis. Parti en faveur de l'Archiduc.* 317. *Second parti en faveur du Prince Electoral de Baviere.* 318. *Troiſiéme parti favorable à la France.* 319. *Siége de Barcelonne.* 320. *Priſe de Cartagene par le Baron de Pointis.* 321. *Le ſieur du Gué-Troüin enleve une flotte Hollandoiſe. Arrivée du Comte d'Harrac à Madrid.* 322. *Le Roi d'Eſpagne rejette les propoſitions de l'Empereur.* 324. *Continuation du ſiége de Barcelonne.* 325. *Le Duc de Vendôme marche aux ennemis.* 326. *Il force les ennemis à Cornella.* 327. *Il pouſſe l'armée &*

force les ennemis à passer l'Obregat. 328. *Le Marquis d'Usson pousse dans les montagnes un autre corps d'Espagnols.* 329. *Le Prince d'Armstadt capitule dans Barcelonne. Le Roi détermine un tems aux Alliés pour accepter les conditions qu'il leur avoit proposées.* 330. *Le Roi d'Espagne ordonne à ses Ambassadeurs de presser la négociation. L'Empereur fait proposer à Riswik ses prétentions sur la Couronne d'Espagne.* 332. *Les Impériaux s'opposent à la cession du Luxembourg.* 333. *Le Roi déclare vouloir retenir Strasbourg.* 334. *Il abandonne ses prétentions sur le Luxembourg.* 335. *Le Roi d'Angleterre écrit aux différentes Cours de l'Europe pour leur recommander ses intérêts.* 336. *Il publie un acte de protestation contre tout ce qui pourroit être conclu à Riswik à son préjudice.* 338. *L'Espagne, l'Angleterre & la Hollande signent leur Traité particulier. Les Calvinistes de France font demander la liberté de conscience.* 340. *Traité de paix entre les Etats Généraux & la France. Traité de paix entre la France & l'Angleterre.* 342. *Traité de paix entre la France & l'Espagne.* 343. *Traité de paix entre la France & l'Empire.* 346. *Le Traité régle les prétentions du Duc de*

Lorraine 348. *Il régle les interêts du Cardinal de Fuſtemberg.* 349. *Il régle ceux de la Ducheſſe d'Orleans* 350. *Déclaration contre les Religionnaires qui ſe retiroient dans la Principauté d'Orange.* 351. *Nouvelle Déclaration concernant la révocation de l'Edit de Nantes.* 352.

Fin des Sommaires du Tome VI.

HISTOIRE

HISTOIRE

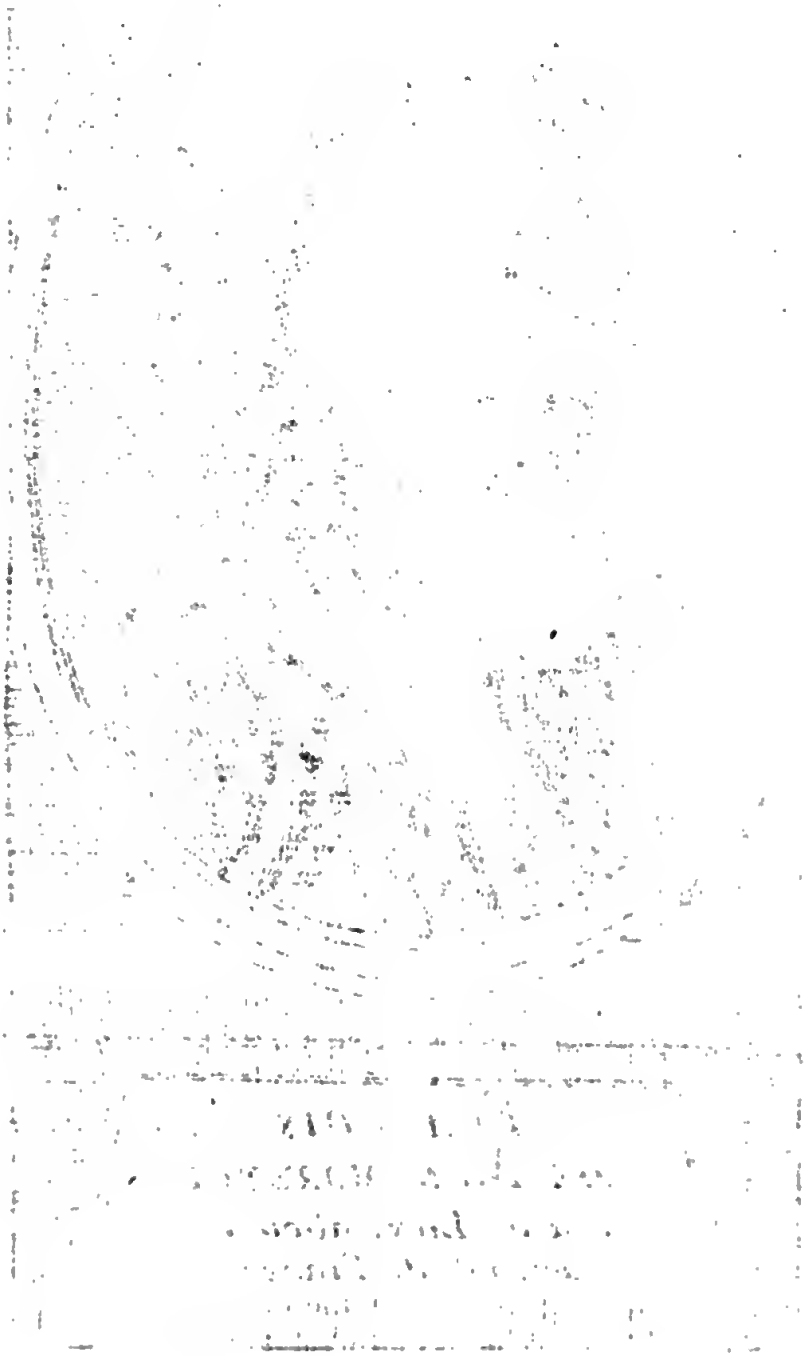

FRANÇOIS
DE MONTMORENCI
Duc de Luxembourg
Marechal de France.

HISTOIRE

DU REGNE

DE LOUIS XIV.

SURNOMMÉ LE GRAND,

ROY DE FRANCE.

L'Affaire du Marquis de Lavardin, qui venoit de se passer à Rome fit grand bruit à Paris: le Roi en fut indigné, & le Parlement qui entra dans les ressentimens de ce Prince, ne tarda pas à les faire éclater. Dès le vingt-deuxiéme de Janvier le Procureur Général Achilles de Harlay, interjetta appel comme d'abus & de la Bulle du Pape, & de l'Ordonnance du Cardinal Vicaire. Son appel, conçû en des termes fort vifs, n'étoit pas du Pape

1688.

Le Procureur Général au Parlement de Paris appelle comme d'abus & de la Bulle du Pape, & de l'Ordonnance du Cardinal Vicaire.

1688. mal informé au Pape mieux informé, ainſi qu'il avoit été pratiqué, diſoit le Procureur Général, dans d'autres occaſions, mais au premier Concile Oecuménique qui ſe tiendroit, comme au ſeul Tribunal de l'Egliſe véritablement ſouverain, & auquel les Papes eux-mêmes ſont auſſi ſoumis que le reſte des fidéles : affectant par ces dernieres paroles, de rappeller le ſouvenir des déterminations que l'aſſemblée du Clergé avoit priſes ſix ans auparavant, au ſujet de la puiſſance pontificale, & dont le Pape avoit été ſi fort offenſé.

Plaidoyer de l'Avocat Général Talon.

Le lendemain la Grand-Chambre & la Tournelle étant aſſemblées, les Gens du Roi demanderent d'être reçûs appellans, & ce fut l'Avocat Général Talon qui porta la parole. Il parla d'abord de la Régale, & de la délibération de l'Aſſemblée de mil ſix-cens quatre-vingt-deux, & enſuite du refus que le Pape faiſoit de donner des Bulles aux nouveaux Evêques, d'où il arrivoit que plus de trente Egliſes du Royaume manquoient de Paſteurs. Il vint enſuite à l'article des franchiſes, ſur lequel il ſe plaignit d'abord vivement que le Pape eût prétendu les abolir, & qu'il ſe fût ſervi pour cela des Cenſures Eccléſiaſtiques, employant les armes ſpirituelles pour faire recevoir des réglemens de police

en matiere purement temporelle. Il ajoûta, que c'étoit une maxime certaine, & qui n'avoit nullement beſoin de preuve, que les Rois de France & leurs Officiers ne pouvoient être ſujets aux cenſures, en ce qui regardoit l'exercice de leurs charges; Que quoique pluſieurs Papes euſſent entrepris depuis long-tems d'abolir les franchiſes, aucun d'eux ne s'étoit cru en droit de le faire en y employant les anathêmes de l'Egliſe, & que les Ambaſſadeurs s'étoient toujours maintenus dans leurs droits; Qu'il n'y avoit nulle apparence que le Roi fût moins jaloux de cette prérogative que les Rois ſes prédéceſſeurs, ni que ce Prince, que la Victoire ſuivoit par-tout, & qui n'avoit ceſſé de vaincre que lorſqu'il avoit bien voulu lui-même arrêter le cours de ſes triomphes, ne prît une réſolution vigoureuſe, pour empêcher que pendant ſon régne glorieux, la France ne ſouffrît la flétriſſure qu'on vouloit lui imprimer; Que le moyen le plus naturel de réprimer l'abus que les Miniſtres de l'Egliſe pouvoient faire de leur puiſſance, étoit l'autorité d'un Concile; & que c'étoit pour cette raiſon que les Gens du Roi y avoient recours, quoiqu'ils regardaſſent les droits de la Couronne, comme indépendants de tout ce qui pouvoit être déterminé par les Tribunaux Eccléſiaſtiques. 1688.

1688. Il reprit enſuite l'article de la Régale, & appuya ſur le refus que le Pape faiſoit de donner des Bulles aux Prélats qui avoient été nommés depuis l'aſſemblée de mil ſix cens quatre-vingt-deux: ſur quoi il dit, que quelques déſordres que la vacance d'un ſi grand nombre d'Egliſes pût produire, ce mal n'étoit pas tel qu'il ne fût facile d'y apporter du reméde; Qu'avant le Concordat paſſé entre le Pape Leon X. & François I. ceux que le peuple ou le Chapitre avoient élûs, après avoir obtenu l'agrément du Roi, étoient ordonnés par le Métropolitain, qui, pour leur impoſer les mains, n'avoit recours à aucune autre Puiſſance; Que rien n'empêchoit qu'on ne rétablît cet uſage, d'autant mieux que puiſque le Pape refuſoit d'accorder des Bulles, il y avoit lieu de croire que ſon grand âge & ſes longues infirmités ne lui permettant plus d'étendre ſa ſollicitude Paſtorale ſur chaque Egliſe en particulier, il étoit bien-aiſe de ſe décharger d'un fardeau ſi péſant, & de laiſſer les choſes ſe remettre d'elles-mêmes ſur l'ancien pied; Que de cette ſorte il ne ſeroit plus néceſſaire d'avoir recours à Rome, ni d'y porter de l'argent pour obtenir des proviſions, qu'on pouvoit avoir en France & plus facilement & à moins de frais.

Après avoir ainſi parlé d'Innocent XI.

comme d'un Pape que ſon âge rendoit peu capable des fonctions du Pontificat, l'Avocat Général l'attaqua par un endroit encore plus ſenſible, & parla de lui comme d'un fauteur d'hérétiques. « Choſe étrange, dit-il, que le Pape dont le ſoin principal doit être de conſerver la pureté » de la Foi, & d'empêcher le progrès des » opinions nouvelles, n'a pas ceſſé depuis » qu'il eſt aſſis dans la Chaire de St. Pierre, d'entretenir commerce avec tous » ceux qui s'étoient déclarés publiquement Diſciples de Janſenius, & dont » ſes Prédéceſſeurs ont condamné la Doctrine; il les a comblés de ſes graces, il » a fait leur éloge, il s'eſt déclaré leur » Protecteur, & cette faction dangereuſe, qui n'a rien oublié pendant trente » ans pour diminuer l'autorité de toutes » les Puiſſances Eccléſiaſtiques & Séculieres qui ne lui étoient pas favorables, » érige aujourd'hui des autels au Pape, parce qu'il appuye & fomente leur cabale, » qui auroit de nouveau troublé la paix de » l'Egliſe, ſi la prévoyance & les ſoins infatigables du Prince que le Ciel a fait » naître pour être le bouclier de la Foi, » n'en avoit arrêté le cours. » Il ajouta à ce premier reproche, celui d'avoir négligé de réprimer les erreurs naiſſantes des Quiétiſtes, dont nous parlerons dans un autre endroit. « Demeurant à cet égard, 1688.

1688. » pourſuivoit l'Avocat Général, dans une » eſpece de létargie, permettant à peine » qu'on exécutât la Sentence portée con- » tre l'Auteur de cette derniere ſecte, & » ne voulant pas qu'on informât contre » ſes Diſciples. »

Enfin il finit ſon diſcours en requérant que les gens du Roi fuſſent reçus Appellans comme d'abus au premier Concile Oecuménique, & de la Bulle du Pape, & de l'Ordonnance qui avoit été rendue en conformité ; Que le Roi fût ſupplié de maintenir les Franchiſes dans toutes leurs étendues ; d'ordonner la tenue des Conciles Provinciaux, & même d'un Concile Nationnal, ſi on le trouvoit néceſſaire, ou à défaut des Conciles, de convoquer l'Aſſemblée des Notables, pour délibérer ſur les moyens qu'ils eſtimeroient les plus propres à empêcher les déſordres que produiſoit la vacance des Egliſes ; Enfin de défendre à ſes ſujets d'entretenir aucun commerce avec la Cour de Rome, & moins encore d'y envoyer de l'argent. Le Parlement prononça ſur tous ces points, conformément aux concluſions, & l'Arrêt fut affiché dans toutes les Places & autres endroits accoutumés.

Sentiment du Pape au ſujet de cette pro-

Cette procédure du Parlement ne fit pas moins de bruit à Rome, que celle du Cardinal-Vicaire en avoit fait à Paris. Le

Pape en fut offenſé au dernier point ; il trouva étrange qu'après avoir ſévi comme il avoit fait, & contre Michel Molinos Chef des Quiétiſtes, & contre divers ouvrages des Diſciples de Janſenius, on voulût rendre ſa foi ſuſpecte : & quoiqu'il n'appréhendât pas que le Roi remplît les Égliſes vacantes, en remettant ſur pied les élections, & qu'il ſe dépouillât ainſi lui-même du droit de nommer aux Bénéfices, ſur le pied établi par le Concordat ; cependant il ne laiſſa pas d'être infiniment choqué des ouvertures que l'Avocat Général avoit faites à cet égard. Du reſte il avoit ſujet de n'en être pas beaucoup allarmé. Le Roi n'étoit aucunement diſpoſé à en faire uſage ; & quand il n'en auroit pas été empêché par les ſuites que de pareilles démarches peuvent avoir, il ſçavoit trop bien que les Souverains ne ſont puiſſans, & autoriſés dans leurs Etats, qu'autant qu'ils ont beaucoup de graces à diſtribuer ; que le droit de nommer aux Bénéfices tenoit dans ſa dépendance la plus grande partie des premieres Maiſons du Royaume ; & que c'étoit principalement dans la vûe de les maintenir dans cette dépendance que François I. avoit donné les mains au Concordat, dont il ſe ſeroit paſſé, s'il n'avoit pas cru en avoir beſoin. Ainſi bien loin de donner dans le ſens de l'Avocat Gé-

1688. cédure du Parlement.

1688. néral, il ſongea au contraire à prendre des moyens pour adoucir le Pape, & ſe le rendre favorable dans une autre affaire importante qu'il avoit extrêmement à cœur, & dont il ſe faiſoit également un point d'honneur & d'intérêt.

Démarches du Roi pour ſe raccommoder avec le Pape.

Dans cette vûe il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit l'engager à oublier le paſſé; & comme il ne pouvoit pas douter que l'entremiſe du Cardinal d'Eſtrées & celle du Marquis de Lavardin ne lui fuſſent déſagréables, il lui envoya un homme de confiance avec des Lettres qu'il avoit écrites lui-même de ſa propre main. Mais Innocent XI. inflexible & ſur l'article de la Régale, & ſur l'article des Franchiſes, refuſa de l'entendre; ainſi les choſes reſterent d'abord ſur le pied où elles étoient, & peu après elles s'aigrirent encore davantage, à l'occaſion de l'affaire dont nous parlions il n'y a qu'un moment, & de laquelle il faut maintenant raconter les détails.

Manifeſte du Roi de France publié en 1688.

Lettre de ce Prince au Cardinal d'Eſtrées.

Il travaille à faire élire le Cardinal de Furſtemberg Archevêque de Cologne.

Il s'agiſſoit de donner un Archevêque à l'Egliſe de Cologne, & en même tems un Electeur à l'Empire, deux grandes dignités qui vaquoient par la mort de Maximilien de Baviere dernier Electeur de Cologne. Le Roi avoit en vûe de faire tomber l'une & l'autre ſur la tête de Guillaume de Furſtemberg. En récompenſe de ſes anciens ſervices il l'avoit nommé

à l'Evêché de Strasbourg, à la mort de l'Evêque de Strasbourg ſon frere, & lui avoit donné ſa nomination au Cardinalat, auquel il avoit été promû malgré les oppoſitions de la Cour de Vienne. 1688.

Il tâche de lui procurer la Coadjutorerie de cet Electorat.

Le deſſein que le Roi avoit d'en faire un Electeur de l'Empire, avoit éclaté quelque tems auparavant, lorſqu'on le vit prendre des meſures pour lui aſſurer cette dignité, du vivant même de Maximilien, en tâchant de lui procurer la Coadjutorerie de Cologne. L'Electeur Palatin qui ne perdoit pas de vûe la nouvelle guerre prête à s'allumer contre la France, & qui trouvoit qu'un Electeur de Cologne, dévoué à cette Couronne, ne pouvoit que retarder les progrès de la Ligue, ſe donna tous les mouvemens poſſibles pour traverſer ce deſſein. Il mit un de ſes fils ſur les rangs, & demanda la Coadjutorerie pour lui. L'Empereur l'appuyoit ouvertement. Ce Prince qui avoit ſi ſouvent trouvé l'Electeur oppoſé à ſes vûës, ne craignoit rien tant que de lui voir donner pour ſucceſſeur, celui-là même qui ayant été la cauſe de toutes ces oppoſitions, avoit été traité ſi indignement par l'Empereur lui-même. Le Duc de Juliers, fils aîné du Palatin, appuyé de toute la protection de la Cour de Vienne, s'étoit tranſporté à Cologne, où il employoit promeſſes &

1688. menaces pour ſe rendre les eſprits favorables ; cependant nonobſtant tout ce qu'il pût faire, le Cardinal de Furſtemberg l'emporta, & la Coadjutorerie auroit pû avoir lieu, ſi l'Electeur de Cologne n'étoit pas venu à mourir avant qu'on eût eu le tems de s'adreſſer au Pape, pour confirmer le choix que le Chapitre avoit fait.

Il continuë ſes pourſuites pour le faire élire Archevêque.

La mort de ce Prélat, qui rendoit le Siége vacant, donna lieu à une élection, & le Roi de France porta de nouveau le Cardinal de Furſtemberg. Le Palatin, dont le fils venoit d'être rebuté, ne voulant pas l'expoſer à un nouveau refus, concerta avec l'Empereur, & ils convinrent de mettre ſur les rangs Clement de Baviere jeune Prince frere de l'Electeur de ce nom. L'Empereur entra dans ces vûes, premierement parce qu'en protégeant ce Prince il commettoit l'Electeur de Baviere avec le Roi de France, & en ſecond lieu parce qu'en élevant le Prince Clement à la dignité Electorale, il s'attachoit invariablement & lui & l'Electeur ſon frere, qui après un ſervice de cette importance ne pouvoient refuſer de ſe déclarer entierement en ſa faveur.

Le Prince Clement de Baviere ſe met ſur les rangs.

Le Roi cherche à concilier les intérêts

Le Roi de France vit avec peine ce nouveau Candidat ſur les rangs : d'un côté s'étant déclaré auſſi ouvertement

qu'il l'avoit fait pour le Cardinal de Furſtemberg, il ne pouvoit plus reculer avec honneur; d'autre part il lui faiſoit de la peine de s'aliéner la Maiſon de Baviere, & quoiqu'il regardât l'Electeur comme un Prince ſur lequel il ne devoit pas trop compter, il ne vouloit pas lui fournir un prétexte de ſe déclarer contre lui. Le parti qu'il prit dans cette circonſtance fut de travailler auprès de l'Electeur, pour faire en ſorte qu'il conſentît à l'élection du Cardinal, moyennant quoi celui-ci, à la recommandation du Roi de France, ſe chargeroit de faire agréer au Chapitre de Cologne le Prince Clement pour ſon Coadjuteur. L'Electeur de Baviere, qui appréhendoit une excluſion pour ſon frere, n'auroit pas été éloigné d'accepter ce tempérament; mais il n'étoit pas de l'intérêt de l'Empereur de le permettre, ni de ſouffrir que l'Electorat rentrât dans la Maiſon de Baviere, à la recommandation du Roi de France. Ainſi les offres qu'il avoit faites furent rejettées, & les concurrens agirent de leurs côtés, chacun ſelon ſes intérêts particuliers. L'Empereur pouſſa la vivacité de ſa brigue juſques à la violence, ſi fort que le Comte de Kaunits, l'un des Chanoines, oſa menacer en plein Chapitre de l'indignation de ce Prince quiconque donne-

1688. des deux Candidats. *Voyez le Manifeſte de ce Prince publié en 1688.*

roit ſon ſuffrage au Cardinal de Furſtemberg : mais il eut beau faire, toutes ſes menaces furent inutiles, l'élection ſe fit, & le choix tomba ſur le Cardinal, qui eut treize voix, au lieu que le Prince Clement n'en eut que neuf.

1688.

Le Cardinal élû à la pluralité des voix.

S'il n'avoit fallu que la pluralité des ſuffrages, le Cardinal auroit été élû ſans difficulté, mais il falloit autre choſe. Selon les conſtitutions du Chapitre de Cologne, il eſt établi que tout Candidat, Allemand de nation, Chanoine de Cologne, majeur de vingt-un ans, & ne poſſédant aucun bénéfice incompatible, n'a beſoin pour être élû Archevêque que de la pluralité des ſuffrages ; mais s'il manque de quelqu'un de ces quatre points, il auroit beau avoir pour lui la pluralité des voix, dès-lors ſon élection ceſſe d'être telle, & devient poſtulation, c'eſt-à-dire que comme l'élection n'eſt pas canonique, elle a beſoin de la confirmation du Pape, qui doit être pourſuivie à la ſollicitation du Chapitre. Des quatre qualités requiſes le Cardinal en avoit trois, ſon élection n'avoit d'autre défaut que celui qui lui venoit de l'incompatibilité des bénéfices, par rapport à l'Evêché de Strasbourg ; encore prétendoit-il que ce défaut avoit été levé par la diſpenſe qu'il avoit obtenue, d'être en même-tems Evêque de Strasbourg, & Chanoine de Cologne.

Il n'en étoit pas de même du Prince Clement, qui n'avoit aucunes des qualités néceſſaires pour être élû, ſi ce n'eſt celle d'être né Allemand, car il n'avoit que dix-ſept ans, il n'étoit pas Chanoine de Cologne, & il étoit Evêque de Ratisbonne & de Friſingen. Il eſt vrai que le Pape l'avoit relevé de tous ces défauts, en lui accordant un Bref d'Egibilité, mais il reſtoit contre lui la pluralité des ſuffrages. De cette ſorte tout ſembloit concourir en faveur du Cardinal; ſa naiſſance, ſon âge propre aux affaires, ſa qualité de Chanoine de Cologne, & l'inclination du Chapitre, dont la partie la plus nombreuſe s'étoit déclarée pour lui; ainſi on ne doutoit pas qu'il ne l'emportât, mais Innocent XI. en jugeoit tout autrement. Il regardoit le Cardinal comme l'auteur de tous les maux que la derniere guerre avoit cauſés à la Chrétienté en général, & à l'Empire en particulier: Or, diſoit le Pape, ſi n'étant que ſimple Miniſtre de l'Electeur de Cologne, il a tout au moins donné occaſion à tant de troubles, que ne feroit-il pas s'il devenoit Electeur lui-même? Sur ce raiſonnement il rejetta la poſtulation du Cardinal, & admit celle du Prince Clement.

1688. Le Pape rejette la poſtulation du Cardinal & nomme le Prince Clement.

Le Roi qui ſe vit par-là déchû des eſpérances qu'il avoit cru ſi bien fon-

Plaintes du Roi de France con-

dées, ne put s'empécher d'éclater. Il
1688. accuſa publiquement le Pape de partia-
tre le Pape. lité, & parut déterminé à n'uſer plus
Voyez la Lettre de ce de ménagement avec la Cour de Rome.
Prince au Cardinal d'Eſtrées. Cependant comme on craignoit en France qu'Innocent XI. qui avoit ſi ſouvent menacé d'employer les derniers remédes, n'en vînt en effet juſqu'à publier des Cenſures, le Roi commença par faire interjecter par ſon Procureur Général du Parlement de Paris, un appel au futur Concile, de tout ce que le Pape pourroit entreprendre à l'avenir, au préjudice des droits de ſa Couronne. Immédiatement après l'Archevêque de Paris prononça dans une Aſſemblée d'Evêques, un diſcours, dans lequel il ſe propoſoit de juſtifier l'appel du Procureur Général. Il prononça peu après, dans une aſſemblée des Curés de ſon diocèſe un autre diſcours, tendant à la même fin: & ce dernier fut ſuivi d'un troiſiéme, qu'il fit ſur le même ſujet, en préſence des Chefs des Chapitres de Paris, & des Séminaires. Dans le même tems la Sorbonne s'unit au Parlement, & après un diſcours que le Procureur du Roi prononça en préſence de la Faculté, elle interjetta un appel ſemblable à celui des Gens du Roi. Ces démarches, que bien des perſonnes regardoient comme tendantes à un Schiſme, commençoient à allarmer les con-

ſciences timorées & zélées pour l'unité ; mais comme le Roi & les Evêques n'avoient jamais eu la penſée de ſe ſéparer du S. Siége, ils déclarerent d'une maniere autentique, qu'ils n'en vouloient en aucune ſorte à l'autorité ſpirituelle du Pape, & qu'ils ne ſongeoient aucunement à ſe ſouſtraire au reſpect & à l'obéiſſance qui lui étoient dûs, ce qui diminua la crainte que les peuples avoient conçûe à ce ſujet. 1688.

Suite des affaires d'Angleterre.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit, l'Angleterre étoit enfin tombée dans ces violentes agitations, que les intrigues du Prince d'Orange annonçoient depuis long-tems. Jacques II. avoit vû avec chagrin, l'oppoſition du Parlement à l'abolition du Teſt ; & comme ſes intentions n'avoient jamais été de contraindre aucun de ſes ſujets ſur le chapitre de la Religion, il trouvoit étrange que le Parlement n'en uſât pas de même à l'égard des Catholiques. Toutefois comme il ne vouloit rien entreprendre, au préjudice des Loix qu'il avoit promis de protéger, à ſon avénement à la Couronne, il ne voulut pas paſſer plus avant au ſujet de l'abolition du Teſt, ſans avoir auparavant fait décider, s'il pouvoit avec juſtice diſpenſer des Loix pénales établies par ce Serment. Il voulut que le Banc du Roi, c'eſt-à-dire l'un des Tribunaux

Hiſt. des Révolutions d'Angleterre t. 2.

Le Roi d'Angleterre fait

des plus autoriſés du Royaume, déci-
1688. dât ſur ce ſujet; & afin que toute
cette affaire fût traitée ſelon les formes
d'un Jugement réglé, il ordonna que le
Chevalier Hales Catholique Romain, qui
avoit eu de l'emploi parmi les troupes
dont on s'étoit ſervi contre le Duc de
Monthmout, fût cité devant ce Tri-
bunal, & condamné à l'amende, pour
avoir ſervi ſans avoir prêté le ſerment
accoûtumé. Hales comparut, & produi-
ſit pour ſa défenſe une diſpenſe du ſer-
ment, qu'il avoit obtenue du Roi; ainſi
ce fut aux Juges à prononcer ſur la va-
lidité de la diſpenſe, & à déclarer ſi le
Roi avoit ou n'avoit pas le pouvoir de la
donner. L'affaire fut plaidée avec toute
la vivacité qu'on peut s'imaginer, & l'on
ne laiſſa rien à dire de part & d'autre.
Enfin la Cour, quoique toute compoſée
de Proteſtans, après avoir mûrement
tout diſcuté, prononça en faveur du Roi,
déclarant que puiſque le Chevalier avoit
été diſpenſé de la loi par le Prince, en
qui réſide l'autorité ſouveraine, il n'avoit
point encouru de peine, n'étant tombé
dans aucune contravention.

examiner ſon droit ſur le pouvoir diſpenſatif. *Ibid.*

Le Roi ne s'en tint pas là; & voulant
faire connoître à ſa Nation combien il
étoit éloigné de ſonger à empiéter ſur ſes
priviléges, il voulut que ſon droit fût
examiné de nouveau au Tribunal des dou-

Il fait examiner de nouveau ſe droit. *Ibid.*

ze

ze Jurés d'Angleterre, Interprétes des Loix. Le Chevalier eut ordre de les conſulter; & les Jurés déclarerent, comme le Banc du Roi, que le pouvoir diſpenſatif étoit un droit eſſentiel à la Couronne, & appartenant inconteſtablement au Souverain. Quoique les factieux ne puſſent pas le lui conteſter, ils auroient ſouhaité qu'il ne s'en fût pas ſervi en faveur des Catholiques. Le Roi ne jugea pas à propos de pouſſer la complaiſance juſques-là. Ainſi non-ſeulement il conſerva tout ce qu'il avoit dans les troupes d'Officiers de ſa communion, mais encore il donna de l'emploi à quelques autres, à la vérité en petit nombre, en quoi il pouſſa ſans doute les ménagemens trop loin, la bonne politique voulant ou qu'il n'en conſervât aucun, pour ne donner pas lieu à des plaintes, ou qu'il en employât un ſi grand nombre, qu'ils eûſſent été en état de ſe faire craindre, & de ſe défendre dans le beſoin. 1688.

L'article du pouvoir diſpenſatif étant décidé, Jacques n'héſita plus ſur la liberté de conſcience, & publia ſa Déclaration. Elle fut reçûe en Ecoſſe ſans beaucoup de difficulté; mais elle trouva de grandes oppoſitions en Angleterre. Les Presbytériens ou Calviniſtes, à qui elle accordoit les mêmes graces qu'aux Catholiques, la reçurent avec de grands témoi-

Il publie ſa Déclaration ſur la liberté de conſcience. Elle eſt expoſée à de grandes contradictions. *Ibid.*

gnages de joye ; mais les Epiſcopaux ;
1688. c'eſt-à-dire, les Anglicans, la virent avec beaucoup de chagrin ; & quoiqu'elle n'accordât aux Catholiques que le ſimple pouvoir de s'aſſembler dans des Chapelles particulieres, ſans qu'il leur fût jamais permis de s'emparer d'aucun Temple des Proteſtans, on ne put la faire goûter à aucun Evêque, les plus modérés ſe contentant de la condamner par leur ſilence.

Le Parlement la rejette. *Ibid.*

Ils perſiſtoient dans leur ſentiment avec d'autant plus de fermeté, qu'ils étoient appuyés par le Parlement, que le Roi ne put jamais gagner, quelque ſoin qu'il ſe donnât pour y réuſſir. Les Chambres étoient ſi éloignées d'uſer de complaiſance à cet égard, que Jacques ayant accordé pendant ce tems-là quelques graces à quelques Catholiques, il n'en fallut pas davantage pour renouveller les plaintes fomentées par les Partiſans du Prince d'Orange, dont le nombre s'étoit accrû très-conſidérablement.

Nouvelles pratiques du Prince d'Orange. *Ibid.*

L'ambition & l'avarice eurent autant & plus de part dans la révolte de ces derniers, que la Religion. Les Agens ſecrets du Prince d'Orange, ne ceſſoient de leur repréſenter que pour peu qu'on laiſſât faire au Roi, il ſe croiroit tout permis pour rendre ſa communion dominante ; que bientôt toutes les graces & toutes les grandes

Dignités du Royaume, ne tomberoient que ſur des Catholiques ; qu'alors il ne reſteroit plus aux Proteſtans qu'à embraſſer la Religion du Roi, ou à vivre obſcurément & en perſonnes privées, ſans avoir aucune part aux affaires ; & qu'une fois qu'ils ſeroient ainſi abbattus, on ne manqueroit pas de rechercher ceux qui poſſédoient les biens qui avoient appartenus aux Egliſes Catholiques, & de les leur enlever.

1688. La conjurition acheve de ſe former. *Ibid.*

Ces réflexions ſemées à propos, augmenterent conſidérablement le nombre des mécontens ; & la conſpiration ſe forma d'autant plus aiſément, & devint d'autant plus forte, que les Chefs du parti n'avoient garde de propoſer ouvertement le deſſein qu'ils avoient formé de détrôner le Roi, pour mettre en ſa place le Prince d'Orange. Ils ne s'ouvroient au contraire qu'à peu de perſonnes, & ne parloient du projet de faire paſſer ce Prince en Angleterre, que comme d'un moyen auquel il vouloit bien ſe prêter en faveur de la Nation, pour réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans le gouvernement, & pour aſſurer la liberté des peuples & leur religion. Guillaume, conſommé dans l'art de diſſimuler, agiſſoit de la même ſorte ; & tandis qu'il prenoit en Hollande, avec les principaux Chefs des mécontens d'Angleterre, les meſures les plus effi-

1688. caces pour envahir le Royaume, il affectoit au-dehors toute la modération poſſible, & paroiſſoit ne ſe donner aucun mouvement.

Cette conduite impoſa également au Roi & au corps de la nation Angloiſe. Bien que Jacques n'eût que trop de ſujet de ſe défier de ſon gendre, & qu'il s'en fût en effet défié en plus d'une occaſion, on ne put jamais lui faire comprendre, qu'avec le dehors de probité qu'il affectoit, & ſous les proteſtations les plus poſitives, de vouloir entretenir une bonne correſpondance avec ſon beau-pere, il fût capable de l'attentat dont on vouloit le rendre ſuſpect. Guillaume continua à ſe comporter de cette maniere, & à ſe tenir en apparence dans l'inaction, juſques à ce que voyant ſon parti aſſez formé pour le porter ſur le Trône, il comprit qu'il alloit être tems de profiter de l'occaſion qu'il avoit ménagée avec tant d'habileté, & qui devenoit tous les jours plus favorable.

Deux événemens qui arriverent dans ce tems-là, acheverent de la rendre telle. La Reine, qui étoit enceinte, accoucha d'un fils. La naiſſance de ce Prince, qui, en donnant un ſucceſſeur au Roi, ſembloit devoir l'affermir ſur le Trône, fut le premier des deux événemens qui précipiterent ſa ruine. Les factieux voulu-

rent d'abord faire regarder la naiſſance de ce Prince comme ſuppoſée. Cette fable fut mal reçûe. La Reine avoit accouché ſi publiquement & en préſence de tant de témoins, de la fidélité deſquels on ne pouvoit pas douter, que toute l'Angleterre reconnut pour Prince de Galles celui qu'on produiſoit comme tel : mais ce que les Factieux ne purent pas gagner de ce côté, ils le gagnerent de l'autre. Un grand nombre de Proteſtans ſupportoient avec patience ce que Jacques faiſoit en faveur des Catholiques, perſuadés qu'après ſa mort la Princeſſe d'Orange, qui devoit lui ſuccéder, remettroit les choſes ſur l'ancien pied : mais lorſqu'ils la virent exclue de la ſucceſſion, par la naiſſance d'un Prince, qui, élevé dans la Religion Catholique, la perpétueroit ſur le Trône, ils ſe tournerent du côté du Prince d'Orange, & groſſirent le nombre de ſes partiſans. Cette naiſſance du Prince de Galles n'agit pas moins efficacement ſur l'eſprit de Guillaume, qui, voyant combien il lui importoit de ſe hâter, ne perdit plus de tems, & acheva de préparer tout ce qu'il lui falloit pour aſſurer la réuſſite de ſes projets.

1688. Naiſſance du Prince de Galles. *Ibid.*

Le ſecond événement qui acheva de ruiner le Roi, fut une affaire qu'il ſe fit avec les Evêques. Jacques trouvant toujours la même inflexibilité dans le Parle-

BIBLIOTECA NA... ROMA

1688. ment, au ſujet de la liberté de conſcience, crut qu'il auroit moins de peine à la lui faire agréer s'il venoit à bout d'engager les Evêques à la recevoir. Il leur ordonna d'en faire la publication dans leurs Egliſes. Mais bien loin de trouver dans eux les facilités qu'il s'étoit promiſes, ceux des Prélats qui étoient pour lors à Londres, ſaiſirent cette occaſion pour lui témoigner le chagrin que cette nouveauté leur faiſoit. Ils étoient au nombre de ſept, ayant à leur tête l'Archevêque de Cantorbery. Ils lui firent des remontrances par écrit, dans leſquels entr'autres choſes fâcheuſes, ils lui diſoient que la liberté de conſcience qu'il vouloit accorder aux Catholiques, étoit contraire aux Ordonnances des Parlemens; ce qui étoit diſputer au Prince le pouvoir de l'établir. Le Roi, choqué de la liberté qu'ils prenoient, leur répondit d'une maniere un peu ſéche; & ayant enſuite délibéré avec ſon Conſeil ſur le parti qu'il y avoit à prendre, on les fit citer, & on leur ſignifia qu'ayant, ſous prétexte de remontrance, publié un Libelle contre l'autorité royale, ils euſſent à donner caution au Banc du Roi, pour ſe laver de cette accuſation. Sur quoi, ayant refuſé la caution qu'on leur demandoit, ils furent envoyés à la Tour, d'où ils ſortirent abſous quelque tems après.

Le Roi envoye à la Tour l'Archevêque de Cantorbery & ſix autres Evêques. *Kid.*

Cette démarche acheva de révolter les Factieux, dont les principaux Chefs ſe joignirent aux Evêques, & écrivirent au Prince d'Orange, pour le prier d'accourir enfin à la défenſe de leur Religion & de leur liberté opprimée. Guillaume, qui n'attendoit que cette invitation, ſe hâta de diſpoſer toutes choſes pour ſon départ. Les Etats commencerent à armer publiquement, & à faire tous les préparatifs néceſſaires à une deſcente. Quoique les motifs de cet armement ne ſe publiaſſent pas, le Roi de France les pénétra ; & ſi Jacques avoit pû concevoir des idées moins favorables à la droiture & à la probité de ſon gendre, la mauvaiſe volonté des Etats ne lui auroit été d'aucun préjudice ; mais il n'y eut jamais moyen de lui ouvrir les yeux. Le Roi eut beau lui faire part de toutes les découvertes que le Comte d'Avaux ſon Ambaſſadeur à la Haye avoit faites, découvertes qui ne laiſſoient plus aucun ſujet de douter ; Jacques, outre la peine qu'il avoit à croire ſon gendre capable d'une perfidie, crut que ſe trouvant une armée de trente mille hommes ſur pied, avec laquelle il lui paroiſſoit que les Hollandois n'étoient pas beaucoup à craindre, & qu'ayant outre cela une flotte capable de défaire la leur avant qu'elle pût aborder en Angleterre,

1688.

Ces Prélats ſe joignent aux factieux & écrivent au Prince d'Orange pour le prier de paſſer en Angleterre. *Ibid.*

Les Etats Généraux arment en en faveur du Prince d'Orange. *Ibid.*

Le Roi de France offre des ſecours au Roi d'Angleterre.

1688. il lui étoit inutile de prendre de nouvelles précautions.

Jacques II. trompé par le Comte de Sunderland les refuſe. *Ibid.*

Il étoit entretenu dans cette fauſſe ſécurité par Robert Spenſer Comte de Sunderland, celui de ſes Miniſtres en qui il prenoit le plus de confiance, mais qui le trompoit, & qui lui fit refuſer tous les ſecours qu'il auroit pû retirer de la France. Le Roi, en lui faiſant donner avis de ce qui ſe paſſoit en Hollande, lui offrit une flotte, des troupes, & tous les ſecours dont il jugeroit avoir beſoin. Le Comte de Sunderland, ſous prétexte de ménagement pour la nation Angloiſe, ne fut pas d'avis qu'on les acceptât; & Jacques déféra à ſon ſentiment. Le Roi vit ce refus avec chagrin, toutefois voulant ſervir ce Prince à quelque prix que ce fût, après avoir conféré avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre, qui jugeoit des choſes plus ſainement, & être convenu avec lui de ce qu'il y avoit à faire, il fit déclarer aux Etats Généraux, que ſi l'armement qu'ils préparoient regardoit l'Angleterre, il ne pouvoit pas ſe diſpenſer de ſecourir un Prince avec qui il étoit ſi étroitement lié. Ces menaces, qui furent faites avec beaucoup de hauteur, mirent les Etats en conſidération. Le Roi fit quelque choſe de plus. Jacques, par délicateſſe pour ſa nation, ne voulant pas permettre que les troupes de France paſſaſſent

Le Roi lui fait offrir de nouveaux ſecours. *Ibid.*

faſſent en Angleterre, le Roi lui propoſa d'arrêter les Hollandois en faiſant le ſiége de Maſtricht. Il eſt ſûr que cette diverſion auroit fait échoüer tous les projets du Prince d'Orange; & que ſi les Etats avoient vû quelqu'une de leurs places attaquées, ils n'auroient eu garde de lui abandonner leurs troupes : mais ces dernieres offres furent encore rejettées; & le Conſeil d'Angleterre alla ſi loin, qu'ayant ſçû que les menaces faites de la part du Roi de France aux Hollandois, avoient été concertées avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ce Miniſtre fut déſavoué, rappellé à Londres, & mis à la Tour. Après un refus ſi poſitif, le Roi appréhendant de faire de la peine au Roi d'Angleterre, ne lui parla plus de rien; & voyant que la ligue d'Ausbourg commençoit à ſe mettre en mouvement, & qu'il y avoit à craindre que cette foule de Princes ligués contre la France, ne vînt bien-tôt l'attaquer dans ſes Etats, il ſe diſpoſa à les prévenir. 1688.

Comme il attribuoit à la conduite que le Pape avoit tenuë à ſon égard la guerre qui alloit commencer, & les malheurs dont l'Angleterre étoit menacée, il écrivit, avant que de paſſer outre, au Cardinal d'Eſtrées, qui étoit encore à Rome, une longue Lettre en forme de Manifeſte, avec ordre de la communiquer au

Lettre du Roi de France au Cardinal d'Eſtrées. *Ibid.*

1688. Pape, de lui en laiſſer même l'original, & d'en diſtribuer des copies aux Cardinaux. Ce Prince, après avoir d'abord proteſté que depuis l'exaltation du Pape il n'avoit rien obmis de tout ce qu'il avoit cru propre à lui perſuader ſon reſpect filial, & le déſir ſincere qu'il avoit toujours eu de contribuer à la gloire de ſon Pontificat, déduiſoit fort au long ſes plaintes, tant ſur le refus que le Pape avoit fait d'entrer dans aucun tempérament ſur les affaires de la Régale, que ſur la fermeté qu'il avoit témoignée à abolir les Franchiſes, refuſant non-ſeulement d'admettre à l'Audience le Marquis de Lavardin, mais encore d'entendre une perſonne de confiance que le Roi lui avoit envoyée ſecrettement, & qui étoit chargée de Lettres en créance auprès de S. S. écrites de la main du Roi lui-même. Il paſſoit enſuite à l'affaire du Cardinal de Furſtemberg, au ſujet de laquelle il accuſoit le Pape d'avoir fait connoître ſa haine perſonnelle contre la France & ſa partialité pour la Maiſon d'Autriche; ajoutant que la conduite qu'il avoit tenuë en cette occaſion, portoit les affaires de l'Europe à une guerre générale, donnoit au Prince d'Orange la hardieſſe de faire tout ce qui pouvoit marquer un deſſein formé d'attaquer le Roi d'Angleterre dans ſon propre Royaume, & de prendre

pour prétexte d'une entrepriſe ſi hardie, le maintien de la Religion Proteſtante, ou plutôt l'extirpation de la Catholique, & le renverſement entier de la Monarchie; Que cette même conduite donnoit aux Emiſſaires de ce Prince, & aux Ecrivains de Hollande, l'inſolence de traiter de ſuppoſition la naiſſance du Prince de Galles, d'exciter les Sujets du Roi de la Grande Bretagne à la révolte, & de ſe prévaloir de la néceſſité où la partialité du Pape, & les violences de la Cour de Vienne contre le Cardinal de Furſtemberg, & contre la plus ſaine partie du Chapitre de Cologne, réduiſoient la France à faire paſſer ſes troupes en Allemagne, & à envoyer à des alliés qu'elle devoit protéger, les ſecours qui leur étoient néceſſaires, pour ſe maintenir dans leurs droits & dans leurs libertés: Enfin il finiſſoit en proteſtant que quelque attachement qu'il eût pour le ſaint Siége, attachement dont il ne vouloit jamais ſe départir, il ne pouvoit s'empêcher de ſéparer la qualité de Chef de l'Egliſe d'avec celle d'un Prince Temporel, qui épouſoit ouvertement les intérêts des ennemis de la France; qu'il ne pouvoit plus reconnoître le Pape pour médiateur des différends ſurvenus à l'occaſion de la ſucceſſion Palatine, entre le Duc de Neubourg & la Ducheſſe d'Orleans; qu'il 1688.

1688. ſçauroit bien faire rendre juſtice à cette Princeſſe contre les violentes uſurpations de l'Electeur Palatin ; qu'il ne prétendoit pas laiſſer plus long-tems le Duc de Parme, ſon allié, dépouillé de ſes Etats de Caſtro & de Ronciglione, dans leſquels il devoit être rétabli par le Traité de Piſe, & qu'il feroit entrer ſes troupes en Italie pour ce ſujet ; qu'en attendant il ſe mettroit en poſſeſſion de la ville d'Avignon, juſqu'à l'entiere exécution de ce Traité, ou pour la retenir, ou pour la remettre au Duc de Parme, en dédommagement d'une plus longue privation de ſes Etats ; qu'il continueroit cependant à donner des ſecours au Prince de Furſtemberg & au Chapitre de Cologne ſes alliés, & qu'il protégeroit l'un & l'autre de tout ſon pouvoir.

Réponſe de la Cour de Rome.

Cette Lettre ne demeura pas ſans Replique. Il parut une Réponſe, qu'on attribua à la Cour de Rome, dans laquelle étoient déduits, fort au long, les griefs de cette Cour contre la France. Les principaux étoient ceux dont nous avons déja parlé, c'eſt-à-dire, l'extenſion de la Régale, la publication des quatre Articles, l'entrée du Marquis de Lavardin à Rome, & tout ce qui s'en étoit enſuivi, tant dans cette Ville qu'à Paris. Cet Ecrit répondoit enſuite pied à pied à tout ce qui étoit contenu dans la Lettre du Roi ; &

pour juſtifier Innocent XI, tant de ces accuſations de partialité dont on le chargeoit au ſujet des affaires de Cologne, que des malheurs de l'Angleterre, qu'on prétendoit devoir lui être attribués, cet Ecrit ajoutoit, que le Pape, en accordant un Bref d'Eligibilité au Prince Clement de Baviere, n'avoit eu en vûe que le bien public, les *mérites* des Ducs de Baviere ſes ayeux, & ceux que l'Electeur frere de Clement s'étoit acquis & s'acquéroit journellement par ſes victoires contre les Turcs; Qu'en accordant ce Bref, le Pape n'avoit fait autre choſe que de marcher ſur les pas de ſes prédéceſſeurs, qui avoient ſouvent accordé de ſemblables graces, & de plus grandes encore à l'inſtance des Rois de France, en faveur de divers Princes moins âgés & moins méritans que le Prince dont il s'agiſſoit; Que ſi S. S. avoit confirmé enſuite l'élection du même Prince, ce n'avoit été qu'une juſtice qu'elle lui avoit rendue, après que l'affaire avoit été ſoigneuſement examinée, & décidée tout d'une voix dans la Congrégation Conſiſtoriale; Que pour le différend de la ſucceſſion Palatine, S. S. auroit bien ſouhaité qu'il ſe pût terminer à l'amiable, mais qu'elle n'avoit point recherché d'en être le médiateur; Que s'il arrivoit que l'affaire de Cologne allumât une guerre dans l'Em- 1688.

1688. pire, & enſuite dans toute l'Europe, ce qu'on ſouhaitoit que Dieu ne permît pas, ce ne ſeroit pas le Pape qui en ſeroit reſponſable, n'ayant fait que rendre la juſtice ſelon qu'il y étoit obligé, mais ceux qui avoient préferé leurs paſſions, & les regles d'une fauſſe politique à la juſtice & au bien public; Qu'on ne pouvoit pas ſçavoir au vrai quels étoient les deſſeins des Hollandois, dans le grand appareil de guerre qu'on leur voyoit faire; mais que ſuppoſé qu'ils vouluſſent tourner leurs armes contre l'Angleterre, le meilleur moyen d'empêcher le préjudice que pourroit ſouffrir la Religion dans ce Royaume, ſeroit de ne point engager ſans ſujet, & comme malgré eux, les Princes Chrétiens, dans une guerre qui les mît hors d'état de ſecourir Sa Majeſté Britannique. Enfin cet Ecrit finiſſoit en diſant, que les menaces que le Roi faiſoit dans ſa Lettre, de porter la guerre en Italie, & de s'emparer des Etats d'Avignon & de Caſtro, n'avoient pas le moindre fondement de juſtice & de raiſon; mais que quoi qu'il pût en arriver, le Pape étoit d'une fermeté & d'une piété ſi héroïque, qu'il n'y avoit pas à douter qu'il ne regardât comme une grace de Dieu, de ſouffrir pour la juſtice, & de terminer même, s'il en étoit beſoin, ſa vie par le martyre.

Tels étoient les reproches que les deux Cours ſe faiſoient mutuellement. Peu après, le Roi s'empara d'Avignon & & du Comtat ; & comme le Roi d'Angleterre perſiſtoit à refuſer les ſecours qu'il continuoit à lui offrir, il ſe diſpoſa à faire paſſer ſes forces en Allemagne. L'Empereur, qui, dans les commencemens de la guerre qu'il avoit contre les Turcs, s'étoit vu réduit à fuir devant les Barbares, & à trembler pour ſa Capitale, ſe trouvoit, par les avantages qu'il avoit remportés ſur eux & ſur tout ce qu'il avoit de Sujets rébelles en Hongrie, au plus haut point de puiſſance où il eût été juſques alors. Après avoir ſubjugué ce Royaume dont il avoit fait couronner Roi l'Archiduc Joſeph ſon fils aîné, il avoit fait aſſembler les Etats, & leur avoit fait déclarer qu'il entendoit que la Couronne fût déſormais héréditaire dans ſa famille, prétendant l'avoir achetée & au-delà, les dépenſes qu'il avoit faites pour empêcher que tout ce pays ne tombât ſous la domination des Turcs ſurpaſſant de beaucoup ce qu'il valoit. Cette propoſition étonna les Hongrois, qui perſiſterent pendant quelques tems avec aſſez de réſolution, à vouloir qu'on les laiſſât dans la liberté où ils avoient toujours été de ſe choiſir leurs Souverains. Mais comme ils n'avoient à oppoſer aux volon-

1688.

Le Roi prend Avignon & le Comtat.

L'Empereur rend la Couronne de Hongrie héréditaire d'Elective qu'elle étoit auparavant *Mem. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire Univerſelle de l'Europe, depuis 1600. juſques en 1716.*

1688. tés de l'Empereur que ce qu'ils appelloient les loix fondamentales de leur Etat, il fallut céder à la force; ils déclarerent que leur Royaume ſeroit déſormais héréditaire dans la branche Impériale de la Maiſon d'Autriche; qu'il paſſeroit des mâles aux femelles; & que les uns & les autres venant à manquer, il ſeroit dévolu aux Princes, & enſuite aux Princeſſes de la branche Autrichienne regnante en Eſpagne.

Victoires de l'Empereur ſur les Turcs. *Ibid.*

D'autre part, les Turcs, auſſi mal menés qu'ils pouvoient l'être, ne ſouhaitoient rien tant que la paix. Albe-Royale & Lippa tombés en la puiſſance des Impériaux, quinze mille Turcs défaits dans la Boſnie par le Prince Louis de Bade, la ville de Bude emportée d'aſſaut par le Duc de Lorraine, Belgrade pareillement emportée d'aſſaut par le Duc de Baviere, qui y avoit fait paſſer quinze mille Turcs au fil de l'épée, un nombre d'autres places enlevées par les Venitiens & par les Polonois, faiſoient comprendre à la Porte qu'elle n'avoit rien de mieux à faire, que de terminer au plutôt une guerre qui lui étoit ſi funeſte, d'autant mieux que Conſtantinople, & tout l'Empire Ottoman, ci-devant agité de grands troubles, commençoit à craindre de les voir recommencer.

Dans une ſituation ſi fâcheuſe, Soli-

man III, que la Faction venoit d'élever sur le Trône à la place de Mahomet son frere, à qui l'on imputoit le mauvais succès de cette guerre, se détermina, par l'avis du Divan, à demander la paix, démarche peu ordinaire aux Ottomans. Immédiatement après la prise de Belgrade, les Envoyés du Sultan se rendirent à Bude, sous prétexte de faire part à l'Empereur du couronnement de leur nouveau Maître; mais dans le fond pour solliciter un accommodement dont il ne pouvoit plus se passer. Ils entrerent en négociation avec le Duc de Lorraine, qui, bien qu'il souhaitât la paix autant qu'eux-mêmes, vouloit néanmoins la leur faire acheter à grand prix. Ils y étoient déterminés, & Leopold alloit finir la guerre par le Traité le plus glorieux que ses prédécesseurs & lui eussent peut-être jamais conclu, si le Roi de France, sentant combien il lui importoit de prévenir un accommodement, auquel l'Empereur ne donnoit les mains, que pour tourner avec plus d'avantage ses armes contre lui, n'en avoit empêché la conclusion, en commençant la guerre contre l'Empire. Ce fut dans cette vûe qu'il se hâta de faire marcher ses troupes au-delà du Rhin. Elles commencerent les hostilités par la prise de Keiserloutre, que le Marquis de Boufflers emporta d'emblée. Il

1688. Ces derniers demandent la paix. *Ibid.*

Le Roi commence la guerre contre l'Empereur. Prise de Keiserloutre.

1688. n'en fallut pas davantage pour relever le courage aux Turcs, qui, voyant la guerre prête à s'allumer, & ne redoutant plus ſi fort les armes de l'Empereur, dont la meilleure partie alloit être occupée ſur les bords du Rhin, firent naître divers incidens, & laiſſerent traîner en longueur des conférences qui n'aboutirent à rien.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV. Mem. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1600. juſques en l'année 1716.

Le Roi de France s'étant ainſi conſervé cette diverſion, ne ſongea plus qu'à prendre des meſures pour mettre ſes Etats à couvert de l'invaſion dont ils étoient menacés. Immédiatement après la priſe de Keiſerloutre, ſes troupes ſe ſaiſirent de Hailbron, d'où elles ſe répandirent dans les campagnes, portant la terreur juſqu'à Ausbourg, qu'ils mirent à contribution, auſſi-bien que le reſte du pays. Dans ce même-tems, d'autres troupes qui avoient ſuivi les premieres, ſe ſaiſirent d'Heidelberg & de Mayence; & comme cette place étoit d'une grande conſidération, & qu'elle n'étoit nullement fortifiée, le Marquis d'Uxelles y fit faire quelques ouvrages, tandis qu'une autre partie des troupes, après s'être emparée d'Ebernebourg, travailloit auſſi à en réparer les fortifications.

Progrès des François en Allemagne.

Les François aſſiégent Philiſbourg &

On ne s'étoit ſaiſi de tous ces poſtes que pour s'aſſurer la priſe de Philiſbourg, qu'on ſe propoſoit d'aſſiéger,

& dont la conquête devoit fermer aux Alliés l'entrée de la Haute Alſace. Le Dauphin, ayant ſous lui le Maréchal de Duras, étoit chargé du ſiége de cette Place avec une armée de quarante mille hommes. Le Duc de Bourbon, le Prince de Conti & le Duc du Maine avoient voulu le ſuivre dans cette expédition. La Place, qui avoit été inveſtie vers la fin du mois de Septembre, c'eſt-à-dire dans une ſaiſon déja avancée, & par conſéquent peu favorable aux aſſiégeans, fut attaquée avec tant de vivacité, qu'elle ne tint, toute forte qu'elle étoit, que dix-neuf jours de tranchée ouverte. 1688. s'en rendent maîtres. *Ibid.*

Après ce coup, qui mettoit à couvert les frontieres du Royaume, le Roi s'arrêta; & comme ſon entrée dans les terres de l'Empire avoit été aſſez bruſque, il voulut juſtifier ſa conduite aux yeux de toute l'Europe, & faire voir que s'il avoit agi de cette ſorte, ce n'étoit principalement que pour ôter à ſes ennemis les moyens de lui nuire. Dans cette penſée il offrit à l'Empereur de faire rentrer en France tout ce qu'il avoit de troupes dans l'Empire, de lui rendre avec Philisbourg, toutes les Places qu'il venoit de prendre, & d'y ajoûter encore la Ville de Fribourg, pourvû que le Cardinal de Furſtemberg fût mis en poſſeſſion de l'Electorat de Cologne, Le Roi de France fait des propoſitions d'accommodement; elles ſont rejettées.

1688. & que la Tréve de mil ſix cens quatre-vingt-quatre fût convertie en un Traité de paix. Mais l'Empereur ne fit aucun compte de ces propoſitions; elles étoient trop éloignées de ſes vûës, & quoiqu'il ne lui reſtât plus aucune eſpérance de conclure la paix avec la Porte, & que la guerre qu'il lui falloit continuer de ce côté, dût occuper une bonne partie de ſes troupes, il ſe trouvoit encore ſi puiſſant, & ſe promettoit de ſi grands ſuccès de la Ligue, qu'il rejetta toute propoſition d'accommodement. Alors le Dauphin ſe mit en état de pouſſer ſes conquêtes, & joignit à la priſe de Philisbourg celle de Manheim & de Frankadal. Ces deux Places étoient regardées comme Fiefs libres, indépendans de l'Electorat, & faiſoient partie des prétentions de la Ducheſſe d'Orleans. Il prit encore Creutz, Zenac, Neuſtad, Oppenhein, Spire, Tréves & Worms, faiſant de toutes ces Places une barriere à la France.

Progrès du Dauphin dans le Palatinat.

L'Empereur trouva de quoi ſe conſoler de toutes ces pertes, dans les ſuccès que le Prince d'Orange venoit d'avoir en Angleterre. Guillaume voyant les Troupes de France, occupées dans l'Empire, & tout étant prêt pour ſon départ, mit à la voile le trentiéme du mois d'Octobre. Les Etats Généraux, d'accord

Le Prince d'Orange s'embarque pour paſſer en Angleterre.

avec lui, avoient déclaré la veille par un acte peu ſincere, & dont ils donnerent pourtant des copies à tous les Miniſtres des Princes Etrangers, la réſolution où ils étoient de favoriſer ce Prince dans ſes projets. Cet Acte diſoit que Jacques II, depuis ſon avénement à la Couronne, n'ayant ceſſé d'empiéter ſur les Loix fondamentales de l'Etat, qu'il vouloit réduire ſous un gouvernement arbitraire, en établiſſant la Religion Catholique ſur les ruines de la Réforme, ils trouvoient qu'il étoit de la dignité & de la gloire de leur Stadhouder de s'oppoſer à des entrepriſes ſi injuſtes; Que c'étoit pour en arrêter le cours qu'il paſſoit en Angleterre, ainſi qu'il l'avoit déclaré à leurs Hautes-Puiſſances, *& nullement dans la vûe d'envahir le Royaume, ou d'ôter le Roi de deſſus ſon Trône, moins encore pour s'en rendre le maître, ou pour le traverſer, & apporter quelque préjudice à la ſucceſſion légitime*, n'ayant en vûe que de ſecourir la nation Angloiſe, maintenir les Loix & la Religion, & rétablir une bonne correſpondance entre le Roi & ſes Sujets; ce qui ne ſe pouvoit qu'en aſſemblant un Parlement libre. 1688.

Le Manifeſte que le Prince d'Orange avoit fait dreſſer diſoit les mêmes choſes, à cela près, qu'il cherchoit à répandre des doutes ſur la naiſſance du Manifeſte du Prince d'Orange.

1688. Prince de Galles. Guillaume ſe plaignoit qu'on avoit entrepris de le fruſtrer du droit qu'il avoit à la ſucceſſion, par la ſuppoſition de ce Prince. Il étoit ſur le point d'envoyer cette piéce en Angleterre, lorſqu'il apprit que le Roi avoit réformé de lui-même les griefs dont les mécontens ſe plaignoient. En effet, tout ce qui avoit été ordonné en faveur des Catholiques venoit d'être ſupprimé, ou ſuſpendu, juſqu'à l'aſſemblée du prochain Parlement, déja indiquée, & dont la tenue n'étoit retardée qu'à cauſe des troubles où les démarches des Hollandois jettoient le Royaume. Le Roi ouvrant enfin les yeux ſur la perfidie de ſon neveu, quoiqu'un peu trop tard, avoit ajouté dans la Déclaration qu'il venoit de publier, qu'une Puiſſance étrangere ſe diſpoſoit à paſſer les mers pour venir envahir le Royaume; mais qu'il eſpéroit tout de la fidélité de ſes Sujets, & finiſſoit en les exhortant à ſe défaire des anciennes animoſités, & à ſe réunir tous contre l'ennemi commun.

Changemens qu'il fait à cette piéce. *Ibid.*

Cette Déclaration, dont le Prince d'Orange eut connoiſſance avant ſon départ, lui fit ajouter deux articles à ſon Manifeſte. Le premier contenoit une déclaration préciſe, par laquelle il proteſtoit qu'il n'avoit nullement en vûe d'envahir le Royaume, mais ſeulement de

faire assembler un Parlement libre. Le second étoit pour donner à entendre aux Anglois, qu'ils ne devoient pas compter d'en avoir de tels, malgré les assurances que leur Roi leur avoit données du contraire, à moins qu'ils ne fussent soutenus d'ailleurs. Après avoir ainsi ajusté cette piéce selon ses vûes il la fit partir, & mit à la voile. Sa flotte étoit de six cens bâtimens de toute espece, & portoit quinze mille hommes de débarquement, partie Hollandois, & partie de ces Religionnaires François qu'il avoit recueillis en Hollande après la révocation de l'Edit de Nantes. Il avoit avec lui tous ces Seigneurs qui l'étoient allé inviter de passer en Angleterre, & menoit le Maréchal de Schomberg, qui, après avoir fait quelque séjour en Portugal, comme nous avons dit ailleurs, étoit passé en Hollande, où, oubliant tout ce qu'il devoit à la France, & les bienfaits qu'il en avoit reçûs, il s'étoit attaché au Prince d'Orange. 1688.

La flotte portoit le pavillon blanc aux armes de ce Prince, avec ces mots : *Pour la Religion & pour la Liberté.* Elle fut si furieusement battue de la tempête la premiere nuit qu'elle fut en mer, qu'elle faillit à être engloutie. La tourmente dura plus de douze heures : tous les bâtimens furent dispersés ; & ils

Sa Flotte est battuë par la tempête. *Ibid.*

1688. ne ſe ſauverent qu'avec peine dans différens ports de Hollande. Il fallut du tems pour les réparer & pour les aſſembler de nouveau. Enfin, ils ſe remirent en mer le onziéme de Novembre. On comptoit en Angleterre que le débarquement ſe feroit du côté du Nord, & le Roi y avoit envoyé des troupes pour l'empêcher : mais les avis ſur leſquels on les avoit fait marcher ſe trouverent faux ; en ſorte qu'après une navigation plus heureuſe que la premiere, & ſans avoir été attaqué par la flotte Angloiſe, qui étoit en mer, quoiqu'elle eût pû combattre avec avantage, ſi les Officiers n'avoient pas été gagnés, le Prince débarqua à Lime, à Torbey & dans les Plages voiſines, ſans que perſonne y mît obſtacle.

Les Anglois paroiſſent peu diſpoſés à le recevoir. *Ibid.*

A ſon arrivée, les peuples parurent ſi peu diſpoſés à le recevoir, & il augura d'abord ſi mal de ſon entrepriſe, qu'il délibéra de s'en retourner : mais les choſes ne demeurerent pas long-tems en cet état. Son armée fut d'abord groſſie par un nombre conſidérable de mécontens ; & peu après, elle le fut encore davantage, enſuite d'une Déclaration qu'il fit publier. Elle portoit qu'il étoit venu dans le deſſein de ne faire mal à perſonne, pas même aux Papiſtes, pourvû qu'il les trouvât ſoumis, & dans l'état où les Loix

les

les vouloient, ajoutant du reſte qu'il les traiteroit comme des voleurs & des aſſaſſins, s'il les trouvoit en armes, ou s'il apprenoit qu'ils en retinſſent chez eux ; & qu'il ne feroit aucun quartier à ces hommes abominables, qui avoient entrepris de renverſer la Religion Proteſtante. Cette Déclaration, qui jettoit les Catholiques dans le dernier abbattement, acheva de lui gagner les Proteſtans. Il ſe ſaiſit d'abord d'Exeſter, & mit ſon camp aux environs, réſolu d'obſerver de là les mouvemens des peuples & de la Cour. 1688.

Le Roi s'avance avec ſon armée vers Salisbery. *Ibid.*

Le Roi, à la nouvelle du débarquement, avoit fait avancer une partie de ſon armée vers Salisbery. Il l'alla joindre avec le reſte de ſes troupes, pour marcher de-là à ſon gendre, dans le deſſein, ou de faire quelque accommodement avec lui, ou de le combattre ; mais il ne ſe fit ni l'un ni l'autre. Il ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir que la corruption avoit gagné ſon armée, & qu'en refuſant les ſecours que le Roi de France lui avoit offerts, il avoit compté avec trop de confiance ſur des troupes dont une bonne partie ne ſeroit pas pour lui. Les premiers de ſa Cour, ſes Miniſtres, le Prince Georges de Dannemark ſon gendre & la Princeſſe Anne ſa fille étoient du complot. Milord Cornburi

1688. fut le premier qui ſe déclara contre lui. Il avoit pris un corps de troupes, ſous prétexte d'aller enlever un des quartiers du Prince d'Orange, mais bien loin de s'en ſervir à l'uſage pour lequel on le lui avoit donné, il débaucha une partie de ces troupes, & ſe rendit auprès du Prince. Cette défection fut ſuivie de quelques autres; cependant comme elles ne furent pas auſſi conſidérables qu'on l'attendoit, les factieux craignant d'avoir manqué leur coup, & ſentant de quelle conſéquence il étoit pour eux de n'en avoir pas le démenti, porterent leur trahiſon juſqu'à vouloir livrer leur Roi à ſes ennemis. Jean Churchil, dont nous avons déja parlé dans un autre endroit, s'étoit chargé de l'exécution. Cet homme doit jouer un ſi grand rôle dans la ſuite de cette hiſtoire, qu'il eſt à propos de commencer ici à le faire connoître. Churchil, depuis ſi fameux ſous le nom de Duc de Marlborough, étoit auprès du Roi ſur le pied de favori, & en recevoit tous les jours de nouveaux bienfaits. Sa ſœur Orabelle Churchil que Jacques avoit tendrement aimée, & de qui il avoit eu un fils, qui fut depuis Duc de Berwik, l'avoit élevé à cette haute faveur, elle augmentoit ſi fort d'un jour à l'autre, qu'il n'y avoit rien à la Cour d'Angleterre, où Churchil ne pût ſe

flatter de parvenir un jour. Mais il eſt de ces ames dures & intraitables que les bienfaits ne ſçauroient gagner ; ainſi quoique la faveur où il étoit auprès de ſon maître, dût l'attacher inviolablement à lui, ou tout au moins le rendre incapable d'une perfidie, il n'avoit pas balancé à ſe charger de celle-ci. Il propoſa au Roi d'aller viſiter ſon avant-garde, c'eſt-à-dire la partie de ſon armée qui étoit la plus près des ennemis & de la paſſer en revûe. Le Prince d'Orange étoit informé du complot, & devoit s'avancer avec un corps de troupes pour l'enlever. Le Roi qui n'avoit pas le moindre ſoupçon du piége qu'on lui tendoit, étoit prêt à monter en caroſſe, lorſqu'un ſaignement de nez qui lui prit tout à coup, l'empêcha de partir, & le força à renvoyer la revûe à une autre fois. Il ſçut avant la fin du jour à quelle fin elle lui avoit été propoſée, & le départ de Churchil, qui ſe rendit ce jour-là même auprès du Prince d'Orange, ne laiſſa plus aucun doute ſur ce ſujet. 1688.

Il retourne à Londres. *Ibid.*

Cette derniere trahiſon toucha le Roi plus que tout le reſte. Cependant quoiqu'une partie de ſes troupes l'eût abandonné, le gros de l'armée lui étoit encore fidéle, & ſi avec ce qui lui reſtoit il étoit allé à l'ennemi ſans le marchander, il lui auroit fait courir la moitié du

1688. péril ; mais au lieu de prendre ce parti, qui étoit l'unique qui pût tourner à ſon avantage, trompé par ſes Miniſtres qui le trahiſſoient, il alla à Londres, où l'on lui fit entendre que ſa préſence étoit néceſſaire pour maintenir cette Ville dans le devoir.

Une partie de ſes troupes le trahit. Il entre en négociation avec le prince d'Orange. *Ibid.*

Ce fut pendant cette marche de Salisbery à la capitale, qu'une partie de ſes troupes l'abandonna. Outre ces défections, il apprenoit qu'il ſe faiſoit tous les jours dans les Provinces des ſoulevemens en faveur du Prince d'Orange. Dans cette fâcheuſe ſituation, après avoir conféré avec tout ce qui lui reſtoit de plus fidéles Serviteurs, il prit le parti d'envoyer des Députés au Prince, pour le prier de ſuſpendre ſa marche. Ils avoient ordre de lui dire, que puiſqu'il n'étoit venu que dans la vûe de faire aſſembler un Parlement libre, il alloit avoir ſatisfaction, que le Roi l'avoit déja convoqué à la maniere ordinaire, & que cette aſſemblée, qui devoit réformer tous les griefs dont la nation ſe plaignoit, étoit indiquée pour le premier jour du mois de Janvier ſuivant. Le Prince d'Orange, qui malgré les proteſtations de ſon Manifeſte, ne s'étoit pas mis en mer par un pur principe de tendreſſe pour les Anglois, n'avoit garde d'accepter ce tempérament, dans lequel il

ne trouvoit pas les avantages qu'il s'étoit propoſés. Il leva enfin le maſque, & fit répondre à ſon beau-pere, non plus avec cet air ſoumis dont il s'étoit ſervi juſques alors, mais en maître, qu'il alloit à Londres, & qu'il ne convenoit en aucune ſorte qu'ils s'y trouvaſſent dans le même tems. 1688.

Le Roi ſonge à ſe retirer en France. *Ibid.*

Sur cette réponſe, le Roi qui fut d'ailleurs averti, par ceux-là même qu'il avoit députés au Prince, qu'il y avoit peu de ſureté pour lui dans le Royaume, crut qu'il ne reſtoit plus qu'à céder à l'orage, & à chercher dans ſon malheur un azile en France. Avant que de pourvoir à ſa ſureté, il ſongea à la ſureté de la Reine & à celle du Prince de Galles. Le Comte de Lauzun, que les ſollicitations de Mademoiſelle de Montpenſier avoient tiré de ſa priſon de Pignerol & qui ſe trouvoit pour lors en Angleterre, ſe chargea de les conduire en France, & ce ne fut qu'après bien des dangers, évités comme par miracle, que l'un & l'autre arriverent à Calais.

Il eſt arrêté & mené à Londres. *Ibid.*

Selon ce qui avoit été arrêté dans la famille Royale, le Roi devoit ſe mettre en mer, le jour d'après le départ de la Reine. Il le fit effectivement : mais ſon Vaiſſeau mal leſté l'ayant obligé de reprendre terre, pour y ajoûter le leſt qui

1688. manquoit, il fut arrêté & amené à Londres, où, par un retour de tendreſſe du peuple envers ſon Roi perſécuté, il fut reçû avec de ſi grandes acclamations, qu'on n'en auroit pas fait davantage dans un jour de triomphe. Le Prince d'Orange fut mortifié de ce contre-tems, & pour ne donner pas au peuple, dont il connoiſſoit la legéreté, le loiſir de ſe repentir, il députa au Roi quelques Seigneurs, pour lui faire entendre que devant ſe rendre inceſſamment à Londres, & n'étant pas convenable qu'ils s'y trouvaſſent tous deux à la fois, il lui donnoit à choiſir de ſe retirer avec ſa maiſon, ou à Hamptoncourt, ou à Ham. Le Roi trouvant que Rocheſter lui ſeroit plus favorable pour exécuter le deſſein où il étoit de ſe retirer en France, demanda à paſſer en cette Ville. Le Prince le lui accorda, quoiqu'il vît bien à quelle fin cette demande lui étoit faite, mais il n'étoit pas fâché que ce Prince lui échappât, & que ſon évaſion lui épargnât la honte d'un parricide, que ſa politique ambitieuſe auroit exigé de lui; ainſi il le fit garder ſi négligemment, que Jacques ayant eu le moyen de s'embarquer ſur la Tamiſe, il fit voile en France, & il arriva à Ambleteuſe au commencement de l'année mil ſix cens quatre-vingt-neuf.

Il ſe ſauve & arrive en France. *Ibid.*

1689.

Cette fuite précipitée acheva de ruiner ſes affaires. On ne peut pas diſconvenir qu'il ne ſe preſſât un peu trop d'abandonner la partie; & il eſt certain que quelque corruption qu'on ſuppoſât dans les troupes, & parmi les peuples, elle n'étoit pas ſi générale, qu'il n'y reſtât encore un grand nombre de ſujets ſincérement attachés à leur Prince, & un grand nombre d'autres, qui n'en vouloient ni à ſa Couronne, ni à ſa perſonne, & qui ne ſe propoſoient que de modérer l'autorité Royale, en la réduiſant dans les bornes que le Parlement lui preſcriroit; ainſi il n'y a pas à douter qu'il n'eût pû réſiſter encore longtems, en diſputant pied à pied le terrain à ſon adverſaire, & qui ſçait ſi la ſuite des évenemens, n'auroit pas fait naître des circonſtances propres à lui faire regagner le deſſus?

1689. Cette fuite lui eſt préjudiciable.

Il perdit tous ces avantages en ſe retirant. Guillaume fit ſon entrée dans Londres, & il fut reçu par le peuple de cette grande Ville, toujours leger & amateur des nouveautés, avec le même applaudiſſement qu'il avoit fait paroître peu de jours auparavant en faveur de ſon légitime Roi. Tous les Corps le complimenterent ſur le ſuccès de ſon entrepriſe, lui rendirent grace de la protection qu'il accordoit aux trois Royaumes,

Guillaume fait ſon entrée à Londres & y eſt reçû avec applaudiſſement.

1689. & les grands le prierent de ſe charger du gouvernement, juſqu'à ce qu'on eût convoqué l'Aſſemblée générale des Etats. Elle fut indiquée pour le premier de Février, ſous le nom de Convention, n'y ayant pour lors en Angleterre aucune Puiſſance qui fût en droit d'aſſembler le Parlement, qui ne peut être convoqué que par le Roi lui-même.

Les Etats d'Angleterre déclarent le Trône vacant.

Les premieres démarches de cette Aſſemblée furent de déclarer, 1°. Qu'un Prince Catholique étoit incapable de remplir le Trône d'Angleterre. 2°. Que Jacques II avoit rompu, par ſon adminiſtration injuſte & contraire aux Loix du Royaume le contrat original entre lui & ſes Sujets. 3°. Que ſa fuite hors du Royaume devoit être regardée comme une déſertion qui opéroit la vacance du Trône. La déciſion de ces trois points, qui paſſa ſans difficulté dans la Chambre-baſſe, ne fut reçûe qu'avec grande peine dans celle des Seigneurs : mais enfin elle paſſa ; & il ne fut plus queſtion que de délibérer ſur la forme du nouveau gouvernement.

Hiſt. des révolutions d'Angleterre, t. 3.

Hiſtoire des Princes d'Orange de la Maiſon de Naſſau.

Mémoires Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1600. juſques en 1716.

Les uns, mais en petit nombre, étoient pour l'établiſſement d'une République ; d'autres vouloient une Régence ; & les troiſiémes demandoient qu'on continuât la Royauté, en plaçant un nouveau Roi ſur le Trône. Ceux qui étoient pour la Régence,

Ils déférent la Couronne au Prince

Régence, c'eſt-à-dire pour Jacques II. ſe trouverent en aſſez grand nombre pour donner à craindre que leur parti ne prévalût. Or comme ce n'étoit pas là ce que le Prince d'Orange s'étoit propoſé, il s'expliqua clairement, & fit dire à ces derniers, que s'ils ne prenoient inceſſamment un parti plus convenable à la reconnoiſſance que la nation lui devoit, il repaſſeroit en Hollande, & les abandonneroit au reſſentiment du Roi, à qui il découvriroit toutes les pratiques de ceux qui l'avoient appellé dans le Royaume, & dont il avoit les ſignatures dans ſa caſſette. Cette menace réunit tous les ſentimens: la Royauté l'emporta; & ſans qu'il fût queſtion du Prince de Galles, dont on ne fit aucune mention, elle fut déférée au Prince & à la Princeſſe d'Orange. L'Aſſemblée délibéra encore, que ſuppoſé que la Princeſſe vînt à mourir, la Royauté ſeroit continuée à Guillaume, au préjudice de la Princeſſe de Dannemark, qui ne devoit ſuccéder qu'après la mort de ce Prince. Sur cet arrêté, Guillaume & Marie ſon épouſe, qui s'étoit rendue à Londres, furent proclamés Roi & Reine d'Angleterre & d'Irlande. L'Ecoſſe eut plus de peine à ſe déclarer en leur faveur; mais enfin elle ſe laiſſa entraîner.

1689. & à la Princeſſe d'Orange. *Ibid.*

Dans l'extrémité où cette révolution

1689. Arrivée du Roi d'Angleterre en France.

venoit de jetter le Roi d'Angleterre, ce Prince infortuné ne trouva d'autres reſſources qu'auprès du Roi de France. Louis XIV le reçut avec tout l'accueil qu'on devoit attendre de ſa généroſité. Il lui céda ſa maiſon de S. Germain-en-Laye, qui fut dès-lors deſtinée à loger la Cour d'Angleterre. Il pourvut, avec une magnificence Royale, à l'entretien de ce Prince ; & il n'oublia rien de ce qu'il y avoit de plus capable d'adoucir la triſte ſituation où ſes malheurs le réduiſoient. Tout ce qu'il y avoit de Seigneurs Anglois qui étoient préſens à la premiere entrevûe de ces deux Princes, furent infiniment touchés des bontés que le Roi de France témoigna à leur Maître. Un d'entre eux, répondant à un de ſes amis qui l'avoit prié de lui faire ſçavoir de quelle maniere s'étoit paſſé cette réception, lui écrivit : « Puiſque vous » ſouhaitez de ſçavoir comment notre » Roi a été reçû du Roi de France, le » voici en deux mots : *Le Seigneur a* » *dit à mon Seigneur : Aſſeyez-vous à ma* » *droite, en attendant que je réduiſe vos* » *ennemis à vous ſervir de marche-pied.* » C'étoit-là en effet le deſſein du Roi de France. La Providence ne voulut pas le ſeconder. Nous le verrons dans peu prodiguer ſes troupes & ſes finances pour exécuter une ſi généreuſe entrepriſe. S'il

Lettres du Comte de Buſſi.

n'en vint pas à bout, il eut au moins la gloire de l'avoir tentée, & d'avoir luté lui ſeul pendant pluſieurs années contre toutes les Puiſſances de l'Europe, armées en faveur de l'uſurpation & de l'injuſtice. 1689.

Tandis que cette révolution s'achevoit en Angleterre, & privoit le Roi de France des ſecours qu'il auroit pû trouver dans un Prince ſon allié & ſon ami, il s'en achevoit une autre à Siam, qui fit évanouir les eſpérances qu'on avoit conçûes en France, d'établir un grand commerce dans ce Royaume. Le Chevalier de Chaumont y avoit été reçû avec des marques de diſtinction, qu'on accorde rarement dans les Cours des Rois de l'Aſie. Conſtance agiſſant ſelon les vûës dont nous avons parlé plus haut, lui propoſa un Traité de commerce avec la France, offrant de remettre aux troupes que le Roi enverroit les fortereſſes de Bankok & de Mergui, c'eſt-à-dire, les deux plus fortes places du Royaume, & qui en ſont comme les clefs. Ce projet ne fut pas du goût du Chevalier de Chaumont, qui ne trouvoit pas qu'un établiſſement à Siam pût jamais être d'une grande utilité à la France. Mais le Jeſuite Tachard, l'un des ſix Miſſionnaires que le Roi avoit fait partir pour la Chine, trouvant au contraire ces of-

Révolution de Siam.

Hiſt. de la révolution de Siam par le P. le Blanc, Jéſuite.

Mémoires du Comte de Forbin. Tome 1.

1689. fres avantageuſes, ſe chargea d'en faire la propoſition à la Cour, & promit de la faire agréer. Dès-lors il eut tout le ſecret d'une nouvelle Ambaſſade que le Roi de Siam envoyoit en France; & il fut chargé, conjointement avec les Ambaſſadeurs Siamois, de la négociation pour laquelle on les envoyoit. Elle eut le ſuccès que Conſtance s'en étoit promis. Le Roi envoya à Siam des troupes au nombre de huit cens hommes, commandés par le Sieur des Farges; & l'établiſſement ſe fit comme il avoit été projetté.

Pitracha projette de ſe faire Roi de Siam.

Conſtance ſe croyant par là à l'abri de tout danger, jouiſſoit ſans crainte de la haute fortune où la faveur de ſon Maître l'avoit élevé, lorſque la révolution dont nous parlons, vint le précipiter dans les malheurs qu'il avoit voulu éviter. Un Mandarin d'un Ordre inférieur, nommé Pitracha, homme de beaucoup d'eſprit, & qui, dans un âge aſſez avancé, conſervoit toute la vigueur d'un jeune homme, ſe mit en tête de ſe faire Roi. Il agit ſourdement pendant quelque tems, & ſe fit un grand nombre de partiſans; ce qui ne lui fut pas bien difficile, vû la haine que les Mandarins & le peuple avoient pour Conſtance. Il s'attacha encore les Talapoins, c'eſt-à-dire, les Prêtres ou Moines du pays, gens en qui le peuple

avoit beaucoup de croyance & tout propres à le ſoulever. Toutes ces pratiques ne furent pourtant pas ſi ſecrettes, que Conſtance n'en eût avis : mais par une fauſſe ſécurité, il négligea d'abord d'y pourvoir, & laiſſa engager l'affaire trop avant. Il en auroit pourtant encore été le maître, s'il avoit été ſecondé par les François. Il ne lui falloit pas de grands ſecours. Comme il n'avoit affaire qu'à des Siamois, peuple lâche, & les plus mauvais ſoldats qu'il y ait au monde, il ne demandoit que quatre-vingt hommes ; ce qui ſuffiſoit pour s'aſſurer des conjurés, & faire échouer la conſpiration. Des Farges lui promit tout ce qu'il demandoit. Il s'avança avec ſa troupe juſqu'à Joudia, ou Odia, capitale du Royaume, à une journée de Louvo, où le Roi faiſoit ſa réſidence : mais, ſur la fauſſe nouvelle qu'on lui donna de la mort de ce Prince, il ne fut pas poſſible de le faire aller plus avant, quoique Conſtance lui dépêchât courrier ſur courrier, pour l'aſſurer que le Roi étoit en vie, & que le bruit de ſa mort n'étoit qu'une fauſſe nouvelle, que les conjurés avoient ſemée pour empêcher que le ſecours n'arrivât. 1689.

Le refus que le Général François faiſoit de ſe rendre à la Cour rendant Pitrâcha maître des affaires, il s'avança à

Il s'empare du Palais, fait arrêter Conſtance.

la tête des rébelles, s'empara du Palais, fit arrêter Conſtance & ſon épouſe, qui, ſur le champ, furent mis aux fers ; & s'aſſura de la perſonne du Roi. Comme il vouloit rendre ſon uſurpation moins odieuſe, il laiſſa à ce Prince tous les dehors de la Royauté ; & en s'appropriant l'autorité ſouveraine, il ne prit pour lui que le titre de Grand-Mandarin. Il ne lui reſtoit plus, pour achever ſon ouvrage, que de s'aſſurer des François. Il envoya ordre à des Farges de ſe rendre à Louvo ; & celui-ci, qui n'avoit pas eu le courage d'avancer avant que la conjuration éclatât, vint le trouver ſur ſa parole. Jamais homme ne témoigna tant de foibleſſe, ou pour mieux dire, tant de lâcheté. Pitracha lui parla avec toute l'arrogance d'un Tyran orgueilleux, & qui avoit l'autorité en main. Des Farges s'humilia, & lui promit d'évacuer Bankok & Mergui. Alors l'uſurpateur, qui n'avoit épargné Conſtance que parce qu'il craignoit que les François ne s'intéreſſaſſent pour lui, reconnoiſſant leur foibleſſe, & le peu qu'il y avoit à craindre de leur part, n'héſita plus à le faire mourir. Il s'étoit déja défait de deux Princes freres du Roi, l'un deſquels devoit lui ſuccéder, car le Roi n'avoit point d'enfans. Le Monarque ne ſurvécut pas long-tems à ſes malheurs ; & après ſa

1689. & s'aſſure de la perſonne du Roi. *Ibid.*

Foibleſſe du Général François.

mort, Pitracha fut unanimement reconnu par tous les Ordres du Royaume. 1689.

Cependant des Farges, qui avoit paru ſi timide devant lui, ſembla reprendre courage à meſure qu'il fut retourné à Bankok. Il ne ſe vit pas plutôt renfermé dans ſa fortereſſe, qu'il réſolut de s'y maintenir. Pitracha fit blocquer la place : mais comme il n'avoit que des ſoldats Siamois, les François n'en étoient pas beaucoup incommodés, un ſeul coup de canon ſuffiſant pour faire fuir ces troupes pluſieurs lieues. Il traite avec Pitracha.

L'impoſſibilité qu'il y avoit de réduire la place par la force, engagea le nouveau Roi à tenter la voye de la négociation. Pendant qu'elle ſe traitoit, Pitracha fils du Tyran faiſoit ſouffrir toutes les indignités imaginables à Madame Conſtance, parce qu'elle refuſoit de devenir ſon épouſe. Cette Dame, incomparablement plus recommandable par ſa vertu que par ſa beauté, quelque grande qu'elle fût, étoit bien éloignée d'accepter un mari idolâtre, & fils d'un pere, ſource de tous les malheurs dont elle étoit accablée. Pitracha, emporté par ſa paſſion, après avoir tenté inutilement de la réduire, étoit prêt à la renfermer par force dans ſon Sérail, lorſqu'un Officier François, nommé Sainte-Marie, l'enleva elle & ſon fils qui étoit au maillot, Caractere de Madame Conſtance.

1689. & la conduiſit à Bankok. Des Farges avoit promis de la recevoir dans la citadelle, & la reçut en effet : mais appréhendant que ſon ſéjour dans la place ne traversât la négociation, il la remit deux jours après à ſes perſécuteurs, quelques inſtances que les Officiers de la garniſon pûſſent faire pour empêcher cette indignité. Le jeune Pitracha fit maſſacrer le petit Conſtance ; & tout-à-coup, oubliant l'amour qu'il avoit eu pour la mere, la relégua dans une des cuiſines du Palais, où elle fut employée aux offices les plus vils ; épreuve qu'elle ſupporta avec un courage héroïque, & que l'Hiſtoire ne ſçauroit jamais aſſez louer. Enfin des Farges fit ſon Traité. On lui donna trois frégates pour ramener tout ſon monde en France. Il évacua Bankok, & arriva à Ponticheri au commencement de cette année mil ſix cens quatre-vingt-neuf. Le Sieur Bruant, qui commandoit à Mergui, & qui avoit pareillement abandonné cette place, où il manquoit de tout, étoit arrivé quelques jours auparavant. Des Farges & lui continuerent leur route : mais ayant mouillé au cap de Bonne-Eſpérance, ils y furent faits priſonniers par les Hollandois, à qui le Roi de France venoit de déclarer la guerre, comme ayant favoriſé les dernieres entrepriſes du Prince d'Orange.

Les François abandonnent Bankok & Mergui, & ſont faits priſonniers au Cap de Bonne-Eſpérance.

Le ſuccès qu'elles avoient eu, & la diſpoſition où étoit le reſte des affaires de l'Europe, donnoit beaucoup d'inquiétude au Roi ; & quoique ſes armes euſſent eu en-delà du Rhin les ſuccès dont nous avons parlé, il ne laiſſoit pas de voir avec peine tous ces Princes conjurés, former contre lui une ligue infiniment redoutable, & à laquelle il n'avoit que ſes propres armes à oppoſer, ſans qu'il lui reſtât un ſeul des Alliés qu'il avoit eu autrefois. Cette ſituation où il ſe trouvoit réduit, demandoit qu'il donnât ſes premiers ſoins à la ſureté de ſes frontieres ; & ce fut à quoi il travailla pendant tout l'Hyver, qui ſe paſſa en préparatifs. Il donna d'abord tous les ordres néceſſaires pour que les places dont il s'étoit aſſuré en Allemagne fuſſent abondamment pourvûes. Il fit en même-tems de grands magaſins en Flandre, qu'il remplit de toute ſorte de munitions ; & comme il étoit autant de ſon intérêt que de ſa gloire de donner des ſecours au Roi d'Angleterre, & de ſe ménager, en travaillant au rétabliſſement de ce Prince, une diverſion conſidérable, & qui tînt toutes les forces des Anglois occupées dans leur pays, il tourna une partie de ſon attention ſur les affaires de la Grande Bretagne, où il ſe préparoit à faire paſſer inceſſamment tout autant de

1689.

Le Roi pourvoit à la ſureté de ſes frontieres.

Il ſe prépare à faire paſſer des troupes en Angleterre.

troupes qu'il pourroit, ſans trop dégarnir ſes frontieres.

1689.

Situation des affaires en Ecoſſe.

La défection qui avoit été totale en Angleterre n'étoit pas tout-à-fait telle en Ecoſſe. Le Duc de Gourdon conſtamment attaché à ſon Roi, avoit refuſé de livrer le château d'Edimbourg dont il étoit gouverneur. Pluſieurs autres Seigneurs avoient levé des troupes, & tenoient la campagne; & quoique leur nombre ne fût pas bien grand, peut-être l'auroit-il été aſſez, pour maintenir le Royaume dans l'obéiſſance, ſi on avoit pû leur donner quelque ſecours: mais on ne pouvoit pas fournir à tout en même-tems; & il étoit de la bonne conduite de ſonger plutôt à l'Irlande, dont la conſervation paroiſſoit aſſurée, pour peu que les Irlandois fuſſent ſoutenus.

L'Irlande ſe maintient dans l'obéiſſance.

La corruption n'avoit fait que peu de progrès parmi ces peuples, la plupart Catholiques. Ils n'avoient pas voulu entendre parler du nouveau Roi, qu'ils traitoient publiquement d'uſurpateur; & ils déteſtoient tout ce que le Parlement venoit de faire pour lui. Outre leur inclination particuliere pour leur légitime Roi, le Comte de Tirconnel Vice-Roi d'Irlande, Catholique comme eux, les avoit maintenus dans l'obéiſſance. Il falloit donc aller à leur aide: & ce fut pour ce ſujet qu'on ſongea premierement

à leur envoyer des ſecours. Mais comme il n'y avoit pas à douter que toutes les forces de l'Angleterre ne paſſaſſent bien-tôt chez eux, il étoit néceſſaire que le ſecours qu'on leur deſtinoit fût prompt & puiſſant. Jacques trouva en France tout ce qu'il lui falloit à ce ſujet; & il ne pouvoit le trouver nulle autre part. Le Pape, épuiſé par tout ce qu'il avoit fourni d'argent à l'Empereur, pour ſoutenir la guerre contre les Turcs, gémiſſoit ſur le mauvais état où il voyoit les affaires d'Angleterre, & ne pouvoit rien au-delà. Il y avoit encore moins à attendre de l'Empereur, que toute la terre regardoit comme étant entré dans le complot du Prince d'Orange, & qui d'ailleurs avoit trop d'intérêt à le maintenir, pour ſonger à rétablir le Roi légitime. Non-ſeulement il avoit déja donné aux Princes Chrétiens le mauvais exemple de le reconnoître le premier pour Roi d'Angleterre, prétendant que le concours unanime des Anglois à l'élever ſur le Trône, lui donnoit un titre ſuffiſant pour s'y maintenir, mais encore il avoit fait avec les Hollandois un Traité de ligue offenſive & défenſive contre la France, dont Guillaume étoit l'inſtigateur. Par ce Traité, qui devint fameux dans la ſuite, ces deux Puiſſances s'obligeoient à faire la guerre au Roi de France, en

1689.

L'Empereur refuſe au Roi d'Angleterre de lui donner des ſecours.

Hiſt. des Princes d'Orange de la Maiſon de Naſſau.

y employant toutes leurs forces, ſans
1689. qu'il fût permis à l'une des deux de traiter ſéparément de la paix: & comme la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, ſuppoſé que Charles II. vînt à mourir ſans enfans, étoit le point que l'Empereur vouloit principalement s'aſſurer, & le grand intérêt auquel il n'avoit pas héſité de ſacrifier le Roi d'Angleterre, & la Religion Catholique, les Etats étoient convenus par un article ſéparé, qu'au cas que le Roi d'Eſpagne vînt à mourir ſans enfans, ils aſſiſteroient Leopold de toutes leurs forces, pour lui aider à ſe mettre en poſſeſſion de la Monarchie Eſpagnole. Il étoit ajoûté dans cet article, que la Couronne d'Angleterre ſeroit invitée à entrer dans cette alliance; ſur quoi Guillaume, que l'Empereur venoit de reconnoître en qualité de Roi de la Monarchie Britannique, n'héſita pas à prendre tous les engagemens qu'on lui propoſoit, puiſqu'outre la haine qu'il avoit contre la France, il ne pouvoit être aſſiſté de l'Empereur que par cette voye.

Il pouſſe la dureté de ce refus juſques à l'inſulte.

Les choſes étant ainſi diſpoſées; il n'y avoit pas apparence que Jacques pût retirer des ſecours de l'Empereur, il ne laiſſa pourtant pas de lui en demander. Leopold les lui refuſa, ſous prétexte de la guerre qu'il avoit à ſoutenir contre les

Hiſt. des Princes d'Orange de

Turcs ; & pouſſant enſuite la dureté juſqu'à l'inſulte, il lui fit dire, que ſi au lieu de déférer aux ſuggeſtions du Roi de France qui n'avoit jamais eu d'autre but que d'entretenir des diviſions éternelles entre lui & ſes peuples, afin de pouvoir inſulter plus facilement au reſte de l'Europe, il avoit déféré aux remontrances qui lui avoient été faites de ſa part par le Comte de Kaunitz, il auroit évité les malheurs dans leſquels il étoit tombé. 1689. *la Maiſon de Naſſau.*

Les ſecours que Jacques retira des autres Princes de l'Europe ſe réduiſirent à ſix mille piſtoles qu'il reçut du Grand Duc, & à trois mille dont le Duc de Parme ſon beau-pere lui fit préſent, foibles reſſources pour le tirer de l'état où il ſe trouvoit. Le Roi de France incomparablement plus puiſſant qu'eux, l'aſſiſta auſſi d'une maniere plus puiſſante, & quoique menacé lui-même par tout ce nombre d'ennemis qui ſe diſpoſoient à fondre ſur lui, il le mit en état de paſſer inceſſamment en Irlande. *Jacques reçoit quelques ſecours du Grand Duc & du Duc de Parme.*

Il avoit tenté auparavant de lui rendre la Couronne d'Eſpagne favorable, ou tout au moins d'empêcher qu'elle ne ſe liguât contre lui. Dès le mois de Septembre de l'année précédente, ſur les bruits qui couroient que le Comte de Caſtanaga Gouverneur des Païs-Bas, fa- *Le Roi de France ſe déclare ouvertement pour lui, & tâche de lui gagner le Roi d'Eſpagne.*

voriſoit le Prince d'Orange & les Hol-
1689. landois, il lui avoit fait dire, qu'il prendroit pour une déclaration de guerre les moindres ſecours qu'il leur donneroit. Il s'adreſſa enſuite au Roi d'Eſpagne, & traita directement avec lui, pour le faire conſentir à une ligue offenſive, qui auroit pour but le rétabliſſement du Roi d'Angleterre, ou tout au moins à une neutralité, ſuppoſé que la ſituation de ſes affaires ne lui permît pas de s'engager dans la guerre. Le Roi de France auroit ſouhaité de tout ſon cœur de ne pas rompre avec lui, & il y étoit porté par de très-fortes raiſons: il connoiſſoit auſſi bien que le Conſeil de Vienne, qu'il n'y avoit pas grande apparence que Charles eût jamais des enfans, il voyoit qu'en ce cas la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne regardoit le Dauphin, ou les Princes ſes fils; ainſi déterminé comme il étoit à ne pas abandonner des droits, qui en portant ſa Maiſon ſur le Trône d'Eſpagne, achevoient l'abaiſſement entier de la Maiſon d'Autriche, il auroit bien voulu éviter une guerre, qui ne pouvoit qu'augmenter les anciennes animoſités du Roi d'Eſpagne, & de ſes ſujets contre la France, & rendre par-là plus difficile l'établiſſement d'un Prince François ſur le Trône d'Eſpagne. De cette ſorte il ne ſouhaitoit rien tant que

Il ſouhaite de ne pas rompre avec ce Prince.

d'engager le Conſeil de Madrid à entrer dans une ligue, ou tout au moins à conſentir à une neutralité. Les propoſitions qu'il fit à ce ſujet parurent aſſez bien reçûes, tant que le ſuccès des entrepriſes du Prince d'Orange avoit pû être douteux; mais depuis les choſes commencerent à changer de face. Il ſe tint un grand Conſeil à Madrid, où la Reine n'oublia rien pour faire réſoudre la neutralité. Cette Princeſſe, qui n'étoit paſſé en Eſpagne qu'avec les répugnances dont nous avons parlé, avoit pris ſi fort ſur elle-même, qu'elle étoit venuë à bout, par ſes manieres engageantes, de ſe concilier parfaitement l'amour des peuples & la tendreſſe du Roi ſon époux. Elle inſiſta fortement ſur le danger qu'il y avoit de faire la guerre à la France, nonobſtant toutes les forces de la ligue, & plus fortement encore ſur la honte qui reviendroit à la Couronne, d'avoir appuyé les entrepriſes d'un uſurpateur au préjudice du Roi légitime. Les réflexions qu'elle fit à ce ſujet ébranlerent le Conſeil, & partagerent les voix pendant quelque tems; mais les intrigues de la Cour de Vienne, qui dominoit dans le Conſeil de Madrid autant & plus que dans les Dietes de l'Empire, prévalurent. Il fut réſolu de favoriſer le Prince d'Orange, & de s'en tenir au Traité

1689.

Il tâche de l'engager à ſe liguer avec la France.

Il déclare la guerre à l'Eſpagne.

d'Ausbourg, ſur quoi le Roi de France
1689. déclara la guerre à l'Eſpagne.

Le Roi d'Angleterre paſſe en Irlande & eſt reçû à Dublin avec de grands témoignages d'amour.

Cette déclaration ne vint pourtant qu'après que le Roi d'Angleterre fut parti pour l'Irlande. Le Roi lui avoit fait équiper une Flote de trente Vaiſſeaux commandée par le Comte de Gabaret; elle portoit huit mille hommes de débarquement, ce qui joint aux troupes que le Pays pouvoit fournir, ſuffiſoit pour la conſervation de ce Royaume. La Flotte alla mouiller à Cork, où le Roi fut reçû par le Comte de Tirconnel, qu'il fit Duc en récompenſe de ſa fidélité & de ſes ſervices. Ce brave Vice-Roi lui avoit ſoumis preſque tout ce qu'il y avoit de Rébelles dans l'Iſle, & à la reſerve de quelques Villes du côté du nord, tout le Royaume s'étoit maintenu dans l'obéiſſance. Le Roi alla de Kork à Dublin, & il y fut reçû avec toutes les marques poſſibles d'une affection véritable & ſincere. Il y paſſa les fêtes de Pâques, après quoi il gagna vers le nord, pour enlever aux Rébelles ce qui pouvoit leur reſter de Places, & achever de les ſoumettre. Ils ſe ſoumirent tous en effet, à la réſerve de la ſeule Ville de Londonderi, qui tint ferme dans la rebéllion. Le Roi l'envoya ſommer de ſe rendre; mais les habitans animés par un de leurs Miniſtres nommé Walker, qui s'étoit

s'étoit fait leur Gouverneur, étoient tellement réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité, qu'il fallut ſe déterminer à les aſſiéger dans les formes. 1689.

Le Roi de France lui envoye de nouveaux ſecours.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit le Prince d'Orange n'étoit pas oiſif à Londres, & ſe préparoit à faire paſſer des troupes en Irlande. Le Roi de ſon côté faiſoit des levées conſidérables, il ne manquoit pas d'hommes, mais il manquoit d'armes, & de tout l'attirail néceſſaire à mettre une armée ſur pied. Le Roi de France y pourvut en lui envoyant de nouveaux ſecours : le Marquis de Château-Renaud partit avec une nouvelle Flotte, qui outre trois mille hommes de débarquement, lui amena un grand convoi d'armes & de toutes ſortes de munitions.

Le Roi d'Angleterre leve le ſiége de Londonderi.

Cependant Londonderi étoit vivement preſſé, on y manquoit principalement de proviſions de bouche, & la famine y étoit ſi grande, qu'elle avoit emporté plus de ſix mille hommes en moins de cinq ſemaines. Dans l'extrémité où cette Ville étoit réduite, il n'y avoit qu'un prompt ſecours qui pût l'empêcher de ſe rendre ; ce ſecours, que le Prince d'Orange avoit fait partir des Ports d'Angleterre, étoit depuis pluſieurs jours à la vûe de la Place ; il conſiſtoit en plu-

1689. ſieurs Bâtimens chargés de vivres & de munitions, & n'étoit retardé que par la difficulté qu'il y avoit de rompre l'eſtacade qui fermoit l'entrée du Port : enfin elle fut briſée, & l'Eſcadre Angloiſe entra, ce qui réduiſit les aſſiégeans à abandonner leur entrepriſe.

Il marche à la rencontre de l'armée du Prince d'Orange.

Ils allerent joindre le Roi, qui ſe préparoit à recevoir l'armée que le Prince d'Orange envoyoit contre lui. Guillaume qui jugeoit ſa préſence néceſſaire à Londres, où il reſtoit encore bien des perſonnes qui ne lui étoient pas favorables, avoit mis ſon armée ſous les ordtes du Maréchal Schomberg. A ſon arrivée en Irlande, le Roi ſortit de Dublin, marcha à lui, & lui préſenta la bataille : mais, ſoit que Schomberg eut des ordres de ne rien hazarder, ſoit qu'il fût retenu par quelque autre raiſon, il la refuſa tellement, que quoique les deux armées fuſſent long-tems à portée l'une de l'autre, il n'y eut jamais moyen de le forcer à combattre. De cette ſorte, tout l'Eté ſe paſſa à ne rien faire de conſidérable. Cependant le Maréchal perdit autant & plus de monde par les maladies qui ſe mirent parmi ſes troupes, qu'il auroit fait s'il avoit perdu une bataille.

La Diette de Ratiſbonne dé-

Une partie des expéditions dont nous venons de parler avoit précédé les Dé-

clarations de guerre entre la France & l'Angleterre : mais l'Empereur & l'Empire n'avoient pas été ſi lents à s'expliquer. La Diette de Ratisbonne, auſſi ſoumiſe aux volontés de la Cour de Vienne, que ſi le Corps Germanique n'avoit pas dû être libre & indépendant, avoit publié dès le vingt-quatriéme de Janvier le réſultat de ſes délibérations, qui portoit que la Couronne de France s'étant ſaiſie, au préjudice des Traités, de pluſieurs places ſur leſquelles elle n'avoit aucun droit, ayant élevé pluſieurs citadelles & bâti des ponts ſur le Rhin, s'étant emparée de divers pays, & ayant fait dans les villes qu'elle avoit ainſi occupées, des changemens injuſtes, tant en ce qui regardoit le ſpirituel que le temporel ; que depuis & au préjudice de la tréve, ayant enlevé Philisbourg à l'Empereur, envahi les pays, les villes & les fortereſſes de pluſieurs Electorats, ayant de plus voulu forcer l'Empereur à reconnoître le Cardinal de Furſtemberg pour Electeur de Cologne, & ayant rempli de troupes les terres de cet Electorat, la Diette, après avoir remercié l'Empereur des ſoins qu'il prenoit pour arrêter tant de calamités, & ſur les aſſurances qu'il donnoit d'aſſiſter l'Empire, au moins d'une armée de trente mille hommes, dans la guerre qu'on alloit

1689. clare le Roi de France ennemi de l'Empire.

1689. commencer contre la France, trouvoit bon que cette Couronne fût déclarée ennemie de l'Empire; que la guerre qu'on alloit lui faire fût regardée comme une guerre d'Etat; & qu'on la publiât comme telle, ſans qu'il fût permis à aucun des membres du Corps Germanique d'entretenir aucun commerce avec la France, à l'égard de laquelle la neutralité ne ſeroit pas même permiſe: enfin elle ordonnoit que l'Empereur ſeroit ſupplié de conclure au plutôt la paix avec le Turc, afin que conjointement avec les autres Princes de l'Empire, il pût employer ſes forces contre cette Couronne.

Injuſtice de cette déclaration.

Il eſt évident que la Diette, par cette longue énumération des griefs dont elle ſe plaignoit, ne cherchoit qu'à faire ſa cour à l'Empereur, & à faire illuſion aux peuples. Elle n'ignoroit pas que les premiers ſujets de plainte qu'elle formoit avoient été ou réparés ou aſſoupis par la Tréve; & que de prendre les armes pour en demander la réparation, avant que le terme de vingt ans fût expiré, c'étoit ſe rendre elle-même infractaire des Traités: & quant aux autres expéditions qui venoient d'être faites dans le Palatinat, elle ſçavoit que le Roi de France ne pouvoit en aucune ſorte être regardé comme l'agreſſeur, puiſqu'il étoit no-

toire qu'il n'avoit fait paſſer ſes troupes dans les terres de l'Empire, que pour prévenir l'invaſion dont ſes Etats étoient menacés par le Traité d'Ausbourg : mais ce qui parut de plus étrange dans ce réſultat, ce fut que l'Empire en corps, par une Délibération avouée de tous ſes membres, ſuppliât l'Empereur de faire la paix avec le Turc, pour ſe mettre en état de faire plus vivement la guerre au premier Prince de la Chrétienté. Le Prince Herman de Bade, Commiſſaire de l'Empereur à la Diette, ſentit ſi vivement ce qu'il y avoit de monſtrueux dans cette Délibération, qu'en l'acceptant au nom de ſon Maître, il voulut qu'on tâchât au moins de la colorer, & qu'on y ajoutât, qu'étant notoire que la Couronne de France avoit fomenté la rébellion de Hongrie, qu'elle avoit excité le Turc contre l'Empire, & qu'elle offroit à la Porte Ottomane une Ligue offenſive, avec aſſurance de ne faire de paix que conjointement avec elle, de quoi on ne pouvoit pas douter, depuis les avis certains que l'Empereur en avoit reçus, on devoit tenir cette Couronne comme ennemie commune, non-ſeulement de l'Empire, mais encore de toute la Chrétienté, de même que le Turc, ainſi qu'on l'avoit pratiqué en pareil cas contre la France, 1689.

1689. par la concluſion de l'Aſſemblée générale tenue à Spire en mil cinq cens quarante-quatre.

Juſtification du Roi de France contre les imputations de la Diette.

Ce n'eſt pas à moi à juſtifier ici François I; car c'eſt de lui dont il étoit queſtion dans cette Aſſemblée. L'Hiſtoire de ſon Regne le juſtifie pleinement ſur ce ſujet; & perſonne n'ignore que lorſqu'il rechercha l'alliance de Soliman II contre l'Empereur Charles V, il ne le fit que parce qu'il y étoit forcé, & dans la vûe unique d'arrêter le cours des uſurpations de cet Empereur. Tout le monde ſçait encore qu'il avoit offert de renoncer à cette alliance, & même de tourner ſes armes contre l'ennemi commun du nom Chrétien, pourvû que l'Empereur voulût de lui-même donner des bornes à ſon ambition. Quant au Roi Louis XIV, contre lequel la Diette affecta de faire de pareils reproches, pour peu qu'on veuille rappeller ce qui a été dit ci-devant, on verra que ce Prince, qui avoit levé le blocus de Luxembourg aux premieres nouvelles de la rupture entre les deux Empires, & cela uniquement afin que les forces de la Maiſon d'Autriche ne fûſſent pas diviſées, & puſſent agir plus efficacement contre les infidéles, ne pouvoit, ſans calomnie, être accuſé d'avoir une Ligue offenſive avec les Turcs. Il eſt vrai que pendant le

cours de la guerre que nous allons écrire, la France, qui tiroit avantage de la diverſion de Hongrie, donna en divers tems quelques ſecours à Tekeli Chef des mécontens, & lui en avoit peut-être déja donné, lorſque la Diette prit les Délibérations dont nous parlons : mais il y avoit une grande différence entre avoir une Ligue offenſive avec la Porte Ottomane, & donner des ſecours à Tekeli, qui, outre ſes anciens griefs, dans leſquels il étoit peut-être fondé, avoit droit de ſe plaindre de la violence que l'Empereur venoit de faire aux Etats de Hongrie, en les forçant de rendre leur Couronne héréditaire dans la Maiſon d'Autriche. 1689.

La Déclaration de guerre que le Prince d'Orange publia quelque tems après contre la France, parloit à peu près comme le réſultat de la Diette Impériale. Guillaume avoit trop d'obligation à l'Empereur, pour ne ſe conformer pas à ſes idées ; il traitoit le Roi de France d'infractaire des Traités, & d'ennemi commun de la Chrétienté. Il avançoit enſuite divers griefs, dont les principaux étoient que depuis pluſieurs années il n'avoit rien oublié pour renverſer le Gouvernement d'Angleterre, & qu'il venoit tout récemment d'envoyer des troupes en Irlande pour s'emparer de. Le Prince d'Orange déclare la guerre au Roi de France.

1689. cette Iſle. On trouva que ce dernier trait avoit quelque choſe de riſible, & qu'il ſuffiſoit pour deshonorer le Manifeſte, & celui qui le publioit.

Le Roi de France déclare la guerre à ce Prince & aux Anglois qui favoriſoient ſon uſurpation.

La Déclaration par laquelle le Roi répondoit à celle-ci étoit plus digne de lui. Ce Prince diſoit qu'il auroit déclaré la guerre à l'uſurpateur d'Angleterre dès que ſon projet eût éclaté, s'il n'avoit appréhendé de confondre avec ſes adhérans les fidéles Sujets de Sa Majeſté Britannique; mais qu'ayant été informé que le Prince d'Orange lui avoit déclaré la guerre, il avoit ordonné à tous ſes Sujets de courir ſus aux Anglois & aux Ecoſſois, qui le favoriſoient dans l'uſurpation qu'il venoit de faire des Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe.

Etat des forces de l'Empereur.

L'Empereur, enſuite des délibérations de la Diette de Ratisbonne, ſe préparoit à de grands efforts. Le Prince Louis de Bade devoit continuer la guerre contre la Porte, tandis que le reſte des troupes Allemandes agiroit contre la France. L'Electeur de Brandebourg marcha du côté de Cleves avec vingt mille hommes: l'Electeur de Baviere s'avança vers le haut Rhin; & le Duc de Lorraine, avec un corps conſidérable, ſe rendit aux environs de Coblents. Ce dernier n'avoit ceſſé, depuis le Traité d'Ausbourg, de ſolliciter l'Empereur de

de rompre avec la France, lui repréſentant ſans ceſſe que tout ce qu'il pourroit conquérir dans des pays déſerts, comme la Hongrie, ne valoit pas, à beaucoup près, ce qu'on lui avoit enlevé en Allemagne. En parlant ainſi, il conſultoit bien moins les intérêts de l'Empire, que les ſiens propres, la guerre qu'il faiſoit ſur le Danube ne pouvant que lui acquérir de la gloire, au lieu que celle qu'il avoit envie de faire ſur le Rhin, outre la gloire, pouvoit lui faire recouvrer ſes Etats. 1689.

Ces trois corps de troupes de l'Empereur & de l'Empire, faiſoient au-delà de cent mille hommes. Le Roi de France ne crut pas avoir beſoin de leur oppoſer de ſi grandes forces : outre que le Rhin, ſur les bords duquel il avoit élevé tant de places fortes, défendoit l'entrée de l'Alſace, il avoit fait faire le dégât dans les campagnes, où l'on n'avoit abſolument rien laiſſé de tout ce qui pouvoit ſervir à la ſubſiſtance des hommes & des chevaux : & comme il auroit fallu trop de monde pour garder toutes les places dont les François s'étoient emparés la campagne précédente, on avoit abandonné le deſſein d'en faire une barriere à la France ; & on avoit pris le parti de brûler celles qui lui étoient le moins utiles. De cette ſorte, Worms,

Incendie du Palatinat.

1689. Spire, Frankadal, Oppenhein, & pluſieurs autres avoient été réduites en cendres, après toutefois en avoir fait ſortir les habitans, auſquels on avoit permis d'emporter tout ce qu'ils avoient de plus précieux, leur donnant pour ce ſujet vingt-quatre heures de tems : ſi bien que tout ce vaſte pays n'étoit plus qu'une ſolitude affreuſe : exécution terrible, de laquelle Louvois avoit été l'inſtigateur, & qui paroiſſoit cruelle, en ne regardant que le ſeul fait ; mais que les loix de la guerre autoriſent, lorſqu'un Prince attaqué n'a pas d'autre moyen pour ſe défendre.

Les Suiſſes perſiſtent dans la neutralité.

Toutes ces précautions faiſoient que le Roi n'avoit pas beaucoup à craindre de ce côté : cependant peu s'en fallut que les Alliés ne trouvaſſent chez les Suiſſes un paſſage pour entrer en France. Louvois qui auroit voulu rendre la guerre éternelle pour ſe rendre néceſſaire, car ſa faveur baiſſoit depuis quelque tems, avoit commencé à les inquiéter ; il les avoit même déja tellement indiſpoſés, en manquant à toutes les capitulations, que peu s'en fallut qu'ils ne ſe déclaraſſent contre la France. Les Cantons Proteſtans étoient encore plus irrités que les autres. Ces mécontentemens n'eurent pourtant aucune ſuite fâcheuſe ; & le corps entier de la Nation,

reconnoiſſant qu'il n'avoit rien de mieux à faire que d'éloigner la guerre de ſon pays, en ſe tenant dans ſon ancienne neutralité, tous les Cantons réunis prirent ce dernier parti, & s'engagerent à ne favoriſer ni les Impériaux ni les François. De cette ſorte, le Roi n'ayant beſoin que de peu de troupes ſur le Rhin, jetta ſes principales forces en Flandre, où le Maréchal d'Humieres commandoit une armée de quatre-vingt mille hommes, ſans parler d'un camp-volant de quinze mille hommes ſur la Moſelle, commandé par le Marquis de Bouflers, & d'un autre corps que M. de Catinat commandoit aux environs de Luxembourg. 1689.

Les Impériaux ne doutant pas que les grandes forces qu'ils avoient ſur le Rhin, ne leur donnaſſent bien-tôt moyen de pénétrer en Alſace, avoient d'abord eu la penſée de faire le ſiége de Strasbourg. Mais outre que l'entrepriſe parut enſuite trop hazardeuſe, l'Empereur ſe vit forcé à porter ſes armes ailleurs. Les François, maîtres de Mayence depuis la campagne précédente, s'étoient emparés de Bonn pendant l'Hyver. Les deux Electeurs de Cologne & de Mayence demandoient à corps & à cri qu'on fît le ſiége de ces deux places, dont les garniſons déſoloient tout le pays. Or comme l'Empereur ſouhaitoit de faire élire

Les Alliés ſe préparent à faire le ſiége de Mayence & de Bonn.

1689. Roi des Romains l'Archiduc Joſeph ſon fils aîné, qu'il venoit de faire couronner Roi de Bohême, & qu'il avoit beſoin des ſuffrages de ces Electeurs, il ne voulut pas leur donner du mécontentement; ainſi il fut réſolu de faire tout-à-la-fois le ſiége de ces deux villes.

Le Duc de Lorraine ſe rend maître de Mayence.

Le Duc de Lorraine ſe chargea de celui de Mayence. La place étoit mal fortifiée : ce n'eſt pas que le Marquis d'Uxelles, qui y commandoit, n'eût travaillé avec ſoin à la mettre en état de défenſe; mais quelque diligence dont il eût uſé, il n'étoit pas poſſible qu'elle ne manquât en plus d'un endroit : d'ailleurs, il ne falloit pas attendre qu'elle fût ſecourue, le Roi n'ayant pour toutes troupes en Allemagne qu'une armée de vingt-deux mille hommes, commandée par le Maréchal de Duras, & un autre corps de dix à douze mille hommes aux environs de Landau, commandé par le Comte de Choiſeul. Ces dernieres troupes ſe joignirent peu après au Maréchal; mais nonobſtant leur jonction, l'armée étoit encore trop foible pour entreprendre de faire lever le ſiége : ainſi le Gouverneur de Mayence ne pouvoit gueres compter que ſur ſon habileté & ſur la valeur de ſa garniſon, forte de ſept à huit mille hommes. Avec ces ſeules reſſources, il fit une ſi vigoureuſe

défenſe, qu'il réduiſit plus d'une fois les Aſſiégeans à douter s'ils viendroient à bout de leur entrepriſe. Cette réſiſtance, qui mettoit le Duc de Lorraine au déſeſpoir, lui avoit déja coûté plus de dix mille hommes, lorſque le Marquis d'Uxelles demanda tout d'un coup à capituler. Il n'avoit plus ni poudre ni mouſquets, la plupart ne pouvant plus tirer parce qu'ils avoient trop ſervi. Comme on n'avoit pas cru qu'il pût ſe défendre pendant ſept ſemaines comme il fit, on ne lui avoit donné des munitions qu'à proportion du tems qu'on comptoit qu'il réſiſteroit. Le Duc de Lorraine fut ſi agréablement ſurpris de ſe voir maître de la ville, qu'il laiſſa au Gouverneur à régler la capitulation comme il voudroit. 1689.

L'Electeur de Brandebourg, avant que d'attaquer Bonn, avoit commencé par la priſe de Keiſervert, dont la perte fut réparée en faveur de la France par la priſe de Kocheim, place ſituée ſur la Moſelle, & défendue par ſeize cens Allemands. Le Marquis de Bouflers l'attaqua & l'emporta d'aſſaut; treize cens hommes de la garniſon furent paſſés au fil de l'épée, & le reſte fut fait priſonnier.

Immédiatement après la priſe de Keiſervert, & dans le tems que le Duc de L'Electeur de Brande-

Lorraine commencoit le ſiége de Mayen-
1689. ce, l'Electeur de Brandebourg, dont
bourg l'armée étoit compoſée de vingt-cinq mil-
affiége le Brandebourgeois, des troupes de Mun-
Bonn & le ſter, & de quelques Régimens Hollan-
prend. dois, étoit allé bloquer Bonn. Cette pla-
ce, défendue par le Marquis d'Asfeld & par une garniſon de neuf mille hommes d'élite, étoit encore plus mal fortifiée que Mayence. L'Electeur, en formant ſon blocus, commença par s'emparer du fort de Beuil vis-à-vis de Bonn, le Rhin entre deux; & de-là, avant que de commencer le ſiége, foudroya ſi vivement la place à coups de canon, & y fit jetter une ſi grande quantité de bombes, qu'il la réduiſit pendant près de deux mois qu'il continua, à n'avoir pas une ſeule maiſon entiere, tellement que la garniſon ne ſçavoit plus où ſe mettre à couvert. Cependant il étoit ſi peu avancé au bout de ce tems, qu'il fallut que le Duc de Lorraine, après la priſe de Mayence, lui envoyât tout ce qu'il avoit de troupes, avec leſquelles il commença le ſiége dans toutes les formes. Ce renfort, & l'ouverture de la tranchée, ne firent pas perdre courage aux Aſſiégés, qui continuerent à ſe défendre pendant vingt-ſept jours; encore les Alliés ne réduiſirent-ils la place, que parce que le Gouverneur fut dangereuſement bleſſé

dans un assaut ; ce qui n'empêcha pas qu'il n'obtînt une capitulation fort honorable. 1689.

Le Maréchal d'Humieres reçoit un échec à Walcourt.

Ce fut à la prise de ces deux Places que se réduisirent les grands succès dont la Ligue s'étoit flatée sur les bords du Rhin. Ceux qu'elle eut en Flandre furent encore d'une moindre conséquence, puisque sans l'échec que le Maréchal d'Humieres reçut à Walcourt, elle n'y auroit pas remporté le moindre avantage. Waldek Général de l'armée des Confédérés, composée des troupes Hollandoises & Espagnoles, de celles des Cercles de Souabe, de Franconie, de quelques autres Etats de l'Empire, & de six-mille Anglois, auxquels le Prince d'Orange avoit fait passer la mer, ce qui faisoit en tout plus de soixante mille hommes, se tenoit dans son camp sans oser rien entreprendre. Le Maréchal d'Humieres, dont l'armée étoit supérieure en nombre, vouloit le forcer à combattre ; il avoit poussé en quelques occasions quelques détachemens Hollandois avec assez d'avantage ; mais comme ces petits combats n'avoient pas pû engager une action générale, il résolut de marcher à l'ennemi, & de l'attaquer dans son camp. Le projet étoit hardi. Il falloit avant que de pouvoir en venir aux mains avec le gros de l'armée, se ren-

1689. dre maître de la petite Ville de Walcourt, en-delà de laquelle les troupes étoient campées. Walcourt avoit ſes dehors en aſſez bon état; & comme il importoit extrêmement aux Alliés de s'y maintenir, Waldeck y avoit jetté un gros corps d'Infanterie, qu'il pouvoit dans un moment faire ſoutenir par toute ſon armée. Malgré ces difficultés le Maréchal s'obſtina à vouloir aller à lui; il détacha une partie de ſes troupes pour l'attaque de Walcourt, mais il eut beau faire des efforts, il y échoüa, & fut obligé de ſe retirer, après avoir perdu mille à douze cens hommes. Cette perte fut réparée du côté des Pyrenées par la priſe de Campredon, qui fut emporté par le Maréchal de Noailles, ce qui ſoumit à l'obéiſſance du Roi toute la Vallée de Ribes: c'eſt-à-dire, que non-ſeulement les Confédérés ne remporterent aucun avantage conſidérable, mais qu'au lieu de pénétrer en France, comme ils ſe l'étoient propoſé, ils ne purent pas même forcer les François à repaſſer le Rhin, en ſorte que ces derniers continuerent à prendre leurs quartiers d'hiver ſur les terres de l'Empire.

1690. Des commencemens ſi malheureux engagerent l'Empereur à ſolliciter le Duc de Savoye encore plus fortement qu'il n'avoit fait par le paſſé. Son adhéſion à

L'Empereur & le Roi de France a-

la Ligue ouvroit l'entrée de la France par la Breſſe, par le Dauphiné, par la Provence, & donnoit moyen aux Confédérés de porter des troupes juſques dans le cœur du Royaume, ſans trouver aucune place qui fût en état de leur réſiſter. Ils trouvoient encore que ce Prince en ſe déclarant, pouvoit leur procurer un autre avantage, qu'ils regardoient comme d'une très-grande conſéquence. Ils avoient toujours compté qu'il ne leur ſeroit pas difficile de faire révolter les Religionnaires de France, fâchés de la révocation de l'Edit de Nantes, & d'exciter par ce moyen une guerre civile dans le Royaume. Or le Duc de Savoye en entrant en France, pouvoit faire ſoulever tout ce qu'il y avoit de Calviniſtes en Dauphiné, & pouſſant juſques ſur le bord du Rhône, venir donner la main aux Religionnaires du Vivarez; ainſi l'Empereur qui avoit conçû de très-grandes eſpérances de ce côté, ne ceſſoit de faire ſolliciter Victor. Le Roi de France de ſon côté tâchoit de le maintenir dans la neutralité; Mr. de Catinat qu'on avoit fait paſſer de Flandre en Piémont, étoit chargé de cette négociation. Il s'y attacha, mais il reconnut bientôt qu'elle n'auroit pas un ſuccès favorable. Il voulut d'abord engager le Duc à attaquer, de concert avec la France, les Religionnai-

1690. giſſent auprès du Duc de Savoye.

res des Vallées, & à les en chaſſer, con-
1690. formément aux Ordonnances qu'il avoit publiées peu après la révocation de l'Edit de Nantes; mais comme ce Prince n'étoit pas encore déterminé ſur le parti qu'il avoit à prendre, entre la France & la Maiſon d'Autriche, & qu'au cas qu'il ſe déclarât en faveur de cette derniere Puiſſance, ces peuples qu'on appelloit *Barbets*, pouvoient lui rendre des ſervices conſidérables, il ne les attaqua que foiblement. Selon ce qui avoit été arrêté entre lui & Mr. de Catinat, les François ſe mirent en campagne, & allerent chercher une partie d'entr'eux dans le poſte le plus inacceſſible des Montagnes, appellé les Quatre-dents. On étoit convenu que tandis qu'ils attaqueroient par le bas de la Montagne, les troupes Piémontoiſes donneroient par le haut. Les François firent leur attaque; mais les Savoyards n'ayant pas donné, ou ayant donné trop tard, il fallut ſe retirer avec perte de deux cens hommes, & abandonner cette entrepriſe, dont la continuation devint bientôt impoſſible par la quantité de neige qui tomboit; car la ſaiſon commençoit à être avancée.

Mr. de Catinat continue à négocier auprès de ce

Quoique la maniere dont les Savoyards venoient de manœuvrer, dût rendre ſuſpectes les intentions de leur Prince, Mr. de Catinat ne laiſſa pas de continuer ſes

négociations. Le Duc agiſſant ſelon ce caractere de duplicité qui lui étoit propre, traitoit avec lui de telle ſorte, qu'on eût dit qu'il n'étoit pas éloigné de prendre des engagemens avec la France; mais tandis qu'il lui en donnoit des eſpérances aſſez poſitives, il traitoit ſecrettement à Vienne avec l'Empereur, & à Londres avec le Prince d'Orange, & la négociation étoit ſur un tout autre pied. Le Roi n'ignora pas long-tems ce manége, il en reçut des avis de différens endroits; d'ailleurs quelques démarches particulieres du Duc de Savoye & de l'Empereur, donnerent lieu à de grands ſoupçons. L'Empereur vendit à ce Prince divers Fiefs enclavés dans les Etats de Savoye, & en reçut ſix mille piſtoles. La France crut avoir des raiſons pour regarder ce Traité moins comme une vente, que comme un moyen pallié de donner des ſecours à l'Empereur, ſans qu'on eût ſujet de le trouver mauvais. Le Roi fut confirmé dans ce jugement par les diſtinctions extraordinaires que l'Empereur accorda en ce même tems aux Ambaſſadeurs de Savoye, qui commencerent dès-lors à recevoir à Vienne les mêmes honneurs qu'on rendoit aux Ambaſſadeurs des Têtes couronnées. D'un autre côté le Duc rappella les Barbets, & leur permit de ſe rétablir dans les Vallées; enfin

1690. Prince, qui commence à être ſuſpect à la France.

il donna un corps de trois mille hommes
1690. de ſes troupes à l'Empereur, ce qui étoit entierement contraire à la neutralité, qu'il proteſtoit vouloir garder exactement.

Il preſſe cette négociation.

Toutes ces démarches en diſoient aſſez pour que le Roi ſouhaitât de pénétrer le fonds d'une conduite ſi ſuſpecte. Il y avoit déja quelque tems qu'il avoit commencé à faire avancer des troupes du côté de Pignerol. Quand elles furent arrivées en aſſez grand nombre pour pouvoir tenir la Campagne, Mr. de Catinat eut ordre de ménager un peu moins la négociation, & de preſſer le Duc de ſe déclarer. Il alla pour ce ſujet ſe camper avec ſon armée aux environs de Turin, & déclara ouvertement à ce Prince les intentions du Roi de France. Le Duc qui prévoyoit l'orage, & qui n'étoit pas encore en état de s'y oppoſer, tâcha de tirer la négociation en longueur. Il gagna en effet un tems aſſez conſidérable pendant lequel il n'y eut ſorte de proteſtation qu'il ne fît au Roi d'une fidélité, & d'un attachement inviolable, déclarant qu'il n'avoit d'autre vûe que d'obſerver la même neutralité qu'il avoit gardée pendant les guerres précédentes, & de maintenir ſes peuples en paix. Mais comme on ſçavoit d'une maniere poſitive ce qui ſe paſſoit à Vienne & à Londres, & les mouvemens qu'il ſe donnoit pour en

obtenir les ſecours dont il avoit beſoin, on n'ajoûtoit aucune foi à ſes diſcours, & l'on exigea de lui des gages moins équivoques de ſa fidélité. Le Roi prétendit d'abord qu'il lui donnât un corps de troupes ſemblable à celui qu'il avoit donné à l'Empereur; & comme ce gage ne paroiſſoit pas être encore un garant aſſez ſûr, il exigea de ce Prince qu'il lui remît la Ville de Verruë, & la Citadelle de Turin, lui offrant en ce cas ſa protection contre tout ce que l'Empereur pourroit entreprendre. Le Marquis de Louvois qui regardoit la rupture avec la Savoye, comme un moyen de perpétuer la guerre, & par conſéquent de ſe rendre toujours plus néceſſaire, travailloit ſous main tant qu'il pouvoit pour faire en ſorte qu'elle eût lieu. Il exaggéroit éternellement les mauvaiſes diſpoſitions du Duc, & repréſentoit au Roi combien il lui importoit de ne ſe relâcher pas ſur ſes démandes, rediſant à tout moment ou qu'il falloit s'aſſurer du Duc par tous les moyens poſſibles, ou l'écraſer pour l'empêcher de nuire; paroles dures qui furent rapportées au Duc de Savoye, & qu'il n'oublia jamais.

1690.

Le Roi exige du Duc de Savoye qu'il lui remette des Places en garantie de ſes engagemens.

Ces propoſitions qui le réduiſoient ou à accorder tout ce qu'on lui demandoit, ou à ſe déclarer avant que d'avoir reçû les ſecours qu'on devoit lui envoyer,

Le Duc de Savoye continue à uſer de diſſimulation.

1690. *Mem. D. M. D. L. F.*

l'inquiétoient extrêmement ; cependant comme on ne lui donnoit qu'un terme fort court, & qu'il falloit qu'il s'expliquât d'une maniere ou d'autre, il eut encore recours à la diſſimulation, & feignant de conſentir, à peu de choſe près, aux propoſitions qu'on lui faiſoit, il ſe rabattit à ne demander que quelque adouciſſement. Il écrivit pour ce ſujet au Roi une Lettre fort ſoumiſe, par laquelle il conſentoit à donner les trois mille hommes, à livrer Verruë, & telle autre de ſes Places qu'on voudroit, excepté la Citadelle de Turin, eſpérant, diſoit-il, de la bonté du Roi, à qui il avoit l'honneur d'appartenir de ſi près, qu'il le laiſſeroit libre dans ſa Capitale, & qu'il n'exigeroit d'autres gages de ſa fidélité & de ſa ſoumiſſion que ceux qu'un Souverain peut donner avec quelque ſorte de dignité.

Il ſe déclare contre la France. *Ibid.*

Il y auroit eu de la dureté à ne lui accorder pas ce qu'il demandoit, ſi l'on n'avoit été bien aſſuré, que dans le tems même qu'il écrivoit en France d'une maniere ſi ſoumiſe, il ſollicitoit plus fortement que jamais les Cours de Vienne & d'Angleterre ; mais comme on n'ignoroit aucune de ſes démarches, Mr. de Catinat eut ordre de le preſſer de ſe déclarer, & de ne lui laiſſer que deux fois vingt-quatre heures de tems pour donner une derniere réponſe. La brieveté

de ce terme le força enfin à prendre le parti de la ſoumiſſion ; & ſoit qu'il le fît de bonne foi, à quoi il n'y avoit guéres d'apparence, ſoit qu'il agît ſeulement dans la vûe de gagner encore du tems, comme il avoit fait juſques alors, ce qui eſt beaucoup plus vraiſemblable, il dépêcha au Roi un Seigneur Piémontois qui lui apportoit la carte blanche. De cette ſorte il y avoit lieu de croire qu'il n'y auroit pas de guerre en Italie, mais Louvois qui la vouloit, empêcha que cet Envoyé, qui étoit déja à Orleans, n'arrivât à la Cour, & lui envoya ordre de retourner ſur ſes pas. Le Duc le voyant revenir ſans réponſe, comprit qu'il n'étoit plus queſtion de remiſe, & qu'il falloit ou ſe ſoumettre, ou ſe déclarer ouvertement pour les Alliés. Il n'héſita plus à prendre ce dernier parti : il avoit déja ſigné ſon Traité avec les Miniſtres du Roi d'Eſpagne, & avec ceux de l'Empereur. Ces deux Puiſſances s'engageoient à faire paſſer des troupes en Piémont, & à le mettre en poſſeſſion de Cazal, de Pignerol, & de quelques autres Places ſur les frontieres du Dauphiné & de la Provence. Ainſi il aſſembla ſon Conſeil, lui expoſa les raiſons qui l'obligeoient à entrer dans la Ligue, & le deſſein où il étoit de ſe déclarer. Tous applaudi- 1690.

1690. rent à cette réſolution, & il fut arrêté que ſans uſer de ménagement, on enverroit ordre à M. de Catinat de ſortir inceſſamment des Terres de ſon Alteſſe, & de payer les dommages que les troupes de France y avoient cauſés.

Les Barbets attaquent les troupes de France dans la vallée de Luzerne. *Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.*

Il étoit plus aiſé de donner cet ordre que de le faire exécuter. M. de Catinat ne fut pas plûtôt informé de la réſolution du Prince; qu'il ſe diſpoſa à commencer la guerre, quoiqu'avec peu de troupes, car ſon armée n'alloit pas au-délà de douze mille hommes. Il fut prévenu par les Barbets, qui attaquerent dans les Vallées de Luzerne quelques troupes de France. Elles ne ſe tenoient pas aſſez ſur leurs gardes, quoiqu'elles euſſent été averties. Les ſieurs de Clerembaud & de la Boiſſiere, qui les commandoient, l'un en qualité de Brigadier d'Infanterie, & l'autre en qualité de Colonel de milice, furent pris avec une bonne partie de leur monde; mais ce foible avantage ne rendit pas meilleures les affaires du Duc de Savoye. M. de Catinat fit attaquer Rivalte qui fut emporté d'aſſaut, après quoi il attaqua la Ville & le Château de Cahours, qu'il emporta auſſi d'aſſaut, & douze cens hommes y furent paſſés au fil de l'épée.

Mr. de Catinat emporte d'aſſaut Rivalte & le Château de de Cahours. *Ibid.*

Après la priſe de cette Place, il fallut ſonger à changer de poſte. L'armée

de

de France commençoit à ſouffrir au pied des montagnes ; les fourages n'y étoient pas abondans, & elle ne recevoit qu'avec peine les convois qui lui venoient de Pignerol : par-deſſus tout cela elle avoit les Barbets & les payſans à dos, qui raſſemblés au nombre de plus de quinze mille la harceloient continuellement. Pour ſe tirer d'embarras, il fut réſolu de gagner le Marquiſat de Saluces, quoiqu'on ne pût y parvenir qu'en paſſant ſur le ventre à l'armée du Duc de Savoye, forte de ſeize mille hommes, campée au-delà du Pô, aux environs de l'Abbaye de Stafarde. Le Duc étoit lui-même à la tête de ſes troupes, & les commandoit en perſonne. Il occupoit un poſte auſſi avantageux qu'il auroit pû le ſouhaiter. On ne pouvoit aller à lui que par des défilés ; pluſieurs maiſons de campagne ou Caſſines comme on les appelle dans le Pays, couvroient ſa droite en partie ; ſa gauche étoit défendue par un marais, & par des hayes qui formoient tout autant de retranchemens, & il avoit derriere, un bois & deux vallons, qui en cas de malheur pouvoient aſſurer ſa retraite.

1690. Bataille de Stafarde. *Relation de la bataille de Stafarde.*

Le Général François força toutes ces difficultés ; il attaqua d'abord les caſſines qui couvroient l'aîle droite, & en chaſſa les troupes qu'on y avoit miſes.

La victoire demeure aux François. *Ibid.*

1690. Comme il fallut du tems pour les déloger, l'aîle qui étoit en-delà ne fut pas extrêmement maltraitée, mais il n'en fut pas de même de la gauche. Le Duc de Savoye y avoit mis ce qu'il y avoit de meilleur dans ſon Infanterie. Les François après avoir traverſé le marais qui étoit guéable, tomberent ſur les troupes, qui retranchées derriere les hayes, d'où elles combattoient avec avantage, & d'où il ne fut pas aiſé de les chaſſer, ſoutinrent vaillamment le choc, mais dans la ſuite après un combat fort opiniâtre, elles furent renverſées, & dès-lors tout le reſte de l'armée ne ſongea plus qu'à fuir. Le Duc de Savoye s'expoſa beaucoup pendant l'action, qui dura plus de quatre heures; il parut toujours dans les endroits les plus périlleux, mais toute cette valeur n'empêcha pas qu'il ne fût battu. Il laiſſa quatre mille morts ſur le champ de bataille, dix piéces de canon, preſque tous ſes bagages; il perdit un grand nombre d'Etendarts & de Drapeaux, & on lui fit outre cela douze cens priſonniers.

Ils s'emparent de la Ville de Saluces. *Ibid.*

Cette victoire, qui ne coûta pas aux François au-delà de trois cens hommes, & environ ſix à ſept cens bleſſés, les mit au large, & leur ouvrit la voye à de nouvelles conquêtes. Dès la nuit même, la ville de Saluces ouvrit ſes por-

tes au Vainqueur, qui étendit ſes troupes entre Raconis & Savaillan, où elles mangerent le pays pendant plus d'un mois & demi, tandis que d'un autre côté le Sieur de Saint-Ruth ſe rendoit maître de la Savoye. Il n'en coûta, pour ſoumettre cette province, qu'un ſeul combat, dans lequel douze cens Savoyards, commandés par le Marquis de Sales, furent défaits, & le Commandant pris, après quoi il n'y eut plus aucune place qui fût en état de réſiſter. Moutier, Saint-Jean de Morienne envoyerent leurs clefs, tout le reſte du pays ſe ſoumit, & il ne reſta au Duc de Savoye, en-deçà des Monts, que la ſeule place de Montmeillan, qu'on n'avoit pas compté d'enlever auſſi facilement que les autres, & qu'on ſe contenta de bloquer. Enfin, pour achever une ſi belle campagne, M. de Catinat, après s'être emparé de Sommerive, qu'il força l'épée à la main, & de quelques autres poſtes conſidérables, traverſa le Piémont, & alla faire le ſiége de Suze, dont il ſe rendit maître après deux jours de tranchée ouverte, ſans que le Duc de Savoye, qui n'étoit qu'à trois lieues delà, entreprît la moindre choſe pour la défenſe d'un poſte ſi important.

1690.

Le Sr. de St. Ruth s'empare de la Savoye.

Mr. de Catinat fait le ſiége de Suze, & ſe rend maître de cette Place. *Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.*

Les armes de France n'agiſſoient pas avec moins de gloire en Flandre & en

Etat des armées du Roi ſur les

1690. Allemagne. Le Dauphin, ayant ſous lui le Maréchal de Lorge qui avoit paſſé l'Hyver à Huningue, commandoit ſur le Rhin une armée de cinquante mille hommes, & le Marquis de Bouflers un corps de vingt mille hommes ſur la Moſelle, en état de donner la main à l'armée en cas de beſoin. D'un autre côté, le Marêchal de Luxembourg étoit en Flandre, à la tête de quarante mille hommes qu'il commandoit à la place du Maréchal d'Humieres. Ce qui s'étoit paſſé à Walcourt la campagne précédente, avoit donné lieu à ce changement. Le Marquis de Louvois avoit parlé au Roi à ce ſujet, d'une maniere à faire tort au Maréchal : ſon deſſein n'étoit pas de le perdre, car il étoit ſon ami particulier, mais ſeulement de le tenir dans une plus grande dépendance. Le mauvais office qu'il lui avoit rendu, produiſit des effets tout différens de ce qu'il s'étoit propoſé. Le Roi donna le commandement de l'armée de Flandre, au Maréchal de Luxembourg, ennemi déclaré du Miniſtre, qu'il vouloit mortifier ; & le Maréchal d'Humieres ne tomba pas en diſgrace, car il fut fait Duc à peu près dans le même tems.

bords du Rhin & en Flandre.

Le Maréchal de Luxembourg va

Le Maréchal de Luxembourg, depuis ſon affaire de la Chambre-Ardente, étoit comme diſgracié. Quoiqu'il eût été ab-

sous, on ne s'étoit pas servi de lui dans cette guerre, & peut-être l'auroit-on laissé dans l'inaction, s'il n'avoit fallu remplacer le Maréchal d'Humieres. Le Roi, qui avoit tiré de lui de si grands services dans la guerre précédente, n'eut pas à se repentir de l'avoir employé dans celle-ci. Dès le commencement du mois de Mai, il se rendit vers Saint-Amant, où étoit le rendez-vous des troupes, passa la Sambre, en-delà de laquelle étoit l'armée des ennemis, commandée par le Prince de Waldek, & après diverses marches, alla se camper en sa présence aux environs de Fleurus.

1690. camper dans les plaines de Fleurus. *Relation de la campagne de Fleurus en 1690.* *Mém. du Marquis de Feuquieres.*

Vif & entreprenant comme il étoit, il ne le marchanda pas : il commença par faire attaquer un corps de quinze cens chevaux, commandé par le Comte de Berlo, & soutenu par cinq Regimens de cavalerie. Le Duc du Maine se chargea de cette expédition, & l'exécuta avec beaucoup de valeur. Ce jeune Prince se mit à la tête de la gendarmerie, à laquelle étoit jointe une corps de cavalerie de quinze escadrons, passa un défilé qui étoit entre les ennemis & lui, fondit sur leur troupe, la culbuta, & la mena battant bien avant dans la campagne, à la vûe de l'armée des confédérés, qui demeura spectatrice de cette vigoureuse action, sans vouloir y prendre part.

Le Duc du Maine attaque un Corps de douze cens chevaux, & les pousse avec avantage. *Ibid.*

1690. Bataille de Fleurus.

Relation de la bataille de Fleurus.

Mém. du Marquis de Feuquieres.

Mém. D. M. D. L. F.

Mém. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe depuis 1600. juſques en 1716.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.

Ce qui ſe paſſa le lendemain, fut encore d'une plus grande conſéquence. L'Armée ennemie, à peu près égale à celle des François, avoit l'avantage du poſte. Ses deux aîles étoient appuyées ſur deux villages, & tout le front étoit couvert de la riviere d'Orme, aſſez profonde & difficile à paſſer. Il étoit dangereux d'attaquer ces troupes dans la ſituation où elles étoient. Le Maréchal, qui vouloit les en tirer, uſa d'adreſſe & la ruſe dont il ſe ſervit contribua autant au gain de la bataille, que la valeur de ſes troupes. Il donna le ſoir publiquement ordre à l'armée de repaſſer la Sambre, & donna peu après ſecretement un contr'ordre, en ſorte qu'il n'y eut que les équipages qui repaſſerent la riviere. Il mit enſuite en bataille les troupes de la ſeconde ligne, qu'il oppoſa de front aux ennemis, ſous les ordres du Marquis de Gournay ; & marchant lui-même avec la premiere ligne ſur deux colomnes, l'artillerie au milieu, il alla faire un grand détour, & vint ſe poſter ſur la gauche dans les flancs de l'armée ennemie. La diſpoſition du terrein inégal lui donna moyen de faire ce mouvement hardi, & de le dérober à Waldek, qui, voyant le front de l'armée Françoiſe, & ne doutant pas que la ſeconde ligne ne fût en-delà, bornoit toute ſon

attention à obſerver les troupes qui ſe préſentoient à lui, ſans ſe douter le moins du monde de ce qui ſe paſſoit. 1690.

Les troupes de France donnent ſur celles des Alliés.

Il demeura dans cette erreur juſqu'à ce qu'il vit paroître les François, qui lui venoient tomber ſur le flanc. A leur approche, il lui fallut changer la ſituation de ſes troupes ; & c'étoit ce que le Maréchal s'étoit propoſé, car par-là il lui faiſoit perdre l'avantage que ſa gauche avoit d'être appuyée. Il profita habilement du déſordre que ce mouvement cauſa dans l'armée des Alliés, & commença à donner. La ligne qui faiſoit face à l'ennemi, donna en même-tems dans toute l'étendue du front ; & cette double attaque ſe fit avec tant de force, que l'action, qui ne faiſoit preſque que commencer, alloit être décidée en faveur de la France, lorſque Gournay fut tué dans le tems que la droite des ennemis commençoit à plier. Sa mort leur donna d'abord quelque avantage ; mais ils n'en jouirent pas long-tems. Le Maréchal de Luxembourg, en fondant ſur leur gauche, la diſſipa ; & il attaqua enſuite le centre, qu'il mit en déroute. Tandis qu'il les menoit ainſi vivement, les troupes, que la mort de Gournay avoit miſes en déſordre, ſe rallierent, revinrent à la charge, & donnerent avec

Les François remportent la victoire.

1690. tant de furie, que la cavalerie ennemie culbutée, prit la fuite, laiſſant l'infanterie à découvert. Elle ſe défendit pourtant encore : mais n'étant plus ſoutenue, & ſe voyant en danger d'être enveloppée, elle prit le parti de fuir. Cette action coûta aux ennemis ſix mille morts & huit mille priſonniers ; outre cela, on leur enleva tout leur canon, & plus de deux cens étendarts ou drapeaux. Les François eurent auſſi des morts & des bleſſés, mais beaucoup moins ; & le nombre des uns & des autres n'alla pas au-delà de trois mille.

Sage conduite du Général Waldek.

Quelque complete que fût cette victoire, Waldek ſembla vouloir ſe relever de ſa chûte. Il joignit aux débris de ſon armée quelques renforts des troupes d'Eſpagne & de Brandebourg, & ſe remit en campagne, en homme qui paroiſſoit vouloir prendre ſa revanche. Il s'approcha même du Maréchal de Luxembourg, aſſez pour donner à entendre que c'étoit-là ſon deſſein : mais appréhendant ſans doute une ſeconde défaite, il s'en tint aux ſimples démonſtrations. Elles furent aſſez efficaces pour empêcher que ſa défaite n'eût pas de ſuites plus fâcheuſes pour les Alliés. Tout le reſte de la campagne ſe paſſa entre les deux armées à s'obſerver mutuellement, ſans qu'on entreprît, ni de

part

part ni d'autre rien de conſidérable, ſinon que le Maréchal acheva de manger la Flandre ſous les yeux de Waldeck même, qui, ne ſe trouvant pas aſſez fort, ne ſe mit jamais en état de s'y oppoſer. 1690.

La campagne du Rhin, quoique moins bruïante que celle-ci, ne fit pas moins d'honneur au Dauphin. Les Impériaux avoient tranſporté toutes leurs forces ſur cette frontiere : elles étoient commandées par l'Electeur de Baviere, à la place du Duc de Lorraine, que la mort venoit d'enlever à l'Empereur dans le tems qu'il en avoit le plus de beſoin. Charles Duc de Lorraine, que ſes grandes victoires contre les infidéles avoient couvert de gloire, & à qui il n'avoit manqué pour avoir un ſort digne de lui, que de ſuccéder à un Prince qui lui eût fait moins d'affaires avec la France, tomba malade à Inſpruch, dans le tems qu'il en alloit partir pour ſe rendre à Vienne, & fut emporté par une maladie de trois jours. Pénétré des penſées de l'éternité, il écrivit dans ces derniers momens une lettre à l'Empereur, pour lui recommander ſa famille & ſes ſujets : « Sacrée Majeſté, lui diſoit-il, je » ſerois parti d'Inſpruch pour aller re» cevoir vos Ordres ; mais un plus » grand Maître m'appelle : je pars pour

Campagne du Rhin. *Mémoires Marquis de Feuquieres. Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.*

Mort du Duc de Lorraine.

1690. » lui aller rendre compte d'une vie que » je vous avois conſacrée. Je ſupplie » très-humblement V. M. de vous reſ- » ſouvenir d'une femme qui vous ap- » partient d'aſſez près, d'enfans ſans » bien, & de ſujets dans l'oppreſ- » ſion. »

Projet des Alliés. La mort de ce Prince, que l'Empire regretta avec tant de ſujet, fit donner au Duc de Baviere le commandement des troupes. L'Empereur établiſſoit de plus en plus ſon autorité dans l'Empire, & venoit enfin de faire couronner Roi des Romains l'Archiduc Joſeph-Ignace ſon fils aîné. Son projet, & celui des Confédérés, étoit dans cette campagne, comme dans la précédente, d'entrer en France par l'Alſace, & de faire ſoulever les Huguenots, s'il étoit poſſible. Il ſembloit que le Duc de Baviere pouvoit tout ſe promettre des troupes qu'il commandoit, les plus belles & les plus aguerries de l'Empire. Son armée, ſupérieure pour le nombre à celle des François, étoit compoſée de l'élite des troupes de l'Empereur, de celles de l'Electeur de Saxe, du Roi de Suede pour les terres qu'il poſſédoit dans l'Empire, des troupes de la Maiſon de Lunebourg, & enfin de celles de Baviere; ce qui faiſoit en tout une armée de plus de ſoixante mille hommes.

La France ayant en tête des troupes ſi formidables, & ne pouvant leur oppoſer qu'environ quarante-mille hommes, ne ſe propoſoit autre choſe que de ſe tenir ſur la défenſive, ſans rien perdre de ce qu'elle poſſédoit ſur cette frontiere. La mort de la Dauphine, qui arriva vers le milieu du mois d'Avril, empêcha que le Dauphin ne ſe rendît ſur le bord du Rhin auſſi-tôt qu'on l'avoit projetté. Il y arriva vers la fin du mois de Mai, & remplit ſi bien le projet de la Cour, ſoit en couvrant toutes les Places qui auroient pû être attaquées, ſoit en ne faiſant aucun mouvement qu'après avoir pris toutes les meſures qu'il falloit pour le faire avec sûreté, ſoit enfin en choiſiſſant toujours des poſtes où il ne pouvoit être forcé à combattre, qu'il fit évanouir tous les deſſeins des ennemis.

1690. Le Dauphin commandant en Allemagne fait évanouir tous leurs deſſeins.

Cette inaction à laquelle il les forçoit, donna lieu à la réponſe hardie que fit au Duc de Baviere un Trompette que le Dauphin lui avoit envoyé, je ne ſçai à quel ſujet. Après qu'il ſe fût acquitté de ſa commiſſion, l'Electeur lui demanda ſi Mr. le Dauphin ne voudroit pas bien que les armées ſe viſſent de plus près; à quoi le Trompette répondit qu'il ne ſçavoit pas quels étoient les deſſeins de ce Prince, mais qu'il ſçavoit fort bien que ſi Son Alteſſe Electorale étoit ſur les Terres de

Réponſe hardie d'un Trompette François au Duc de Baviere.

1690. France, Mr. le Dauphin ne l'y laiſſeroit pas long-tems. Cette réponſe, quoiqu'aſſez vive, ne rendit pas les Impériaux plus entreprenans; ainſi après s'être fatigués pendant quatre mois, qu'ils employerent inutilement à des marches & des contre-marches, ils abandonnerent tous leurs projets, & mirent fin à la campagne, non-ſeulement avec le chagrin de n'avoir pas pû pénétrer en France, mais encore avec le regret de voir que les expéditions maritimes des Anglois & des Hollandois avoient eu des ſuccès encore plus malheureux que les entrepriſes de terre.

Ces deux Puiſſances avoient formé de grands projets, & contre les Côtes de France, & contre les Etabliſſemens des François en Amérique. Leur deſſein, par rapport à l'Amérique, étoit de ſe rendre maîtres du Canada; ils mirent en mer à cet effet trente-cinq Vaiſſeaux de guerre, qui arriverent devant Kebec au commencement du mois d'Octobre. Le Chevalier Guillaume Phips qui les commandoit, fit d'abord ſommer le Comte de Fontenac Gouverneur de cette Place. Sur le refus qu'il fit de ſe rendre, Phips mit deux mille hommes à terre, avec leſquels il prétendoit enlever la Ville d'emblée. Il trouva plus de réſiſtance qu'il n'en avoit attendu, les aſſiégés ſe défen-

Les Anglois paſſent en Amérique dans le deſſein de ſe rendre maîtres du Canada.

dirent vaillamment, & firent diverſes ſorties, dans leſquelles les aſſiégeans eurent toujours le deſſous. Ces mauvais ſuccès ne les rebuterent pas; le ſoir du dix au onze du même mois Phips détacha quatre de ſes plus gros Vaiſſeaux qu'il approcha de la place, & commença à la canonner; les aſſiégés lui répondirent, & leur artillerie fit un ſi grand feu, que l'Amiral Anglois, qui étoit un des quatre Vaiſſeaux détachés, fut d'abord obligé de ſe retirer, tant il avoit été maltraité; les trois autres ne tarderent pas à le ſuivre. Quelques jours après Phips, qui avoit reconnu certaines hauteurs d'où il pouvoit canonner la place, & l'incommoder beaucoup, prit des meſures pour aller occuper ce poſte: il ne lui falloit pour s'en rendre maître, que traverſer une petite riviere, ce qui ne devoit pas être regardé comme un obſtacle bien conſidérable. Le Comte de Fontenac entreprit de lui diſputer le paſſage, & fit avancer quelques bataillons de troupes réglées; c'en fut aſſez pour faire abandonner aux Anglois ce nouveau projet, après quoi ne voyant plus de jour à exécuter ce qu'ils s'étoient propoſés, ils ſe rembarquerent dans la nuit, abandonnerent cinq pieces de canons, avec la poudre & les boulets pour les charger; & pour ne paroître pas avoir fait une

1690.

Ils ſe retirent de devant Kebek, dont ils abandonnent le ſiége.

1690. campagne infructueuſe, allerent chaſſer les François de cette partie de l'Iſle de St. Chriſtophe qu'ils occupoient ; foible avantage pour les Alliés, qui ne les dédommageoit pas, à beaucoup près, de ce que l'armement de leur flote leur avoit coûté, & qui n'étoit rien en comparaiſon des pertes qu'ils avoient faites en Europe.

Bataille à la hauteur des Iſles de Wigth. *Mem. du Comte de Torbin. t. 1.*

Leur flote jointe à celle des Hollandois, formoit une armée de cinquante-huit Vaiſſeaux de ligne. Les Anglois étoient ſous les ordres du Comte Herbert, & la flote Hollandoiſe ſous ceux de l'Amiral Evertzen. La Marine de France ſe trouvoit pour lors dans un degré de puiſſance où l'on ne l'avoit jamais vûe auparavant. La flote que le Roi avoit miſe en mer, étoit de quatre-vingt gros Vaiſſeaux de guerre ; & le Comte de Tourville à qui il en avoit donné le commandement, avoit ordre de chercher les ennemis, & de les combattre par-tout où il les trouveroit. Quoiqu'ils euſſent beaucoup moins de Vaiſſeaux que les François, non ſeulement ils ne chercherent pas à les éviter, mais ils firent la moitié du chemin. Les deux armées ſe joignirent à la hauteur des Iſles de Wigth : l'avant-garde ennemie compoſée de huit Vaiſſeaux Hollandois, attaqua l'avant-garde des François commandée par le

Comte de Château-Renaud. Le combat fut des plus violens, & dura juſqu'à ce que la plûpart des Hollandois démâtés ſe trouverent preſque hors de combat. Le corps de bataille commandé par l'Amiral Anglois prit moins de part à l'action, auſſi fut-il moins endommagé. Il n'en fut pas de même de l'arriere-garde: les Hollandois qui la compoſoient, attaquerent le Comte d'Eſtrées, & le chargerent avec furie; ils furent eux-mêmes chargés à leur tour, mais avec tant de force, qu'après avoir ſoutenu le feu des ennemis depuis midi juſques ſur les quatre heures, ils ſe trouverent réduits à ne pouvoir preſque plus tenir la mer. Leur flote étoit perdue ſans reſſource ſi le changement de marée, qui vint interrompre l'action, ne les avoit tirés d'intrigue. Le parti qu'ils prirent, & c'étoit l'unique qui leur reſtoit, fut de ſe mettre en bataille à quelque diſtance de l'armée de France, & de jetter leurs ancres, prévoyant que ſi les François ne faiſoient pas la même manœuvre, ils ſeroient emportés fort loin par le retour de la marée, ce qui donneroit moyen aux flotes confédérées de ſe retirer. Ce parti leur réuſſit, au moins en partie. La marée éloigna la flote de France; cependant ils n'échapperent pas entierement aux François. Ils avoient déja perdu dans l'ac-

1690.

Les ennemis perdent la bataille.

1690. tion trois de leurs plus beaux Vaiſſeaux. Le lendemain le Comte de Tourville pourſuivit le reſte, qui fuyoit à toutes voiles. L'impoſſibilité où ils étoient de ſauver ceux qui ayant été les plus maltraités ne pouvoient pas ſuivre, les força à en couler quatre à fonds, & à en faire ſauter trois. Le jour d'après ils en firent échoüer deux autres, & il y en eut encore quatre de brûlés, ce qui revenoit à la perte de dix-huit Vaiſſeaux. Tous les autres paſſerent le pas de Calais, & rentrerent partie dans les Bancs de Hollande, & partie dans la Tamiſe, où il n'y eut plus moyen de les pourſuivre, faute de Pilotes qui connuſſent cette riviere, & les Bancs où les Hollandois s'étoient retirés.

Le Comte d'Eſtrées va attaquer les Anglois dans la Baye de Tingmouth & leur brûle douze Vaiſſeaux.

Cette victoire l'une des plus completes qui euſſent été remportées depuis longtems, ne coûta pas aux François une ſeule chaloupe, & les rendit tellement maîtres de la mer, qu'aucun vaiſſeau ennemi n'oſa plus paroître ; ainſi ce fut aux François, ou à les laiſſer en paix dans leurs ports, ou à les y aller attaquer, ſuppoſé qu'ils vouluſſent remporter ſur eux quelque nouvel avantage. Ils prirent ce dernier parti. Quelque tems après que leur flote ſe fût retirée, le Comte d'Eſtrées ſe remit en mer à la tête de quelques Vaiſſeaux, & alla ſe préſenter dans la

Baye de Tingmouth. Son deſſein étoit de brûler tout ce qu'il y avoit de Bâtimens : pour cet effet il mit quinze cens hommes à terre ; les Anglois avoient poſté quelques troupes derriere des retranchemens, d'où elles faiſoient un aſſez grand feu de mouſqueterie ; ils avoient même quelques piéces de canon, mais qui ne firent aucun mal. Les François marcherent à eux, les forcerent, les mirent en fuite, & brûlerent pluſieurs maiſons. Dans ce même tems l'Eſcadre attaquoit les Bâtimens qui étoient dans la Baye : douze Vaiſſeaux Anglois, c'eſt-à-dire quatre Vaiſſeaux de guerre, & huit marchands, richement chargés, furent conſumés par les flammes ; après quoi le Comte d'Eſtrées rembarqua ſon monde, & emporta les canons des retranchemens, ſans avoir perdu un ſeul homme. 1690.

L'Empereur propoſe les conditions auſquelles il conſent de finir la guerre avec les Turcs.

Toutes ces défaites déconcertoient furieuſement les Confédérés ; ils y étoient d'autant plus ſenſibles, que l'Empereur ne combattoit plus contre les Turcs, avec cette ſupériorité des années précédentes. Ses armes s'étoient ſoutenuës en mil ſix cens quatre-vingt-neuf ; les Infidéles avoient été battus par le Prince Louis de Bade à Sagadina ſur la Morava, & aux environs de Niſſa, où avec quinze mille hommes, il en avoit atta-

Mémoires Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe depuis 1600. juſques en 1716.

1690. qué quarante mille, & les avoient défaits, ce qui avoit été ſuivi de la priſe de Widin ; & comme malgré la diverſion de la France la paix entre les deux Empires continuoit à ſe traiter, l'Empereur fier de tous ces avantages, avoit propoſé en maître les conditions ſous leſquelles il conſentoit de finir la guerre. Elles portoient, que les Turcs lui céderoient la Boſnie, avec ce qui leur reſtoit en Hongrie ; qu'ils lui payeroient ſix millions d'or pour les frais de la guerre, & deux millions tous les ans ; qu'ils rendroient tous les chrétiens faits priſonniers depuis la rupture, & qu'ils lui livreroient Tekeli avec les Hongrois qui l'avoient ſuivi. Il n'y a pas à douter qu'il n'eût obtenu toutes ces conditions, & peut être de plus favorables encore, s'il avoit ſçû ſe maintenir avec la France ; mais les Turcs, malgré les derniers malheurs qu'ils venoient d'eſſuyer, comptant toujours ſur la diverſion que cette Couronne continueroit de faire ſur les bords du Rhin, n'eurent garde de donner les mains à un Traité ſi humiliant, & le rejetterent même avec quelque ſorte d'indignation.

Les Turcs reprennent leur ſupériorité ſur

L'évenement juſtifia la conduite qu'ils avoient tenue : il eſt vrai que l'Empereur leur enleva encore Caniſe, qu'il

tenoit bloqué depuis deux ans, & les Vénitiens Napoli de Malvaſie; mais depuis les choſes avoient entierement changé de face. Michel Abaffi Prince de Tranſilvanie étant venu à mourir, les Turcs avoient mis Tekeli en ſa place. L'Empereur voulant l'empêcher d'aller prendre poſſeſſion de ſa nouvelle Principauté, avoit fait avancer le Général Heuſler avec un Corps de quatre mille hommes, ſoutenus des milices du pays. Tekeli les défit entierement, & fit le Général priſonnier. Peu après les Turcs s'emparerent de Niſſa, d'où le Grand Viſir marcha à Belgrade, qu'il emporta d'aſſaut le ſixiéme jour du ſiége, & paſſa au fil de l'épée la garniſon qui étoit de ſix mille hommes. Ces derniers revers, que les Impériaux eſſuyerent à leur tour, faiſoient évanouir toute eſpérance de paix, & donnoient à craindre aux Confédérés, que la France profitant encore long-tems des diviſions qu'il y avoit entre la Porte & la Cour de Vienne, ne continuât à leur faire la guerre avec les mêmes avantages que par le paſſé.

1690. les Impériaux. *Ibid.*

Ils ne pouvoient pas être plus grands, & il ne lui manquoit pour mettre le comble au bonheur de cette campagne, que de voir proſpérer en Irlande les armes du Roi d'Angleterre : elle ne ſouhaitoit rien avec tant d'ardeur ; c'étoit en par-

Diſpoſition des François à l'égard du Roi d'Angleterre.

tie pour le rétabliſſement de ce Prince ;
1690. que le Roi combattoit lui ſeul contre tant de nations conjurées, & les vœux de tout le Royaume étoient de voir Jacques remonter ſur le Trône de ſes peres. Les malheurs où ſon zèle pour la catholicité l'avoient plongé, mille excellentes qualités qui le rendoient un des meilleurs Princes du monde, la trahiſon de ſes ſujets, la perfidie de ſon gendre, celle de ſa fille, tout cela lui avoit tellement gagné les cœurs des François, qu'autant qu'ils abhorroient le Prince d'Orange, autant avoient-ils à cœur les intérêts du Roi d'Angleterre.

Le Prince d'Orange paſſe en Irlande réſolu de pouſſer la guerre contre le Roi ſon beau-pere.

La Providence ne voulut pas que des ſouhaits qui paroiſſoient ſi juſtes fuſſent accomplis. Nous avons vû, en racontant les événemens de l'année précédente, qu'il n'avoit pas tenu à Jacques que le ſort de l'Irlande ne ſe décidât dans un combat qu'il fit offrir au Maréchal de Schomberg, & que celui-ci s'obſtina pendant tout l'Eté à reſter dans ſes retranchemens, quoique ſon armée fût beaucoup plus nombreuſe que l'armée ennemie. Les Anglois, qui ſouhaitoient de terminer au plutôt cette guerre domeſtique, avoient vû avec chagrin l'inaction dans laquelle il s'étoit tenu ; ce qui fit que le Parlement preſſa fortement le Prince d'Orange d'aller lui-mê-

Hiſtoire des Princes d'Orange de la Maiſon de Naſſau.

me ſe mettre à la tête des troupes. Il paſſa tout l'Hyver en préparatifs, & s'embarqua enſuite lorſque la ſaiſon le permit. L'artillerie & le renfort de troupes qu'il mena avec lui, joints à celles qui étoient déja en Irlande, faiſoient une armée de quarante-cinq mille hommes, ſoutenue de ſoixante piéces de gros canons. Avec ces forces, Guillaume marcha à Dublin, réſolu d'attaquer le Roi. 1690.

Etat des forces du Roi d'Angletetre.

Jacques n'avoit pas, à beaucoup près, une armée auſſi nombreuſe que celle-ci. Il avoit reçû de France, vers la fin du mois de Mars, un renfort de cinq mille hommes, & des armes pour en armer à peu près autant. Ces troupes, qui lui avoient été amenées par le Marquis d'Amfreville, devoient être commandées par le Comte de Lauzun. Les grandes armées que le Roi étoit obligé d'entretenir ſur ſes frontieres, ne lui permettoient pas de donner de plus grands ſecours. Ainſi l'armée Royale, en y comprenant les troupes de France, n'alloit pas au-delà de vingt mille hommes, dont une partie n'étoit que des milices du pays.

Hiſt. des révolutions d'Angleterre, t. 3.

Ce Prince quoiqu'avec des forces inférieures ſe réſout à combattre.

Avec des forces ſi inférieures, il auroit été de la bonne conduite d'éviter une action déciſive, & de traîner la guerre en longueur, d'autant mieux que preſque tout ce qu'il y avoit de places fortes dans le pays, étoient pour le Roi, &

Hiſtoire de

qu'il n'auroit pas été aiſé au Prince d'Orange de s'en rendre maître, s'il avoit fallu les conquérir pied à pied. Mais le Roi trouvoit de la difficulté à éviter le combat; & craignant que s'il fuyoit, ſes troupes ne perdiſſent beaucoup de cette ardeur ſur laquelle il devoit plus compter que ſur tout le reſte, il réſolut d'attendre l'ennemi de pied ferme. La ſituation du poſte qu'il occupoit au-delà de la Boine, pouvoit réparer en quelque ſorte l'inégalité des forces. On ne pouvoit aller à lui ſans paſſer cette riviere: il avoit donné les ordres qu'il falloit pour diſputer le paſſage; & s'ils avoient été exécutés, peut-être cette Journée lui auroit-elle été moins fatale.

1690. *révolutions d'Angleterre, t. 3.*

Le Prince d'Orange eſt bleſſé.

Le Prince d'Orange étoit allé camper le dixiéme Juillet vers Drogeda, c'eſt-à-dire, à la portée du canon de l'armée du Roi. Comme il étoit trop tard pour combattre, il ſe contenta de s'avancer pour obſerver les ennemis, & reconnoître les endroits de la riviere par où on pouvoit aller à eux: peu s'en fallut que cette recherche ne lui coûtât cher; un boulet de canon lui effleura l'épaule droite; il en fut quitte pour une bleſſure légere, & qui ne l'empêcha pas d'être encore pendant quelques heures à cheval. Le lendemain,

il détacha une partie de ſon aîle droite, pour aller paſſer la riviere à un gué qui étoit à trois mille du camp, à la gauche des Royaliſtes, tandis que le Maréchal de Schomberg s'avançoit, pour paſſer à un autre gué plus à portée des ennemis. Les troupes qui devoient défendre le gué plus éloigné, lâcherent le pied après une médiocre réſiſtance; en ſorte que les troupes du Prince d'Orange paſſerent dans cet endroit preſque ſans avoir combattu. Le Maréchal de Schomberg eut plus de peine à ſe rendre maître du paſſage, il en vint néanmoins à bout, & il fit paſſer d'abord une partie de ſes troupes. Si les Royaliſtes s'étoient hâtés de donner à meſure qu'elles furent en-delà de la riviere, comme elles ne pouvoient pas être ſoutenues par le reſte de l'armée, elles auroient été infailliblement défaites; mais on en laiſſa paſſer un trop grand nombre, & le combat commença trop tard. Il ne laiſſa pourtant pas d'être fort vif. Ce fut au plus fort de cette premiere action que le Maréchal de Schomberg fut tué d'un coup de ſabre & d'un coup de piſtolet qu'il reçut en même-tems. Peu après ſa mort, le paſſage fut entierement forcé: le reſte de l'armée paſſa; & tombant ſur les Royaliſtes, les rompit preſque ſans combattre; ce qui fut cauſe qu'il n'y eut

1690.

Une partie de ſes troupes paſſe la Boine pour aller attaquer l'armée du Roi.

Le Maréchal de Schomberg fait paſſer le reſte de l'armée, & la bataille commence.

Il eſt tué au commencement de l'action.

1690. que peu de morts de part & d'autre. Le Comte de Lauzun voyant une partie des troupes débandées, & le reſte en danger d'être enveloppé par les troupes qui avoient paſſé le gué le plus éloigné, ne ſongea plus qu'à aſſurer ſa retraite : il s'en chargea, & la fit avec beaucoup d'ordre, tandis que le Roi ſe préparoit pour ſe retirer à Dublin, où immédiatement après ſon arrivée, il diſpoſa toutes choſes pour paſſer en France. Le Duc de Tirconnel & le Comte de Lauzun le ſuivirent de près, & ne demeurerent en Irlande, qu'autant de tems qu'il en falloit pour donner ordre à la ſureté de l'armée, qui ſe retira aux environs de Limeric, de Galloway, & dans pluſieurs autres places qui tenoient pour le Roi.

Déroute des Royaliſtes. Le Roi d'Angleterre paſſe en France.

Hiſt. des révolutions d'Angleterre.

Il eſt blâmé d'avoir quitté trop tôt l'Irlande.

La plûpart ont blâmé Jacques d'avoir quitté trop tôt l'Irlande, & d'avoir par-là achevé de ruiner ſes affaires. Nous n'entreprenons point de prononcer ſur ce point : il peut ſe faire qu'il ait eu des raiſons qui juſtifieroient cette retraite, ſi elles nous étoient connues. Quoi qu'il en ſoit, à en juger par ce qui paroît, il ſemble qu'il ſe preſſa en effet un peu trop, puiſqu'à le bien prendre, le malheur qu'il venoit d'eſſuyer n'avoit cauſé que fort peu de dommage à ſes troupes, dont il n'avoit pas perdu en tout au-delà de quinze cens hommes. Le

Le peu d'avantage que cette victoire avoit donné au Prince d'Orange, parut principalement dans le mauvais ſuccès du ſiége de Limeric, qu'il commença vers la fin du mois d'Août, & qu'il fut obligé d'abandonner après quarante jours de tranchée ouverte. Cette place fort importante, mais très-mal fortifiée, étoit défendue par Boiſſelau Officier François. Elle fut attaquée avec fureur : c'étoit aſſez la maniere du Prince d'Orange d'en uſer ainſi ; mais nonobſtant le feu continuel des bombes, & quoiqu'il y eût déja des bréches faites aux remparts, il ſe vit réduit à lever le ſiége. Le dernier aſſaut qu'il avoit donné le ſixiéme de Septembre, lui avoit coûté deux mille hommes : ſes troupes s'étoient logées ſur la brêche ; mais il n'en étoit pas pour cela plus avancé. Le Gouverneur avoit fait tirer un nouveau retranchement, à une certaine diſtance des remparts, & ſe diſpoſoit à ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Cette réſolution étonna le Prince, qui, ayant déja perdu près de ſix mille hommes, ne voulut pas s'obſtiner à pourſuivre plus longtems une entrepriſe qu'il jugeoit lui devoir encore coûter bien du monde. Ainſi il repaſſa la mer, & renvoya la fin de cette guerre à un autre tems.

1690. Le Prince d'Orange leve le ſiége de Limeric.

Le Roi d'Angleterre paſſant en Fran-

uns ſur les autres, on ne voyoit par tout que des fêtes à ce ſujet. 1690.

Les Confédérés faiſoient la guerre avec trop d'animoſité pour pouvoir ſe flatter de voir bien-tôt la paix rétablie entre les Princes Chrétiens, toutefois on ne laiſſa pas d'en jetter quelques ſemences vers la fin de cette année. Le Roi de Dannemark, les Venitiens, & les Princes de Lunebourg, firent des démarches à ce ſujet, mais celles du Roi de Suede furent & plus préciſes & plus publiques. Ce Prince, qui enſuite du réſultat de la Diette Impériale avoit été obligé de prendre part à la guerre comme Prince de l'Empire, n'y en avoit pris aucune comme Roi de Suede, & pouvoit être regardé, en cette qualité, comme Prince neutre. Malgré le peu d'égard que l'Empereur & le reſte des Alliés avoient témoigné pour ſa médiation pendant la guerre précédente, il ne laiſſa pas de faire offrir vers la fin du mois d'Octobre, ſes bons offices aux Etats Généraux, & il fit de pareilles offres à l'Empereur & à la France. Il n'y avoit pas apparence que le Roi, qui ne faiſoit la guerre que malgré lui, les rejettât; mais les Etats, inſpirés par le Prince d'Orange, répondirent que s'étant engagés par les Traités qu'ils avoient avec leurs Alliés, à n'entendre aucune pro-

Divers Princes de l'Europe font des démarches pour moyenner la paix, & offrent leur médiation. *Mém. hiſtoriques, concernant les Négociations de la paix de Riſvvik.*

1690. poſition que de concert avec eux, il falloit qu'ils leur communiquaſſent celle qu'on venoit de leur faire. L'Empereur fit la même réponſe ; & les uns & les autres donnerent clairement à connoître par leur maniere d'agir, qu'ils ne vouloient point de paix ; ainſi ces premieres apparences d'accommodement, ſi l'on peut les nommer telles, s'évanouirent, & l'on ne penſa plus qu'à la guerre.

1691. Elle n'avoit été interrompue en Piémont qu'autant de tems qu'il en avoit fallu pour laiſſer repoſer les troupes. Pendant le ſiége de Suze le Duc de Savoye s'étoit toujours tenu campé à Veillane. Après que la Place eut été rendue, Mr. de Catinat s'approcha de l'armée Piémontoiſe, & ſe tint auprès d'elle tant que le Duc de Savoye demeura dans ſon poſte, c'eſt-à-dire juſqu'au commencement de Janvier. Pendant tout ce tems des partis qu'il détachoit continuellement mirent tout le Pays à contribution, & en rapporterent des ſommes très-conſidérables. Les deux armées étoient ſi près l'une de l'autre, qu'elles n'étoient ſéparées que par un défilé d'un trajet fort court, mais tel, qu'il auroit été également dangereux à l'une & à l'autre d'entreprendre de le paſſer ; cependant comme la ſaiſon ne permettoit plus de tenir la campagne, le Duc mit ſes troupes en quar-

tier d'hyver, & Mr. de Catinat distribua aussi les siennes dans leurs quartiers. 1691.

Au retour du Printems, c'est-à-dire, vers la fin du mois de Mars, ce dernier, à la tête de trente mille hommes, se mit en marche, & alla jetter quelques bombes dans Montmeillan, d'où il partit pour aller faire le siége de Nice, Place dont on regardoit le Château comme imprenable. Il commença par l'attaque de Villefranche, dont le Château se rendit après trois jours de tranchée ouverte; les Forts de Montauban & de Santhospitio se rendirent de même, après quelques heures de résistance : cela fait il ne resta plus d'obstacle, & le siége de Nice fut commencé.

Mr. de Catinat bombarde la Ville de Montmeillan, & va faire le siége de Nice.

Journal Historique du Regne de Louis XIV. Mem. Chronologiques servant à l'Histoire Universelle de l'Europe, depuis 1600. jusques en 1716.

La Ville se rendit d'abord qu'elle fut attaquée, & ce ne fut que par formalité qu'elle essuya quelques volées de canon. Il n'en auroit pas été de même du Château, si le bonheur qui accompagnoit les armes de France, n'en avoit hâté la prise. Le Gouverneur qui avoit une bonne Garnison, & tout ce qu'il falloit pour soutenir un long siége, étoit résolu de se bien défendre, & faisoit grand feu sur les François, qui de leur côté poussoient les travaux avec une ardeur infatigable, lorsqu'une des bombes qu'ils tiroient sur la Place, tomba dans un magasin à poudre, & le fit sauter. Le fracas fut si hor-

Il se rend maître de cette Place & du Château.

1691. rible que tout le Donjon en fut renverſé, & une partie du canon démonté; cinq cens hommes de la Garniſon furent tués ou mis hors de combat par les débris, dont une partie tomba dans les tranchées des François, & y tua plus de quarante hommes. Nonobſtant ce malheur la Place auroit encore pû réſiſter, & elle ne ſongeoit aucunement à ſe rendre, lorſque deux jours après une autre bombe étant tombée ſur un magaſin de bombes & de grenades, fit un effet ſi terrible, & épouvanta tellement la Garniſon, que le Gouverneur demanda à capituler.

Il emporte Veillane & Carmagnole.

Après des commencemens ſi heureux, car Nice & le Château avoient été emportés dans ſix jours, il n'y avoit pas apparence que Mr. de Catinat reſtât en ſi beau chemin. Il alla faire le ſiége de Veillane, dont il fit la Garniſon priſonniere, & delà paſſa à Carmagnole, qui, quoiqu'en état de réſiſter long-tems, ſe rendit preſque ſans coup férir. La rapidité de ces conquêtes répandit l'allarme dans tout le Piémont, & fit trembler Turin, tellement que le Duc de Savoye ne doutant pas qu'on n'en voulût à ſa Capitale, ſe hâta de faire porter à Verſel ſa vaiſſelle, & tout ce qu'il avoit de plus précieux parmi ſes meubles, & donna ſes ordres pour qu'on y préparât des logemens pour la Ducheſſe ſon Epouſe, & pour les autres Dames de ſa Cour.

Cependant il s'étoit mis en campagne avec une armée de vingt-cinq mille hommes, partie de ſes troupes, & partie de celles qu'il avoit reçûes de l'Empereur. Ce ſecours lui avoit été amené par François-Eugene de Savoye. Ce Prince né en l'année mil ſix cens ſoixante-trois, & depuis ſi fameux en Europe ſous le nom de Prince Eugene, étoit fils d'Eugene-Maurice de Savoye, Comte de Soiſſons, & d'Olimpe Mancini niece du Cardinal Mazarin. Il avoit quitté la France ſur quelques légers mécontentemens qu'il avoit reçûs, & étoit paſſé au ſervice de l'Empereur. Le ſujet de ces mécontemens étoit le refus que le Roi lui avoit fait d'une compagnie de Cavalerie. Comme ſa Famille le deſtinoit à l'Egliſe, le Roi crut ne devoir pas la traverſer dans ſes vûes, en accordant d'abord à ce jeune Prince, car il n'avoit pas pour lors au-delà de ſeize à dix-ſept ans, une grace ſi contraire aux deſſeins qu'on avoit ſur lui. Ce refus le mortifia ſenſiblement; cependant le Roi ayant permis peu après aux Princes de Conti, au Prince de Turenne, & à pluſieurs autres Seigneurs de ſa Cour, d'aller en qualité de Volontaires ſervir l'Empereur, pendant la campagne qui précéda le ſiége de Vienne, ainſi que nous avons vû en ſon lieu, il accorda la même grace au Prince Eugene, qui crai-

1691. Le Duc de Savoye ſe met en campagne. Le Prince Eugene lui amene des ſecours. *Hiſt. du Prince Eugene.*

1691. gnant, s'il revenoit en France après la campagne, qu'on ne voulût encore l'obliger à prendre parti dans l'Egliſe, ne retourna plus dans le Royaume, & ſe donna entiérement à l'Empereur. Depuis il avoit continué à ſervir dans la guerre de Hongrie, où il s'étoit déja acquis beaucoup de réputation; en ſorte que l'Empereur ſur les inſtantes ſollicitations du Duc de Savoye, qui ne ſe laſſoit pas de lui repréſenter le danger où il étoit de voir tout ſon pays envahi, l'avoit fait partir avec quelques troupes pour paſſer en Piémont; ainſi l'on vit ce Prince, quoique François, voler au ſecours des ennemis de la France, & à la tête des troupes Impériales, tourner ſes armes contre ſon véritable Souverain.

Raiſons pour leſquelles le Roi de France ménage le Duc de Savoye.

L'Empereur en envoyant ces premiers ſecours au Duc de Savoye, lui en faiſoit attendre de plus conſidérables, qui devoient lui être amenés par l'Electeur de Baviere. Quelques-uns ont prétendu que la crainte de ces ſecours, qu'on attendoit d'un jour à l'autre, avoient empêché qu'on ne fît le ſiége de Turin, comme Mr. de Catinat le ſouhaitoit, mais ils ſe ſont trompés, & ce furent d'autres motifs qui détournerent le Roi de France de cette entrepriſe. Quelque attaché que le Duc de Savoye parût être aux Alliés, le Roi n'avoit pas perdu toute eſpérance de le

leur

leur enlever ; ainſi en lui faiſant la guerre il vouloit uſer de ménagement, & par cette modération le diſpoſer à entrer plus aiſément dans les ſentimens qu'il ſouhaitoit lui inſpirer ; de cette ſorte il ne fut aucunement queſtion du ſiége de Turin, & l'on entreprit celui de Coni qu'on avoit toujours projetté. Mr. de Catinat en chargea le Comte de Bulonde qu'il détacha de l'armée, ſe réſervant d'obſerver les mouvemens du Duc de Savoye, tandis que d'un autre côté, le Marquis de Feuquieres feroit la guerre aux Barbets, qu'il pouſſa en effet vivement pendant tout le reſte de la campagne. 1691.

Les armes de France étoient dans une ſi grande réputation, que le Gouverneur de Coni, effrayé de ſe voir attaqué, étoit réſolu de ſe rendre, & ſe ſeroit rendu en effet, quoiqu'il eût une garniſon fort nombreuſe, & que ſes fortifications fuſſent en bon état, ſi un Colonel Barbet, qui étoit venu à ſon ſecours avec deux mille des ſiens, ne l'en avoit empêché, en ſe chargeant de la défenſe. Cependant les François s'étoient déja rendu maîtres des fauxbourgs, & pouſſoient leurs attaques vivement. Ils avoient emporté la contreſcarpe l'épée à la main ; deux mille cinq cens Piémontois, qui, depuis l'entrée des Barbets, s'étoient préſentés dans le

Levée du ſiége de Coni.

1691. deſſein de ſe faire jour & d'entrer eux-mêmes dans la place, avoient été repouſſés & contraints de retourner ſur leurs pas ; en ſorte que la ville, malgré la vigoureuſe défenſe des aſſiégés & & leurs fréquentes ſorties, ne pouvoit guéres tenir plus long-tems, lorſque Bulonde leva bruſquement le ſiége.

Déplaiſir que le Marquis de Louvois en eut. Réponſe que le Roi de France lui fit à ce ſujet. *Mém. D. M. D. L. F.*

Un faux avis qu'il reçut que la place alloit être ſecourue, fut la cauſe de cette démarche. Le Prince Eugene s'avançoit avec quatre mille hommes. Il ſçavoit bien qu'il n'en avoit pas aſſez pour obliger les François à ſe retirer ; il eut recours à la ruſe. Il écrivit au Gouverneur de Coni de ne perdre pas courage ; qu'il s'avançoit avec onze mille hommes pour le dégager ; & qu'il attaqueroit ſurement dans deux jours le camp des François. Celui à qui il avoit donné ſa lettre ne manqua pas de ſe laiſſer prendre ſelon les ordres qu'il en avoit reçus, & confirma de vive voix ce que le Prince écrivoit. Sur cette nouvelle, Bulonde prit l'allarme ; & quoique M. de Catinat lui eût donné avis qu'il alloit lui envoyer un renfort de quatre mille hommes, il leva le ſiége. Comme il ramenoit ſes troupes, il eut le chagrin d'être détrompé, & de trouver le renfort qu'on lui envoyoit. Le Marquis de Louvois fut ſi affligé de

l'affront que les troupes de France venoient de recevoir, qu'en ſe préſentant au Roi pour lui en donner la nouvelle, il parut les larmes aux yeux, & comme un homme plongé dans la derniere conſternation. Le Roi le voyant en cet état, lui dit : *Vous êtes abbattu pour peu de choſe ! On voit bien que vous êtes trop accoutumé aux bons ſuccès. Pour moi, qui me ſouviens d'avoir vû les troupes Eſpagnoles dans Paris, jé ne m'abbats pas ſi aiſément.* 1691.

C'étoit en effet peu de choſe que la levée du ſiége de Coni, auſſi-bien que la perte de Carmagnole, que les ennemis reprirent ſur les François peu de tems après ; & M. de Catinat ſçut bien s'en dédommager avant la fin de la campagne. En attendant, ce fut à lui à ſe tenir ſur la défenſive. Le Duc de Baviere étoit arrivé, & les troupes qu'il avoit amenées, jointes à celles qui étoient déja dans le pays, formoient une armée de quarante-ſept à quarante-huit mille hommes. Ces troupes étoient diviſées en trois corps, dont le premier, commandé par le Duc de Baviere, étoit de vingt mille Allemands ; le ſecond, commandé par le Duc de Savoye, étoit compoſé d'Eſpagnols, de Piémontois & de Suiſſes ; & le troiſiéme, commandé par le Comte de Schomberg fils du Maréchal

Mr. de Catinat ſe tient ſur la défenſive & rompt les meſures des Alliés.

de ce nom, étoit formé de Barbets & de
1691. François réfugiés. Il n'étoit pas poſſible que M. de Catinat, ayant à lutter contre de ſi grandes forces, formât des entrepriſes. Auſſi ne ſongea-t'il qu'à ſe maintenir, quoiqu'avec les renforts qui, vers la fin de la campagne, lui vinrent de la Catalogne, il ſe trouvât une armée qui n'étoit pas beaucoup inférieure à celle des Confédérés. Ainſi il ſe borna à rompre toutes leurs meſures, & les força à paſſer le reſte de la campagne dans l'inaction; tellement que la ſaiſon étant avancée, & les Alliés ne croyant pas que les François ſongeaſſent à former des entrepriſes, ils ſe diſpoſerent à ſéparer leurs troupes & à les mettre en quartier d'Hyver. Les Eſpagnols entrerent dans le Milanez; les Impériaux paſſerent dans le Montferrat, dans le Mantoüan, dans le Modenois & dans les autres Etats Feudataires de l'Empire, en ſorte qu'il ne reſta dans le pays que les troupes Piémontoiſes. C'étoit là ce que M. de Catinat demandoit. Il ne les vit pas plutôt établis dans ces quartiers, ainſi éloignés les uns des autres, qu'il partit des environs de Pignerol, où il étoit, & marcha vers le commencement de Novembre, pour aller faire le ſiége de Montmeillan. Cette place, l'une des plus fortes de l'Europe, preſ-

que inacceſſible, & qui ne pouvoit être attaquée que du côté du fort des Barreaux, défendue d'ailleurs par une très-forte garniſon, ne tint pas au-delà de trente-trois jours de tranchée ouverte. L'importance de ce poſte, dont la perte enlevoit au Duc de Savoye tout ce qui lui reſtoit en-deçà des Monts, le détermina à venir au ſecours. Le Duc de Baviere & lui ſe mirent en marche avec vingt-cinq mille hommes qu'ils aſſemblerent à la hâte; mais il n'étoit plus tems, & la place étoit rendue avant qu'ils fuſſent en état d'arriver pour la ſecourir.

1691. Il va faire le ſiége de Montmeillan.

Depuis le commencement du ſiége, les François n'avoient ceſſé de l'accabler par les bombes qu'ils y jettoient preſque ſans interruption, en ſorte que Montmeillan n'étoit plus qu'un tas de ruines. La derniere qu'ils jetterent tomba ſur un baſtion, au haut duquel les Aſſiégés avoient fait une mine qui prit feu, enleva un des côtés du baſtion, & fit une brêche de plus de quinze toiſes de largeur. Auſſi-tôt les François monterent à l'aſſaut, ſe rendirent maîtres du poſte & s'y logerent. Le Gouverneur, preſſé par le feu qu'ils faiſoient, & craignant un aſſaut général, qu'il n'étoit pas en état de ſoutenir, demanda à capituler; & ce fut par la priſe de Mont-

Le Gouverneur de cette Place la rend par capitulation.

1691. meillan que M. de Catinat finit les exploits de cette campagne.

Campagne de Flandre.

Mém. du Marquis de Feuquieres.
Mém. D. M. D. L. F.
Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.
Mém. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe depuis 1600. juſques en 1716.

Ce qui ſe paſſoit en Flandre, dans le tems que tout ceci s'exécutoit en-deçà & en-delà des Alpes, étoit encore d'un plus grand éclat, & beaucoup plus préjudiciable aux Alliés. Dès la fin de la campagne précédente le Roi avoit formé le projet d'ouvrir celle-ci par le ſiége de Mons, perſuadé qu'il ne pouvoit rien faire qui fût plus capable d'allarmer les Eſpagnols & les Hollandois, & qui par conſéquent fût plus propre à les porter à la paix. En attendant que tout fût près, pour une ſi importante expédition, le Marquis de Bouflers, avec un corps de quinze mille hommes, mettoit toute la Flandre à contribution. Il s'étoit avancé juſques vers le canal de Bruges, & menaçoit de ruiner tout ce qui étoit en-deçà & en-delà, à moins que les habitans ne ſe rachetaſſent à prix d'argent. Ils prirent ce dernier parti, & l'empêcherent de paſſer outre, en lui donnant douze cens mille livres d'argent comptant, & des ôtages pour près de deux millions. Cela fait, il eut ordre, vers le milieu du mois de Mars, de s'approcher de Mons, & de l'inveſtir.

Le Roi part de Verſailles pour aller

Ce projet avoit été tenu ſi ſecret, que perſonne n'en avoit eu la moindre connoiſſance, quoique tout l'Hyver ſe fût

paſſé en préparatifs, à quoi le Marquis de Louvois avoit pourvu avec une prévoyance & une activité inimaginables. Les Alliés, en voyant tous ces apprêts, s'étoient bien doutés que les François ne manqueroient pas de former quelque entrepriſe conſidérable; mais on leur avoit dérobé celle-ci ſi adroitement, & on avoit eu ſoin de leur donner de la jalouſie pour tant d'autres de leurs places, que ne ſçachant pour laquelle ils avoient véritablement à craindre, ils n'avoient pourvu à la ſureté d'aucune en particulier. Le Roi, qui devoit faire le ſiége en perſonne, partit de Verſailles au commencement du mois de Mars, accompagné du Dauphin, du Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Prince de Conti, du Duc du Maine, du Comte de Toulouſe, du Duc de Vendôme, des Maréchaux de Luxembourg, de Duras & de la Feuillade, & d'une infinité d'autres Seigneurs de ſa Cour.

1691. faire le ſiége de Mons.

Peu de jours avant le départ, il s'étoit paſſé une avanture qui avoit fait grand tort au Marquis de Louvois, & qui acheva de le ruiner dans l'eſprit du Roi. Quoique la guerre ſe fît avec beaucoup d'avantage, & que les contributions qu'on tiroit des pays ennemis aidaſſent à en ſupporter le poids, néan-

Le Roi ſe plaint du Marquis de Louvois. *Mém. de l'Abbé de Choiſi.*

1691. moins comme elle coûtoit des ſommes immenſes, elle ne laiſſoit pas d'épuiſer l'Etat, qui s'appauvriſſoit d'un jour à l'autre. M. de Pontchartrain, chargé des Finances à la place de M. le Pelletier des Forts, qui avoit demandé de ſe retirer, ne ſçachant où trouver les fonds qui lui manquoient pour la campagne, propoſa au Roi d'ôter au Marquis de Louvois les Poſtes étrangeres, qui lui valoient deux millions de rente, & d'en rapporter le produit dans les coffres de l'épargne. Le Roi goûta l'expédient, & avoit ſigné l'Arrêt qui devoit être vérifié le lendemain matin à la Cour des Aides. Louvois en fut averti un moment avant minuit, & courut chez le Roi, où il arriva comme ce Prince alloit ſe mettre au lit. Il lui repréſenta tout effaré qu'il étoit perdu, & que s'il lui ôtoit les Poſtes, ſur tout dans les circonſtances préſentes, il lui ôteroit tout ſon crédit. Le Roi fut fâché de voir ſon ſecret découvert ; mais il le fut bien davantage de reconnoître, que bien loin que ſon Miniſtre fût diſpoſé à lui ſacrifier ſes intérêts particuliers, ſur tout dans un auſſi grand beſoin que celui où l'Etat ſe trouvoit, il ſe prévaloit au contraire, pour les maintenir, des circonſtances, où il croyoit qu'on ne pouvoit pas ſe paſſer de lui. Le Roi, qui en effet avoit be-

ſoin de ſes ſervices, ne voulut pas le pouſſer à bout. Il écrivit un billet à M. de Pontchartrain, par lequel il lui ordonnoit de ſupprimer l'Arrêt, & il n'en fut plus parlé ; mais il n'oublia pas le procédé du Miniſtre, dont il croyoit avoir lieu de ſe plaindre à ſi juſte titre. 1691.

Etat des forces de la France dans les Pays-Bas à l'ouverture de la campagne.

Quelques jours après, il partit de Verſailles, comme nous avons dit, & s'avança vers les frontieres de la Flandre. Outre l'armée qui étoit deſtinée au ſiége de Mons, & dont l'artillerie étoit de quatre vingt piéces de gros canon, & de quarante mortiers, le Maréchal d'Humieres étoit chargé de veiller à la ſureté des lignes, avec dix-ſept bataillons & cinquante eſcadrons. Un autre corps de ſoixante & dix eſcadrons, prêt à marcher au premier ordre, étoit poſté entre Sambre & Meuſe. Le Marquis d'Harcourt commandoit ſous Tréves un corps de cinq mille hommes de pied & de douze cens chevaux ; & le Comte de Guiſcar avoit ſous lui ſix mille hommes aux environs de Dinan. Toutes ces troupes réunies alloient au-delà de quatre-vingt mille hommes de pied & de quarante mille chevaux.

Le Roi reconnoît les dehors de Mons.

La premiere choſe que le Roi fit en arrivant dans ſon camp, fut de faire le tour de la place, & d'en viſiter exacte-

1691. ment tous les dehors. Comme il s'étoit avancé juſqu'à la portée du mouſquet, les ennemis firent grand feu ſur lui & ſur ceux qui l'accompagnoient ; & ce fut dans cette occaſion que le Marquis de la Chaînée, qui n'étoit qu'à deux pas de ce Prince, eut ſon cheval tué d'un coup de canon.

L'ouvrage à corne pris par les François, repris par les Aſſiégés, & pris de nouveau par les Aſſiégeans.

La Place ayant été ainſi reconnue les travaux commencerent ; le Marquis de Vauban les dirigeoit. Quand ils furent avancés à un certain point, il offrit au Roi de faire emporter l'ouvrage à corne l'épée à la main, ajoûtant néanmoins que s'il vouloit attendre encore trois jours, il épargneroit la vie de deux cens hommes. Quelqu'envie qu'eût ce Prince de voir avancer le ſiége, il n'héſita pas à préférer ce dernier parti comme le plus humain. En effet, l'ouvrage extrêmement endommagé par le canon & à demi-détruit, fut emporté trois jours après pendant la nuit par les Gardes Françoiſes, ſans aucune réſiſtance de la part des ennemis, qui un moment après le reprirent, par un de ces coups de hazard qu'il eſt impoſſible de prévenir. Un ſoldat de la Garniſon jetta en fuyant ſa mêche allumée dans un baril de poudre, qui prit feu à l'inſtant. L'éclat qu'il fit fut regardé par les François comme l'ef-

fet d'une mine; ils en furent ſi effrayés, que jugeant que le reſte de l'ouvrage étoit miné, & qu'on les alloit faire ſauter, ils ſe mirent tous à fuir, ſans qu'il fût poſſible de les arrêter. Les aſſiégés les voyant partis, profiterent de leur terreur, revinrent ſur leurs pas, & ſe rétablirent dans le poſte; mais ils ne le garderent pas long-tems, le Roi le fit attaquer en ſa préſence dès le lendemain au point du jour, & le poſte fut de nouveau emporté. 1691.

Le ſiége de Mons entrepris ainſi dans une ſaiſon ſi peu avancée, & long-tems avant que les Alliés ſongeaſſent à raſſembler leurs troupes, attiroit l'attention de toutes les Puiſſances confédérées. Le Prince d'Orange avoit paſſé la mer; & quoique la guerre d'Irlande ſemblât devoir le retenir en Angleterre, il s'étoit rendu vers la fin du mois de Janvier à la Haye, où les Etats idolâtres de ce Prince leur compatriote, & pouſſant l'adulation bien au-delà de ce qu'on auroit dû attendre de ces Républicains, lui avoient fait une réception la plus ſuperbe dont on eût jamais entendu parler chez eux. Lorſqu'il apprit que Mons étoit inveſti il ſe mit en mouvement, aſſembla tout ce qu'il avoit de troupes, & ſe mit à leur tête pour venir au ſecours. Tout cet appareil ſe termina à ne-

Le Prince d'Orange marche au ſecours de la Place.

1691. rien faire. Outre l'inégalité des forces ; car il ne put jamais raſſembler au-delà de quarante mille hommes, le camp des François étoit diſpoſé de telle ſorte, qu'il n'auroit pas été poſſible de le forcer, même avec des troupes ſupérieures aux leurs ; ainſi il n'entreprit pas de le faire, d'ailleurs l'incertitude de ſes mouvemens fit aſſez connoître qu'il n'avoit aucun deſſein arrêté, & qu'il ne s'étoit mis en campagne que pour qu'on ne pût pas lui reprocher de s'être tenu dans l'inaction. De cette ſorte le ſiége de Mons fut continué, ſans que les Alliés y apportaſſent aucun obſtacle.

Après la priſe de l'ouvrage à corne les François avoient pouſſé leur pointe, & tous les autres ouvrages avoient été enlevés piéce à piéce ; nonobſtant cela le Prince de Bergues qui commandoit la garniſon, étoit encore réſolu de ſe défendre. Il trouvoit que le corps de la Place pouvoit réſiſter, & qu'il en coûteroit encore bien du monde aux François, avant que de pouvoir s'en rendre les maîtres ; mais les bourgeois n'étoient pas de ce ſentiment, & ne voulant pas s'expoſer à voir leur Ville emportée d'aſſaut, ils l'obligerent à capituler le neuviéme du mois d'Avril, quoique la tranchée ne fût ouverte que depuis ſeize jours.

Après la prise de Mons le Roi retourna à Versailles, & laissa le commandement de l'armée au Maréchal de Luxembourg, qui ne trouvant pas que la saison fût encore assez avancée pour tenir les troupes en campagne, les sépara, sans pourtant les éloigner les unes des autres que le moins qu'il étoit possible. Il les rassembla ensuite vers la fin du mois de Mai, & alla s'emparer de Hal. Cette Place peu importante par elle-même, cessoit d'être telle depuis la prise de Mons. Les Alliés l'avoient fortifiée pour couvrir Bruxelles, car ils étoient si allarmés de la derniere conquête que le Roi venoit de faire, qu'ils appréhendoient pour cette capitale des Pays-Bas, où l'on pouvoit aller sans trouver aucune Place qui fût en état de résister. Leurs précautions ne servirent à rien, au moins par rapport à Hal. Le Gouverneur effrayé à l'approche du Maréchal de Luxembourg, abandonna ce poste, dont les François raserent les fortifications, pour n'être pas obligés d'y tenir une garnison.

1691. Le Maréchal de Luxembourg s'empare de Hal. *Mem. Chronologiques servant à l'Histoire générale de l'Europe, depuis 1600. jusques en l'année 1716.*

Peu après la prise de Hal, le Maréchal de Luxembourg détacha le Marquis de Boufflers pour aller bombarder Liége, châtiment que les Liégeois s'étoient attiré par leur infidélité. Au préjudice de la neutralité qu'ils avoient promise,

Il fait bombarder Liége. *Ibid.*

1691. & ſur la bonne-foi de laquelle on ſe repoſoit, ils avoient enlevé l'année d'auparavant un convoi en argent qui alloit à l'armée de France, & ils venoient tout récemment de recevoir les Alliés dans leur Ville. Les François pour les punir de cette double infraction, brûlerent en partie un des fauxbourgs de Liége, après l'avoir pillé, & jetterent une très-grande quantité de bombes & de boulets rouges dans la Place, qui en reçut un dommage infini.

Le prince d'Orange quitte l'armée & ſe rend à la Haye.

Toutes ces expéditions ſe faiſoient ſous les yeux du Prince d'Orange, ſans qu'il ſe mît en état de s'y oppoſer : il ne l'auroit pû que par une bataille ; mais le Maréchal de Luxembourg, dont l'armée étoit fort diminuée par les détachemens qu'on avoit envoyés ſur le Rhin, étoit ſi bien ſur ſes gardes, que ce Prince quoique ſupérieur, car ſon armée groſſiſſoit d'un jour à l'autre par la jonction des troupes qui lui venoient de divers endroits, n'oſa jamais l'attaquer, dans la crainte d'un mauvais ſuccès, qui auroit pû cauſer de grands dérangemens aux affaires des Alliés. Ainſi après diverſes marches qui n'aboutiſſoient à rien, il quitta l'armée qu'il laiſſa au Prince de Waldek, perſuadé qu'il ne ſe paſſeroit rien de conſidérable le reſte de la campagne.

Il en jugea mal. Depuis que le Maréchal de Luxembourg avoit raſſembé ſes troupes il n'avoit ceſſé d'épier l'occaſion d'attaquer les ennemis avec avantage : elle ſe préſenta deux jours après le départ du Prince. C'étoit le dix-neuviéme de Septembre. Waldek étoit campé à Leuze ; ſelon les ordres qu'il avoit reçûs, il ne devoit qu'amuſer l'ennemi, & éviter ſur toutes choſes d'en venir aux mains. Or comme il craignoit d'être attaqué dans ſon poſte, il ſe mit en marche dès le grand matin, pour ſe rendre dans les plaines de Cambron : le Maréchal de Luxembourg campé aux environs de Tournay, fut inſtruit de ſon deſſein, & voulant tirer avantage de ce mouvement, réſolut de tomber ſur l'arriere-garde ennemie. Après avoir paſſé une partie de la nuit à préparer tout ce qu'il lui falloit pour aſſurer le ſuccès de cette entrepriſe, il partit au point du jour avec vingt-huit Eſcadrons, la plûpart de la Maiſon du Roi, & comme il y avoit trois bonnes lieuës à faire avant que d'être à portée des ennemis, il fit prendre les devans au Marquis de Villars, qu'il chargea d'amuſer leur arriere-garde, juſqu'à ce qu'il pût arriver avec le reſte de ſa Cavalerie. Cet ordre fut parfaitement exécuté, & Villars étoit déja aux priſes avec eux, lorſque

1691. Combat de Leuze.

Relation de la campagne de Flandre de 1691.

Mém. du M. D. L. F.

Mém. du Marquis de Feuquieres.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.

le Maréchal parut. Il arriva juſtement
1691. dans le tems que la plus grande partie de l'armée des Alliés, après avoir paſſé la riviere de Leuze, étoit engagée dans des défilés qu'il falloit néceſſairement paſſer avant que de parvenir à Cambron. La conjoncture ne pouvoit pas être plus favorable; mais il n'y avoit pas de tems à perdre, & il falloit donner dans l'inſtant: le Maréchal n'y manqua pas. Il attaqua d'abord avec huit eſcadrons ſeulement en attendant que le reſte fût arrivé, & donna avec une violence dont on n'avoit guéres vû d'exemple juſques alors. Les ennemis au nombre de ſoixante & quinze eſcadrons, commandés par le Général Tilli qui conduiſoit cette arriere-garde, le reçûrent avec toute la valeur poſſible, & ſoûtinrent ce premier choc, juſqu'à ce que le reſte de la Cavalerie Françoiſe étant arrivée, ils furent pouſſés ſur les bords de la riviere, qu'ils n'avoient pas encore paſſée, & ce fut là que ſe fit le plus grand carnage; ils laiſſerent quinze cens hommes ſur la place, ils eurent un grand nombre de bleſſés, & on leur fit environ quatre cens priſonniers.

Quoique cette action glorieuſe pour les François, qui, avec dix-huit eſcadrons, en avoient battu ſoixante & quinze, n'eût dans le fonds rien de déciſif, elle

elle ne laiſſa pas de mortifier infiniment le Prince d'Orange, qui en apprit la nouvelle à la Haye, dans le tems qu'il ſe préparoit à paſſer en Angleterre. Il en fut ſi fâché, qu'il ſuſpendit ſon départ pendant quelques jours, & juſqu'à ce que, ſur les avis qu'il eut de la diſpoſition des armées, jugeant & avec plus de fondement que la premiere fois, qu'il ne ſe paſſeroit plus rien de conſidérable en Flandre, il s'embarqua & arriva à Londres vers le milieu du mois d'Octobre. 1691.

Ses armes victorieuſes avoient remporté en Irlande tous les avantages qu'il pouvoit ſouhaiter. Les malheurs de cette guerre, dont le ſuccès ne pouvoit pas tourner d'une maniere plus déſavantageuſe au Roi d'Angleterre, venoit toujours ſemer d'amertume les proſpérités du Roi de France, qui triomphant par tout ailleurs, avoit le déſagrément de voir les ennemis d'un Prince ſon allié l'emporter conſtamment ſur lui, ſans qu'il fût poſſible d'y remédier. Il avoit envoyé de nouveaux ſecours en Irlande, qui avoient été portés ſur douze vaiſſeaux de guerre, commandés par le Marquis de Neſmond. On y avoit tranſporté un grand nombre d'Officiers & de Soldats, des armes en quantité, & généralement tout ce qui étoit néceſſaire

pour rétablir l'armée royale. Le Comte
1691. de Saint-Ruth commandoit les troupes Françoiſes, tant celles qui étoient auparavant dans le Royaume, que celles qu'on venoit d'y amener, & Sarsfiel commandoit les Irlandois. Outre ces premiers ſecours, on préparoit en France de nouveaux renforts, & le Roi faiſoit travailler avec toute la diligence poſſible, pour les faire partir inceſſamment. Saint-Ruth étoit informé de toutes ces diſpoſitions : ainſi il n'avoit rien de mieux à faire que d'éviter une action déciſive, juſqu'à ce que ces dernieres troupes fuſſent arrivées. Cependant il ne prit pas ce dernier parti. Il avoit du courage & de la valeur ; mais il manquoit d'expérience. Il étoit jeune ; on l'avoit vû Page du Maréchal de la Meilleraye, & après ſa mort, il étoit devenu le mari de confcience de la Maréchale.

Bataille d'Athlone, où les François & les Irlandois ſont battus.

Le Général Ginkel, qui commandoit les troupes du Prince d'Orange, & qui venoit de ſe rendre maître d'Athlone, marcha à lui. Saint-Ruth ne refuſa pas le combat. Il fit en cela une faute : cependant il y a lieu de croire qu'elle ſeroit tournée à ſon avantage, s'il n'avoit pas été tué au moment que la victoire ſe déclaroit pour lui. L'infanterie Françoiſe & les Irlandois reçurent l'ennemi

Hiſt. des Révolutions d'Angleterre.

Journal Hiſtorique du Régne de Louis XIV.

vec vigueur ; les deux armées combat- 1691.
rent pendant deux heures, avec un vantage à peu près égal, juſqu'à ce que s Royaliſtes faiſant un nouvel effort, ompirent l'infanterie ennemie. Saint-Luth voyant que ſes troupes avoient ris le deſſus, donnoit ſes ordres pour uivre ce commencement de victoire, orſqu'il fut emporté d'un coup de ca-on. Sa mort changea toute la face des ffaires : la cavalerie Irlandoiſe commen-a à plier ; les ennemis profitant du dé-ordre, revinrent à la charge, enfonce-erent l'infanterie qui fut miſe en dé-oute, & remporterent une victoire leine & entiere ſur les Royaliſtes, qui erdirent quatre mille hommes.

La priſe de Limeric ſuivit de près la erte de la bataille. Le ſiége de cette place ut long & mémorable. Elle ſe défendit endant trente-huit jours de tranchée ou-verte, & ne ſe rendit que par la méſin-telligence qui s'étoit miſe parmi les trou-pes Irlandoiſes. Les articles de la capitu-lation furent ſi honorables à la Garniſon, qu'il ſemble en les liſant, dit un Ecri-vain, qu'on n'accuſera pas d'avoir été trop favorable à la France, qu'on lit moins les conditions accordées à une Ville qui ſe rend, que celles qu'elle force elle-même le vainqueur à accepter. Cepen-dant la perte de cette place, qui avoit

Priſe de Limeric.

De Jarray. Hiſt. de France ſous le regne de Louis XIV.

1691. été précédée de celle de Galloway, & de toutes celles qui juſques alors avoient tenu pour le Roi, porta le dernier coup aux affaires de ce Prince, & acheva entierement la révolution, en terminant la guerre d'Irlande.

Il ne pouvoit rien arriver de plus favorable aux Alliés. La fin de cette guerre faiſoit ceſſer une diverſion, qui leur étoit infiniment déſavantageuſe, affermiſſoit le Prince d'Orange ſur le trône, lui donnoit moyen de tranſporter en Flandre toutes les forces de l'Angleterre, & de les tourner contre la France. C'étoit ce que l'Empereur & le reſte des Alliés avoient vainement tenté pendant la guerre précédente, & ce qu'ils s'étoient principalement propoſé dans celle-ci; ne doutant pas que ſi les forces de l'Angleterre étoient une fois unies aux leurs, ils ne vinſſent enfin à bout de réduire la France au point quils s'étoient propoſé. Ainſi quoiqu'outre toutes les pertes qu'ils avoient faites dans les Pays-Bas, en Piémont, & en Savoye, les frontieres des Pyrenées euſſent été entamées par le Duc de Noailles qui avoit pris le Seu d'Urgel, & que le Comte d'Eſtrées eût maltraité les Côtes d'Eſpagne, ſoit en bombardant Barcelonne avec beaucoup de dommage pour les habitans, ſoit en endommageant Alicante d'une maniere encore plus conſi-

rable, ils ſe flattoient de ſe relever entôt de toutes ces pertes, & de les ré- arer avec avantage par la continuation e la guerre. 1691.

Cette perſuaſion leur donnoit encore us d'éloignement pour la paix qu'ils 'en avoient eu juſques alors. Le Roi e Suede continuoit inutilement à offrir , médiation ; le Pape fit de ſon côté une ntative, mais elle n'eut pas des ſuccès lus avantageux que celle du Suedois. Antoine Pignatelli rempliſſoit pour lors e Trône Pontifical, où il venoit d'être levé ſous le nom d'Innocent XII. Les ifférends entre la France & la Cour de ome n'étoient pas encore terminés , uoiqu'ils fuſſent en voye d'accommode- ent. A peine Innocent fut-il parvenu à ette premiere dignité de l'Egliſe, qu'il ourna toutes ſes vûes du côté de la paix énérale, & envoya des Brefs à tous les rinces Catholiques pour les y porter.

Le Roi de Suede continue à offrir ſa médiation. Le Pape offre pareillement ſes bons offices.

» Lorſque du poſte où nous ſommes éle- » vés, écrivoit-il à l'Empereur, nous jet- » tons les yeux ſur tant de peuples fidé- » les, qui ont été commis à notre ſoin » paſtoral, il s'en faut de peu que nous » n'expirions de douleur & de triſteſſe, » à la vûe de toutes ces grandes calami- » tés, auſquelles les expoſe cette cruelle » guerre, qui afflige aujourd'hui preſque » toute la Chrétienté. » Il continuoit en

Bref du Pape à l'Empereur.

exhortant paternellement ce Prince, à faire
1691. ceſſer tous ces malheurs, lui mettant vivement devant les yeux les gémiſſemens des peuples, la licence des ſoldats, le mépris & la profanation des choſes ſaintes, & généralement toutes les horreurs, que la guerre traîne néceſſairement après elle; & finiſſoit en lui offrant de mettre en œuvre tout ce qui dépendoit de lui, pour faciliter aux Princes Chrétiens les moyens de faire ceſſer tant de maux, & de rétablir la paix ſi ardemment déſirée.

1692. Il écrivit au Roi d'Eſpagne.

Il écrivit dans le même ſens au Roi d'Eſpagne; mais ni ce Prince, ni l'Empereur n'étoient nullement diſpoſés à lui accorder ce qu'il ſouhaittoit. L'Empereur lui répondit qu'il n'étoit pas moins affligé que S. S. elle-même, des malheurs auſquels la guerre expoſoit la République Chrétienne; mais que ce qui le conſoloit étoit, que Dieu & ſa conſcience lui rendoient témoignage que la faute ne pouvoit pas lui en être imputée, puiſqu'il n'avoit pris les armes que lorſqu'il y avoit été forcé pour la défenſe de l'Empire, & des peuples qui lui avoient été confiés; qu'il ne falloit accuſer de tous ces malheurs publics, que l'ambition & la jalouſie de la France, qui n'avoit jamais reſpecté ni la foi publique, ni les traités les plus ſolemnels; que la poſtérité ne pourroit apprendre un jour ſans horreur, qu'un

Lettre de l'Empereur au Pape.

Roi Très-Chrétien eût pû ſe réſoudre à arrêter le cours des victoires que l'Empire remportoit ſur les Infidéles, & rompre les liens d'amitié renouvellés depuis peu, pour faire la guerre à l'Empereur & à l'Empire, tandis qu'appuyés ſur la foi des traités, ils vivoient en toute aſſurance ſans rien craindre de ce côté. Il ajoutoit que s'il s'étoit fait des Alliés, il y avoit été forcé pour ſe défendre, tant contre les armes du Roi de France, que contre celles des ennemis du nom Chrétien, qui par une union honteuſe agiſſoit de concert contre lui; que du reſte le premier article accordé entre ſes Alliés & lui étoit, qu'il ne ſeroit permis à aucun d'entr'eux d'entendre à aucun traité de paix que d'un commun conſentement; que néanmoins il ſe flattoit de les y engager, ſi l'on pouvoit faire conſentir la France au rétabliſſement entier des traités de Weſtphalie & des Pyrenées. 1692.

Cette Lettre qui devint publique, donna lieu à bien des réflexions; on trouva d'abord fort étrange que l'Empereur, pieux comme il étoit, oſât prendre Dieu & ſa conſcience à témoin que la guerre ne pouvoit lui être imputée, tandis que toute l'Europe étoit informée des meſures qu'il avoit priſes à Ausbourg pour faire la guerre au Roi de France, qui depuis la concluſion de la tréve n'avoit formé au- Réflexions ſur cette Lettre.

cune entrepriſe dont on pût ſe plaindre.
1692. On ſçavoit d'un autre côté que Leopold n'avoit ſouhaité de faire la paix avec la Porte que pour attaquer la France plus efficacement ; & il étoit de notoriété publique que cette Couronne n'avoit commencé la guerre que pour prévenir l'invaſion dont elle étoit menacée. Or, diſoit-on, comment accorder tous ces points avec les ſermens de l'Empereur ? D'autre part on n'étoit pas moins ſurpris qu'il traitât le Roi de France d'infracteur des Traités, tandis qu'on l'avoit vû prendre lui-même tous les arrangemens poſſibles pour enfraindre la tréve avec avantage. Enfin on concluoit qu'évidemment il ne vouloit pas entendre parler de paix, puiſqu'il déclaroit qu'on ne pouvoit donner les mains à un accommodement qu'autant que le Roi de France conſentiroit au rétabliſſement entier des Traités de Weſtphalie & des Pyrenées, c'eſt-à-dire, qu'autant qu'il renonceroit à tout ce qui lui avoit été cédé par le traité d'Aix-la-Chapelle, & par celui de Nimegue.

Réponſe du Roi d'Eſpagne à la Lettre du Pape.

La réponſe du Roi d'Eſpagne étoit encore plus vive que celle de l'Empereur. Ce Prince établiſſoit d'abord, qu'il ne falloit pas ſe promettre de la France une paix sûre & durable, à moins qu'on ne vînt à bout de diminuer ſa puiſſance exceſſive, & de la réduire dans de juſtes bornes ;

bornes; que les ſermens les plus ſolemnels & les plus forts n'ayant pas pû rendre ferme & ſtable le traité des Pyrenées; que le traité d'Aix-la-Chapelle, & celui de Nimegue ayant eu le même ſort, quoiqu'ils fuſſent aſſez avantageux à la France, pour ſatisfaire ſon avidité, s'il avoit été poſſible d'en venir à bout; que la treve ayant été pareillement violée par cette Couronne, quoiqu'elle eût été achetée par l'abandonnement de tant de pays injuſtement uſurpés, il ne falloit pas ſe promettre que les nouveaux Traités qu'on pourroit conclure dans la ſuite avec elle, euſſent plus de ſolidité que ceux-ci. Il rappelloit enſuite la priſe de Philisbourg, & le ſaccagement du Palatinat: il chargeoit le Roi de France d'avoir excité la rébellion de la Hongrie, d'avoir aſſiſté Tekeli, & d'avoir appellé le Turc au ſecours de ce rébelle; d'avoir fait entrer les Infidéles dans l'Autriche, d'avoir fait mettre le pays à feu & à ſang, & emmené en captivité une bonne partie de ſes habitans, d'où s'étoit enſuivi le ſiége de Vienne, & la néceſſité où l'Empereur s'étoit trouvé, d'abandonner ſa capitale. Il ajoutoit à tout cela, que quoique ces malheurs de la Chrétienté euſſent dû émouvoir à compaſſion les cœurs les plus durs & les plus barbares, on voyoit le Roi de France augmenter toutes ces 1692.

1692. miſeres, en ſollicitant le Turc à continuer la guerre ; & ce qui étoit encore plus impie, en lui envoyant des ſecours en ſoldats, en Officiers & en Ingénieurs. Il rappelloit enſuite le bombardement de Genes, & ceux de Barcelonne & d'Alicante, qui venoient d'être faits tout récemment. Il paſſoit après cela à la guerre de Piémont, qui n'avoit été entrepriſe, diſoit-il, que parce que le Duc de Savoye n'avoit pas voulu ſubir le joug qu'on prétendoit lui impoſer. De là il paſſoit aux démêles de la France avec le Pape Innocent XI. & de tous ces faits il concluoit, qu'on ne pouvoit parvenir à une paix ſolide & durable avec cette Couronne qu'après une vigoureuſe guerre, qu'il eſtimoit néceſſaire pour le repos public, pour l'honneur & l'autorité du S. Siége, & pour la propagation de la Foi.

Le Roi de France prend des meſures pour détacher le Duc de Savoye de la Ligue. *Actes & Mémoires des Négociations de Ryſwyk.*

Quoique l'injuſtice des reproches que le Roi d'Eſpagne formoit dans cette Lettre, fît connoître juſques où il pouſſoit l'animoſité, & montrât évidemment qu'il étoit encore moins diſpoſé que l'Empereur à entendre parler de paix, le Roi ne déſeſpéra pas de les y forcer l'un & l'autre, premierement en prenant des meſures pour faire, s'il étoit poſſible, la guerre avec encore plus de ſuccès qu'il n'avoit fait par le paſſé, & en ſecond lieu en travaillant à détacher le Duc de Savoye de

la Ligue, au moyen de quoi il étoit bien certain qu'elle ne ſe ſoutiendroit pas long-tems. Nous avons déja dit quelque choſe des vûes qu'il avoit ſur ce Prince, & des meſures qu'il commençoit à prendre pour le gagner. Comme il avoit lieu de croire que les ménagemens dont il avoit uſé à ſon égard pendant la campagne l'auroient diſpoſé à écouter les propoſitions qu'il vouloit lui faire, à peine la Citadelle de Montmeillan eût-elle été forcée, qu'il lui écrivit lui-même de ſa propre main une lettre fort obligeante, & en chargea le ſieur de Chanlay, avec ordre de lui dire, de vive voix qu'avant que de ſe déterminer à raſer les Places de Suze, de Nice & de Montmeillan, ce que le droit de guerre lui permettoit, aſſuré qu'il étoit d'ailleurs que ſes forces ſeroient toujours aſſez ſupérieures en Piémont pour arrêter celles des Alliés, ſans qu'il eût beſoin de Places fortes pour la ſureté de ſes frontieres, il vouloit bien lui donner encore des marques de ſon affection; au ſujet de quoi il lui offroit, s'il vouloit faire la paix, la reſtitution de toute la Savoye, c'eſt-à-dire la libre jouiſſance de tous les revenus & de tous les droits de Souveraineté; & qu'à l'égard des Places de Montmeillan, Suze, Nice & Villefranche, il prétendoit ne les retenir que juſqu'à la paix générale, promettant 1692.

1692. de les lui rendre dans l'état où elles étoient pour le préſent, immédiatement après qu'elle ſeroit conclue, & offrant pour la ſureté de ſes promeſſes de mettre Montmeillan & Suze ſous la garde du Pape, & Nice & Villefranche ſous celle des Cantons, ſous l'obligation d'entretenir la garniſon à ſes dépens. Chanlay avoit ordre d'offrir encore une neutralité pour le Milanez, ce qui auroit rendu le calme à l'Italie : & comme les Eſpagnols auroient pû la refuſer, en feignant de craindre les courſes que la garniſon de Cazal auroit été à portée de faire dans le pays, on devoit déclarer au Duc que le Roi, pour leur ôter toute ſorte de prétexte, conſentoit encore à mettre cette Place ſous la garde du Pape ou des Venitiens.

Ce Prince rejette les offres de la France.

Il ſembloit que ces offres étoient aſſez conſidérables pour devoir faire impreſſion ſur l'eſprit du Duc. On lui rendoit tout ſon pays, & on lui donnoit moyen de ſe débarraſſer d'une guerre ruineuſe, ſans qu'il lui en coûtât la perte d'un ſeul Village. Cependant ſoit que les proſpérités du Prince d'Orange lui fiſſent eſpérer, comme à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne, de voir bientôt changer la ſituation des affaires, ſoit que ſa haine pour la France le portât à ne vouloir entendre aucune propoſition, il refuſa de rece-

voir la lettre du Roi ; & après avoir été informé par celles de Chanlay des offres qu'on lui faiſoit, il fit connoître par les réponſes du Marquis de S. Thomas ſon premier Miniſtre, qu'il vouloit perſiſter dans les engagemens qu'il avoit pris avec les Alliés. De cette ſorte comme il ne reſtoit plus aucune apparence d'accommodement ni du côté de l'Empereur, ni du côté du Roi d'Eſpagne, ni du côté de ce Prince, le Roi de France cédant à la néceſſité, ne ſe propoſa plus de chercher la paix que dans la continuation de la guerre. 1692.

Il s'y étoit préparé avec la même attention qu'il auroit pû y apporter s'il n'avoit eu en vûe aucune négociation. Juſques ici il s'étoit déchargé ſur le Marquis de Louvois d'une grande partie des affaires ; & il faut reconnoître que les ſoins de ce Miniſtre, ſa vigilance, ſon activité, ſon attention à prévoir tous les obſtacles, & ſon habileté à les ſurmonter, avoient contribué beaucoup aux proſpérités de la France. La mort venoit de l'enlever de ce monde ; cependant en l'ôtant au Roi, elle n'avoit fait que prévenir le deſſein où il étoit de ne plus ſe ſervir de lui. Ce Prince naturellement bon, lui auroit paſſé ſes bruſqueries, dont toute la Cour ſe plaignoit, & auſquelles il avoit été expoſé lui-même plus

Mort du Marquis de Louvois. *Mém. de l'Abbé de Choiſi.*

d'une fois ; mais il avoit contre lui des
1692. griefs d'une plus grande conſéquence. L'avarice que Louvois avoit témoignée au ſujet des poſtes étrangeres, & ſa hardieſſe à ſe prévaloir des circonſtances, avoient fait connoître aſſez clairement, que ce grand zèle qu'il témoignoit pour le ſervice de ſon Maître, n'étoit ni auſſi ſoumis, ni auſſi déſintéreſſé qu'on l'avoit crû. Outre cela le Roi avoit découvert le projet, que ce Miniſtre avoit formé de le brouiller avec les Suiſſes, dans la vûe de rendre la paix plus difficile, & ſes ſervices plus néceſſaires. Il ſçavoit de plus que la guerre entre la Savoye & la France étoit l'ouvrage de Louvois, & que s'il n'avoit pas été la cauſe de la rupture, il en avoit tout au moins fourni un prétexte au Duc, en empêchant que ſon Envoyé n'arrivât à la Cour. Ce Prince avoit été informé de ces deux traits par Madame de Maintenon, qui ayant toujours ſur le cœur les remontrances que Louvois avoit faites au Roi au ſujet de ſon mariage, avoit conſervé, toute vertueuſe qu'elle étoit d'ailleurs, le deſſein de s'en venger. D'Augicourt l'un des Commis de Louvois lui en avoit fourni le moyen, en lui apportant deux projets que ſon Maître avoit fait dreſſer, & qui étoient apoſtillés de ſa main. Il y expliquoit d'une maniere fort ciron-

tanciée la conduite qu'il falloit tenir avec la Savoye, & avec les Cantons, pour les forcer à ſe déclarer contre la France. La connoiſſance que le Roi eut de ces deux faits, l'avoit totalement changé à l'égard de ſon Miniſtre. Il ſentoit combien il étoit préjudiciable à ſes affaires d'avoir à ſoutenir la guerre en Piémont; & il comprenoit par-là dans quelles fâcheuſes circonſtances il auroit pû ſe trouver, ſi les Cantons s'étoient déclarés contre lui deux ans auparavant, comme ils avoient paru vouloir le faire. Il ne lui pardonna plus ces deux fautes; il continuoit pourtant encore à ſe ſervir de lui; mais il ne lui donnoit plus une certaine part dans les affaires, & ne l'employoit que pour les expéditions ordinaires. Louvois toujours bruſque, eut la veille de ſa mort une priſe vive avec ce Prince. Ils travailloient enſemble chez Madame de Maintenon : après avoir conteſté avec lui d'un ton fort aigre, il ſe leva avec précipitation, & jetta ſur la table quelques papiers, en lui diſant : *On ne ſçauroit vous ſervir.* A ce mot le Roi ſe leva, & s'approcha de la cheminée, où il mettoit ordinairement ſon chapeau & ſa canne. Madame de Maintenon, qui craignoit qu'il ne voulût le frapper, courut à lui, mais ce n'étoit pas là ſon deſſein, il n'étoit nullement capable de ces ſortes 1692.

d'excès. Louvois outré de douleur ſor-
1692. tit, réſolu de ſe retirer ; mais Madame de Maintenon, qui toute ſon ennemie, qu'elle étoit ne vouloit pas le perdre entierement, mais ſimplement rabattre ſon orgueil, & le mettre dans ſa dépendance, eut la généroſité de lui écrire le lendemain matin, de revenir l'après-dîné à l'ordinaire, ſans rien témoigner au Roi qui pût rappeller le paſſé. Louvois déféra à cet avis. Il étoit indiſpoſé depuis quelques jours, & prenoit les eaux de Forges. Le Roi & lui commencerent à travailler ; un moment après il ſe trouva mal, il ſe retira, alla chez lui, s'aſſit, & mourut. Tout le monde crut qu'il avoit été empoiſonné, les ſoupçons tomberent ſur le Duc de Savoye, qu'on diſoit avoir fait faire le coup par Seron Médecin de Louvois, qu'il avoit gagné, & qui avoit empoiſonné un pot d'eau, qui étoit toujours dans une petite armoire, auprès de la table où Louvois travailloit ordinairement.

Le Marquis de Barbeſieux ſuccéde au Marquis de Louvois.

Quoique le Roi n'aimât plus ce Miniſtre, il ne laiſſa pas de mettre en ſa place le Marquis de Barbeſieux ſon fils, à qui il avoit accordé la ſurvivance de cette charge. Mais quelques talens qu'eût ce dernier, il n'avoit pas, à beaucoup près, l'expérience de ſon pere ; ainſi ce fut au Roi à y ſuppléer : il ne ſe refuſa pas à ce

travail, & l'on vit pour lors mieux que jamais, ce que c'étoit que l'étendue de génie de ce Prince, & combien il étoit capable de ce qu'on appelle les détails. 1692.

Dans la ſituation où ſe trouvoient les affaires, il n'avoit rien de plus important que de continuer ſes ſecours au Roi d'Angleterre. Il y avoit lieu de ſe flatter que malgré les malheurs de la guerre d'Irlande, les affaires de ce Prince n'étoient pas entierement déſeſpérées. La Nation Angloiſe continuoit à être partagée entre lui & le Prince d'Orange; on ſçavoit qu'il y avoit à Londres & dans les principales villes des provinces, un grand nombre de mécontens; il étoit tout public que le Parlement, peu ſatisfait de ſon nouveau Roi, & ſe plaignant de la mauvaiſe adminiſtration des Finances, n'avoit jamais voulu lui aſſigner, pour continuer la guerre, que des ſubſides moindres d'un tiers que ceux de l'année précédente, & qu'il en étoit venu juſqu'à déclarer, qu'il n'en détermineroit les fonds, qu'après qu'on lui auroit permis d'établir des Commiſſaires perpétuels, pour revoir les comptes royaux, & empêcher par-là la diverſion des deniers. Sur cela, il y avoit lieu de croire, que pour peu qu'on voulût appuyer ceux qui n'étoient pas ſatisfaits du Gouvernement préſent, on les ver-

roit bien-tôt ſe déclarer & prendre les
1692. armes en faveur de leur légitime Souverain.

Cette diſpoſition des eſprits détermina le Roi à faire un dernier effort, & à tenter une deſcente en Angleterre. Il avoit commencé dès la fin de la campagne précédente à prendre les meſures qu'il lui falloit pour en aſſurer le ſuccès. Ce deſſein avoit d'abord été conduit avec beaucoup de ſecret: mais comme il s'agiſſoit de faire repaſſer en Angleterre environ trente mille hommes François ou Irlandois, qui étoient paſſés en France après la priſe de Limeric, il n'étoit pas poſſible de faire les préparatifs d'une ſi grande entrepriſe, ſans que les ennemis n'en pénétraſſent les motifs. Ils les pénétrerent en effet; & ce fut pour les traverſer que les Anglois & les Hollandois, qui ſembloient ne faire plus qu'un même peuple depuis que le Prince d'Orange s'étoit emparé du Trône de la Grande Bretagne, ſe mirent en mer un peu plutôt que de coutume. Leur flotte réunie faiſoit en tout quatre-vingt-dix vaiſſeaux de ligne.

Bataille de la Hougue.

Mémoires Chronologiques ſer-

Il n'y avoit pas apparence de ſonger à la deſcente, tant qu'ils ſeroient dans la Manche: ainſi quoique tout fût prêt pour l'embarquement, qu'il y eût ſur les côtes de Bretagne & de Normandie plus

de quatre cens bâtimens de tranſport, & que le Roi d'Angleterre, qui devoit ſe mettre à la tête des troupes, ayant ſous lui le Maréchal de Bellefonds, ſe fût rendu à la Hougue pour partir au premier vent favorable, il fallut ſuſpendre l'embarquement, & commencer par ſe rendre maître de la mer. Le Comte de Tourville, qui devoit commander la flotte de France, n'avoit que quarante-quatre vaiſſeaux. On attendoit à tout moment ceux que le Comte d'Eſtrées devoit amener de la Méditerranée; & après leur jonction, les deux flottes devoient en former une à peu près auſſi nombreuſe que celle des ennemis. Les vents contraires empêcherent le Comte d'arriver. Cependant la ſaiſon avançoit: les Anglois, informés des préparatifs de la France, travailloient à la ſureté de leurs côtes; quelques-uns de leurs Régimens qui devoient paſſer en Flandre, avoient eu ordre de ne plus partir, & toutes les milices du pays étoient ſur pied. Ces diſpoſitions donnoient à comprendre qu'il falloit ou ne plus ſonger à la deſcente, ou attaquer l'armée ennemie avec les forces qu'on avoit. La Cour, qui comptoit ſur des intelligences qu'elle croyoit avoir dans la flotte Angloiſe, n'héſita pas à prendre ce dernier parti. Un nombre conſidéra-

1692. *vant à l'Hiſtoire univerſelle de l'Europe depuis 1600. juſques en 1716. Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV. Mémoires du Comte de Forbin.*

1692. ble d'entre les Capitaines Anglois deſtinés au commandement des vaiſſeaux, avoient promis de ſe joindre aux François, & de tourner, de concert avec eux, leurs armes contre les partiſans du Prince d'Orange. Sur cette aſſurance, le Comte de Tourville eut ordre de ſe mettre en mer, de chercher les ennemis, & de les combattre fort ou foible. Il les joignit par le travers du Havre de Grace, alla à eux, & les attaqua le vingt-huitiéme du mois de Mai. L'action dura depuis la pointe du jour juſqu'à la nuit; mais elle ne tourna pas comme on ſe l'étoit propoſé.

Les François attaquent une Flotte de moitié plus forte que la leur.

Le Prince d'Orange informé des liaiſons qu'il y avoit entre le Roi d'Angleterre & ceux des Officiers de la Flotte qui lui étoient attachés, les avoit changés la veille du jour qu'elle ſe mit en mer. La France n'avoit pas pû être informée de ce changement; ainſi ce fut tout de bon que le Comte de Tourville eut à attaquer & à combattre quatre-vingt dix vaiſſeaux, n'en ayant que quarante-quatre. Il ne fallut pas moins que des prodiges de valeur pour ſe ſoutenir pendant tout un jour contre des forces ſi ſupérieures. Il le fit pourtant; & il combattit juſqu'à la nuit, ſans perdre un ſeul bâtiment. Il y avoit apparence que les deux armées recommenceroient le

lendemain ; mais elles ſe contenterent de reſter en préſence pendant tout le jour, ſans que les Alliés, malgré leur ſupériorité, oſaſſent attaquer. Sur le ſoir, il parut une flotte d'une quarantaine de vaiſſeaux ; c'étoient des Marchands François, eſcortés par un vaiſſeau du Roi qui les conduiſoit au Havre de Grace. Les ennemis les prirent pour la flotte du Comte d'Eſtrées ; & ne doutant pas qu'on ne les attaquât le lendemain matin, ils s'y préparerent pendant une partie de la nuit : ils changerent enſuite de deſſein ; en ſorte que le jour étant venu, on trouva qu'ils s'étoient éloignés de l'armée de France d'environ ſept lieues. Il ne tenoit alors qu'au Comte de Tourville de ſe retirer ; mais il avoit ordre de combattre : ainſi au lieu de prendre le premier de ces deux partis, il alla mouiller à l'entrée du Ras-Blanchard, où il ſe propoſoit d'attendre le moment favorable pour donner ſur les ennemis. Un incident auquel il n'avoit contribué en aucune ſorte, lui coûta cher, & faillit à avoir des ſuites encore plus fâcheuſes. Les ancres de l'Amiral & de pluſieurs autres vaiſſeaux, chaſſerent, tellement que la marée les jetta ſur les ennemis. Le Comte de Tourville qui ſe vit perdu, & qui ne vouloit pas compromettre toute l'armée prête à le ſuivre,

1692.

Les Flottes confédérées ſe retirent à ſept lieues de la Flotte de France.

Les François perdent quatorze de

1622. ôta ſon pavillon de général, & envoya ordre au Sr de Pannetier, Chef d'Eſcadre, d'arborer le pavillon de ralliement, ce qui ſauva la flotte. Les vaiſſeaux dont les ancres avoient chaſſé, au nombre de quatorze, allerent s'échouer à la Hougue & à Cherbourg, où il ne leur reſta pas d'autre parti à prendre que de ſe brûler eux-mêmes ; le reſte de la flotte ſe ſauva dans le port de Saint-Malo.

leurs plus beaux Vaiſſeaux.

Le Roi d'Angleterre retourne à St. Germain.

Le malheur de cette journée rompit toutes les meſures de la France, & acheva d'aſſurer au Prince d'Orange la poſſeſſion des Royaumes de la Grande Bretagne. Comme la deſcente ne pouvoit plus avoir lieu, le Roi d'Angleterre retourna à Saint-Germain, d'où, pénétré de douleur, il écrivit au Roi de France une Lettre fort touchante, dans laquelle, après lui avoir témoigné combien il étoit ſenſible à ce qui venoit de ſe paſſer, il le remercioit de ſes bontés, & le prioit généreuſement de ne plus les prodiguer, pour la défenſe d'un Prince que la fortune s'obſtinoit à perſécuter. Le Roi étoit pour lors devant Namur, dont il faiſoit le ſiége en perſonne : ces nouvelles le chagrinerent ; il voyoit le rétabliſſement du Roi d'Angleterre plus éloigné que jamais ; d'autre part, la diverſion qu'il avoit juſques alors maintenue à ſon ſujet venant à ceſſer, il alloit

être obligé de lutter lui ſeul contre toutes les forces de la Grande Bretagne réunies à celles des Alliés. Il n'étoit pas poſſible que cette diſpoſition des affaires ne lui donnât de l'inquiétude; mais quelque difficulté qu'il pût y avoir à ſe ſoutenir dans des circonſtances ſi dangereuſes, il trouva en lui des reſſources contre ces derniers événemens ; & malgré les efforts de tant de Puiſſances liguées contre lui, il conſerva ſans interruption la ſupériorité qu'il avoit eue juſques alors ſur les Confédérés ; en ſorte que ſans renoncer au deſſein de ſecourir le Roi d'Angleterre lorſque la ſituation des affaires le lui permettroit, il continua la guerre d'une maniere ſi glorieuſe, qu'après un long enchaînement de victoires & de conquêtes, il força enfin ſes ennemis à accepter la paix, qu'ils jugeoient ne leur être pas avantageuſe & qu'ils s'obſtinoient à rejetter. 1692.

Le Roi pourvoit à la ſureté de ſes côtes.

Comme il n'avoit plus de flotte qu'il pût oppoſer à celle des Alliés, il envoya ordre de diſtribuer le long des côtes les troupes qu'on venoit de débarquer, & leur en confia la garde, conjointement avec les milices du pays, qui eurent ordre de prendre les armes; après quoi il continua le ſiége de Namur. Il s'étoit déterminé à attaquer cette place, parce

qu'il n'y en avoit aucune dont la perte
1692. pût mortifier davantage les Eſpagnols, & contribuer, autant que celle-ci au deſſein où il étoit de les forcer à la paix. Elle ouvroit d'abord aux François un fort grand pays qui n'avoit point été endommagé par la guerre, & dans lequel ils pouvoient établir des contributions immenſes. Outre ce premier avantage, Namur, au pouvoir du Roi de France, tenoit les Liégeois bridés, coupoit la communication de l'Allemagne avec les Pays-Bas, entraînoit néceſſairement la perte de Charleroy, mettoit à découvert une partie de la Hollande, & portoit la terreur juſques dans Louvain & dans Bruxelles. Le Roi, pour aſſurer le ſuccès de ſon entrepriſe, avoit fait paſſer en Flandre une armée de cent mille hommes, avec une artillerie qui alloit au-delà de deux cens piéces de canon. Il ne lui en falloit pas moins pour une expédition ſi difficile. Namur, ſitué dans le confluent de la Sambre & de la Meuſe, étoit regardé comme la plus forte place qu'il y eût en Flandre; outre une multitude d'ouvrages, dont il étoit entouré, & qui en rendoit les approches très-difficiles, il avoit une citadelle bâtie ſur le roc, & couverte par un Fort nouvellement conſtruit, appellé le Fort-Guillaume. Cette place étoit défenduë par

Siége de Namur.

par une garniſon qui alloit au-delà de huit mille hommes, & regorgeoit de vivres & de toutes ſortes de munitions. Outre tout cela, le Prince d'Orange avoit fait paſſer en Flandre trente-cinq mille Anglois, qui, joints à quarante mille Hollandois, faiſoient une armée de ſoixante & quinze mille hommes, ſans compter les troupes Eſpagnoles, qui étoient commandées par le Duc de Baviere. Le Roi d'Eſpagne, pour attacher ce Prince encore plus étroitement à la Ligue, venoit de le faire Gouverneur perpétuel des Pays-Bas, comme on le lui avoit promis au commencement de la guerre. Ces troupes, après leur réunion, ſe trouvoient monter à plus de cent mille hommes effectifs; cependant de ſi grandes forces n'empêcherent pas que Namur ne ſubît le ſort de tant d'autres villes dont les François s'étoient rendus maîtres. 1692.

Inveſtiture de Namur.

Relation du ſiége de Namur.

Cette place, ſituée comme nous avons dit dans le confluent de deux rivieres, ne pouvoit être inveſtie que difficilement: il falloit, pour le faire avec ſuccès trois corps d'armée qui arrivaſſent dans le même tems & qui s'emparaſſent de toutes les avenues, ſans quoi les ennemis n'auroient pas manqué d'y jetter de nouveaux ſecours. Le Roi l'avoit prévu; & il avoit ſi bien pris ſes meſu-

1692. res, que toutes ſes troupes ſe rendirent aux environs de la place le même jour, & ſe ſaiſirent de tous les paſſages. Dans ce même tems, le Maréchal de Luxembourg, qui devoit couvrir le ſiége avec une armée de quarante mille hommes, alla ſe poſter ſur les bords de la Mehagne, entre cette riviere & la ville. Les travaux commencerent le vingt-neuviéme du mois de Mai, & furent pouſſés avec l'ardeur que la préſence du Roi inſpiroit ordinairement aux troupes. Ce Prince ne ſortoit plus des tranchées; il y étoit la nuit & le jour, voyant tout par lui-même, & animant les travailleurs & les ſoldats. Il s'étoit déja rendu maître des Fauxbourgs qui avoient été emportés ſous ſes yeux l'épée à la main, & il ſe préparoit à aller plus loin, lorſqu'une bombe tirée du camp des François étant tombée ſur un magazin à poudre & à grenades, fit ſauter la tour où il étoit, & intimida ſi fort le Gouverneur, qu'il demanda dès le lendemain à capituler pour la ville, quoique ce ne fût encore que le ſeptiéme jour du ſiége. Les Forts firent beaucoup plus de réſiſtance: on les attaqua avec toute la vigueur poſſible; & malgré les pluyes qui ſurvinrent en ſi grande abondance, qu'on n'en avoit jamais vû de telles en cette ſaiſon, les travaux ne laiſſoient pas d'avancer.

Le Prince d'Orange & le Duc de Baviere, apprenant que Namur étoit assiégé, rassemblerent toutes leurs forces, & se mirent en marche pour aller au secours. Ils avancerent vers la Mehagne, sur laquelle ils firent construire des ponts, comme s'ils avoient voulu passer. Le Maréchal de Luxembourg, qui voyoit fort bien qu'ils ne hazarderoient pas ce coup, s'écarta du rivage, témoignant par-là qu'il consentoit à leur laisser le passage libre ; mais ils n'allerent pas plus avant, & trouverent avec raison qu'il ne leur convenoit pas de s'engager dans un pays coupé de bois & de défilés, & d'où il leur seroit mal-aisé de sortir.

1692. Le Prince d'Orange & le Duc de Baviere vont au secours de cette Place.

Cependant le siége avançoit toujours. Le Roi, qu'une attaque de goute empêchoit d'aller aux tranchées, donnoit de sa tente tous les ordres nécessaires. Il ne s'y tint pas long-tems : il en sortit, tout malade qu'il étoit, pour aller faire les dispositions d'une attaque qu'il avoit projettée ; & comme il ne pouvoit pas monter à cheval, il se fit porter dans une chaise à la tête de la tranchée. L'ouvrage qu'il se proposoit de faire attaquer s'appelloit l'Hermitage. Les François témoignerent dans cette occasion un acharnement inconcevable ; il ne s'étoit point passé d'action si vive depuis que la

Le Roi malade de la goute se fait porter aux tranchées.

1692. place étoit attaquée ; & les Aſſiégés firent les derniers efforts pour la défenſe d'un poſte, après la perte duquel ils ne pouvoient pas tenir long-tems dans le Fort-Guillaume. Ce fut dans cette occaſion que le Comte de Toulouſe, appuyé ſur la chaiſe du Roi, reçut un coup de mouſquet dans le coude. Enfin les François emporterent l'ouvrage attaqué ; & le Roi ne ſe retira que lorſqu'ils y eurent fait un logement ſolide, & duquel ils ne riſquoient pas d'être chaſſés.

La garniſon demande à capituler.

Sa maladie étant paſſée, il recommença à monter à cheval, & à aller viſiter les travaux comme auparavant. Enfin le Fort-Guillaume, à qui on avoit enlevé la meilleure partie des ouvrages qui le défendoient, demanda à capituler, & le vieux Fort en fit de même peu de jours après. Ils auroient pû l'un & l'autre ſe défendre encore pendant quelque tems, mais la néceſſité de céder enfin, par l'impoſſibilité où ils étoient d'être ſecourus, fit réſoudre le Gouverneur à ſe rendre un peu plutôt qu'il n'auroit fait. Après la priſe de cette place, le Roi détacha une partie de ſon armée, qu'il envoya en Allemagne renforcer l'armée du Maréchal de Lorge. Il fit encore un détachement conſidérable, dont il donna le commandement au Marquis de Bou-

fiers, avec ordre de ſe tenir à portée de la grande armée; & partit pour Verſailles, laiſſant le commandement des troupes au Maréchal de Luxembourg, comme il avoit fait les années précédentes. 1692.

Bataille de Stenkerque.

Relation de la bataille de Stenkerque.

Mémoires Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1600. juſques en 1716.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.

La perte de Namur avoit été également ſenſible au Prince d'Orange & au Duc de Baviere. Ce dernier, fâché de s'être vû enlever dès le premier jour de ſon gouvernement la plus forte place des Pays-Bas, ſouhaitoit d'effacer la honte de cet affront, par quelque action d'éclat, & qui pût donner de la réputation aux armes des Confédérés. Il falloit pour cela en venir à une action générale; & les deux Princes s'y déterminerent ſans peine: mais comme ils ne vouloient l'entreprendre qu'avec avantage, ils ſuſpendirent l'exécution de leurs deſſeins, & firent diverſes marches, dans la penſée qu'ils pourroient engager le Maréchal de Luxembourg dans quelque poſte qui ne lui ſeroit pas favorable, & l'attaquer enſuite avec moins de riſque. Le Maréchal, qui n'étoit chargé que de la conſervation du pays, ſe contentoit d'obſerver les mouvemens des alliés. Il étoit campé aux environs de Stenkerque, & l'armée confédérée étoit entre Tubiſe & Saint-Arnelle. Quoique les deux armées ne fuſſent pas bien éloignées l'une de l'autre, le pays

qui les ſéparoit étoit tellement couvert
1692. de bois, & coupé par des défilés, qu'il ne paroiſſoit pas poſſible qu'il pût y avoir entre elles une action générale. Il n'y en auroit point eu en effet, au moins alors, ſans un incident qui y donna occaſion. Le Maréchal de Luxembourg avoit gagné un des Sécretaires du Prince d'Orange qui le ſervoit fort fidélement, l'inſtruiſant à point nommé de toutes les réſolutions qu'on prenoit. Par malheur, une de ſes lettres fut interceptée, & la correſpondance fut découverte. Le Prince d'Orange croyant pouvoir tirer avantage de cette circonſtance, arrêta ſans bruit ce ſécretaire dans ſon cabinet; & après l'avoir convaincu de ſa perfidie, en lui montrant ſa propre lettre, l'obligea à donner un faux avis au Maréchal, & à lui écrire que les Alliés feroient le lendemain un grand fourage du côté du ruiſſeau de Stenkerque, & que pour couvrir les fourageurs on feroit marcher pendant la nuit un grand corps d'infanterie, qui iroit avec du canon occuper les défilés. Le Maréchal reçut cet avis comme bon, & devoit le regarder comme tel, n'y ayant nulle apparence qu'un homme qui l'avoit ſi bien ſervi juſqu'alors, commençât à le tromper. Il étoit ſi tranquille, & il comptoit ſi peu d'être attaqué, que

Le Prince d'Orange fait donner un faux avis au Maréchal de Luxembourg.

lorſque ſes propres partis vinrent lui dire que l'armée ennemie paroiſſoit, il ne voulut jamais les croire, s'obſtinant toujours à vouloir que les troupes dont on lui parloit, ne fuſſent que le détachement qui couvroit les fourageurs. 1692.

Cependant le Prince d'Orange qui conduiſoit l'avant-garde arriva. S'il avoit donné ſur le champ, l'armée de France auroit couru grand riſque d'être entierement défaite, tant la confuſion cauſée par la ſurpriſe étoit grande : mais ayant voulu attendre pour commencer, l'arrivée du Duc de Baviere, & celle du Général Waldek, il manqua l'inſtant déciſif, & donna le tems aux François de ſe remettre & de ſe former. Nonobſtant tout cela, les commencemens de l'action ne leur furent pas favorables. Ils avoient ſur leur droite quelques troupes poſtées hors de la ligne avec du canon. Ce fut par l'attaque de ces troupes que l'action commença. Le Prince d'Orange leur tomba deſſus, les culbuta, ſe rendit maître du terrein qu'elles occupoient, & leur enleva leur batterie. Il alloit pouſſer plus loin cet avantage, qui auroit pû entraîner la déroute des François, lorſque le Maréchal de Luxembourg fit avancer des troupes pour chaſſer les Alliés. Les François les attaquerent par deux fois inutilement ; mais à la troi-

Commencement de l'action déſavantageux aux François.

Vie de Philippe d'Orleans petit-fils de France. t. 3.

1692. ſiéme attaque, s'étant mis lui-même à leur tête, ayant avec lui le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orleans, Régent du Royaume ſous la Minorité de Louis XV, le Duc de Bourbon, le Prince de Conti, le Duc de Vendôme, ſon frere le Grand-Prieur de France, & une foule d'autres Seigneurs ; ils donnerent tous enſemble, & regagnerent l'épée à la main tout le terrein & le canon dont les ennemis s'étoient rendus maîtres. Jamais on ne vit tant de réſolution ; & ce fut principalement à la valeur de tous ces Princes que dut être rapportée la gloire que les François acquirent dans cette journée.

Les troupes de part & d'autre combattent avec acharnement.

Tandis qu'on combattoit ainſi à la droite de l'armée, le reſte des troupes engagea inſenſiblement l'action, qui devint générale autant que le terrein le pouvoit permettre ; car comme les deux armées combattoient dans un champ entrecoupé de foſſés & de bois, la Cavalerie ne pouvoit pas agir : ainſi ce ne fut proprement qu'un combat d'infanterie, mais le plus ſanglant qu'on eût vû depuis bien longtems. Les troupes combattoient de part & d'autre avec une eſpece de fureur ; les François vouloient vaincre à quelque prix que ce fût, & les Alliés ſe propoſoient ſur toutes choſes d'éviter la honte d'être battus par des troupes qu'ils étoient venus

nu chercher, qu'ils avoient ſurpriſes, & ſur leſquelles ils avoient d'abord remporté des avantages conſidérables: de cette ſorte l'acharnement étoit tel, qu'on entendoit les ſoldats des deux partis déclarer qu'ils ne vouloient recevoir ni donner quartier; ainſi il ſe fit de part & d'autre un carnage affreux pendant près de ſept heures que l'action dura. 1692.

Les François remportent la victoire.

Les deux armées ayant combattu pendant preſque tout ce tems avec un avantage à peu près égal, les ennemis commençoient à plier, lorſque le Marquis de Bouflers qui étoit campé avec ſon détachement à trois lieues de là, arriva avec des troupes fraîches, & donna en arrivant. La vigueur avec laquelle il le fit, acheva d'aſſurer la victoire aux François, qui après des efforts prodigieux demeurerent maîtres du champ de bataille, firent treize cens priſonniers, enleverent aux ennemis nombre de drapeaux, leur prirent treize pieces de canon, & une partie de leur bagage. A la vérité cette victoire leur coûta cher; la France perdit ſept à huit mille hommes, mais il en coûta davantage aux ennemis, dont la perte alla au-delà de dix mille.

Campagne du Rhin, les François paſſent ce Fleuve.

Les ſuccès de cette campagne tout grands qu'ils étoient par eux-mêmes, devinrent encore plus conſidérables par ceux que les armes de France eurent ſur le

1692. *Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.*

Rhin. Il ne s'y étoit rien paſſé de mémorable la campagne précédente. L'Empereur trop occupé en Hongrie pour envoyer des troupes ſur cette frontiere, n'y en avoit fait paſſer qu'autant qu'il en falloit pour la défendre, & le Roi de France qui trouvoit à faire en Flandre des conquêtes plus propres à ſes deſſeins, y avoit fait marcher la plus grande partie des ſiennes, bien aſſuré qu'il ne ſe paſſeroit rien d'important en Allemagne. C'étoit le Maréchal de Lorge qui y commandoit, il y commanda encore cette année, mais avec des forces plus conſidérables que l'année d'auparavant; ſon armée avec les renforts qui lui avoient été envoyés de Flandre après le ſiége de Namur, alloit à trente-mille hommes; celle des Impériaux commandée par le Prince de Bareith & par le Landgrave de Heſſe, étoit à peu près égale à celle-ci. Les ennemis étoient en-delà du Rhin, & les François dans cette partie du Palatinat qui eſt en-deça de ce fleuve, où ils vivoient aux dépens du pays. Les Imperiaux qui vouloient les obliger à en ſortir, firent paſſer le Rhin à Mayence à une partie de leurs troupes, dans le deſſein de venir à Worms s'emparer de la tête d'un pont, ſur lequel leur armée pourroit paſſer & repaſſer librement. Ils paſſerent en effet ce fleuve, & ſe diſpoſoient à entrer en Alſace; mais le Ma-

réchal qui ne vouloit pas faire de cette province le théâtre de la guerre, ſe prépara, comme il avoit vû faire au Maréchal de Turenne ſon Oncle, à paſſer le Rhin lui-même, perſuadé que les ennemis ne le verroient pas plutôt en-delà du fleuve, qu'ils le repaſſeroient ſur le champ pour aller couvrir leur pays. C'étoit bien là leur penſée, ſuppoſé que les François paſſaſſent le Rhin; mais avant que de ſe retirer, ils eſſayerent de les forcer à revenir ſur leurs pas. Dès qu'ils ſçurent que le Maréchal étoit en marche, ils le ſuivirent, joignirent ſon arriere-garde, & l'attaquerent vers l'endroit qu'on appelle la petite Hollande. L'eſcarmouche fut vive, elle n'eut pourtant pas le ſuccès dont les aggreſſeurs s'étoient flatés, ils y perdirent cinq cens hommes, on leur fit quelques priſonniers, & ils eurent quantité de chevaux pris. Les François en y comprenant les bleſſés, n'eurent pas cent hommes hors de combat, ainſi ils continuerent leur marche, & paſſerent le Rhin. 1692.

Les Imperiaux ne tarderent pas à les ſuivre, comme on l'avoit prévû : quelque tems après les François ſe rendirent maîtres de Phortzein. Le Prince Adminiſtrateur de Wirtemberg pendant la minorité du Duc de Wirtemberg ſon neveu, ne ſçut pas plutôt cette place menacée qu'il ſe mit en marche avec ſix mille

Ils ſe rendent maîtres de Phortzein.

1692. chevaux, pour tâcher d'y faire entrer du ſecours. Il importoit aux Alliés d'empêcher qu'elle ne tombât entre les mains des François, non ſeulement parce qu'on y avoit tranſporté toutes les richeſſes du pays, mais encore tout l'argent qui devoit ſervir au payement des troupes. Les François avoient fort preſſé le ſiége, & ils étoient maîtres de la place, lorſque le Prince arriva. Le Maréchal qui avoit ſon deſſein en tête, & qui vouloit l'enlever lui & ſa troupe, ordonna pour le mieux tromper, qu'on continuât à tirer, comme ſi la place avoit été encore aux ennemis: le Prince donna à plein dans ce piége, & s'avança tellement que la retraite lui devint fort difficile: alors les François tomberent ſur lui, le mirent en déroute, & le pourſuivirent juſqu'à la ville de Vahingen en-delà de la riviere d'Ents. Cette action coûta aux Impériaux neuf cens hommes tués, quatre cens priſonniers, parmi leſquels étoit le Baron de Soïer Commandant des troupes de Baviere, & le Prince de Wirtemberg lui-même, & ils perdirent outre cela plus de deux mille chevaux. Après cette défaite les François maîtres du Pays ravagerent tout le Wirtemberg, qu'ils mirent ſous contribution, & ils n'en partirent que pour aller faire lever le ſiege d'Ebernbourg. Le Landgrave de Heſſe étoit allé aſſié-

Le Prince Adminiſtrateur de Wirtemberg eſt fait priſonnier.

ger cette place, il avoit ouvert la tranchée depuis dix jours, le Gouverneur avoit soutenu divers assauts avec une valeur incroyable, & alloit être forcé, lorsque les François arriverent. Au bruit de leur approche le Landgrave leva le siége avec précipitation, abandonna une partie de son bagage, & se retira vers Berguein. 1692.

Pendant que tout ceci se passoit endelà du Rhin, le Duc de Savoye tâchoit de rendre aux François, sur les frontieres du haut Dauphiné, une partie de ce qu'ils avoient fait dans le Wirtemberg; mais il s'en fallut beaucoup qu'il n'allât aussi loin qu'eux. L'Empereur pour le récompenser d'avoir refusé les offres que le Roi de France lui avoit faites, venoit de le créer Vicaire de l'Empire en Italie, & l'avoit fait Généralissime de tout ce qu'il y avoit de troupes Allemandes. Le Roi d'Espagne, & le Prince d'Orange lui avoient envoyé des secours considérables en hommes & en argent; les Génois qui n'avoient pas oublié le bombardement de leur Ville, avoient donné de l'argent à l'Empereur pour le payement des troupes, & avoient levé deux Régimens Corses, qui étoient passés au service des Confédérés; en sorte que le Duc de Savoye, sans y comprendre les Barbets, se vit au commencement de la campagne, ou par lui-même, ou par le secours

Etat des forces du Duc de Savoye.

1692. de ſes Alliés, une armée de cinquante mille hommes, compoſée de Piémontois, d'Eſpagnols, d'Allemands, d'Anglois, & de tous les autres peuples qui étoient entrés dans la ligue. Le Comte Caprara commandoit les Impériaux, & le Comte de Schomberg commandoit les Anglois.

Projet de ce Prince pour la campagne.

Avec de ſi grandes forces le Duc comptoit, non ſeulement de regagner ſon pays, mais encore de faire des conquêtes ſur la France. Le Roi qui avoit fait paſſer preſque tout ce qu'il avoit de troupes en Flandre, & enſuite ſur les bords du Rhin, n'avoit pû en envoyer que fort peu au-delà des Alpes; ainſi le Duc ſe propoſoit d'aller bloquer Cazal, qui par ſa ſituation aux extrémités du Montferrat, ne pouvant recevoir aucun ſecours, ſeroit enfin obligé de ſuccomber, par le manque de tout ce qu'il faut pour faire ſubſiſter une garniſon, & dans le même tems d'aller faire le ſiége de Pignerol, après la priſe duquel il comptoit de marcher à Suze. Ce projet, aſſez bien entendu dans le fond, échoua dans toutes ſes parties. Cazal étoit ſi abondamment pourvû, qu'il auroit pû ſoutenir un blocus de pluſieurs années; & pour les ſiéges de Suze & de Pignerol, Mr. de Catinat quoiqu'il n'eût en tout que ſeize mille hommes, ſe campa toujours ſi avantageuſement entre ces deux Places, que

le Duc n'oſa jamais les attaquer. De cette ſorte ne pouvant rien exécuter de ce qu'il s'étoit propoſé, il tourna ſes vûes ailleurs, & projetta une irruption dans le Dauphiné, Province ouverte de tous les côtés, & dans laquelle il pouvoit aller de plein pied juſqu'au Rhône, faire ſoulever ſelon les anciennes vûes des Alliés, les Religionnaires du Dauphiné, & donner la main à ceux de Cevennes & du Vivarets. Mais ce ſecond projet ne lui réuſſit guéres mieux que le premier. Il commença d'abord par s'emparer de Guilleſtre, où il ne trouva que quelques milices qui ſe rendirent à diſcrétion; il paſſa de-là à Embrun, dont il fit le ſiége dans toutes les formes, & après la priſe de cette Place, qui toute mal fortifiée qu'elle étoit, ſe défendit bravement pendant dix jours; il alla brûler Gap, qu'il trouva abandonné. Il brûla encore quelques Villages des environs qui étoient abſolument ſans défenſe; & ce fut à quoi ſe réduiſirent les expéditions de cette armée, qui au compte du Prince d'Orange & des Hollandois, devoit porter la déſolation juſques dans le cœur de la France.

1692.

Il fait une irruption dans le Dauphiné.

Le Duc de Savoye auroit bien ſouhaité de pouvoir remplir leur attente; mais ayant en queuë Mr. de Catinat, il n'oſa pas entrer plus avant dans le Royau-

Il ramene ſon armée en Piémont.

1692. me, de peur que ce Général ne lui rendît la retraite impoſſible, en ſe ſaiſiſſant des gorges des montagnes, d'où il n'auroit pas été aiſé de le chaſſer : d'ailleurs les Religionnaires ſur leſquels on avoit compté, ne paroiſſoient aucunement diſpoſés à remuer. On n'oublia rien pour les y porter, les Miniſtres prêcherent dans Embrun, & leur annoncerent que le moment de leur délivrance étoit arrivé. La démarche de prendre les armes contre un Prince, qui par ſes ſeules forces battoit tant d'ennemis ligués contre lui, leur parut d'une trop grande conſéquence, & ils ne ſe crurent pas aſſez appuyés pour s'y embarquer. Ainſi les Alliés voyant qu'ils ne pouvoient faire aucun fond ſur ce qu'ils appelloient les mécontens du Royaume, prirent le parti de la retraite, enſorte que tout ſe termina à la priſe d'Embrun, & aux incendies dont nous avons parlé. Ils coûterent cher au Duc de Savoye, comme nous verrons dans la ſuite. Il auroit pû prévenir les chagrins qu'il reçut à ce ſujet, en ſe rendant aux ſollicitations du Roi de France, qui ne ſe laſſoit pas de lui faire offrir la paix, & qui étoit revenu à la charge pendant l'hyver ; mais ni lui ni les Alliés ne voulant pas en entendre parler, ce fut au Roi de France à continuer de pouſſer la guerre, &

à prendre des meſures pour la faire avec le même ſuccès. 1692.

En attendant que la ſaiſon lui permît de mettre ſes troupes en campagne, il ſongea à récompenſer ceux de ſes Officiers qui s'en étoient le plus rendus dignes par leurs ſervices. Il fit d'abord une promotion de ſept Maréchaux de France qui furent, Claude Comte de Choiſeuil, François Duc de Villeroy, Jean-Armand Marquis de Joyeuſe, Louis-François Marquis de Boufflers, Anne-Hilarion Comte de Tourville, Anne-Jules Duc de Noailles, Nicolas ſieur de Catinat. Et comme outre ces principaux Officiers, qui venoient d'être élevés aux premieres dignités, il en reſtoit encore pluſieurs autres qui s'étoient diſtingués par leur valeur, & qu'il falloit leur donner au moins quelque ſorte de récompenſe, il inſtitua l'Ordre Militaire de St. Louis, dont le nombre des Chevaliers ne fut pas limité, ce qui lui donna moyen de gratifier la plûpart de ceux à qui leurs ſervices avoient acquis le droit d'aſpirer aux diſtinctions de la guerre. La marque à laquelle on reconnoît les Chevaliers de Saint Louis, eſt une croix d'or émaillée, dans le milieu de laquelle eſt repréſentée en émail la figure de St. Louis. Les Chevaliers la portent attachée à la boutonniere avec un cordon

Le Roi fait des Maréchaux de France, & inſtitue l'Ordre Militaire de S. Louis.

1692. couleur de feu. Le Roi voulut que ce nouvel Ordre eût huit Grand-Croix, avec ſix mille livres de penſion chacun ; vingt-quatre Commandeurs, à huit deſquels il aſſigna quatre mille livres de penſion, & trois mille livres à chacun des autres ; & outre cela il deſtina des fonds pour donner des penſions moins conſidérables à ceux des Chevaliers qui, outre les ſimples marques d'honneur, méritoient des récompenſes plus ſolides. Enfin pour donner plus d'éclat à cet établiſſement, il voulut que la Grande Maîtriſe fût inſéparablement attachée à la Couronne, & que le nouvel ordre ne fût pas incompatible avec les Ordres de S. Michel & du S. Eſprit, c'eſt-à-dire que ſans l'égaler à ces derniers, il l'y aſſocioit en quelque ſorte, puiſque celui-ci n'étoit pas un ſujet d'excluſion pour les deux autres.

1693. Quoique la ſaiſon ne fût nullement propre à mettre des troupes en campagne, il ordonna vers la fin du mois de Décembre de faire le ſiége de Furnes dans les Pays-Bas, & le ſiége de Rhinsfelds au-delà du Rhin. Les Alliés s'étoient rendus maîtres de Furnes & de Dixmude vers la fin de la campagne précédente, & comptoient, ayant ces deux Places, de pouvoir entreprendre le ſiége de Dunkerque, qu'ils avoient en vûe depuis

Les François font le ſiége de Furnes & de Dixmude, & s'en rendent maîtres.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.

long-tems. Ils avoient mis dans Furnes une garniſon de quatre mille Anglois ou Hollandois, & ne s'attendoient en aucune ſorte à être attaqués dans le cœur de l'hyver. Le Marquis de Boufflers fut chargé de l'expédition qu'on méditoit contre eux. Ceci ſe paſſoit avant la promotion, & il n'étoit pas encore Maréchal de France. Dès que les Alliés ſçûrent qu'il marchoit à Furnes, ils lâcherent leurs écluſes, qui inonderent toute la campagne, ce qui n'empêcha pas qu'on ne commençât le ſiége. D'autre part l'Electeur de Baviere après avoir ramaſſé à la hâte tout ce qu'il put de troupes, ſe mit en marche & s'avança juſqu'à Nieuport. Le Marquis de Villars qui étoit aux environs de Courtray entre l'Eſcaut & la Lis, d'où il obſervoit les démarches des Alliés, ne le ſçut pas plûtôt en mouvement qu'il s'avança en grande hâte vers Dunkerque ; mais la prompte reddition de Furnes rendit inutiles & les mouvemens du Duc de Baviere, & la marche du Marquis de Villars : cette Place ne ſe défendit que pendant quinze heures de tranchée ouverte, après leſquelles la garniſon ſe rendit priſonniere, & Dixmude fit encore moins de réſiſtance. 1693.

Le ſiége de Rhinsfelds eut un ſuccès moins favorable. Le Roi ſouhaitoit de ſe Ils levent le ſiége de Rhinsfelds.

1693. rendre maître de cette Place pour préparer les voyes aux expéditions de la campagne prochaine. Le Comte de Teſſé étoit chargé de cette commiſſion, il attaqua la Place ſans ménagement ; mais la force du Château ſitué ſur un roc donnant moyen à la garniſon de ſe défendre, le Landgrave de Heſſe à qui Rhinfelds appartenoit, eut le tems de venir au ſecours, & marcha avec des forces ſi ſupérieures, qu'il ne reſta plus aux François d'autre reſſource que de lever le ſiége. Après ces expéditions faites au commencement de Janvier, les troupes furent renvoyées dans leurs quartiers pour ſe repoſer, juſqu'à ce que la ſaiſon plus avancée leur permît d'entrer en campagne.

Les troupes de France entrent en campagne. *Mem. du M. D. L. F.*

Dès que le tems permit de les tirer de leur quartier, celles qui devoient agir ſur le Rhin, en Catalogne, & en-delà des Alpes, partirent pour le lieu de leur deſtination ; le reſte au nombre de cent mille hommes, qui devoient agir dans les Pays-Bas, marcha vers Glembours, où le Roi ſe rendit lui-même ſur la fin du mois de Mai. Il y fit la revûe de l'armée, on ne vit jamais de plus belles troupes, ni en meilleur état : on comptoit qu'il entreroit fort avant dans le Pays ennemi, il avoit même pris des meſures qui ſembloient annoncer qu'il ſeroit long-tems

à l'armée ; il avoit fait le Duc d'Orleans ſon frere ſon Lieutenant Général en France, & lui avoit laiſſé ſept à huit mille hommes pour garder, avec les milices, les côtes qui étoient menacées par les Anglois ; cependant il quitta tout-à-coup l'armée, qu'il mit ſous les ordres du Maréchal de Luxembourg, & retourna à Verſailles, ſans qu'on ait jamais bien pû pénétrer les motifs de ce changement, arrivé dans le tems qu'il lui auroit été aiſé d'accabler le Prince d'Orange, campé à l'Abbaye du Parc ſous Louvain, d'où il n'oſoit pas s'éloigner, n'ayant en tout que quarante mille hommes. 1693.

Il y a lieu de croire que quelques lueurs d'une paix prochaine, qui parurent dans ce tems-là, donnerent lieu à ce départ précipité, & que le Roi ne voulut rien entreprendre dans les Pays-Bas pour n'irriter pas davantage des ennemis qu'il ſouhaitoit de déſarmer. Quelques avantages qu'il eût remporté ſur eux juſques ici, la guerre commençoit à devenir onéreuſe au Royaume. Les grandes armées qu'il falloit entretenir, épuiſoient l'Etat d'hommes & d'argent ; en ſorte que pour ſubvenir aux frais immenſes qu'on étoit obligé de faire pour fournir à de ſi gros entretiens, on avoit été forcé d'augmenter conſidérablement les

On commence à parler de paix.

Mém. hiſtoriques concernant les Négociations de la paix de Riſwick Tome 1.

impôts, & d'avoir recours à de nou-
1693. velles taxes. Les peuples, quoique déja fort chargés, les payoient ſans murmure, car jamais Prince n'avoit trouvé tant de docilité dans ſes ſujets ; mais comme il connoiſſoit leur beſoin, il ſouhaitoit la paix de tout ſon cœur, comme le ſeul moyen propre à leur donner du ſoulagement.

Le Roi ſa ſouhaite de plus en plus.

La ſituation où ſe trouvoient les affaires d'Eſpagne, la lui faiſoit ſouhaiter avec encore plus d'ardeur. Il n'y avoit preſque plus de lieu de douter que Charle II, dont la ſanté paroiſſoit toujours aller en diminuant, ne mourût ſans enfans: il n'en avoit point eu de ſon mariage avec la Reine Marie-Louiſe d'Orleans, morte quelque tems après le commencement de cette guerre. Cette Princeſſe ſi digne du Trône, & qui avoit emporté avec elle dans le tombeau toute la tendreſſe du Roi ſon époux & l'affection générale de ſes peuples, avoit été remplacée par Marie-Anne de Neubourg, qui, non plus qu'elle, n'avoit point donné de ſucceſſeur à ce Prince, Ce dernier mariage étoit l'ouvrage de l'Empereur. Leopold, dont la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne dirigeoit tous les mouvemens, n'avoit pas cru pouvoir trouver de moyen plus efficace pour s'aſſurer de Charles, & pour le maintenir

dans les diſpoſitions qu'il ſouhaitoit, que de le marier avec la propre ſœur de l'Impératrice. Cette politique lui avoit parfaitement réuſſi ; & il dominoit ſi fort dans le Conſeil de Madrid, qu'on n'y prenoit plus aucune délibération que ſelon ſes vûes. Le Roi de France voyoit toutes ces pratiques avec peine ; & comme il ne paroiſſoit pas que le Roi d'Eſpagne pût ſe promettre une longue vie, il ſouhaitoit avec plus de paſſion que jamais de rompre une Ligue qui auroit pû le troubler dans ſes prétentions, ſuppoſé qu'elle fût encore ſur pied, lorſque ce Prince viendroit à mourir. 1693.

L'Empereur crée un neuviéme Electorat.

Ces raiſons qui lui faiſoient ſouhaiter la paix, étoient préciſément celles qui portoient l'Empereur à vouloir continuer la guerre ; & comme après le peu de ſuccès des campagnes précédentes, il ne lui paroiſſoit pas que la ligue fût encore aſſez forte pour réduire le Roi de France, il avoit cherché à la fortifier en s'attachant encore plus étroitement que par le paſſé la Maiſon de Brunſwik, de laquelle il pouvoit tirer des ſecours conſidérables, ſoit en hommes, ſoit en argent. Juſqu'ici elle n'avoit pris part à la guerre, qu'autant qu'elle y avoit été forcée par le réſultat de la Diette ; ſon inclination la portoit toute du côté de la France. Leopold, plus maître de l'Em-

pire qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, chan-
1693. gea toutes ces diſpoſitions en créant un neuviéme Electorat, dont il revêtit preſque de ſon autorité particuliere, vers la fin de l'année mil ſix cens quatre-vingt-douze, Erneſt-Auguſte de Brunſwik Lunebourg Duc de Hannower, moyennant quoi cette Maiſon, qui, pour ſe maintenir dans ſa nouvelle dignité, avoit beſoin de toute la protection de l'Empereur, lui fut dévouée autant & plus qu'aucune autre de l'Empire. Cependant malgré toutes ces meſures, qu'il prenoit pour faire la guerre avec ſuccès, & malgré l'éloignement qu'il avoit à la voir finir, il parut dans le tems dont nous parlons qu'il pourroit y être forcé par la difficulté qu'il y avoit de la continuer. En effet, ſi elle commençoit à être onéreuſe à la France, elle l'étoit bien davantage aux Alliés. Le commerce des Anglois & des Hollandois étoit ruiné, par les priſes continuelles que les Armateurs François avoient faites ſur eux depuis le commencement de la guerre; & leur épuiſement étoit tel, qu'ils ne pouvoient plus continuer qu'avec peine les ſecours en argent qu'ils avoient fournis juſques alors. L'Eſpagne & l'Empire, encore plus épuiſés qu'eux, avoient perdu une partie conſidérable de leurs frontieres, & leur pays, théâtre d'une

guerre

guerre ſi longue & ſi animée, étoit tellement ruiné, qu'il ne paroiſſoit pas que ces Puiſſances dûſſent s'obſtiner à vouloir la continuer. 1693.

Une partie des Alliés, c'eſt-à-dire, les Anglois & les Hollandois, auroit été ravis de la voir finir. Le Roi de Suede, le Roi de Dannemark, & le Pape, continuoient à offrir leurs bons offices, & il ne tenoit pas à eux qu'ils ne fuſſent agréés. Le refus que les Alliés faiſoient de les accepter, n'empêcherent pas que le Roi de Pologne ne ſe mît encore ſur les rangs. Jean Sobieski, car c'étoit toujours ce Prince qui rempliſſoit le Trône, auroit ſouhaité de moyenner un accommodement, autant pour témoigner ſon attachement au Roi de France, à qui il étoit redevable de ſon élévation, & envers lequel il conſerva toujours beaucoup de reconnoiſſance, que pour avoir la gloire de pacifier l'Europe. Il avoit ordonné à cet effet au Sieur Molo, ſon Réſident à Amſterdam, de faire un voyage à Paris, ſous prétexte de réclamer un vaiſſeau marchand qui avoit été enlevé aux Polonois, mais dans le fond pour ſçavoir au juſte & d'une maniere préciſe les ſentimens du Roi de France au ſujet de la paix, & lui offrir ſa médiation, ſuppoſé qu'il fût véritablement dans les diſpoſitions où il ſembloit être.

Une partie des Alliés ſouhaite la paix.

Le Roi de Pologne interpoſe ſes bons offices, & envoye un Miniſtre en France.

Memoires hiſtoriques concernant les Négociations de la paix de Ryſwick Tome 1.

1693. Molo, Italien d'origine, homme de beaucoup d'eſprit, s'acquitta de ſa commiſſion avec ſuccès. Le Roi lui parla ouvertement de ſes deſſeins; & ils trouverent que le moyen le plus court ſeroit de traiter immédiatement avec les Hollandois. Sur quoi Molo ayant propoſé le Sieur de Caillieres, qu'il avoit connu en Pologne comme fort propre à entamer & à pourſuivre une négociation, le Roi, quoiqu'il comptât beaucoup plus ſur les vûes qu'il avoit du côté de la Savoye, que ſur tout ce que l'on pourroit traiter avec les Etats Généraux, chargea Caillieres de cette négociation, & avec lui M. de Harlay de Bonœuil. Molo retourna en Hollande, accompagné de ces deux Miniſtres, qu'il faiſoit paſſer pour des Marchands, auſquels il procura des paſſeports pour s'avancer juſqu'à Maſtricht. Il les y laiſſa, & ſe rendit à la Haye, où il fit part aux Etats de ce qui ſe paſſoit. Sur quoi ils dépêcherent ſecretement le Sieur Dickuelt pour aller conférer avec eux. Ces trois perſonnes eurent enſemble pluſieurs entretiens. Avant que de dire quel en fut le ſuccès il eſt à propos de raconter les commencemens de la campagne.

Le Roi envoye à Maſtricht Mr. de Harlay de Bonœuil & Mr. de Caillieres pour conférer avec les Etats Généraux.

Elle ſe fit avec autant de bonheur pour la France que les années précédentes, & peut-être avec encore plus de

Le Maréchal de Lorge prend

vivacité. Le Roi, avant que de quitter l'armée pour retourner à Verſailles, en avoit détaché un fort grand corps, qu'il avoit envoyé en Allemagne ſous les ordres du Dauphin. Le Maréchal de Lorge, qui étoit ſur cette frontiere depuis l'ouverture de la campagne, n'avoit pas attendu l'arrivée de ce Prince pour ſe mettre en mouvement. Il avoit commencé ſes expéditions par la priſe d'Heildelberg. Cette malheureuſe ville, dont les François s'étoient emparés au commencement de cette guerre, & qu'ils avoient enſuite abandonnée après l'avoir brûlée, lorſqu'ils ravagerent le Palatinat, commençoit à peine à ſe relever de ſes ruines. Elle étoit défendue par une garniſon de trois mille hommes: les François l'inveſtirent le dix-neuviéme du mois de Mai; & le lendemain ils ſe rendirent maîtres de quelques ouvrages, qu'ils emporterent l'épée à la main. Comme ils ne trouvoient pas beaucoup de réſiſtance, ils pouſſerent en avant, ſe coulerent juſqu'au rempart, & couperent à quelques pas au-deſſus de la porte un corps de cinq cens hommes de la garniſon qui s'avançoit pour rentrer dans la ville. Ils leur tomberent deſſus avec tant de force, qu'il n'en échapa pas un ſeul, & tout fut paſſé au fil de l'épée. Animés par ce

1693. Heildelberg.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.

Mémoires Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe depuis 1600. *juſques en* 1716.

1693. ſuccès, ils s'approcherent de la porte, la mirent à bas à coups de hache, entrerent dans la ville, & tuerent ſans diſtinction d'âge ni de ſexe tout ce qui ſe préſenta ; ils pillerent enſuite les habitans, & mirent le feu dans quelques endroits. Tout ce que put faire la garniſon dans un auſſi grand déſordre, fut de ſe ſauver dans le Château, où elle reçut une partie conſidérable des bourgeois, & ce fut ce qui en hâta la reduction ; car quoiqu'on n'y manquât ni de vivres, ni de munitions, la crainte d'être bombardés, & l'impoſſibilité de mettre tout ce monde à couvert força le Gouverneur à ſe rendre dès le lendemain.

Le Maréchal de Lorge reçoit ordre de chercher les ennemis & de les combattre. *Mém. du M. D. L. F.*

La priſe d'Heildelberg allarma tous les environs, & fit trembler Francfort & Mayence : mais il n'étoit plus queſtion de ſiége ; le Maréchal de Lorge avoit reçu ordre de chercher les ennemis, & de les attaquer d'abord qu'il auroit lieu de le faire avec avantage. Ainſi, ſans ſonger à de nouvelles conquêtes, il ruina les fortifications d'Heildelberg, brûla le Château, & fit ſauter tout ce que les flammes ne pouvoient pas conſumer. Cet ordre qu'il venoit de recevoir étoit une ſuite du peu de ſuccès des Conférences de Maſtricht. Il parut d'abord qu'elles pourroient avoir une iſſue favorable, & diſpoſer les choſes à un accommodement ;

mais cette eſpérance ne dura pas; & quoique les Conferences continuaſſent juſques à la fin de la campagne, le Député des Etats ayant déclaré que ſes Maîtres ne conſentiroient jamais à agir ſans la participation du Prince d'Orange, le Roi qui vit dès-lors l'accommodement auſſi éloigné que jamais, réſolut de n'uſer plus de ménagement. Ainſi après que le Maréchal de Lorge eut brûlé Heildelberg, il paſſa le Nekre, & marcha au Prince Louis de Bade, qu'il trouva retranché dans ſon camp aux environs d'Hailbron, bien réſolu de n'en pas ſortir. 1693.

Comme il n'y avoit nulle apparence de l'amener au combat, & que d'ailleurs l'armée de France ne paroiſſoit pas aſſez forte pour entreprendre de le forcer, le Maréchal ſe contenta d'abord de le canoner avec trente piéces de canon, qui lui tuerent beaucoup de monde. Ce ſuccès lui releva le courage : il crut pouvoir entreprendre l'attaque du camp ; mais les ennemis ſe défendirent vaillamment, & il fut repouſſé avec perte de quatre à cinq cens hommes ; ce qui fit que ne voulant pas s'obſtiner à l'execution d'un projet dont vraiſemblablement il auroit de la peine à venir à bout, il prit d'autres meſures pour tâcher de déposter les ennemis. Il entra dans le Wirtem-

berg, qu'il mit à contribution, & déta-
1693. cha un corps de troupes qui entrerent dans le Bergſtrats, où ils attaquerent Zuinzemberg, qui fut emporté d'aſſaut. Cette ville fut encore pillée & brûlée, après que la garniſon, qui étoit de mille grenadiers Imperiaux, eût été paſſée au fil de l'épée.

Le Prince Louis de Bade perſiſte à ne vouloir pas combattre.

Toutes ces executions faites uniquement dans le deſſein d'exciter les reſſentimens du Prince de Bade, ne furent pas capables de lui faire abandonner la réſolution où il étoit de ne hazarder pas un combat avec des forces inégales. Il crut, & avec raiſon, qu'il valoit mieux ſacrifier une partie de ſon pays, que de riſquer de tout perdre, en s'engageant mal à propos dans une action déciſive. Mais s'il fut ſi ferme à refuſer le combat auquel le Maréchal vouloit l'engager, il le fut bien davantage, lorſque le Dauphin eut joint l'armée avec les renforts qu'il avoit amenés. Ce Prince qui vouloit en venir aux mains à quelque prix que ce fût, s'approcha du camp des Imperiaux, reſolu de les attaquer dans leurs retranchemens. Il alla lui-même les reconnoître; mais après avoir bien tout examiné, il vit qu'il ne pouvoit pas entreprendre de les y forcer, ſans riſquer la meilleure partie de ſon armée. Ils étoient campés entre Hailbron & Lauf-

Le Dauphin arrive à l'armée.

fen, ayant à leur droite des ravines profondes, & des bois qu'on ne pouvoit paſſer que par des défilés fort étroits; ils avoient ſur la gauche des rochers impraticables; leur derriere étoit couvert par des bois, & leur front par trois retranchemens très-profonds, défendus par une groſſe artillerie. En obſervant les dehors de ce camp, il s'approcha ſi fort des retranchemens, que le Prince Louis de Bade le reconnut; & voyant que des ſoldats qui l'avoient reconnu auſſi, alloient tirer ſur ſa troupe, il leur défendit de le faire ſous peine de la vie. 1693.

Il entre dans le Wirtemberg.

Malgré la reſolution où il étoit de ne pas combattre, le Dauphin ne laiſſa pas de le tâter de tous les côtés. C'étoit tous les jours de nouvelles eſcarmouches, où les Imperiaux avoient du pire. Cependant comme tous ces petits combats ne décidoient rien, les François rentrerent dans le Wirtemberg. Le Dauphin en couvrit tout le pays, où il exigea de groſſes contributions. Il en tira d'abord pour quatre cens mille écus, qui furent payés comptant, & il ſoumit pour l'avenir tout cet Etat, à payer cent mille écus toutes les années, pour la ſureté deſquels on lui donna des ôtages.

Le feu prend aux magaſins

Quoique tout ceci ſe paſſât ſous les yeux des Imperiaux, & toujours dans la

1690. des François.

vûe d'exciter leur reſſentiment, ils n'en furent pas ébranlés. Il ne reſtoit plus aux François d'autre eſpérance de les combattre, que d'attendre la fin de la campagne, & de les attaquer lorſqu'ils ſeroient forcés de décamper pour gagner leurs quartiers d'hyver. Un incident, qu'on n'avoit pas pû prévoir, vint rendre cette reſſource impraticable, & achever de ſauver l'armée Imperiale. Le feu prit à Vingen, où étoient les farines & toutes les proviſions de l'armée. Ce malheur obligea les François à finir la campagne beaucoup plutôt qu'ils n'auroient fait. Le Dauphin ne pouvant plus faire ſubſiſter ſes troupes en corps, les ſépara, & quitta l'armée, après en avoir tiré deux détachemens conſiderables, l'un deſquels fut envoyé en Piémont, groſſir l'armée du Maréchal de Catinat, à qui le peu de troupes qu'il avoit ne permettoit de réſiſter que foiblement aux entrepriſes du Duc de Savoye; & l'autre en Flandres, où le Maréchal de Luxembourg avoit gagné peu auparavant la fameuſe bataille de Nerwinde, dont nous allons parler maintenant.

Le Maréchal de Luxembourg reçoit ordre d'attaquer les ennemis.

Le peu de ſuccès des Conférences de Maſtricht, avoient déterminé le Roi à lui envoyer les mêmes ordres qu'il avoit mandés au Maréchal de Lorge, lui enjoignant d'attaquer les ennemis ſans ménagement.

Le

Le Maréchal, entreprenant comme il étoit, n'auroit pas tardé à le faire, ſi le Prince d'Orange & le Duc de Baviere avoient eu auſſi bonne volonté que lui ; mais autant qu'il étoit attentif à épier les momens d'aller à eux, autant l'étoient-ils à ne lui donner aucune priſe, ſe tenant dans leur camp où ils étoient fort avantageuſement retranchés, en ſorte qu'il ne ſeroit jamais venu à bout de les en tirer, s'il n'avoit joué d'adreſſe, en leur donnant de la jalouſie par le ſiége de quelques-unes de leurs places. Il détacha d'abord le Maréchal de Villeroy, qui alla faire le ſiége d'Huy dont il ſe rendit maître dans cinq jours, après quoi il fit ſemblant d'en vouloir à Liége, & fit toutes les démonſtrations qu'il falloit pour donner à croire que c'étoit-là véritablement ſon deſſein. Cette Ville étoit ouverte de tous les côtés, & n'avoit pour toute défenſe que des retranchemens aſſez forts à la vérité, mais dont on auroit pû ſe rendre maître en les inſultant avec vigueur. Il importoit trop aux Alliés de ſe conſerver cette place, pour ne prévenir pas un pareil coup : non ſeulement donc le Prince d'Orange y fit jetter des renforts conſidérables, mais encore le Duc de Baviere & lui s'en approcherent, pour être plus à portée de la protéger. 1693.

Dès que le Maréchal ſçut qu'ils avoient

abandonné leur ancien camp, il manda au
1693. Maréchal de Villeroy de venir le joindre,
Il marche à eux pour les attaquer. & marcha à eux réſolu de les attaquer.
Comme le Prince d'Orange ne s'étoit avancé que pour couvrir Liége, & nullement pour donner bataille, il ſe campa ſi avantageuſement ſur un terrein un peu élevé, qu'il étoit preſque auſſi hazardeux de l'attaquer dans ce nouveau poſte, que dans celui qu'il venoit d'abandonner. Sa gauche qui étoit couverte par des bois, appuyoit ſur le ruiſſeau de Landen, & ſur le village qui porte ce nom; il avoit à ſa droite les villages de Laër & de Nerwinde, ſur leſquels elle étoit pareillement appuyée; & ſes derrieres étoient couverts par la Gette, qui en ſe recourbant couvroit encore le flanc de la droite; en ſorte que ſon camp qu'on ne pouvoit attaquer par aucun de ces trois endroits, n'avoit que le front de découvert. L'armée ennemie étoit dans cette ſituation, lorſque le Maréchal de Luxembourg arriva le vingt-huitiéme de Juillet ſur les quatre heures après midi, & ſe campa en préſence des ennemis. Le Prince d'Orange l'attendoit ſi peu, qu'il ne fit monter ſes gens à cheval qu'après qu'il eût découvert dans la plaine un nombre conſidérable d'Eſcadrons François qui arrivoient; alors comme il ne put pas douter que toute l'armée ne ſuivît, il fit prendre les armes à ſes troupes, &

Relation de la Bataille de Nerwinde.

Mem. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire Univerſelle de l'Europe, depuis 1600. juſques en 1716.

Il ſe campe en préſence des ennemis.

les mit en bataille à la tête de ſon camp. Si le Maréchal de Luxembourg avoit eu pour lors toute ſon armée avec lui, & qu'il eût donné dans ce moment, il ſe ſeroit épargné bien de la peine; mais il étoit ſept heures du ſoir, lorſque tout fut arrivé, & il fallut remettre la partie au lendemain. 1693.

Le Prince d'Orange profita de ce délai pour ſe fortifier. Il fit tirer pendant la nuit à la tête de ſon camp un large foſſé, qui s'étendoit depuis Nerwinde juſqu'à Landen, c'eſt-à-dire, qui avoit plus de trois quarts de lieües de longueur, en ſorte que le jour étant venu, les François qui comptoient d'aller aux ennemis de plein pied, virent tout leur front couvert par ce nouveau retranchement, qu'on avoit bordé de cent pieces de canon. Cet obſtacle n'empêcha pas qu'ils ne ſe diſpoſaſſent à combattre. Dès les quatre heures du matin on débuta de part & d'autre par une très-vive canonade, qui dura pendant quatre heures, & qui incommoda beaucoup plus les François que les Alliés, ce qui venoit de la diſpoſition du terrein, les Alliés ainſi que nous avons dit, étant poſtés ſur une éminence qui dominoit le camp des François. Le Prince d'Orange fortifie le front de ſon camp.

Après que les deux armées eurent ainſi ſoutenu ce feu de part & d'autre, les François attaquerent les Villages de Laër Bataille de Nerwinde.

1693. & de Nerwinde, qui étoient les ſeuls endroits par où l'on pouvoit pénétrer dans le camp des Alliés. Ces commencemens leur réuſſirent d'abord aſſez bien, ils chaſſerent les ennemis de Nerwinde, & s'en rendirent les maîtres; mais ils en furent bientôt chaſſés eux-mêmes, par la mouſqueterie & par le canon des Alliés, qui faiſoient un feu horrible. Ce mauvais ſuccès ne leur fit pas perdre courage; le Duc de Bourbon ſe mit à la tête des troupes qu'il ramena à la charge, & le poſte fut attaqué de nouveau: les ennemis le défendirent avec acharnement; cette ſeconde attaque coûta beaucoup plus de ſang que la premiere, l'avantage demeura aux François, mais les ennemis étant revenus à la charge, ils les chaſſerent pour la ſeconde fois; cependant il falloit ſe rendre maîtres de ce poſte, puiſqu'ils ne pouvoient entamer le camp ennemi, & remporter la victoire que par ce moyen: ils y revinrent une troiſiéme fois. Cette derniere attaque quoiqu'incomparablement plus meurtriere que les deux autres, leur réuſſit parfaitement; ils s'emparerent de Nerwinde pour la troiſiéme fois, & furent ſoutenus ſi à propos par de nouvelles troupes que le Maréchal de Luxembourg avoit fait avancer, & qui arrivoient en grand nombre, qu'ils ſe trouverent en état de réſiſter à huit bataillons ennemis

Les François demeurent maîtres du poſte de Nerwinde.

qui venoient à eux, & qui les chargerent à pluſieurs repriſes. 1693.

Outre le Village de Nerwinde les François étoient maîtres de Laër, d'où ils avoient chaſſé les ennemis : ils avoient même commencé à les pouſſer dans leur camp ; mais comme ils n'avoient pas été ſoutenus, par la difficulté qu'il y avoit à faire aller des troupes à eux, à cauſe d'un ruiſſeau aſſez profond qu'il falloit paſſer avant que d'arriver à Laër, ils avoient été obligés de retourner dans le Village. Le Maréchal de Villeroy qui étoit à la tête de la Maiſon du Roi voyant les François entierement maîtres de Nerwinde, en ſorte qu'ils n'avoient plus beſoin de lui pour ſe ſoutenir, ſaiſit cet inſtant fort à propos, & à la faveur du feu de l'infanterie marcha avec ſes troupes juſqu'à Laër. A ſon arrivée les François rentrerent dans le camp ennemi, & il y entra avec eux. Les Alliés les voyant s'avancer, marcherent à leur rencontre, & les chargerent. Comme ils étoient beaucoup plus forts ils le firent avec quelque avantage ; cependant les François ne ſe débanderent pas, ils ſe défendirent même ſi bien, que quoique cette charge en fît périr un grand nombre, ils donnerent le tems au reſte de l'armée qui ſuivoit, d'arriver & de ſe mettre en bataille.

Ils ſe rendent maîtres du Village de Laër.

Dès lors les troupes combattirent à

1693. La victoire demeure aux François.

découvert; la droite des ennemis qui attaqua la gauche des François fut repouſſée, & preſque miſe en déſordre; leur gauche ſe défendit un peu mieux, mais elle ne ſe ſoutint pas long-tems. Le Marquis d'Harcourt qui étoit campé à Huy, ayant oüi le canon, & ne doutant pas que les armées ne fuſſent aux priſes, ſe mit en marche: il arriva dans ce moment où les ennemis continuoient à ſe défendre; ſes troupes entrerent par des brêches qu'on avoit faites aux retranchemens entre Laër & Nerwinde, ſe joignirent à la gauche des François, & chargerent la droite des ennemis, qui fut entierement miſe en déroute. Leur gauche accablée par toute l'armée Françoiſe, qui n'ayant plus rien à faire ailleurs lui tomba deſſus, ne fit bientôt plus de réſiſtance, & la déroute fut générale, ſi l'on en excepte quelques eſcadrons qui ſe retirerent en aſſez bon ordre, & paſſerent la Gette à Lewe. A cela près tout le reſte de l'armée mis en déſordre fuyoit à la débandade vers la riviere, les François les pourſuivant l'épée dans les reins. Ils en firent un maſſacre horrible, & le nombre de ceux qui ſe noyerent en ſe preſſant de paſſer fut ſi grand, que la multitude des cadavres entaſſés les uns ſur les autres, arrêta le cours des eaux, qui ſe répandirent dans les prairies voiſines. Les

François ne poursuivirent pas plus loin les vaincus, parce que n'ayant pas de pont, & les eaux de la Gette étant assez fortes, il y auroit eu du danger à la traverser. Les Alliés perdirent dans cette grande journée douze mille hommes qui restèrent sur le champ de bataille ou qui se noyerent. Ils eurent un fort grand nombre de blessés, on leur fit deux mille prisonniers, ils perdirent soixante-seize piéces de canon, huit mortiers, neuf pontons, soixante étendarts, vingt-deux drapeaux & presque tout leur bagage. Le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon & le Prince de Conti, qui étoient entrés dans les retranchemens avec le Maréchal de Villeroy, ne cesserent de combattre pendant tout le tems de l'action, qui dura huit heures, & soutinrent toute la réputation qu'ils s'étoient faite les années précédentes. Les François eurent six à sept mille hommes tués, & on leur fit quelques prisonniers, dont le plus considérable étoit le Duc de Berwik. La prise de Charleroy fut la suite de cette victoire, & termina la campagne en Flandre. 1693.

Ils assiégent Charleroy & le prennent.

Pendant que les Alliés étoient ainsi maltraités dans les Pays-Bas, le Maréchal de Catinat triomphant dans les plaines de la Marsaille, appesantissoit la main sur le Duc de Savoye. Ce Prince fâché

Campagne d'Italie.

1693. du peu de ſuccès qu'il avoit eu la campagne précédente, malgré la ſupériorité de ſes troupes, ſe diſpoſoit à faire ceſſer par de nouveaux efforts les plaintes des Alliés, qui s'étoient attendus à toute autre choſe de ſa part, & qui le lui avoient fait connoître ; d'ailleurs il voyoit fort bien que la ligue ne lui continueroit pas long-tems les ſecours qu'elle lui fourniſſoit, & que c'étoit à lui à en profiter, avant que l'épuiſement de ſes Alliés les réduisît à ne pouvoir plus le ſecourir. Le Maréchal de Catinat chargé de s'oppoſer à ſes entrepriſes, avoit commencé la campagne n'ayant que fort peu de troupes ; le Roi qui avoit toujours en vûe de détacher le Duc de la Ligue, continuoit à le ménager, & il n'avoit jamais voulu permettre qu'on ravageât ſon pays, non pas même qu'on y prît des quartiers d'hyver, ſe contentant depuis la priſe de Suze de ſe tenir ſur la défenſive, toujours dans la penſée que Victor ſenſible enfin à tous ces égards, ſe rendroit plus facile à un accommodement : mais le tems où il devoit prendre ce parti n'étoit pas encore arrivé, & il fallut uſer de violence avec lui, comme avec le reſte des Alliés.

Projet du Duc de Savoye.

Le Maréchal de Catinat étoit campé à Villars d'où il couvroit Pignerol, & obſervoit toutes les démarches de ce Prince. Sur divers mouvemens qu'il lui vit faire,

il eut lieu de croire que le Duc ſongeoit à entrer en France. C'étoit là en effet ſa penſée, & il avoit compté d'abord de pénétrer par la Vallée de Barcelonnette ; mais ce paſſage étant occupé par les François, il falloit s'ouvrir une autre voye. Les gorges qui auroient pû le conduire en Provence, étoient pareillement occupées, ainſi il ne lui reſtoit plus d'autre moyen que de ſe faire une route en Savoye par Suze, ou en Dauphiné par Briançon. Ce deſſein auquel il s'étoit arrêté, & pour l'exécution duquel il avoit aſſez bien pris ſes meſures, auroit pû jetter le Maréchal dans un fort grand embarras, car par ce moyen il lui coupoit ſes derrieres, & lui ôtoit la communication avec ces deux Places, par où il recevoit la meilleure partie de ce qui lui étoit néceſſaire pour faire ſubſiſter ſon armée. Le Duc prétendoit couvrir ſon projet & en aſſurer l'exécution, en détachant un corps de troupes, qui iroient amuſer les ennemis dans leur camp de Villars, tandis que le gros de l'armée iroit occuper le Col de la Feneſte & le Mont Genevre & s'aſſureroit ainſi des paſſages. 1693.

Le Maréchal ne tarda pas à pénétrer toutes ces vûes, & à prendre des meſures pour les faire échouer. Après s'être bien aſſuré qu'il ne ſe trompoit pas ſur le projet du Duc de Sayoye, il détacha le

Le Maréchal de Catinat rompt les meſures de ce prince.

1693. Grand-Prieur de Vendôme pour aller occuper le Col de la Réuſſe & de la Feneſtre, renforça la garniſon de Pignerol, qu'il alloit abandonner à ſes propres forces, & marcha à Feneſtrelle. Cette manœuvre rompit ſi bien les meſures du Duc, qu'il ne ſongea plus à entrer en France, & n'eut plus d'autre deſſein que de former inceſſamment le ſiége de Pignerol ou de Cazal.

Les Eſpagnols l'empêchent de faire le ſiége de Cazal.

Cette derniere Place étoit bloquée depuis long-tems, & c'étoit principalement par ce ſiége qu'il ſouhaitoit de commencer. En effet il lui convenoit beaucoup mieux que celui de Pignerol, car outre que le voiſinage du Milanez pouvoit lui fournir abondamment dequoi ſubſiſter, il avoit moins à craindre d'être troublé par les François, le peu de forces qu'ils avoient ne leur permettant pas de traverſer le Piémont pour lui venir donner de l'inquiétude. Mais autant que le Duc étoit porté à cette entrepriſe, autant les Eſpagnols dont les troupes formoient une partie conſidérable de ſon armée, & ſans leſquels il ne pouvoit rien, y étoient-ils oppoſés. Le Duc de Savoye maître de Cazal auroit excité leur jalouſie ; ils ne vouloient nullement l'aggrandiſſement de ce Prince, & tout leur but en le faiſant entrer dans la ligue, n'étoit que de diminuer en Flandre & ſur les bords du

Rhin les forces de la France, par la diverſion à laquelle il l'obligeroit, ſans compter qu'il dût lui en revenir d'autre avantage que les ſubſides qu'il tireroit des Alliés. Ainſi ils firent ſi bien, qu'ils l'engagerent à tourner ſes armes contre Pignerol, perſuadés qu'il y échoueroit, la Place étant beaucoup plus difficile à emporter. 1693.

Il fait le ſiége de Pignerol.

En effet outre ſes propres fortifications & ſon Château, Pignerol étoit défendu par le Fort de Sainte Brigite, que les François avoient fait élever l'année d'auparavant à une certaine diſtance de la Citadelle, avec laquelle il communiquoit. C'étoit par ce Fort qu'il falloit commencer le ſiége. Le Comte de Teſſé qui commandoit dans la Place ſe voyant menacé, s'étoit hâté de le faire achever, & quoiqu'il ne le fût pas entierement lorſque les troupes Piémontoiſes arriverent, il étoit pourtant en état de faire une bonne réſiſtance. Il ſe défendit en effet pendant quinze jours de tranchée ouverte malgré le feu des aſſiégeans, & malgré la vigueur avec laquelle ils tenterent de l'enlever par eſcalade, la nuit du cinq au ſix du mois d'Août. Cette action fut extrêmement meurtriere, & coûta aux Piémontois plus de huit cens hommes. Cependant leur canon ayant déja fait en deux endroits des brêches aſſez conſidérables

1693. pour donner paſſage à vingt hommes de front, ce fut aux aſſiégés à pourvoir à leur ſureté, ils le firent, & prirent ſi bien leurs meſures, qu'ils n'abandonnerent ce poſte qu'après l'avoir mis hors d'état de ſervir aux ennemis.

Les François font ſauter le Fort de Ste. Brigue.

Le Comte de Teſſé avoit eu la précaution d'en faire miner tous les ouvrages. Lorſqu'il vit qu'il ne pouvoit plus le défendre, il fit enlever pendant la nuit tout le canon, à une ſeule piéce près marquée aux armes de Savoye : c'étoit une de celles que les François avoient enlevées à la bataille de Stafarde. Il fit enſuite paſſer la garniſon dans la Citadelle, ne laiſſant dans le Fort qu'autant de troupes qu'il en falloit pour entretenir pendant quelque tems le feu de la mouſqueterie, & dérober ſa retraite aux aſſiégeans, qui ne ſe doutant de rien, continuoient à faire grand feu & à jetter quantité de bombes. Enfin le reſte de la garniſon ſur le point de ſe retirer, mit le feu aux mines, qui en un moment firent ſauter preſque tout le Fort. Comme tout ceci ſe paſſoit avant le jour, les aſſiégeans attribuerent le fracas qu'ils venoient d'entendre à quelqu'une de leurs bombes, qu'ils crûrent avoir mis le feu aux magaſins des aſſiégés, & ils ne furent détrompés que lorſque n'entendant plus tirer, & le grand jour étant venu, ils trouverent la place abandonnée. Le

Duc de Savoye outré de ſe voir ainſi trompé, & de ne trouver au lieu d'un Fort dont il croyoit ſe rendre maître, qu'un tas de ruines abandonnées, détacha pour ſe venger une partie de ſes troupes, qui fut employée à faire le dégât dans tous le Finage ou territoire de Pignerol, brûlant les caſſines & arrachant les vignes, tandis que le reſte des troupes étoit employé à réparer le Fort, qui ne valoit pas, à beaucoup près, ce qu'il avoit coûté à prendre. 1693.

Les troupes Piémontoiſes font le dégât dans le Finage de Pignerol.

Deux mois ſe paſſerent de cette ſorte, lorſque vers le milieu de Septembre ce Prince commença à faire des diſpoſitions pour bombarder Pignerol. Outre que la ſaiſon qui commençoit à être avancée, ne lui permettoit plus d'en entreprendre le ſiége, qui ne pouvoit qu'être fort long, les difficultés qu'il avoit trouvé à ſe rendre maître du Fort de Sainte Brigite, lui avoient fait changer le deſſein d'aſſiéger Pignerol en celui de le bombarder. Les Eſpagnols étoient entrés d'autant plus volontiers dans ce projet, qu'ils ne doutoient pas que ce bombardement n'aigrît la France, & ne ſervît à éloigner la paix particuliere de cette Couronne avec la Savoye ; car quelque attaché que le Duc fût aux Alliés, ils craignoient toujours qu'il ne s'accommodât avec la France par quelque Traité par-

Il ſe diſpoſe à bombarder cette Place.

ticulier ; ainſi ils donnerent volontiers
1693. les mains à ce projet, & l'armée ennemie commença le vingt-cinquiéme de Septembre à tirer à boulets rouges contre la Ville & à bombarder, ce qu'elle continua juſqu'au premier d'Octobre.

Elle n'en eſt que fort peu incommodée.

Pendant tout ce tems les Alliés jetterent quatre mille bombes, & tirerent quatre mille coups de canon, mais tout cela avec ſi peu de ſuccès que la Ville n'en fut preſqu'aucunement endommagée, une partie des bombes étant tombée hors de la Place, & les autres n'ayant produit que peu d'effet, par le ſoin qu'on avoit eu de dépaver les rues, & de prendre toutes les précautions convenables en pareilles occaſions. Les bombes que les Aſſiéges tiroient dans le camp des Alliés, & le canon de la Citadelle, produiſirent incomparablement plus d'effet, & leur tuerent beaucoup plus de monde, en ſorte que le bombardement de Pignerol, & le ſiége du Fort de Sainte Brigite leur coûtoient déja plus de cinq mille hommes, lorſque le Duc de Savoye apprit que le Maréchal de Catinat étoit ſorti de ſon camp de Feneſtrelle, & marchoit à lui avec des renforts qui lui étoient venus de l'armée de Flandre, & d'autres troupes qu'on lui avoit envoyées de Catalogne.

Cette nouvelle dérangea entierement

ſes vûes du Duc. Piqué du peu d'effet que ſes bombes avoient produit, il avoit repris ſon ancien projet, & ſe propoſoit de convertir le bombardement de Pignerol en un ſiége réglé. La marche du Maréchal de Catinat fit évanouir ce nouveau deſſein, tellement que le Duc qui vouloit ſur toutes choſes éviter une action générale, appréhendant d'y être forcé s'il ne décampoit au plûtôt, ne ſongea plus qu'à la retraite. Il la fit avec beaucoup de précipitation, car il laiſſa devant la Place plus de douze mille boulets, & un très-grand nombre d'inſtrumens propres à remuer la terre. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui fut l'abandonnement du Fort de Sainte Brigite, qu'il avoit reçu des François plus d'à demi ruiné, & qu'il rendit réparé & en meilleur état qu'il n'avoit jamais été.

1693. Le Duc ſe retire de devant la Place.

Le Maréchal de Catinat, en quittant ſon camp de Feneſtrelle, prit ſa route par la vallée de Suze, & alla camper aux environs de Veillane, d'où il détacha quelques troupes, qui en repréſailles des incendies de Gap, & des dommages que les troupes de Savoye venoient de cauſer tout récemment dans le Finage de Pignerol, allerent brûler aux environs de Turin la Venerie, maiſon de plaiſance du Duc, & un fort grand nombre d'autres maiſons qui appartenoient aux prin-

Le Maréchal de Catinat fait brûler la Venerie.

cipaux Seigneurs de ſa Cour. Les ſol-
1693. dats à qui on avoit donné une liberté entiere, firent un dégât immenſe à la Venerie, tant dans les meubles, qui furent tous brûlés, que dans les jardins, dont ils arracherent juſqu'aux moindres plantes, briſant tout ce qu'il y avoit de ſtatuës de grand prix. Ils n'eurent pas plus d'égards pour les haras du Prince, dont ils enleverent tous les chevaux.

Le Duc de Savoye s'avance dans les plainesdela Marſaille. Etat de ſes forces.

Le Duc de Savoye, qui, en ſe retirant de devant Pignerol, avoit pris ſa route du côté du Pô, ſçachant le Maréchal à Veillane, revint ſur ſes pas, & s'avança à petites marches juſqu'à la Marſaille. C'étoit juſtement ce que le Maréchal demandoit. Il avoit ordre de le combattre. Ainſi il ne pouvoit rien lui arriver de plus favorable que de voir l'ennemi faire la moitié du chemin. Ce n'étoit pourtant pas la penſée du Prince, qui ne s'étoit ſi fort avancé, que parce que, ſur les derniers avis qu'il avoit reçus, il ne croyoit pas l'armée de France aſſez forte pour hazarder une bataille. Cependant il n'y avoit plus moyen de reculer; & quoiqu'il n'eût aucune envie d'en venir aux mains, il vit bien-tôt qu'il s'étoit engagé trop avant, & qu'il lui étoit déſormais impoſſible d'éviter une action générale. Le Maréchal s'étoit tellement rendu maître des paſſages, que l'armée

Piémontoiſe

Piémontoiſe ne pouvoit plus aller à Turin qu'après avoir défait les François ; & le Duc s'étoit lui-même ſi fort approché d'eux, qu'il ne pouvoit entreprendre de retourner ſur ſes pas, ſans mettre tout au moins ſon arriere-garde en danger d'être taillée en pieces. Les choſes ſe trouvant ainſi diſpoſées, il ſe reſolut à combattre puiſqu'il ne pouvoit pas faire autrement. Son armée, compoſée d'Allemands, d'Eſpagnols, de Piémontois, de Genois, de quantité de Religionnaires François, & de ceux des Vallées, étoit de quarante-cinq bataillons, & de quatre-vingt Eſcadrons. 1693.

Bataille de la Marſaille.

L'armée du Roi, qui étoit de quarante-huit bataillons & de ſoixante & quinze eſcadrons, partit de Veillane le ſecond du mois d'Octobre, alla camper à Rivalte, & arriva le lendemanin à portée des ennemis. Les troupes, de part & d'autre, paſſerent le reſte du jour & une partie de la nuit, à ſe préparer à la bataille qui ſe donna le lendemain. On commença par ſe canoner des deux côtés, en attendant qu'on en vînt aux mains. Le Maréchal de Catinat s'étoit mis à la droite de ſon armée, & avoit donné la gauche au Duc de Vendôme. Ce Prince, que nous avons vû ſervir les campagnes précedentes dans les armées de Flandre, avoit demandé à ſervir ail-

Diſpoſition de l'armée de France.

Relation de la bataille de la Marſaille.

Mém. D. M. D. L. F.

leurs. Il ſe plaignoit du Maréchal de
1693. Luxembourg, qu'il accuſoit de ne lui avoir pas rendu juſtice dans la relation qu'il avoit envoyée à la Cour après la bataille de Stinkerque, au gain de laquelle le Duc avoit beaucoup contribué. Le Maréchal de Catinat en état de commencer, envoya ordre à ce Prince d'attaquer en même-tems que lui. D'abord tout le front des François s'ébranla, marcha aux ennemis, & donna tout-à-la-fois.

Diſpoſition de l'armée Piémontoiſe. Leur gauche eſt miſe en déſordre.

Le Duc de Savoye, en formant ſa premiere ligne, avoit fermé de diſtance en diſtance divers eſcadrons, qu'il avoit mêlés avec l'infanterie. Il ſembloit que les bataillons François qui ſe trouvoient oppoſés à cette cavalerie, auroient dû en être enfoncés; mais il en arriva tout autrement. Les François ne firent point de décharge: ils marcherent la bayonnette au bout du fuſil, l'enfoncerent dans le poitrail des chevaux, & renverſerent toute cette cavalerie. Leur droite débordoit conſidérablement la gauche des Alliés, à meſure qu'ils donnoient de front, de la maniere que nous avons dit. Le Maréchal replia cette ligne ſur le flanc des Piémontois, qui de cette ſorte étant attaqués des deux côtés, & ne pouvant pas ſoutenir une charge ſi violente, ſe renverſerent les uns ſur les au-

tres & furent mis en désordre.

1693. La droite des Piémontois combat avec avantage.

Pendant que leur gauche étoit ainsi maltraitée, leur droite remportoit presque le même avantage sur la gauche des François. Elle les débordoit; & cet excédent avoit fait, en se repliant sur eux, à peu près la même manœuvre que les François. Comme un grand nombre des corps qui composoient cette aîle ennemie, étoit formé des Religionnaires du Dauphiné & des provinces voisines, ils se battoient en désespérés, si bien que les François couroient risque d'être renversés, si le Duc de Vendôme n'y eût mis ordre, en faisant avancer promptement quelques bataillons de la seconde ligne, commandée par le Grand-Prieur son frere. Ces troupes, qui n'avoient pas encore combattu, prirent elles-mêmes en flanc cet excédent de la ligne Piémontoise qui s'étoit repliée, la culbuterent, & acheverent de décider du gain de la bataille. Cette victoire fut l'une des plus complettes que la France eût remportées pendant tout le cours de cette guerre. L'infanterie Espagnole, c'est-à-dire, ce qu'il y avoit de meilleur dans l'armée des Confédérés fut presque taillée en piéces; & pour la cavalerie, celle qui se défendit, car il y en eut une partie qui lâcha le pied, fut aussi maltraitée que l'infanterie. L'action dura quatre

Les troupes confédérées sont taillées en piéces.

1693. heures. Le total de la perte des ennemis alla à huit mille hommes qu'on leur tua; on leur fit deux mille priſonniers; ils perdirent trente-quatre piéces de canon & cent dix drapeaux ou étendarts. La perte des François, tant des morts que des bleſſés, n'alla pas à trois mille hommes. Après cette défaite, le Duc de Savoye, dont l'armée venoit de ſouffrir une ſi notable diminution, n'eut rien de mieux à faire que de lever le blocus de Cazal, & de remplacer une partie des troupes qui manquoient à ſon armée, en rappellant celles qu'il avoit aux environs de cette place. Il prit en effet ce parti. Peu après il diſtribua ces troupes; & ce fut ainſi que finit la campagne de Piémont, bien différemment de ce que le Duc s'étoit propoſé.

Campagne de Catalogne. Le Duc de Noailles rend la Ville de Roſes.

La guerre ſe faiſoit au-delà des Pyrenées avec moins de vivacité que partout ailleurs; cependant les Eſpagnols n'avoient pas laiſſé d'y faire des pertes conſidérables. En mil ſix cens quatre-vingt-dix, le Duc de Noailles leur avoit enlevé Campredon & toute la vallée de Ribes; il leur avoit enlevé l'année d'après la Seu d'Urgel, comme nous avons vû ailleurs. Le peu de troupes qu'il avoit le força à paſſer l'année mil ſix cens quatre-vingt-douze ſans former aucune entrepriſe, ſe contentant de vivre aux dé-

pens des Eſpagnols ; mais le Roi lui ayant donné cette année une armée beaucoup plus conſidérable, il fit le ſiége de Roſes, & ſecondé par le Maréchal d'Eſtrées, qui, avec une flotte de trente vaiſſeaux, bloquoit la place du côté de la mer, l'emporta en huit jours de tems. 1693.

Après la priſe de cette place, le Comte d'Eſtrés partit pour aller joindre le Comte de Tourville ſur les côtes de Lagos & de Cadix, où il venoit de maltraiter la flotte marchande des Anglois & des Hollandois, revenant de Smirne. Cette flotte étoit ſous l'eſcorte de vingt-deux vaiſſeaux de guerre commandés par le Vice-Amiral Rook, précaution qu'il avoit fallu prendre pour la mettre à couvert des Armateurs François, qui enlevoient tout ce qui ſe préſentoit. Le Maréchal l'attaqua vers le cap Saint-Vincent : elle étoit de près de quatre cens voiles. Vingt-deux des meilleurs voiliers de la flotte de France tomberent ſur les vaiſſeaux d'eſcorte, & le firent avec tant de ſuccès, qu'ils en coulerent à fond deux & diſſiperent tous les autres. Ils fondirent enſuite ſur les Marchands, dont ils brûlerent, coulerent à fond, ou firent échouer ſur la côte plus de ſoixante, & en prirent vingt-ſept autres ; le reſte ſe réfugia à Saint-Lucar, à Cadix & à Gibraltar.

Les Flottes Angloiſes & Hollandoiſes venant de Smirne battues ſur les côtes de Lagos & de Cadix. *Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.*

1693. Le Marquis de Coetlogon attaque une partie de cette Flotte dans le Port de Gibraltar.

Ceux qui s'étoient retirés dans ce dernier port, n'y trouverent pas la ſureté qu'ils cherchoient. Le Marquis de Coëtlogon, chef d'Eſcadre, entreprit de les y aller enlever, & en vint à bout malgré le feu de la place, dont toutes les batteries tiroient ſur lui. Il força d'abord une eſtacade qui barroit le port, brûla enſuite quatre de ces bâtimens, & en enleva treize autres; ce qui, joint aux bâtimens qui avoient péri pendant le combat, ou qui avoient été enlevés, revenoit à plus de cent voiles. Si toute la flotte Françoiſe avoit donné, peu de ces bâtimens auroient échappé; cependant le dommage qu'en reçurent les Alliés fut immenſe, & de leur propre aveu, alla à plus de vingt millions.

Ils n'en furent pourtant pas quittes pour cela; puiſque, ſans parler de trente-huit bâtimens Hollandois que trois frégates Françoiſes & un Armateur de Saint-Malo enleverent aux pêcheurs de baleine, & ſans parler encore de ſix autres vaiſſeaux Hollandois que le Maréchal de Tourville leur enleva à la hauteur de Malaga, les Anglois reçurent un échec conſidérable à la Martinique, dont ils avoient réſolu de s'emparer.

Les Anglois battus a la Martinique.

Ils y avoient envoyé ſoixante voiles, parmi leſquelles il y avoit dix-ſept gros vaiſſeaux de guerre, ſix fregates & trois

brûlots. Cette flotte portoit quatre mille hommes de débarquement. Ils firent leur deſcente en deux endroits de l'iſle, à chacun deſquels ils mirent deux mille hommes à terre. Les Sieurs Augier & de Blenac, le premier Lieutenant de Roi, & l'autre Lieutenant général de l'Amérique, marcherent à eux; & après un combat aſſez opiniâtre, les forcerent à ſe rembarquer. Quelques jours après, ils firent une nouvelle deſcente, à la hauteur du Fort-Royal, & le bloquerent. Ils en furent encore chaſſés, & contraints de ſe rembarquer pour la ſeconde fois. Enfin ils formerent une derniere entrepriſe, dans laquelle ils ſe propoſoient d'enlever le Fort Saint-Pierre, c'eſt-à-dire, le Fort le plus conſidérable de toute l'iſle. Ils mirent pour exécuter ce projet au-delà de cinq mille hommes à terre, car il leur étoit venu des renforts des iſles que les Anglois ont aux environs. Le Sieur de Gabaret, qui commandoit dans toute l'iſle, marcha à eux n'ayant que mille hommes à leur oppoſer. Nonobſtant ce peu de troupes, il ſoutint leur attaque, en attendant que Blenac arrivât avec des troupes plus conſidérables. Alors ils tomberent ſur les ennemis, les firent plier, les mirent en déſordre, & les forcerent pour la troiſiéme fois à regagner leurs bords, après avoir per- 1693.

du cinq cens hommes, & en avoir eu
1693. trois cens autres bleſſés ou faits priſonniers.

Les Confédérés tentent le bombardement de St. Malo.

Le bombardement de Saint-Malo, qu'ils avoient projetté & qu'ils exécuterent, ne leur réuſſit pas mieux que cette derniere expédition. Ils en vouloient principalement à cette ville qui fourniſſoit un plus grand nombre d'Armateurs, & ils ne ſe propoſoient rien moins que de la détruire de fond en comble. Ils avoient armé pour ce ſujet une flotte de vingt-cinq vaiſſeaux de guerre, auſquels ils avoient joint pluſieurs galiotes à bombes & divers autres bâtimens; mais leur principale eſpérance étoit fondée ſur l'effet que devoit produire un bâtiment d'une nouvelle invention, ou plutôt d'une invention déja connue, mais dont on ne faiſoit aucun uſage; ils l'avoient annoncé ſous le nom de Machine Infernale. Ce bâtiment étoit formé ſur le modéle de celui que l'Ingénieur Jambelli avoit fait conſtruire en mil cinq cens quatre-vingt-cinq, pour faire ſauter le Pont qu'Alexandre de Parme avoit fait dreſſer ſur l'Eſcaut pendant le ſiége d'Anvers. Il étoit chargé de près de quatre cens carcaſſes remplies de grenadess, de boulets de canon, de chaînes de fer, & chargées de différens artifices propres à mettre le feu par tout où ils touchoient. Toutes

Machine infernale.

ces

tes carcaſſes devoient partir en même-tems, & ne pouvoient que produire un fracas horrible. Cependant le ſuccès ne répondit pas à l'attente qu'on en avoit conçue. La machine joua ; & tout le mal qu'elle fit, fut de caſſer les ardoiſes & les vîtres d'une partie de la ville, & d'ébranler quelques-unes des maiſons les plus proches du port. Ce fut là tout le fruit de cette entrepriſe, faite avec un fort grand éclat, & qui coutoit de groſſes ſommes à l'Angleterre. 1693.

Les Alliés toujours plus oppoſés à la paix.

Il ſembloit que tant de revers eſſuyés ainſi coup ſur coup ſur la mer, au-delà du Rhin, en Flandre, en Catalogne, en Piémont & en Amérique, auroient dû rendre les Confédérés plus traitables, & leur faire accepter la paix, que le Roi au milieu de ſes triomphes ne ſe laſſoit pas de leur préſenter ; cependant ils en étoient toujours plus éloignés. Le Prince d'Orange étant retourné à la Haye après la campagne, avoit répondu au ſujet des négociations de Maſtricht, que les offres de Meſſieurs de Harlay & de Caillieres n'étoient pas ſuffiſantes, & que ni lui ni ſes Alliés n'avoient pas lieu d'en être contens. Nonobſtant cette réponſe, qui ne fut ignorée de perſonne, & qui faiſoit voir tout l'éloignement qu'il avoit à finir la guerre, les Rois de Suede & de Dannemark ne ſe laſſoient pas de conti-

Mém. hiſtoriques concernant les négociations de la paix de Ryſwyk.

1693. nuer leurs bons offices. Ils agiſſoient à Vienne, à Madrid, à la Haye : mais malgré tous les mouvemens qu'ils ſe donnoient dans toutes ces Cours, on ne leur répondoit que par des refus & par des témoignages d'une obſtination invincible à rejetter toute ſorte d'accommodement. Ils ne ſe rebutoient pourtant pas ; & réſolus d'employer tous les moyens imaginables pour faire ceſſer une guerre ſi ſanglante, ils témoignerent ſouhaiter que le Roi de France s'ouvrît publiquement ſur les conditions auſquelles il conſentoit de donner la paix à ſes ennemis, perſuadés que les offres avantageuſes qu'il étoit réſolu de leur faire devenant publiques, ils auroient honte de les rejetter. Divers Princes de l'Empire qui ſouhaitoient la fin de la guerre, & la meilleure partie des Députés de la Diette de Ratisbonne, demanderent la même choſe ; & ce fut ſur les avis réitérés que le Roi en reçut, qu'il publia les conditions ſuivantes dans une lettre qu'il écrivit vers le milieu du mois de Juillet, au Comte d'Avaux ſon Ambaſſadeur en Suede.

Le Roi de France déclare publiquement les conditions auſquelles il

Après lui avoir déclaré d'abord d'une maniere nette & préciſe, qu'il ne s'étoit jamais propoſé de faire dans cette guerre des conquêtes permanentes & qu'il voulût retenir, il pourſuivoit en di-

ſant, qu'il conſentoit que les Traités de Weſtphalie & de Nimegue fuſſent la baſe de celui qu'on projettoit, & que le Traité de tréve qui avoit été conclu à Ratisbonne fût réduit en Traité de paix perpétuelle, après toutefois y avoir fait les changemens qu'il alloit propoſer. Ces changemens étoient, que voulant retenir incommutablement & pour toujours la ville de Strasbourg, il conſentoit que Mont-Royal & Traerbach fuſſent raſés en compenſation de cette place; que les ouvrages du Fort Louis & d'Huningue, au-delà du Rhin, fuſſent pareillement raſés, & il offroit outre cela de rendre Philisbourg & Fribourg; ce qui devoit, diſoit la Lettre du Roi, rétablir parfaitement la confiance & calmer entierement les craintes où l'érection de de toutes ces places fortes avoit paru jetter l'Empire. Il déclaroit encore, par rapport à l'Electeur Palatin, qu'il conſentoit de le mettre en poſſeſſion d'Heilderberg & de toutes les dépendances du Palatinat, ſe chargeant de ſatisfaire la Ducheſſe d'Orleans ſur ſes prétentions. Outre toutes ces offres, il conſentoit à modifier, par rapport au Duc de Lorraine, ce qui avoit été déterminé à ſon ſujet par le Traité de Nimegue; & ajoutoit, que ſuppoſé que parmi les réunions qui avoient été faites, il y en eût qui ne

1693. conſent de faire la paix avec l'Empire.

Lettre du Roi de France au Comte d'Avaux ſon Ambaſſadeur en Suede.

1693. fuſſent pas conformes aux Traités, il trouvoit bon qu'on nommât des Commiſſaires de part & d'autre, conſentant, s'ils n'étoient pas d'accord, de s'en rapporter à l'arbitrage de la Republique de Veniſe.

Il déclare les conditions auſquelles il conſent de faire la paix avec l'Eſpagne, les Etats Généraux & l'Evêché de Liege.

Outre ces conditions, auſquelles il offroit de faire la paix avec l'Empire, il propoſa celles qui regardoient l'Eſpagne, les Etats Généraux & l'Evêché de Liége. Il déclaroit, par rapport à l'Eſpagne, que quoiqu'il fût en droit de retenir toutes les conquêtes qu'il avoit faites ſur elle, tant en Flandre qu'en Catalogne, puiſque cette Couronne l'avoit attaqué, nonobſtant toutes les offres qu'il lui avoit faites de maintenir une bonne correſpondance avec elle, il vouloit bien néanmoins, pour faciliter le rétabliſſement de la paix, rendre au Roi Catholique l'importante place de Roſes, celle de Belvert, & généralement tout ce qu'il avoit fait de conquêtes en Catalogne; à quoi il ajoutoit, par rapport aux Hollandois, que quoiqu'ils dûſſent être ſatisfaits, d'obtenir le rétabliſſement d'un Traité de Commerce, tel qu'ils l'avoient avant la guerre, ce qu'on ne leur refuſoit pas, il vouloit bien pour former une barriere qui pût leur ôter tout ſujet d'inquiétude, rendre au Roi d'Eſpagne les places de Mons, Charleroy & Na-

Mémoire préſenté à la Cour de Suede par le Comte d'Avaux.

mur, ce qui leur rétabliroit la même barriere dont on étoit convenu à Nimegue. Et voulant pouſſer à cet égard la complaiſance auſſi loin qu'elle pouvoit aller, & ne laiſſer ni aux Etats Généraux, ni aux autres Puiſſances de l'Europe aucun ſujet d'appréhenſion, que pour quelque raiſon de nouveaux droits, il voulût dans la ſuite étendre les limites de ſon Royaume dans les Pays-Bas, au-delà de ce qui ſeroit réglé par la paix; il déclara, qu'il conſentoit qu'au cas que le Roi d'Eſpagne vînt à mourir ſans enfans, l'Electeur de Baviere demeurât maître des Pays-Bas Eſpagnols, quoiqu'ils fuſſent plus à la bienſéance de la France qu'aucune autre partie de la Monarchie d'Eſpagne, pourvû toutefois que cette ceſſion fût ſeulement au profit de l'Electeur & de ſes héritiers, & non d'autres; & que l'Empereur fît une ſemblable déclaration en faveur de ce Prince. L'Electeur avoit de ſon mariage avec la feue Archiducheſſe Antoinette, un fils, & ce jeune Prince, petit-fils de l'Impératrice Marguerite-Thereſe premiere femme de Leopold, étoit, après le Dauphin, le plus proche parent du Roi d'Eſpagne, & celui qui, en ſuppoſant la validité des renonciations de la Reine de France, avoit le plus de droit à la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne. C'étoit pour ce ſujet que le Roi 1693.

1693. conſentoit que par préférence les Pays-Bas demeuraſſent à l'Electeur de Baviere, comptant de gagner aſſez, pourvu qu'il en éloignât les Princes de la Maiſon d'Autriche, & qu'il vînt enfin à bout de les chaſſer entierement de la Flandre. Il y a lieu de croire que ſes vûes ne ſe bornoient pas là, & qu'outre ce principal avantage, il ſe propoſoit encore de détacher de la Ligue l'Électeur de Baviere, qui ne pouvoit qu'être infiniment ſenſible à ce témoignage de la bonne volonté du Roi de France, & changer à l'égard de l'Empereur, ſuppoſé qu'il le trouvât moins favorable à ſon aggrandiſſement. Outre toutes ces offres, le Roi conſentoit de rendre à l'Evêque de Liége Huy & Dinan; & par rapport aux affaires d'Angleterre, il ajoutoit que la Majeſté Royale ayant été bleſſée dans la perſonne du Roi de la Grande Bretagne, il ne doutoit pas que le Roi de Suede & l'Empereur lui-même ne trouvaſſent des expédiens propres à accommoder cette affaire; qu'au ſurplus, il ne formoit aucune prétention directe ni indirecte contre l'Angleterre, à la réſerve de ce qu'on lui avoit pris dans les iſles de Terre-Ferme, dont il demandoit la reſtitution.

Le Roi de France fait part

Outre ces déclarations faites en Suede, le Sieur Amelot Ambaſſadeur de

France en Suiſſe, préſenta aux Cantons un Mémoire où toutes ces offres étoient contenues ; & le Sieur de Bonrepos eut ordre de préſenter un ſemblable Mémoire à la Cour de Dannemarck où il réſidoit. Il n'étoit guéres poſſible de faire des démarches qui tendîſſent plus directement à la paix ; cependant elles ne la produiſirent pas. Ces offres étoient les mêmes que celles qui avoient été faites aux Etats par Meſſieurs de Harlay & de Caillieres. Or le Prince d'Orange ne trouvant pas que ces premieres fuſſent ſuffiſantes, il n'avoit garde de s'accommoder de celles-ci. L'Empereur plus obſtiné que jamais, les rejetta pareillement : & comme il falloit juſtifier ces refus, au moins en quelque maniere, le Prince d'Orange & lui publierent que les offres de la France n'étoient pas ſinceres ; qu'en propoſant aux Etats Généraux un Traité de Commerce & le rétabliſſement de leur Barriere, on n'avoit en vue que de les détacher de la Ligue ; & que l'offre d'abandonner la Flandre Eſpagnole à l'Electeur de Baviere, n'avoit également été faite que dans la vue de le détacher de l'Empereur. Ainſi bien loin de répondre favorablement aux invitations qui leur étoient faites de la part du Roi de Suede, les Etats, pouſſés & par l'Empereur & par le Prince d'Orange, firent

1603. aux Suiſſes des propoſitions qu'il venoit de faire aux Alliés.

Mémoire de Mr. Amelot aux Suiſſes, touchant les propoſitions de paix de 2. Août 1693.

1693. préſenter à ce Prince un Mémoire, par lequel ils lui demandoient des ſecours contre la France.

Le Roi de Dannemark ſollicite le Prince d'Orange à faire la paix.

Ce peu de correſpondance, qui auroit dû faire évanouir toute eſpérance de paix dans ceux qui cherchoient à la moyenner, n'empêcha pas que le Roi de Dannemark ne fît pareillement des invitations aux Alliés, & qu'il n'inſiſtât plus fortement encore dans celles qui furent faites de ſa part au Prince d'Orange vers la fin de cette année. Il lui fit repréſenter que les grands ſuccès que les armes de France venoient d'avoir pendant la campagne, n'avoient apporté aucun changement aux diſpoſitions du Roi Très-Chrétien pour le rétabliſſement de la paix; qu'ainſi il ne changeoit rien aux offres qu'il avoit faites à l'Empereur, à l'Empire, au Roi d'Eſpagne, aux États Généraux; & qu'il confirmoit la ceſſion des Pays-Bas en faveur du Duc de Baviere, aux conditions qu'il avoit d'abord propoſées. Il ajoutoit, que quoique le Roi de France, dans les offres qui avoient été faites de ſa part, ne ſe fût pas expliqué au ſujet de la Grande Bretagne, il en avoit dit aſſez pour faire connoître les diſpoſitions où il étoit à cet égard, & que cet article ne mettroit aucun obſtacle à la pacification de l'Europe; que des propoſitions ſi avantageuſes méritoient bien

Mém. de l'Envoyé de Dannemark en Angleterre preſenté le 11. Décembre 1693.

qu'on les peſât avec attention; qu'il étoit à craindre que ſi la guerre continuoit, la France n'augmentât ſes conquêtes, ou ne détachât de l'alliance quelques-uns des Princes confédérés, ce qui pourroit obliger le reſte des Alliés à ſubir des conditions moins favorables; & qu'enfin il étoit lui-même plus intéreſſé qu'aucun autre à ſouhaiter la concluſion de la paix, puiſqu'elle lui procuroit l'affermiſſement des avantages qu'il avoit obtenus pendant la guerre. Mais toutes ces invitations furent inutiles, & l'obſtination de Guillaume auſſi bien que celle du reſte des Alliés étoit telle, qu'à peine daignerent-ils lui faire répondre qu'ils ne pouvoient pas traiter de la paix aux conditions qui leur avoient été propoſées. 1693.

Le Pape travaille inutilement à la paix.

Tandis que ces deux Rois s'employoient ainſi inutilement à remettre le calme dans la Chrétienté, le Pape qui travailloit pour la même fin auprès de l'Empereur & auprès du Roi d'Eſpagne, le faiſoit avec tout auſſi peu de ſuccès qu'eux. Outre les Brefs qu'il leur avoit publiquement adreſſés, il avoit pluſieurs fois renouvellé ſes remontrances en particulier, & ſes Nonces à Vienne & à Madrid ne ſe laſſoient pas de ſolliciter; mais ce fut en vain, il trouva dans ces Princes une inflexibilité inſurmontable, & il ne put jamais les faire entrer dans les vûes pacifi-

ques qu'il s'efforçoit de leur inſpirer.

1693. Différends entre la Cour de France & la Cour de Rome heureuſement terminés.

Il ne lui fut pas ſi difficile de terminer les anciens démêlés qu'il y avoit entre la France & le S. Siége, & il eut enfin la conſolation de voir l'union rétablie entre les deux Cours. Après la mort du Pape Innocent XI. arrivée en l'année mil ſix cens quatre-vingt-neuf, le Cardinal Pierre Ottobon Venitien fut mis en ſa place, & pendant environ dix-huit mois gouverna l'Egliſe ſous le nom d'Alexandre VIII. Il ne fut pas plutôt élevé ſur le Trône Pontifical, que le Roi qui ſouhaitoit de ſe raccommoder avec le S. Siége, commença à faire des pas conſidérables vers la paix. M. de Chaulnes envoyé à Rome immédiatement après la mort d'Innocent pour veiller aux intérêts de la France, pendant la tenue du Conclave, avoit eu ordre en partant de ſe relâcher ſur l'article des Franchiſes, & les avoit abandonnées. Depuis & après l'exaltation d'Alexandre VIII. le Roi qui ne formoit plus de prétention au ſujet du Cardinal de Furſtemberg, avoit rendu au nouveau Pape, Avignon & le Comtat. Le Pape de ſon côté avoit donné des marques des diſpoſitions où il étoit de pacifier toutes choſes, en revêtant de la pourpre Touſſaint de Forbin-Janſon, qui avoit été transféré de l'Egliſe de Marſeille à celle de Beauvais, & à qui le Roi de Po-

logne avoit donné ſa nomination au Cardinalat. Enfin les choſes en étoient venues au point, que ſi les délibérations des aſſemblées du Clergé de mil ſix cens quatre-vingt-un & quatre-vingt-deux, tant au ſujet de la Régale, qu'au ſujet des quatre articles, n'avoient mis de trop grands obſtacles au raccommodement, la paix auroit été bientôt rétablie; mais le Pape vouloit abſolument qu'on donnât ſatisfaction au S. Siége ſur ces deux points, & refuſoit de donner des Bulles juſques à ce que cette ſatisfaction eût été faite. La France le voyant ainſi déterminé, & déſeſpérant de lui faire changer de ſentiment, ne ſongea plus qu'à tirer la négociation en longueur; ſur quoi le Pape qui ſe voyoit près de la mort, car il étoit fort âgé & fort infirme, & qui d'un autre côté vouloit finir cette affaire pendant ſa vie, ou d'une maniere ou d'autre, fit dreſſer par le Cardinal Jean-François Albano Secrétaire des Brefs, une Bulle qu'il méditoit depuis long-tems. Il en ſuſpendit pourtant la publication pendant près de ſix mois; mais ne trouvant pas dans les François les diſpoſitions qu'il ſouhaitoit, & le Cardinal Albano qui le voyoit mourant, ne ceſſant de lui repréſenter qu'il convenoit de n'uſer plus de remiſe, Alexandre qui y étoit déja tout diſpoſé, aſſembla les Cardinaux autour de ſon lit,

1693.

Le Pape Alexandre VIII. condamne les Délibérations du Clergé de France, des années 1681. & 1682.

De vitâ & rebus geſtis Clementis XI. lib. 1.

& après avoir prononcé un diſcours latin
1693. fort éloquent qui commençoit par ces mots : *Deficiunt vires, ſed non deficit animus*, il fit publier ſa Conſtitution, par laquelle il caſſoit & tout ce que le Clergé de France avoit déterminé dans les Aſſemblées dont il étoit queſtion, & la Déclaration que le Roi avoit donnée à ce ſujet.

Antoine Pignatelli élevé au Pontificat.

Les affaires en étoient là, lorſqu'Antoine Pignatelli fut élevé au Pontificat ſous le nom d'Innocent XII. Le Roi qui ſouhaitoit plus que jamais de voir finir enfin des démêlés qui duroient depuis tant d'années, & qui ne pouvoient tourner qu'au déſavantage de la Religion, avoit chargé les Cardinaux d'Eſtrées & de Janſon pour lors réſidens à Rome, de chercher tous les moyens poſſibles pour les faire ceſſer. Le Pape ne ſouhaitoit pas moins que lui le rétabliſſement de la paix; il voyoit avec douleur la longue vacance de plus de trente Egliſes du Royaume, qui depuis dix ans manquoient de Paſteurs, & il déſiroit ardemment d'apporter un prompt reméde à un ſi grand mal. Les deux Cardinaux François y travaillerent de tout leur pouvoir. Enfin après bien des expédiens qui furent propoſés de part & d'autre, il fut arrêté que les Prélats auſquels on refuſoit de donner des Bulles, écriroient chacun en particulier au Pape une

Expédient au moyen duquel les anciens démêlés ſont appaiſés.

Lettre de même teneur, dans laquelle après lui avoir témoigné la douleur où ils étoient de tout ce qui s'étoit passé, ils en feroient un désaveu, qui fut conçû en ces termes: * « Prosternés aux pieds de » votre Béatitude, nous professons & nous » déclarons que nous sommes extrême- » ment fâchés & plus qu'on ne sçauroit » dire, de ce qui s'est fait dans lesdites » Assemblées, & qui a infiniment déplû à » Votre Sainteté & à ses Prédécesseurs; » ainsi tout ce qui a pû être censé ordon- » né dans ces Assemblées, au regard de » la Puissance Ecclésiastique, & de la Puis- » sance Pontificale, nous le regardons » comme n'ayant point été ordonné, & » déclarons qu'il doit être regardé sur ce » pied-là. De plus nous tenons pour non » déliberé tout ce qui a pû être censé avoir » été déliberé au préjudice des Eglises. » Sur cette Lettre que les Evêques écrivi- rent, selon qu'il avoit été arrêté, la paix 1693.

* *Ad pedes Beatitudinis vestræ prevoluti profitemur, & declaramus nos vehementer quidem, & supra omne quod dici potest, ex corde dolere de rebus gestis in comitiis prædictis, quæ Sanctitati vestræ, & ejusdem prædecessoribus summoperè displicuerunt, ac proinde quicquid in iisdem comitiis, circa Ecclesiasticam potestatem, Pontificiam authoritatem decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, & habendum esse declaramus. Præterea pro non deliberato habemus, illud quod in præjudicium jurium Ecclesiarum deliberatum censeri potuit.*

1693. fut parfaitement rétablie ; le Roi ſe maintint dans l'exercice du droit de Régale, tel qu'il étoit porté par la Déclaration de mil ſix cens ſoixante & treize ; & le Pape ſatisfait de la ſoumiſſion des Evêques, & du déſaveu qu'ils venoient de faire, n'en demanda pas davantage, & ne fit plus de difficulté de donner des Bulles.

Le Pape travaille inutilement à moyenner la paix entre la France & la Savoye.

Le peu de ſuccès qu'avoient eu ſes bons offices auprès de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, n'avoit pas éteint en lui le déſir de voir la paix rétablie dans la Chrétienté ; ainſi il continuoit ſes ſollicitations auprès de l'un & de l'autre. Mais n'y ayant aucune apparence d'obtenir ce qu'il ſouhaitoit, il tourna toutes ſes vûes à procurer au moins le repos à l'Italie, que l'Empereur ſous prétexte de la guerre, accabloit de contributions & de quartiers d'hiver. L'unique moyen de faire ceſſer tous ces maux, étoit d'engager le Duc de Savoye à faire ſa paix particuliere avec la France. Le Pape ſollicita ce point avec d'autant plus de zele, qu'il n'y avoit pas à douter que ſi le Duc ſe détachoit de la ligue, la paix générale ne ſuivît bientôt. Mais ſes repréſentations auprès du Duc n'eurent pas un ſuccès plus favorable que celles qu'il avoit employées auprès des autres Puiſſances Catholiques. En effet Victor étoit ſi peu diſpoſé à ſe ſéparer des Alliés, quoiqu'il

eût paru n'en être pas tout-à-fait éloigné, que Chanlay qui continuoit à traiter avec lui, écrivit au Duc d'Orleans, par la médiation de qui toute cette affaire étoit conduite, que le Duc de Savoye ne faiſoit ſemblant d'écouter les propoſitions de la France, que pour exciter la jalouſie des Confédérés, & les obliger à lui envoyer inceſſamment les ſecours qu'ils lui avoient promis. 1693.

Sur ces avis le Roi envoya ordre au Cardinal de Janſon de remercier le Pape de ſes bons offices pour la paix, & lui commanda en même-tems de lui déclarer que ſi l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, & le Duc de Savoye n'acceptoient pas dans tout le quinziéme du mois de Mars les propoſitions qu'on leur avoit faites, il ſe regarderoit comme dégagé de ſa parole. Il fit déclarer la même choſe aux Rois de Suede & de Dannemark, pour en avertir les Princes Proteſtans qui avoient part à la ligue; après quoi il continua à travailler aux préparatifs de la campagne. 1694.

Projet des Alliés pour la campagne de Flandre.

Le projet des ennemis étoit d'attaquer les Places Maritimes de la France. Le Prince Louis de Bade étoit paſſé en Angleterre au commencement de l'hiver, & y avoit eu de longs entretiens avec le Prince d'Orange. Le réſultat de leurs Conférences avoit été de faire le ſiége de Dunkerque. Le Prince d'Orange & le Duc

1694. de Baviere devoient attaquer la place par terre, tandis que les flotes Angloiſe & Hollandoiſe l'attaqueroient par mer. Et comme la jonction des troupes en une ſeule armée ne pouvoit pas ſe faire ſitôt, il avoit encore été arrêté que les deux flotes, qui après leur réunion devoient paſſer quatre-vingt vaiſſeaux de guerre, feroient en attendant une deſcente aux environs de Breſt, & s'empareroient de cette place qu'ils comptoient d'attaquer au dépourvû.

Le Roi de France renforce les garniſons de ſes Places maritimes.

La bonne conduite du Roi fit que ce projet échoüa dans toutes ſes parties. Il renforça d'abord les Garniſons de tout ce qu'il avoit de places en Flandre, ſur les bords de la mer, & garnit le reſte de ſes côtes depuis la Normandie, en continuant par la Bretagne, le Poitou & la Guyenne, juſqu'à Bayonne, de troupes réglées ou de milices. Ce qui étoit en-delà de la Normandie, c'eſt-à-dire, les côtes de Picardie & de Flandre, étoient ſuffiſamment defendues par les lignes des François entre l'Eſcaut & la Lis; ainſi les deſcentes des Alliés étoient peu à craindre, quelque part qu'ils entrepriſſent de les faire.

Il ne ſe propoſe d'agir offenſivement qu'en-delà des Pyrenées.

Le Roi ne pouvoit pas employer une ſi grande partie de ſes troupes le long de la mer, ſans diminuer conſidérablement ſes armées, auſſi prit-il le parti de ſe tenir ſur

ſur la défenſive en Flandre, ſur les bords du Rhin, & en Italie, ne ſe propoſant d'agir offenſivement qu'en-delà des Pyrenées. Outre les difficultés qu'il y auroit eu à faire paſſer des forces conſidérables ſur toutes les autres frontieres, il vouloit en particulier ménager les Hollandois au ſujet de leur barriere, & éviter de leur donner de la jalouſie de ce côté, car quoiqu'il ne ſe flatât pas de les détacher de la ligue, il n'ignoroit pas qu'ils commençoient à y tenir beaucoup moins que les autres Puiſſances, & que les conditions auſquelles il conſentoit de faire la paix, leur donnant tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter, ils avoient beaucoup moins d'éloignement à les accepter que le reſte des Confédérés. Ainſi renonçant à tout ce qu'il auroit pû faire de conquêtes dans les Pays-Bas, il trouva qu'il convenoit beaucoup mieux à la ſituation des affaires de tranſporter le fort de ſes armes en Catalogne, d'où il lui étoit aiſé de porter la guerre juſques dans le ſein de l'Eſpagne, cette Couronne trop foible pour lui réſiſter, ne pouvant que très-difficilement recevoir des ſecours de ſes Alliés. D'ailleurs il n'y avoit pas de moyen plus propre à détacher de la ligue le Roi d'Eſpagne, qui ſe voyant attaqué dans le cœur de ſon Royaume, ſe rendroit moins difficile à conſentir à la paix. Ainſi le Roi 1694.

ne ſongea plus qu'à agir vivement de ce
1694. côté. Cependant quoique dès le mois de Mars tout fût prêt pour entrer en campagne, les François ne commencerent leurs expéditions que vers la fin du mois de Mai. Ce retardement fut encore une ſuite des ménagemens dont le Roi vouloit uſer envers les Conféderés en général; car quoiqu'il leur eût fait déclarer qu'il ne prétendoit pas porter au-delà du quinziéme du mois de Mars les engagemens qu'il avoit pris pour la paix, il voulut bien proroger ce terme, pour voir ſi cette condeſcendance pourroit les faire entrer dans des vûes d'accommodement; mais comme ils en paroiſſoient toujours plus éloignés, le Duc de Noailles qui continuoit à commander en Catalogne, eut ordre de commencer à agir.

Le Duc de Noailles paſſe le Ter & bat les Eſpagnols aux environs de Berges. *Mem. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1600. juſques en l'année 1716.*

Il s'avança juſques ſur les bords du Ter, en-delà duquel les troupes Eſpagoles étoient campées aux environs de Berges ſous les ordres du Duc d'Eſcalone; & malgré le danger qu'il y avoit à traverſer cette riviere large & profonde, en préſence d'une armée plus forte que la ſienne, ſes troupes ſe jetterent dans l'eau, ſe formerent en-delà de la riviere, & marcherent aux Eſpagnols. L'action qui commença vers les quatre heures du matin, dura juſques après dix heures. Les ennemis avoient devant eux des re-

tranchemens qu'il falloit forcer, ils les défendirent pendant long-tems & avec beaucoup de valeur, mais enfin les François s'en rendirent maîtres. Dès-lors ils ne trouverent preſque plus de réſiſtance, & mirent les ennemis en déroute; ceux-ci eurent cinq mille morts ou bleſſés, & on leur fit trois mille priſonniers, ce qui fut ſuivi de la perte de preſque tout leur bagage; & tout cela ne coûta pas aux François au-delà de cinq cens hommes.

1692. *Journal Hiſtorique du Régne de Louis XIV.*

Suites de cette victoire. *Ibid.*

Après cette défaite le Duc d'Eſcalone ne ſongea plus qu'à renforcer les Garniſons de ſes Places; il fit des détachemens conſidérables qu'il envoya à Barcelonne, à Palamos, à Gironne, à Oſtalric, & à Caſtelsfolit; mais ces précautions n'empêcherent pas que toutes ces Places, à l'exception de Barcelonne, ne tombaſſent entre les mains des François. Ils commencerent par le ſiége de Palamos, qu'ils attaquerent par terre, tandis que le Maréchal de Tourville avec ſa flote fermoit l'entrée du port. Les François après s'être rendu maîtres de divers ouvrages, attaquerent une demi-lune, que les Aſſiégés défendirent pendant quelque tems avec beaucoup de valeur. Ils céderent enfin; & les Aſſiégeans s'emparerent du poſte. Alors, emportés par l'ardeur avec laquelle ils avoient combattu, ils ſe mirent à pourſuivre les ennemis l'épée dans

1694. les reins. Ils en tuerent un grand nombre, & ſerrerent les autres de ſi près, qu'ils entrerent avec eux pêle-mêle dans la ville. Dans ces premiers momens de fureur, ils y firent un très-grand carnage. La garniſon effrayée, ſe retira dans le Château : elle auroit pû s'y défendre pendant quelque tems ; mais le Maréchal de Tourville ayant commencé à battre la place par mer, tandis que l'armée l'attaquoit du côté de la ville, les Aſſiégés furent contraints de ſe rendre à diſcrétion, après s'être défendus pendant trois jours ſeulement.

Siége de Gironne & d'Oſtalric. *Ibid.*

De Palamos, les François marcherent à Gironne, qui, malgré les fortifications & la garniſon nombreuſe qui la défendoit, ne réſiſta que pendant cinq jours. Oſtalric, moins conſidérable que cette place, fit encore moins de réſiſtance, & pour prendre la ville, il ne fallut que ſe montrer : il n'y eut que le Château qui ſe défendit. Ce Fort, poſé ſur un roc, ne pouvoit être approché que par un ſeul endroit, & cet endroit étoit défendu par ſept retranchemens placés en amphithéâtre, en-delà deſquels on trouvoit une paliſſade. Les François attaquerent les retranchemens, & les emporterent l'un après l'autre l'épée à la main. La paliſſade réſiſtoit. Après un combat aſſez vif, elle fut auſſi emportée, & il arriva à

la garniſon ce qui étoit arrivé à celle de Palamos. Les François, en pourſuivant les fuyards, entrerent dans le Château, & alloient tout paſſer au fil de l'épée, lorſque d'un commun accord toutes ces troupes, mirent les armes bas, & demanderent quartier. Il y auroit eu de la dureté à le leur refuſer; on le leur donna, & ils furent tous priſonniers de guerre. 1694.

Après des ſuccès ſi rapides, car tous ces exploits furent achevés à peu près dans cinq ſemaines, le Maréchal de Noailles ſépara ſes troupes fatiguées, & les diſtribua en quartier de rafraîchiſſement, les grandes chaleurs ne pouvant plus leur permettre de tenir la campagne.

Les Anglois & les Hollandois font une tentative ſur les côtes de Bretagne.

Tandis que les François triomphoient ainſi en Catalogne, les Anglois & les Hollandois étoient battus ſur les côtes de Bretagne. Malgré les précautions que le Roi avoit priſes pour les mettre en ſureté, ils voulurent tenter une deſcente dans cette province. Leur flotte, forte de plus de quatre-vingt vaiſſeaux de guerre, étoit dans la Manche, lorſque l'Amiral Ruſſel, ayant eu avis des progrès du Maréchal de Noailles, ſe détacha avec une trentaine de vaiſſeaux, & paſſa dans la Méditerranée, pour aller raſſurer les côtes d'Eſpagne. Il laiſſa en partant au Lord

1694. Barklay le reſte de la flotte, qui ſe trouvoit être de cinquante-ſix vaiſſeaux de guerre, de pluſieurs galiotes à bombes, & d'un grand nombre d'autres bâtimens, qui tous enſemble portoient neuf à dix mille hommes de débarquement, & trois mille chevaux. Barklay ne tarda pas à commencer ſes expéditions ; il entra dans la Baye de Camaret, où il ſe mit en état de débarquer ſes troupes, tandis que ſept de ſes frégates entroient dans la Baye de Breſt. Nous avons déja dit qu'ils en vouloient principalement à cette ville, qu'ils comptoient de ſurprendre.

Ils ſont repouſſés avec grande perte.

Talmach, Général Hollandois, fit la deſcente à la tête d'un bataillon de grenadiers, & d'environ neuf cens hommes d'autres troupes, que diverſes chaloupes mirent à terre. Il trouva les François en état de les recevoir. Le Marquis de Vauban, que le Roi avoit envoyé à Breſt pour y commander, avoit parfaitement diſpoſé tout ce qu'il falloit, ſoit pour les batteries, ſoit pour les retranchemens. Les Anglois firent grand feu pour favoriſer la deſcente ; mais les François en firent encore davantage. Il fut tel, qu'il mit d'abord les ennemis en déſordre. Les François profiterent à propos de cet inſtant. Le Sieur de Benoiſe, Capitaine d'une compagnie fran-

che de la Marine, & le Marquis de la Valette-Thomas, ſuivis chacun de ſoixante hommes, ſortirent des retranchemens l'épée à la main, tomberent ſur les Hollandois, les renverſerent, en tuerent un très-grand nombre, & mirent le reſte en fuite. La confuſion étoit ſi grande parmi eux, que ceux qui les commandoient n'eurent pas même la penſée de les ralier. Talmach avoit été tué dès les premieres décharges; tout le reſte, pourſuivi par les François, Soldats & Officiers, fuyoient pêle-mêle, trop heureux de regagner leurs chaloupes, qui pourtant ne les ſauverent pas: ils s'y jetterent en ſi grand nombre, & les chargerent tellement, qu'elles demeurerent échouées. Un eſcadron de cavalerie Françoiſe s'étant pour lors avancé ſur la grève, ces troupes qui ne pouvoient ni fuir ni ſe défendre, & qui ſe voyoient au moment d'être maſſacrées, mirent armes bas, & demanderent quartier. Le reſte des troupes, qui n'avoit point fait de deſcente, & qui étoit encore dans les chaloupes, voyant ce qui ſe paſſoit, n'eut garde d'approcher, & regagna les vaiſſeaux. Dans le même-tems, un vaiſſeau Hollandois demeura échoué pour s'être trop avancé, & fut pris. Tout ſembloit concourir à rendre la deſcente funeſte aux Alliés. Une des bombes que les Fran- 1694.

1694. çois tiroient, tomba ſur une de leurs galiotes à bombes, pleine de ſoldats, & ce bâtiment fut abîmé dans la mer, ſans qu'aucun de ces malheureux pût ſe ſauver; enfin l'un de leurs gros vaiſſeaux criblé de coups, coula à fond dans la nuit. Cette deſcente coûta aux Confédérés plus de deux mille hommes, & leur ôta tellement l'envie d'en tenter de nouvelles, qu'ils n'y revinrent jamais plus.

Le Prince d'Orange marche à Cambron.

Ce malheureux ſuccès apportoit de grands changemens aux deſſeins des ennemis. Ils s'étoient flattés de ſe rendre maîtres de Breſt, & ils comptoient que ſur cet événement le Roi ſeroit obligé de faire paſſer des troupes en Bretagne, & d'affoiblir ſon armée de Flandre; ce qui les mettroit en état de faire avec moins de riſque le ſiége de Dunkerque. Le Prince d'Orange ne perdit pourtant pas courage, & crut pouvoir continuer ſon projet. Le Duc de Baviere & lui étoient campés au mont Saint-André avec quatre-vingt mille hommes. Les François n'en avoient pas tant, à beaucoup près; & leur armée, campée à Vignamont ſous les ordres du Dauphin, ayant ſous lui le Maréchal de Luxembourg, n'alloit pas à plus de cinquante mille hommes. Juſqu'ici, tout s'étoit paſſé de part & d'autre en différentes marches. Enfin

Mémoires Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire univerſelle de l'Europe depuis 1600. juſques en 1716.

Guillaume

Guillaume, qui avoit ſon deſſein en tête, décampa tout d'un coup, marcha à Sombref, où il arriva ſur le ſoir, & alla le lendemain à Cambron. 1694.

Ce fut de-là, qu'il détacha le Prince de Wirtemberg, à qui il donna un corps de troupes, avec ordre de gagner les devans, d'aller s'emparer du Pont d'Eſpierres, & de ſe ſaiſir des lignes des François, tandis qu'il ſuivroit à petites journées avec le reſte de l'armée. Si ce Prince avoit pû s'acquitter de cette commiſſion, il n'y a pas à douter que les Alliés n'euſſent été en état d'exécuter tout ce qu'ils avoient projetté. Or il ne paroiſſoit pas poſſible de l'en empêcher. il avoit deux jours de marche ſur les François, & il ne lui reſtoit plus que vingt lieues à faire pour ſe rendre au poſte qu'il vouloit occuper, au lieu que les François en étoient éloignés de plus de quarante lieues, qu'ils avoient de longs défilés à paſſer, & que leur route étoit coupée par cinq rivieres.

Il détache le Prince de Wirtemberg pour aller s'emparer du pont d'Eſpierres.

L'activité du Maréchal de Luxembourg lui fit ſurmonter tous ces obſtacles. Dès qu'il ſçut les deſſeins du Prince d'Orange, il prit ſon parti, marcha vers l'Eſcaut, & le fit avec tant de diligence, qu'en quatre jours de tems il fit faire à toute l'armée les quarante lieues de marche qu'il y avoit entre ſon camp

Le Maréchal de Luxembourg le prévient. *Ibid.*

1694. de Vignamont & le Pont d'Eſpierres; en ſorte que lorſque le Prince de Wirtemberg arriva, il trouva le poſte occupé, & les François maîtres de l'Eſcaut. Cette marche, qu'on peut regarder à juſte titre comme l'une des plus belles qui ayent jamais été faites, avoit été diſpoſée avec tant d'ordre, que tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſubſiſtance des troupes pendant un ſi long trajet, ſe trouva toujours à point nommé dans l'endroit où il devoit être, ſans y manquer d'un inſtant.

Le Prince d'Orange aſſiége la ville d'Huy. *Ibid.*

Le Prince d'Orange en fut ſi déconcerté, qu'il abandonna ſon deſſein, & retourna ſur ſes pas, pour aller décharger ſa colere ſur la ville d'Huy, qu'il aſſiégea avec toute ſon armée. Cette malheureuſe place, attaquée par quatre-vingt mille hommes & foudroyée par quatre-vingt piéces de canon & trente-cinq mortiers, tint pourtant dix jours de tranchée ouverte, ce qui paſſe toute croyance, & ne ſe rendit, ſur une capitulation honorable, qu'après que la garniſon, qui étoit aſſez nombreuſe, eût été réduite à trois cens cinquante hommes. Ce fut à ce ſeul exploit qu'aboutit en Flandre la campagne des Alliés, c'eſt-à-dire, à ſe rendre maîtres d'une bicoque, qui ne méritoit pas l'honneur d'être attaquée avec tant d'éclat.

Les grandes chaleurs étant paſſées, le Maréchal de Noailles ſe prépara à commencer la campagne d'Automne. Il raſſembla ſon armée, & alla faire le ſiége de Caſtelfolit, qu'il enleva après trois jours de tranchée. Le Duc d'Eſcalone, à qui de nouveaux renforts qu'il avoit reçus permettoient de tenir la campagne, le voyant occupé devant cette place, alla aſſiéger Oſtalric, perſuadé qu'il s'en rendroit maître avant qu'on fût en état de venir au ſecours. Il pouſſa en effet ſes attaques ſi vivement, que le Gouverneur preſſé, fut réduit à battre la chamade. Dans le même tems, il fut averti que le Maréchal de Noailles, maître de Caſtelfolit, marchoit à lui pour venir le dégager. Sur cet avis, il fit naître divers incidens ſur les articles de la capitulation, & traîna tellement la négociation en longueur, qu'il donna le tems au ſecours d'arriver. Le Duc d'Eſcalone averti de l'approche des François, ne voulant pas s'expoſer au hazard de perdre une ſeconde bataille, prit le parti de lever le ſiége, & ſe retira.

1694. Siége de Caſtelfolit.

Enfin les projets que les Alliés avoient formés ſur les côtes de Flandre, & pour l'exécution deſquels ils avoient fait des dépenſes inconcevables, n'eurent guéres plus de ſuccès que leurs autres entrepriſes. Ils commencerent par le bombardement de Dieppe; & il faut reconnoître

Bombardement de Dieppe, du Havre de Grace, & de Dunkerque.

1694. que cette premiere expédition leur réuſſit au-delà de tout ce qu'ils pouvoient attendre : la Ville fut entierement conſumée par le feu. Ils débuterent par faire jouer une de leurs machines infernales, qui ne produiſit pas plus d'effet que celle qui l'année d'auparavant avoit été employée contre S. Malo ; en revanche leurs bombes ne leur laiſſerent rien à ſouhaiter ; comme toutes les maiſons étoient de bois, tout fut brûlé, & bien-tôt il ne reſta plus que quelques veſtiges de cette malheureuſe Ville. Ce ſuccès ne pouvoit pas être plus grand ; mais ce fut à quoi aboutirent tous les avantages qu'ils remporterent à cet égard. De Dieppe ils allerent au Havre, & de là paſſerent à Dunkerque : la premiere de ces deux Villes n'eut pas vingt maiſons endommagées, & la ſeconde en eut encore moins ; ainſi tout le mal ſe réduiſit à l'incendie de Dieppe, que le Roi fit rebâtir peu après en briques, & dont les François vengerent amplement la ruine l'année ſuivante.

Diſpoſition des Alliés au ſujet de la paix.

L'inutilité de cette campagne, les pertes que les Eſpagnols avoient faites en Catalogne, & plus encore l'épuiſement des Alliés, qui devenoit tous les jours plus ſenſible, commença à les forcer à reconnoître que quelque éloignement qu'ils continuaſſent à avoir pour la paix, il ne ſeroit peut-être pas en leur pouvoir

de refuſer encore long-tems les offres que le Roi de France leur avoit faites. La ligue ne pouvoit pas attendre de grands ſecours de l'Empereur, qui continuoit à avoir la guerre avec la Porte, ce qui retenoit en Hongrie la meilleure partie de ſes troupes. Quoique les Infidéles euſſent été battus en pluſieurs rencontres, & que le Prince Louis de Bade ayant attaqué en mil ſix cens quatre-vingt-onze leurs retranchemens entre Peter-Waradin & Salankemen, les eût forcés, & leur eût tué dix-huit mille hommes, parmi leſquels étoit le Grand-Viſir & l'Aga des Janiſſaires; & quoique ce même Prince leur eût enlevé l'année ſuivante le Grand Waradin, & les eût obligés à lever le ſiége de Lepante; les Infidéles avoient remporté divers avantages ſur les Impériaux, & en particulier ils avoient obligé le Duc de Croy à lever, la campagne d'après, le ſiége de Belgrade avec beaucoup de précipitation. Ainſi la diverſion à laquelle cette guerre obligeoit l'Empereur, continuoit, & il y avoit apparence qu'elle ne finiroit pas de long-tems, ce qui faiſoit que les Confédérés ne pouvoient pas ſe flatter qu'il fût jamais en état de faire de grands efforts en leur faveur. Ils n'en pouvoient pas attendre non plus du côté de l'Eſpagne; ce Royaume ſe trouvoit dans un 1694.

affoibliſſement encore plus grand que celui où il s'étoit vû pendant la guerre précédente ; les infirmités du Roi le retenoient dans un état de langueur qui influoit ſur toutes les affaires, & qui de la Cour avoit gagné le Corps entier de la Nation. Don Juan d'Autriche qui auroit pû la retirer au moins en partie, de cet aſſoupiſſement, étoit mort, la Reine-Mere continuoit à être chargée de toutes les affaires, & quelque bonne volonté qu'elle pût avoir, on pouvoit juger ſur ce qu'elle avoit fait par le paſſé, de ſon adminiſtration pour l'avenir. Les Anglois & les Hollandois qui juſqu'ici avoient été les ſeuls ſoutiens de la Ligue, & l'avoient ſervie plus utilement que tous les autres enſemble, ne pouvoient plus le faire à cauſe de la rareté de l'argent, que la ceſſation de leur commerce produiſoit chez eux. Jean Barth ſoldat de fortune, mais l'un des plus vaillans hommes de mer de ſon ſiécle, & qui de ſimple matelot s'étoit élevé par degrès juſqu'à devenir Chef d'Eſcadre ; le ſieur de Saint Pol, & pluſieurs autres, à qui le Roi donnoit toutes les années le commandement de diverſes Eſcadres qu'il mettoit en mer, s'étoient tellement rendus redoutables, qu'il ne paroiſſoit preſque plus de vaiſſeaux marchands Anglois ou Hollandois, qui ne fuſſent enlevés,

1694.

sous quelque escorte qu'on pût les mettre. Ces deux hommes étoient merveilleusement secondés par un grand nombre d'armateurs Malouins & Dunkerquois, qui se joignoient à eux, ou qui agissoient séparément selon les occurrences. Cette cessation de commerce ruinoit les deux nations. Les Anglois & les Hollandois réduits dans la misere, ne pouvoient plus fournir qu'avec grande peine au payement des taxes ; & les peuples commençoient à se plaindre hautement d'une guerre ruineuse, soutenue avec opiniâtreté, & sans aucune apparence de raison, surtout depuis que le Roi de France, en déclarant si ouvertement ses intentions sur les conditions de la paix, avoit offert de restituer ce qu'il avoit conquis pendant la guerre. 1694.

Il importoit extrêmement à l'Empereur de faire cesser ces plaintes. Or comme il n'avoit pas de moyen plus propre pour faire agréer ses refus, que de donner lieu de craindre aux Anglois & aux Hollandois, que la France ne voulût pas consentir à laisser sur le Trône le Prince d'Orange, en faveur duquel ils avoient principalement pris les armes, il feignit de ne trouver pas que le Roi se fût suffisamment expliqué sur ce point, & fit déclarer au Roi de Suede que lui & ses Alliés étoient tout prêts à consentir aux 1695.

L'Empereur demande que la France s'explique au sujet du Prince d'Orange.

Articles préliminaires de la part de S. M. Impériale du 12 Janvier 1695.

1695. propoſitions qu'on leur avoit faites, pourvû que la France s'expliquât plus préciſément, touchant la ſatisfaction & les intérêts de ce Prince. Quelque perſuadé que l'on fût de la part qu'il y prenoit, on ne laiſſa pas d'être infiniment ſurpris de l'entendre s'expliquer comme il venoit de faire, & de voir qu'un Empereur Catholique, & qui ſe piquoit d'équité, osât protéger auſſi ouvertement qu'il le faiſoit une uſurpation auſſi criante que celle du Prince d'Orange, & qui ruinoit la Religion en Angleterre. Quant au Roi de France, il avoit déja pris ſon parti. Depuis la malheureuſe journée de la Hougue, il avoit reconnu qu'ayant à lutter tout ſeul contre tant de Puiſſances qui ſe faiſoient un point capital de ſoutenir ce Prince, il ne lui étoit plus poſſible, quelque bonne volonté qu'il conſervât pour le Roi d'Angleterre, de lui moyenner ſon rétabliſſement. Ainſi quoiqu'il fût prêt de tout entreprendre pour lui, tant que la guerre dureroit, il croyoit ne devoir pas la rendre éternelle, ni en s'obſtinant à pourſuivre une entrepriſe difficile à exécuter, priver la Chrétienté & ſes peuples en particulier d'un auſſi grand bien que celui de la paix. De cette ſorte il fit déclarer en Suede par le Comte d'Avaux, qu'il conſentoit que toutes les conditions propoſées, quand même elles

Réponſe du Roi de France aux demandes de l'Empereur.

Déclaration du Comte d'A-

auroient été acceptées par les Alliés, fuſſent déclarées nulles, juſques à ce que le Prince d'Orange fût content, ſur ce qui regardoit ſa perſonne, & la Couronne d'Angleterre. 1695. *Travaux ſur les articles préliminaires.*

Après une réponſe ſi préciſe, il ſembloit que la paix ne pouvoit plus guéres être éloignée. En effet les Alliés ne formoient des difficultés que ſur le ſujet de ce Prince, & le Roi de France leur accordant tout ce qu'ils demandoient à cet égard, il y avoit lieu de croire qu'il ne reſtoit plus qu'à conclure. Mais comme ni l'Empereur ni Guillaume n'alloient pas de bonne-foi, les Miniſtres Impériaux & ceux des Etats pouſſés par ce dernier, auquel ils n'avoient pas la force de réſiſter, préſenterent de nouveaux Mémoires au Roi de Suede, pour lui demander des ſecours contre la France, conformément à un Traité qui avoit été conclu à la Haye avant la Ligue d'Auſbourg, lui repréſentant avec force, qu'il y avoit à craindre, que le Roi de France devenant de jour en jour plus redoutable, par les heureux ſuccès de ſes armes, ne l'emportât enfin ſur toutes les Puiſſances de l'Europe unies enſemble, & qu'elles ne ſuccombaſſent ſous de ſi puiſſans efforts.

Les Miniſtres de l'Empereur & ceux des Etats demandent du ſecours au Roi de Suede.

Mém. du Comte de Staremberg préſenté au Roi de Suede pour lui demander des ſecours contre la France le 11. *Avril* 1695.

Mém. du Baron de Benkeren Plénipotentiaire des Etats préſenté au Roi de Suede le 11. *Avril* 1695.

Le Roi ne fut aucunement ſurpris de cette conduite. Il avoit prévû que la paix, Etabliſſement de la

1695. Capitation.

malgré la Déclaration de l'Empereur, & malgré les facilités qu'il y apportoit lui-même, n'étoit pas auſſi prochaine qu'elle paroiſſoit l'être. Auſſi avoit-il pris ſes meſures pour continuer la guerre avec la même ſupériorité qu'il l'avoit faite juſques alors. Il lui avoit fallu pour cela avoir recours à de nouveaux impôts; car quoiqu'il ne ſe fût point paſſé d'année, depuis qu'elle étoit commencée, qu'il n'eût conquis des villes & remporté des victoires, l'épuiſement qui étoit ſi grand chez les Alliés, quoiqu'il fût beaucoup moindre en France, ne laiſſoit pas de ſe faire ſentir. Cependant il falloit ſubvenir à l'entretien des troupes; & comme les anciennes taxes ne ſuffiſoient pas; il ſe vit obligé d'établir une Capitation générale, qui devoit être continuée pendant tout le tems que la guerre dureroit, & finir trois mois après la paix. Perſonne n'en fut exempt; tous payerent ſans exception, depuis les Princes du Sang juſqu'aux derniers du peuple. Toutefois pour que chacun ne participât à cette charge que ſelon ſes moyens, après que le dénombrement des peuples eut été fait, on les partagea en vingt-deux claſſes, chacune deſquelles fut taxée à proportion des biens de ceux qui la compoſoient, c'eſt-à-dire, depuis la ſomme de deux mille livres, à laquelle les Princes

furent taxés, juſqu'à vingt ſols, qui étoit la taxe des Servantes & des Laquais; en ſorte qu'il n'y eut d'exception que les ſeuls pauvres mendians. 1695.

Cet établiſſement d'une impoſition auparavant inconnue dans le Royaume, excita bien des murmures. Cependant tous ſe ſoumirent: l'autorité ſouveraine & abſolue, qui juſques ici avoit donné moyen au Roi d'exécuter toutes les grandes choſes que nous avons racontées, & qui fut pour lui d'une reſſource intariſſable dans toute la ſuite de ſon Regne, étoit ſi parfaitement établie, qu'il ne ſe ſeroit trouvé perſonne aſſez hardi pour entreprendre de réſiſter. D'ailleurs, comme on ne pouvoit pas douter, après les démarches que le Roi avoit faites pour avoir la paix, qu'il ne fît la guerre malgré lui, & que la continuation des calamités publiques ne dût être attribuée aux Alliés, tous ſans exception prirent le parti de l'obéiſſance, & il ne s'en trouva pas un ſeul qui refuſât de payer. Au reſte, l'idée que les Alliés conçurent de cette nouvelle impoſition, qui devoit produire de ſi groſſes ſommes, ne contribua pas peu dans la ſuite à l'avancement de la paix. Juſques ici ils avoient affecté de regarder les avances que le Roi leur avoit faites, comme des preuves de l'impoſſibilité où

Sentiment des François & des Alliés au ſujet de cette nouvelle impoſition.

1695. il étoit de fournir plus long-tems à une guerre qui coûtoit de ſi grandes ſommes. C'étoit là un des leurres dont le Prince d'Orange s'étoit ſervi avec le plus d'avantage pour éloigner les négociations. Mais lorſqu'ils virent que bien loin que les reſſources de la France fuſſent épuiſées, elle alloit, par l'établiſſement de cette nouvelle impoſition, ſe trouver en état de continuer la guerre & plus long-tems, & avec plus de facilité qu'eux, ils comprirent que bien-tôt il leur ſeroit inévitable de donner les mains à un accommodement.

Le ſuccès de la campagne les en perſuada encore mieux, bien qu'il leur fût avantageux à certains égards. Dès la fin du mois de Mars, le Roi avoit donné ſes ordres pour conſtruire entre l'Eſcaut & la Lis des lignes qui devoient mettre tout ce pays à couvert. Le Duc de Baviere parut vouloir traverſer ce travail, & s'avança avec une armée de vingt-quatre mille hommes. Mais le Maréchal de Bouflers, qui couvroit les travailleurs, s'étant auſſi avancé, l'Electeur ſe retira, & l'ouvrage fut continué.

Les Alliés ſe propoſent d'aſſiéger Namur.

Les alliés ne s'en mirent pas beaucoup en peine, & laiſſerent les François achever paiſiblement un travail qui n'apportoit aucun obſtacle à leurs projets. Ils avoient en vûe de faire le ſiége de Na-

mur ; ils s'y étoient préparés pendant tout l'Hyver avec beaucoup de secret, & ils continuerent à dérober leur projet jusqu'au moment de l'exécution, tantôt en partageant leurs troupes en différens corps d'armée, qui sembloient menacer diverses Places, d'autres fois en faisant des mouvemens qui paroissoient tout-à-fait opposés à leur véritable dessein. Une mort assez brusque avoit enlevé dans les premiers jours du mois de Janvier le Maréchal de Luxembourg, & par cet accident la France avoit perdu l'un des plus grands Généraux d'armée qu'elle eût eu jusques alors. Le Maréchal de Villeroy qui lui avoit succedé dans le commandement de l'armée de Flandre, n'ayant pas assez de troupes pour faire tête aux ennemis, se tenoit renfermé dans ses lignes, d'où il observoit leurs démarches. Le Prince d'Orange qui vouloit toujours lui donner le change, fit faire vers la fin du mois de Juin une tentative sur le Fort de Kenok. Le Prince de Wirtemberg qu'il avoit chargé de cette feinte expédition, tenta le passage du Canal, mais il fut repoussé par le Comte de la Motte, qui lui tua mille à douze cens hommes. Tandis que ce mouvement attiroit l'attention du Maréchal, le Prince d'Orange envoya ordre à une partie des troupes confédérées qui étoient sur la Mé-

1695.

Mort du Maréchal de Luxembourg.

Le Prince d'Orange fait investir Namur.

hange d'inveſtir Namur, & partit lui-
1695. même en diligence pour aller commencer le ſiége, laiſſant ſous les ordres du Prince de Vaudemont un corps de vingt-cinq à trente mille hommes, pour occuper les François juſqu'à ce qu'il ſe fût emparé des environs de la Place, où le Duc de Baviere & le reſte des troupes ne tarderent pas à le venir joindre.

Le Maréchal de Boufflers ſe jette dans la place pour la défendre.

Le projet des ennemis étant ainſi découvert, & le Maréchal de Villeroy n'ayant pas aſſez de troupes pour faire lever le ſiége, le Maréchal de Boufflers ſe détacha de l'armée, prit avec lui ſept Regimens de Dragons, pluſieurs Volontaires, Maigrigni Ingenieur genéral, un nombre de Canoniers & de Mineurs, & marcha pour ſe jetter dans la Place, réſolu de la faire acheter chérement aux ennemis, ſuppoſé qu'on ne pût pas les empêcher de la prendre. Il paſſa la Sambre à Salre, & continua ſa route par Philippeville & Dinan, où le Marquis d'Harcourt lui donna encore quelques troupes, avec leſquelles il entra dans Namur, en paſſant par le Condros dont les ennemis ne s'étoient pas encore emparé. Les troupes qu'il avoit amenées, jointes à celles qui étoient déja dans la Place, formoient une garniſon de ſeize mille hommes: on ne manquoit ni de vivres ni de munitions; ainſi quoique Na-

mur allât être attaqué par une armée de cent mille hommes, il étoit visible que le siége seroit long & meurtrier. 1695.

Tandis que le Prince d'Orange donnoit toute son application à avancer ses travaux, le Maréchal de Villeroy dont l'armée étoit supérieure aux troupes du Prince de Vaudemont, se préparoit à l'aller attaquer. Il ne pouvoit pas former d'entreprise plus propre à traverser les desseins des Alliés, puisque s'il eût défait ces troupes il falloit nécessairement ou que le Prince d'Orange abandonnât le siége de Namur, ou qu'il laissât tout le Pays à la discrétion des François. Le Maréchal sortit de ses lignes, marcha aux ennemis, & les joignit le treiziéme jour du mois de Juillet environ vers les cinq heures du soir, sans qu'ils eussent eu la moindre nouvelle de sa marche. Il fit d'abord attaquer quelques postes dont il falloit se rendre maître pour aller à eux; ceux qui les gardoient s'y défendirent assez bien, mais enfin ils furent forcés avec perte d'environ six cens hommes. Les François marcherent ensuite vers l'armée ennemie, & s'ils avoient donné pour lors, ils l'auroient infailliblement défaite; mais le Maréchal craignant de n'avoir pas assez de tems pour achever de vaincre, remit l'attaque au lendemain. Le Prince de Vaudemont effrayé d'abord

Le Maréchal de Villeroy marche pour aller attaquer le Prince de Vaudemont.

Mémoires Chronologiques servant à l'Histoire générale de l'Europe depuis 1600. jusques en 1716.

Mém. du Marquis de Feuquieres.

1695. de ſe voir une ſi groſſe armée ſur les bras, reprit courage lorſqu'il vit qu'on lui laiſſoit le tems de reſpirer, & ne déſeſpéra plus de ſe tirer du mauvais pas où il étoit. Dès l'entrée de la nuit il diſpoſa toutes choſes pour la retraite, après quoi il ſe mit en marche à petit bruit, en ſorte que le lendemain matin au point du jour, le Maréchal qui comptoit d'aller à lui le trouva parti. Il le pourſuivit, & atteignit une partie de l'arriere-garde, qu'on avoit laiſſée pour aſſurer la retraite: ces troupes ſe défendirent pendant quelque tems, les François leur tuerent cinq cens hommes, & il en périt un grand nombre d'autres dans des Watregans, mais ce fut là tout le mal que reçut l'armée des Confédérés, qui alla ſe mettre ſous le canon de Gand. Ce coup étant ainſi manqué le Maréchal fit attaquer Dixmude & s'en rendit maître dans trente-ſix heures, quoique la Place d'ailleurs bien fortifiée, fût défenduë par une garniſon de ſix mille hommes, qui ſe rendit priſonniere. Le lendemain Deinſe fut attaqué, & la garniſon qui étoit de deux mille quatre cens hommes, fut pareillement priſonniere, après quoi le Maréchal fit démanteler ces deux Places, pour n'être pas obligé d'y mettre des garniſons.

Le Prince de Vaudmont fait ſa retraite pendant la nuit.

Cependant le ſiége de Namur ſe pouſſoit

ſoit avec une eſpece de fureur ; deux cens piéces de canon battoient les ouvrages, & faiſoient un feu continuel. Le déſordre que les bombes cauſoient dans la Ville étoit horrible. Comme les ſoûterrains ne ſuffiſoient pas pour contenir la moitié de la garniſon, il n'y avoit point de jour qu'il n'en périt un nombre conſidérable. Les dehors pris & repris étoient ſouvent attaqués avec douze ou quinze mille hommes, & les aſſiégeans ne s'en rendoient maîtres qu'après avoir laiſſé trois à quatre mille morts ſur la place. Il ne pouvoit pas ſe faire qu'une défenſe ſi opiniâtre ne coûtât cher aux aſſiégés. Ils avoient perdu la plus grande partie de leurs ouvrages, lorſque le Maréchal qui ne vouloit pas s'expoſer à un aſſaut où il auroit pû être emporté, conſentit à capituler pour la Ville, & ſe retira dans les Châteaux, réſolu de s'y défendre encore long-tems.

1695. Le Maréchal de Boufflers capitule pour la Ville de Namur, & ſe retire dans les Châteaux.

Tandis que le Prince d'Orange diſpoſoit toutes choſes pour l'attaquer, le Maréchal de Villeroy ſe préparoit à aller bombarder Bruxelles, ſelon l'ordre exprès qu'il en avoit reçû. Il ne tint qu'aux Alliés de prévenir cette expédition, car quoique le Roi vît depuis deux ans ſes côtes infeſtées par les flotes des Confédérés, dont tous les deſſeins n'aboutiſſoient qu'à bombarder ſes Villes Maritimes, il ſe ſeroit abſtenu de repréſailles,

Le Maréchal de Villeroy ſe préſente devant Bruxelles pour la bombarder.

1695. s'ils avoient voulu s'engager à ne plus commettre à l'avenir de pareilles hoſtilités : c'eſt ce que le Maréchal de Villeroy leur déclara. Il fit dire au Prince de Bergues Gouverneur de Bruxelles, que quoique tout fût prêt pour bombarder, le Roi lui défendoit de paſſer outre, ſi les ennemis vouloient promettre de ne plus tenter des bombardemens. Le Gouverneur répondit qu'il n'étoit pas aſſez autoriſé pour donner une réponſe poſitive ſur ce ſujet ; que c'étoit au Duc de Baviere qu'il falloit s'adreſſer ; que ce Prince étoit devant Namur, mais que ſi l'on vouloit lui donner le tems de le conſulter, on ſçauroit dans peu ſes ſentimens.

Le Prince de Vaudémont s'avance ſous les remparts de cette Place.

Sur le bruit qui couroit que les François alloient bombarder Bruxelles, le Prince de Vaudemont s'étoit avancé avec ſes troupes ſous les remparts de cette place, perſuadé qu'ils n'oſeroient pas tenter en ſa préſence une entrepriſe ſi hardie ; mais il eut bientôt ſujet de ſe détromper. La réponſe que le Prince de Bergues avoit promiſe ne venant pas dans le tems marqué, le bombardement commença. On n'en avoit gueres vû de ſi vigoureux, les François jetterent en trois jours de tems près de cinq mille bombes qui bouleverſerent toute cette grande Ville. Il y eut trois mille huit cens maiſons abattues, ſans compter pluſieurs Egliſes & divers

autres édifices publics ; en un mot il n'y eut aucun quartier qui ne fût extrêmement maltraité, ſi l'on en excepte celui de l'Electrice, ſur lequel le Maréchal avoit défendu de tirer ; tellement que les dommages que Bruxelles reçut en cette occaſion furent évalués au de-là de huit millions. 1695.

Les Alliés chercherent à ſe venger de cette perte en revenant ſur les côtes de France, comme ils avoient fait les années précédentes ; mais ils n'eurent pas des ſuccès plus avantageux que par le paſſé. Leur flote parut devant S. Malo, & ils jetterent dans cette place neuf cens bombes, qui ne produiſirent d'autre effet que de brûler dix à douze maiſons, & d'en ébranler quelques autres. Ils réuſſirent encore plus mal à Dunkerque, où pas une bombe ne tomba dans la Ville, non plus qu'à Calais qu'ils vouloient auſſi bombarder. Ainſi non ſeulement ils ne remporterent aucun avantage ſur mer, mais au lieu des ſuccès qu'ils s'étoient promis, ils y furent pour les frais de l'armement, & ils eſſuyerent outre cela des pertes conſidérables. Le Marquis de Neſmond commandant une eſcadre Françoiſe, attaqua une flote Angloiſe revenant des Indes Orientales, chargée de pluſieurs millions, & l'enleva toute entiere, après s'être rendu maître de deux vaiſſeaux de

Les Alliés eſſuyent de bombarder les côtes de France.

guerre qui l'eſcortoient ; tandis que d'un
1695. autre côté les François portoient la déſolation dans la Jamaïque, qu'ils ruinerent entierement, ſoit en détruiſant les plantations, ſoit en emmenant les eſclaves qui les cultivoient, ſoit en brûlant tout ce qu'ils ne pouvoient pas emporter.

Le Maréchal de Villeroy marche au ſecours de Namur.

Après le bombardement de Bruxelles, le Maréchal de Villeroy à qui il étoit venu de différens endroits de nouvelles troupes qui lui faiſoient une armée de cent mille hommes, marcha à Namur pour tenter le ſecours des Châteaux, qui ſe défendoient encore, quoiqu'ils commençaſſent à être preſſés. Toute cette prodigieuſe artillerie qui avoit été employée contre la Ville, ne ceſſoit de tirer ni nuit ni jour, les bombes alloient ſans interruption, & les Alliés étoient déja maîtres d'une grande partie des dehors. L'arrivée des François n'apporta aucun changement à ce ſiége : outre la difficulté naturelle qu'il y avoit à ſecourir Namur, place couverte par la Mehagne, par des marais, par des défilés, & par des ravines, les Alliés avoient retranché leur camp de telle ſorte, qu'à moins que de vouloir tout perdre, on ne pouvoit les attaquer ; ainſi il n'y eut que quelques eſcarmouches entre quelques détachemens des troupes de France & les gardes avancées des ennemis, après quoi le Maréchal ſe retira.

Les assiégeans profiterent de ce départ pour sommer le Gouverneur de se rendre. Le Comte d'Horn & Milord Portland s'approcherent de la place, & ayant demandé à parler à celui qui commandoit, on leur envoya le Comte de Lomont, le Marquis de Grammont, & le Sieur de S. Hermine. Le Comte d'Horn leur dit que le Duc de Baviere l'envoyoit pour faire sçavoir au Maréchal de Bouflers & au Comte de Guiscar Gouverneur de la place, que l'armée Françoise, après avoir été pendant trois jours aux environs du camp, venoit de se retirer; qu'ils n'avoient plus de secours à attendre; que toutefois voulant épargner le sang qu'il seroit forcé de répandre, si la garnison s'opiniâtroit à une plus longue défense, il leur envoyoit offrir des conditions honorables, & telles qu'il convenoit à des troupes dont on ne pouvoit assez louer la valeur; mais que ces offres n'étoient pas à négliger, & qu'il ne leur donnoit qu'un quart d'heure pour délibérer. Le Comte de Lomont se chargea de porter ces paroles au Gouverneur; mais comme la réponse ne venoit pas, quoique le quart d'heure fût déja passé, le Comte d'Horn prit sur lui de prolonger le terme, pourvû qu'on envoyât incessamment une seconde fois pour avoir une réponse. Celle-ci ayant encore tardé, & le Comte comprenant que la garnison

1695. Les ennemis somment le Gouverneur de se rendre.

1695. n'étoit pas diſpoſée à ſe rendre, il ſe retira. Auſſi-tôt les batteries qui avoient ceſſé de tirer recommencerent, & les aſſiégeans diſpoſerent toutes choſes pour un aſſaut général.

Aſſaut général donné à la Place.

Le grand feu qu'ils avoient fait depuis quelques jours, avoit ouvert en pluſieurs endroits des bréches aſſez grandes pour qu'un bataillon pût y paſſer de front; ils réſolurent d'attaquer tous les poſtes à la fois, & afin qu'ils puſſent tous commencer dans le même-tems, ils étoient convenus qu'on donneroit le ſignal en mettant le feu à un baril de poudre, ce qui ſeroit apperçû dans tous les quartiers. Dès que ce ſignal fut donné, toutes les troupes s'ébranlerent & commencerent leur attaque. On n'en avoit peut être jamais vû de ſi furieuſe, ni qui fût ſoutenue avec tant de valeur; on eût dit que les ſoldats étoient animés de part & d'autre d'une haine perſonnelle, tant ils témoignoient d'opiniâtreté & d'acharnement. Les aſſiégeans ſans ſe rebuter ni par le feu horrible que faiſoient les aſſiégés, ni par le nombre des morts, après avoir été repouſſés revenoient à la charge, & étoient relevés de tems en tems par des troupes fraîches, que les aſſiégés recevoient avec autant de vigueur, que s'ils n'avoient pas encore combattu. Cette action ſe ſoutint avec cette même vivacité depuis une heure

après midi qu'elle commença juſqu'à cinq heures du ſoir. Le Prince d'Orange d'un côté, & le Duc de Baviere de l'autre commandant les deux principales attaques, paſſerent tout ce tems au milieu d'un feu horrible, & il ne tint pas à eux que la place ne fût emportée. Tous les endroits où l'on combattoit étoient pleins de morts. Enfin les troupes rebutées de ſe voir repouſſées ſi conſtamment, & refuſant de recommencer, il ne reſta plus d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Les aſſiégeans perdirent dans cette journée neuf mille hommes, & les aſſiégés trois mille. 1695.

Le Maréchal de Boufflers rend la Place par capitulation.

Cependant il n'étoit plus gueres poſſible à ceux-ci de continuer à ſe défendre. Outre le mauvais état où les bréches réduiſoient la place, la garniſon ſi nombreuſe au commencement du ſiége, étoit réduite à deux mille trois cens hommes en état de combattre; tout le reſte ou avoit été tué, ou étoit malade des bleſſures qu'il avoit reçû: le nombre de ces derniers alloit à près de quatre mille. Dans cette extrémité il ne reſtoit plus rien de mieux à faire aux aſſiégés, que de ſe rendre ſous une honorable capitulation, qu'on continuoit à leur offrir. Les articles qui furent réglés par le Comte de Guiſcard & par le Duc de Baviere, accordoient à la garniſon tous les honneurs qu'elle pouvoit ſou-

haiter. Elle les méritoit ſans doute. Ce ſiége auquel les François venoient de perdre au-delà de dix mille hommes, en avoit coûté vingt mille aux Alliés, qui avec des efforts inoüis, n'avoient pû ſe rendre maîtres de la place qu'après ſoixante & ſept jours d'attaque. 1695.

Le Maréchal de Bouflers arrêté au préjudice de la capitulation.

La garniſon en ſortit le cinquiéme de Septembre. Les Alliés avoient mis ce jour-là une partie de leurs troupes ſous les armes, & les avoient rangées ſur deux lignes, au milieu deſquelles les François devoient défiler. Comme le Maréchal de Bouflers paſſoit à la tête de ce qui lui reſtoit des Dragons avec leſquels il étoit entré dans la place, un Officier des Gardes du Prince d'Orange s'approcha de lui, & lui dit qu'il avoit à lui parler en particulier. Le Maréchal qui ne ſe défioit de rien, lui répondit qu'il pouvoit parler tout haut, n'ayant perſonne auprès de lui de ſuſpect; mais en même-tems ayant regardé autour de lui, il s'apperçut qu'il étoit environné au point de ne pouvoir pas ſe dégager. Alors l'Officier lui dit, qu'il étoit bien mortifié du compliment qu'il alloit lui faire; mais qu'il avoit ordre de l'arrêter priſonnier de guerre, & de le ramener dans la place, ce qui fut exécuté ſur le champ. Les prétextes de cette détention, faite au préjudice d'une capitulation que les François n'avoient violé

en

en aucune ſorte, furent de prétendues répreſailles, dont le Prince d'Orange déclara vouloir uſer, ſuppoſant que les capitulations de Dixmude & de Deinſe avoient été violées. Cette ſuppoſition étoit fauſſe, auſſi le motif de répreſailles n'étoit-il qu'un prétexte controuvé pour couvrir des vûes plus cachées. 1695.

Guillaume reconnoiſſoit de jour à autre que le gros des Anglois & des Hollandois étoit toujours plus oppoſé à la continuation de la guerre; le Parlement d'Angleterre ſur-tout, moins docile que les Etats, le lui avoit marqué d'une maniere bien ſenſible, en ne donnant des ſubſides qu'avec peine; d'autre part l'expérience qu'il venoit de faire devant Namur, dont la priſe avoit coûté beaucoup plus de monde que la perte des plus ſanglantes batailles, le forçoit à reconnoître qu'il auroit été plus profitable aux Confederés de recevoir cette place avec la paix, que d'en faire la conquête à ſi haut prix; il voyoit de plus par la maniere dont les François s'étoient défendus, qu'il ne falloit pas ſe flater de les réduire ſur le pied que les Alliés s'étoient propoſé, & que tout bien conſidéré, il ne leur reſtoit plus d'autre parti à prendre, que d'en venir à un accommodement. Motifs de cette détention.

Sur cette diſpoſition des affaires il n'étoit pas fort éloigné d'y conſentir; cepen- Le Prince d'Orange commence

dant comme il ne trouvoit pas que les articles propoſés par le Roi de France, nonobſtant la déclaration du Comte d'Avaux, s'expliquaſſent aſſez clairement ſur les affaires de l'Angleterre, & que d'ailleurs le Roi en mettant pour fondement de la paix les Traités de Weſtphalie & de Nimegue, déclaroit en même-tems qu'il ſouhaitoit que le Traité de treve fût converti en Traité de paix abſolue, au moyen de quoi il demeureroit maître de tous les états dont il s'étoit mis en poſſeſſion à titre de réunion & de dépendance, ce que les Alliés ne vouloient pas; ils ſouhaitoient avant que d'entrer publiquement en négociation, de ſçavoir à quoi s'en tenir ſur ces deux points, & de les terminer dans une négociation particuliere. Or comme il ne pouvoit ni envoyer des Députés en France, ni en recevoir, ſans donner lieu à des ſoupçons qui auroient pû exciter la jalouſie de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, il prit le parti de faire arrêter le Maréchal de Bouflers, perſuadé que le Roi de France agréeroit cette détention lorſqu'il en ſçauroit les véritables motifs.

1695. à être moins éloigné de la paix.

Le Maréchal conduit à Namur fut mis ſous la garde de Mylord Portland Hollandois de nation, & connu autrefois ſous le nom de Guillaume Benting, homme de confiance du Prince d'Orange, & de tout tems ſon principal favori. De Namur le

Milord Portland traite avec le Maréchal de Bouflers.

Maréchal fut conduit à Maſtricht, & ce fut dans ces deux Villes que Portland & lui jetterent les fondemens de la paix, qui ne fut pourtant conclue que deux ans après à Riſwik. La détention du Maréchal ne fut pas longue, & comme pour achever d'en couvrir le myſtere, on ne pouvoit le renvoyer qu'après que le Prince d'Orange auroit eu la ſatisfaction qu'il demandoit, les garniſons de Dixmude & de Deinſe furent relâchées, après quoi il retourna en France, où le Roi, autant pour le récompenſer de la belle défenſe qu'il venoit de faire à Namur, que des ſuccès de la négociation dont nous venons de parler, l'éleva à la dignité de Duc. 1695.

Nouvelles conférences entre le Sr. de Caillieres & les Députés des Etats.

Ces Conférences qu'il venoit d'avoir avec Mylord Portland, donnerent lieu à de nouvelles négociations, qui ſe renouerent dans les Pays-Bas, entre les Miniſtres du Roi de France & ceux des Etats Généraux. Le Sieur de Caillieres qui deux ans auparavant avoit traité à Maſtricht avec le Sieur Dyckvelt, lui écrivit que les Alliés n'ayant pas été contens des offres qu'on leur avoit faites pour lors, il avoit reçu du Roi une commiſſion plus étendue, & qui le mettoit en état de lui propoſer des conditions plus avantageuſes, d'abord qu'il lui auroit fait avoir des paſſeports pour aller traiter avec lui dans quelque Ville des Pays-Bas. Dyckvelt

Mém. hiſtoriques concernant les Négociations de la paix de Riſwik. Tome I.

1695. ayant rendu compte aux États des ouvertures qu'on lui avoit faites, partit pour Bruxelles par ordre de ſes Supérieurs, & obtint du Duc de Baviere un paſſeport pour un Marchand François qu'on diſoit intéreſſé dans la Compagnie des Indes ; ſur quoi Caillieres ſe rendit à Gand, où Boreel Bourguemeſtre d'Amſterdam fut envoyé à la place de Dyckvelt, dans la penſée que n'ayant eu aucune part aux Conférences de Maſtricht, les Alliés n'entreroient pas ſi facilement en défiance ſur ſon ſujet.

Les Alliés découvrent ces négociations ſecrettes. *Ibid.*

Caillieres & lui traiterent à Gand. Il y a lieu de croire qu'ils acheverent de régler les deux points qui avoient été entamés par le Maréchal de Bouflers & par Mylord Portland. La négociation continua pendant quelque tems ſans que perſonne en eût connoiſſance ; mais malgré les précautions qu'on avoit priſes pour envelopper cette intrigue, le myſtére en fut pénétré par Don Bernard de Quiros Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haye, qui voulant s'aſſurer parfaitement de la vérité de ſes découvertes, alla exprès à Bruxelles, où il trouva le paſſeport enregîtré, & où il fut informé du jour précis que le prétendu Marchand étoit arrivé à Gand. Les Miniſtres des autres Puiſſances, & en particulier le Préſident de la Tour Miniſtre du Duc de Savoye, furent pareille-

ment informés de tous ces points ; & en firent part à leur Cour. 1696.

Ce dernier s'étoit acquis beaucoup de confiance auprès du Prince d'Orange. Comme il s'entretenoit un jour avec lui dans une audience particuliere, il le jetta adroitement sur la maniere dont il jugeoit que la guerre pourroit finir, & sur les conditions qu'il croyoit que le Duc de Savoye pourroit obtenir de la France. Sur quoi le Prince lui en marqua quelques-unes, & comme il ne lui parloit pas de Pignerol, le Président lui représenta que la restitution de cette place avoit pourtant été promise au Duc son Maître, & que c'étoit une des conditions sous lesquelles il avoit pris parti dans la Ligue. Le Prince d'Orange en convint ; mais les affaires des Confédérés ne se trouvant pas dans la situation où ils s'étoient flatés de les mettre, il lui avoua ingénuement qu'il ne lui sembloit pas possible d'obtenir de la France, qu'elle abandonnât une Ville de cette importance. Le Président ne manqua pas de faire part à son Maître de cette conversation. Ces derniers avis, & celui qu'il lui avoit donné peu auparavant des négociations secrettes des Hollandois, ne servirent pas peu à augmenter les chagrins que Victor avoit conçûs dès l'année d'auparavant, au sujet de la conduite que les Espagnols avoient

Chagrin du Duc de Savoye contre les Alliés.

1696. tenue avec lui pendant la campagne. Comme la ſuite des événemens que nous n'avons pas crû devoir interrompre, ne nous a pas permis de rapporter ce qui s'étoit paſſé en Piémont pendant l'été de cette année mil ſix cens quatre-vingt-quinze, nous allons le raconter ici en peu de paroles.

Conditions auſquelles les Eſpagnols conſentent qu'il faſſe le ſiége de Cazal.

Le grand objet du Maréchal de Catinat, qui n'avoit que fort peu de troupes à oppoſer au Duc de Savoye, avoit été pendant toute la campagne de conſerver ſes conquêtes, & il s'étoit toujours campé ſi avantageuſement aux environs de Feneſtrelle, que le Duc n'ayant jamais pû former aucune entrepriſe qui pût lui faire regagner quelqu'une des Places qu'on lui avoit enlevées, s'étoit vû obligé à tourner toutes ſes vûes du côté de Cazal, dont il avoit renouvellé le blocus. Il auroit été bientôt maître de cette Ville ſi les Eſpagnols avoient voulu entrer dans ſes vûes; mais ceux-ci perſiſtant dans leur politique, qui ne vouloit pas l'aggrandiſſement du Duc de Savoye, après avoir éludé depuis le commencement de la guerre toutes les propoſitions que ce Prince leur avoit faites au ſujet de cette Place, lui déclarerent enfin nettement qu'ils n'en vouloient pas faire le ſiége, à moins qu'il ne conſentît à la leur abandonner, après qu'ils en auroient fait la conquête.

Le Duc qui l'aimoit encore mieux entre les mains des François que des Eſpagnols, ne voulut jamais leur accorder ce point, & cette difficulté de convenir les tint pendant aſſez long-tems dans l'inaction. Enfin après bien des remiſes, ils conſentirent de part & d'autre que la Place étant priſe, elle fût renduë au Duc de Mantouë ſon ancien maître, après toutefois en avoir raſé les fortifications, qui ne pourroient jamais être rétablies. 1696.

Siége de Cazal.

Sur cet accord, qui en chaſſant les François de Cazal donnoit au Duc de Savoye une partie de ce qu'il ſouhaitoit, les Eſpagnols & lui commencerent leur ſiége. Quoique la Place fût attaquée avec une armée de plus de trente mille hommes, elle ſe défendit pendant treize jours, & ſe ſeroit défendue encore plus long-tems, ſi le Marquis de Crenan, qui en étoit Gouverneur n'avoit eu ordre de ne ſe pas laiſſer preſſer juſqu'à l'extrémité. Le Roi qui avoit offert de rendre Cazal à la paix, aux conditions accordées entre les Eſpagnols & le Duc, ne voulut pas que la garniſon fît une plus longue réſiſtance. Ainſi le Gouverneur demanda à capituler. On le lui accorda. Les conditions furent celles dont on étoit convenu, c'eſt-à-dire, que les fortifications furent démolies, & la place retourna au Duc de Mantoue.

1696. Le Duc de Savoye fut choqué de cette conduite des Eſpagnols au-delà de tout ce qu'on peut imaginer. Il n'étoit entré dans la Ligue que dans la vûe des aggrandiſſemens qu'on lui avoit propoſés, ſans quoi il n'auroit jamais conſenti à voir ſon pays devenir le théâtre de la guerre. Cependant il voyoit que malgré tout ce qu'il avoit fait en faveur des Alliés; ils avoient mieux aimé travailler pour un Prince neutre que pour lui. Cette conſidération, jointe au peu d'apparence qu'ils pûſſent jamais lui faire obtenir la reſtitution de Pignerol, l'inclinoit d'autant plus fortement à ſe ſéparer de la Ligue par un Traité particulier avec la France, qu'elle ne ſe laſſoit pas de lui renouveller les propoſitions qu'on lui avoit faites depuis longtems. Le Comte de Teſſé avoit ſuccédé à Chanlay dans cette négociation, & il ſe donnoit de grands mouvemens pour la faire réuſſir.

Nouveaux chagrins du Duc de Savoye.

D'autre part, le Duc continuoit à être fortement ſollicité par le Pape, qui ne ſe flattant plus d'amener les Princes Chrétiens à une paix générale, travailloit plus fortement que jamais à obtenir au moins une neutralité pour l'Italie, ce qui ne ſe pouvant que par la paix particuliere du Duc avec la France, il l'y exhortoit de tout ſon pouvoir. Ses ſoins, juſques ici inutiles, eurent un ſuccès plus avanta-

Il eſt ſollicité par le Pape à faire ſa paix avec la France.

geux que par le paſſé, & cette affaire fut fort avancée à Lorette, où le Duc s'étoit rendu ſous prétexte de dévotion. Il y trouva un Agent ſecret du Pape, & traita en particulier avec lui. Pour l'Empereur, il étoit éloigné de la paix autant & plus qu'il n'avoit jamais été ; & comme malgré tous ſes efforts la Ligue n'avoit pas eu, à beaucoup près, les ſuccès dont il s'étoit flatté, il travailla pendant tout l'Hyver à obtenir des ſecours du Roi de Suede, que ce Prince continua à lui refuſer. 1696.

Nouveau projet de bombardement de la part des Alliés.

Le projet des Anglois & des Hollandois pour la campagne qui alloit commencer, étoit de revenir encore aux bombardemens des côtes de France. Le peu de ſuccès qu'ils avoient eu juſques alors dans ces ſortes d'entrepriſes, ne les avoit pas rebutés ; & s'il faut dire la vérité, il auroit été pour eux d'une ſi grande conſéquence de détruire ces ports, d'où il ſortoit toutes les années des Eſcadres qui abîmoient leur commerce, qu'il n'étoit pas ſurprenant qu'ils tentaſſent tout au monde pour mettre la France hors d'état de leur nuire de ce côté.

Projet du Roi de France.

Le Roi avoit formé des projets d'une toute autre conſéquence, & incomparablement plus dignes de lui. Son deſſein étoit de faire un nouvel effort en faveur du Roi d'Angleterre, & de tout tenter

1696. pour le rétablir. Marie Stuart Princeſſe d'Orange, que les Anglois avoient élevée ſur le Trône avec le Prince ſon époux, étoit morte depuis le commencement de l'année précédente, & ſa fin prématurée, qui avoit été regardée comme le juſte châtiment de ſon infidélité envers le Roi ſon pere, avoit apporté des changemens conſidérables dans la Cour d'Angleterre. Le Prince d'Orange n'avoit d'autre droit au Trône que celui qu'il tenoit de ſa femme. Il eſt vrai que la convention, en les y plaçant l'un & l'autre, avoit déclaré qu'il continueroit à régner après la Princeſſe, s'il lui ſurvivoit; mais nonobſtant cette détermination, un grand nombre d'Anglois, même de ceux qui avoient notablement contribué à la révolution, trouvoient injuſte qu'il régnât au préjudice d'Anne Stuart Princeſſe de Dannemark, à qui le Trône étoit dévolu de plein droit après la mort de Marie ſa ſœur, ſuppoſé que la Nation perſiſtât à vouloir en exclure Jacques II & le Prince de Galles ſon fils.

Parti en Angleterre contraire à Guillaume.

Les plus conſidérables d'entre les Partiſans du Roi ſe ſervirent de cette diſpoſition pour agir en ſa faveur. Ils travaillerent avec tant de ſecret, & en même-tems avec tant de ſuccès, qu'ils firent entrer dans leurs vûes non-ſeulement ceux qui de tout tems avoient été

attachés à leur véritable Souverain, mais encore pluſieurs de ceux qui juſques alors lui avoient été les plus oppoſés. Leur parti fut encore fortifié par un grand nombre d'autres Anglois, qui, après avoir ſuivi leur Roi en France, venoient de repaſſer en Angleterre. Jacques, pour donner un prétexte à leur retour, avoit déclaré publiquement qu'il étoit content de leur fidélité, & qu'il ne trouvoit pas mauvais qu'ils s'en retournaſſent pour vivre tranquillement dans leur pays. Sur cette déclaration, un grand nombre d'entr'eux avoit repaſſé la mer, & n'attendoit pour éclater que l'arrivée des troupes de France. 1696.

Elles ſe diſpoſoient à partir inceſſamment. Le Roi avoit fait équiper avec le moins de bruit qu'il avoit été poſſible une flote conſidérable. Les troupes qui devoient s'embarquer s'étoient rendues inſenſiblement, & ſous divers prétextes, vers les côtes de Normandie, & le Roi d'Angleterre prêt à ſe mettre à leur tête, ayant ſous lui le Maréchal de Choiſeul, étoit arrivé à Calais dès le premier jour du mois de Mars. Tout étoit prêt pour l'embarquement, lorſque le ſecret de cette entrepriſe fut éventé à Londres. Il n'en fallut pas d'avantage pour la faire échouer. Le Prince d'Orange donna des ordres ſi à propos, & il fut d'ailleurs

Projet de deſcente en Angleterre manqué.

1696. ſi bien ſecondé par les Hollandois, qu'il para le coup. Les principaux chefs de l'entrepriſe furent arrêtés. Il en coûta la vie à quelques-uns, moyennant quoi tout le reſte demeura paiſible.

Le Roi de France fait marcher quatre grandes armées dans le pays ennemi.

De cette ſorte, n'étant plus queſtion de deſcente en Angleterre, le Roi ſe diſpoſa à faire entrer ſes troupes en campagne. Il fit marcher vers le milieu du mois de Mai quatre grandes armées dans le pays ennemi. Le Maréchal de Villeroy commandoit l'armée des Pays-Bas. Celle d'Allemagne étoit ſous les ordres du Maréchal de Choiſeul, qui avoit ſuccédé au Maréchal de Duras, à qui ſes infirmités ne permettoient plus de ſe mettre à latête des troupes. Le Duc de Vendôme fut nommé pour commander en Catalogne, & le Maréchal de Catinat continua à commander en Piémont.

Il prend la réſolution de forcer le Duc de Savoye à la paix. *Actes & Mémoires des Négociations de la paix de Ryſwyk.*

Le Roi avoit fait avancer de ce côté une armée beaucoup plus nombreuſe que celle des années précédentes, réſolu de finir inceſſamment la guerre en Italie, ou par la négociation ou par les armes, au moyen de quoi il ne trouveroit plus dans la ſuite de difficulté à forcer les Alliés à une paix générale. Ses intérêts l'obligeoient plus que jamais à prendre ce partie, & demandoient qu'il n'uſât plus de remiſe. Le Roi d'Eſpagne venoit d'être aſſez dangéreuſement malade pour faire craindre

pour ſa vie. Il avoit reçu ſes Sacremens, & on publioit dans le monde qu'il avoit fait un teſtament en faveur de Charles Archiduc d'Autriche, ſecond fils de l'Empereur. Dans cette ſituation des affaires, le Roi n'avoit rien de plus important que de déſarmer la Ligue au plûtôt, & d'empêcher qu'elle ne fût ſur pied en quelque tems que ce Prince vînt à mourir. Ce fut pour ce ſujet, & dans la vûe de couper court avec la Savoye, ſoit en apportant aux négociations toutes les facilités imaginables, ſoit en faiſant la guerre avec la derniere vivacité, que le Maréchal de Catinat entra dans la Plaine de Piémont, & alla camper à Rivalte. Quoique ſes troupes fuſſent beaucoup plus nombreuſes qu'elles n'avoient été les années précédentes, comme on ſçavoit que le Duc n'avoit pris parti dans la Ligue que dans des vûes d'aggrandiſſement, on comptoit de l'en détacher beaucoup plus facilement par les avantages qu'on ſe propoſoit de lui faire, que par la force des armes. Il ne pouvoit plus former de prétention ſur Cazal ; ainſi on ſe détermina à lui offrir Pignerol, moyennant quoi on ne douta pas qu'il ne conſentît à tout ce que l'on ſouhaitoit de lui. Toutefois on ne lui fit cette ouverture que peu à peu, & ſous de certaines conditions. Le Maréchal écrivit de Rivalte au

1696.

1696. Marquis de Saint-Thomas premier Miniſtre du Duc, que le Roi ne pouvant pas ſe dépouiller tout-à-fait des ſentimens de bonté qu'il avoit pour la Maiſon de Savoye, vouloit bien offrir pour la derniere fois la reſtitution des places qu'il avoit occupées pendant la guerre; mais que ſi le Duc refuſoit d'accepter des offres ſi raiſonnables, le Roi étoit réſolu, quand même il devroit diminuer ſes troupes ſur les autres frontieres, d'en faire paſſer une très-grande quantité en Piémont, & d'exterminer tout le pays, en brûlant les bâtimens, en conſommant les bleds, & en coupant les bois, les vignes, & les arbres fruitiers, dans toute l'étendue où il pourroit porter ſes armes. Le Maréchal pourſuivoit en diſant: Que moyennant la reſtitution de toutes ces Places, le Roi prétendoit que le Duc de Savoye lui donnât le paſſage libre ſur ſes terres, afin qu'il pût porter la guerre dans le Milanez, retenant pour la ſureté de cette convention le Château de Nice & Villefranche juſqu'à la paix générale; après quoi il ajoûtoit, que ſi le Duc vouloit bien unir ſes troupes à celles du Roi de France, pour agir conjointement avec elles dans le Milanez, & obliger par ce moyen le Roi d'Eſpagne à faire la paix, en ce cas le Roi de France lui feroit de ſi grands avantages, qu'il en ſeroit également ſurpris & ſatisfait.

Il ne parut pas d'abord que cette lettre, toute preſſante qu'elle étoit, fît beaucoup d'impreſſion ſur l'eſprit du Duc de Savoye. Le Marquis de S. Thomas répondit au Maréchal, que Son Alteſſe ayant examiné avec attention les offres du Roi de France, & les ayant communiquées aux principaux Chefs des Alliés qui étoient à Turin, lui avoit ordonné de lui dire pour toute réponſe, qu'il ſçavoit mieux que perſonne par quelle étrange fatalité Son Alteſſe avoit été obligée à chercher les moyens de ſe garantir de l'oppreſſion dont elle étoit menacée; que ſi forcé à prendre les armes contre le Roi de France, elle avoit perdu quelque choſe dans l'honneur de ſon amitié, elle ſe flattoit d'avoir pour le moins autant acquis dans celui de ſon eſtime; mais qu'elle croiroit de la perdre entierement, ſi elle étoit jamais capable de tourner ſes armes dans le Milanez contre le Roi d'Eſpagne, & contre l'Empereur, deſquels elle reconnoiſſoit tenir ſa principale défenſe. Le Miniſtre ajoûtoit de ſon chef, qu'une pareille action ſeroit indigne de la qualité de ſon maître, & de la bonté de ſon cœur, & qu'il ne falloit pas attendre qu'il y conſentît jamais. 1696.

Quelque poſitive que parût cette excluſion, le Duc de Savoye qui malgré la bonté de cœur que ſon Miniſtre affectoit

1696. de lui donner, n'étoit aucunement incapable d'entendre à un accommodement qui lui ſeroit avantageux, & de tourner même ſes armes contre l'Empereur & contre le Roi d'Eſpagne, ſuppoſé que le Roi de France lui fît des conditions telles qu'on le lui avoit donné à entendre, ſouhaita de ſçavoir en détail ce que c'étoit que ces conditions, ſur leſquelles le Maréchal de Catinat ne lui avoit parlé qu'en général, & le lui fit témoigner.

Seconde lettre du Maréchal de Catinat. *Mémoires, Actes & Négociations du Traité de Ryſwik.*

Le Maréchal les lui expliqua en écrivant la lettre ſuivante au Marquis de S. Thomas. » Il n'a pas été en mon pou-» voir, diſoit cette lettre, de ſatisfaire » plûtôt la curioſité de Son Alteſſe Royale » ſur les avantages que le Roi veut bien » lui accorder, ſi Son Alteſſe veut con-» courir à ſe joindre avec Sa Majeſté » pour procurer la paix ou la neutralité » en Italie; parce qu'elle ne m'avoit or-» donné que de m'en laiſſer entendre de » la maniere que je vous ai marqué par » deux lettres que j'ai eu l'honneur de » vous écrire. Sur le compte que j'ai eu » l'honneur de rendre à S. M. des répon-» ſes que vous m'avez faites, Elle m'a » permis de les expliquer nettement par » écrit, contre l'uſage de commettre de » pareilles choſes dans des lettres, que » je vois bien que Son A. R. communi-» quera ſans reſerve à ſes Alliés. Il me ſemble

» ſemble que ceſle-ci eſt d'une impor- 1696.
» tance à la mieux ménager. Enfin quoi
» qu'il en ſoit, il m'eſt permis d'ajoûter
» à ce que je vous ai écrit, que le Roi
» eſt diſpoſé à remettre à Son Alteſſe
» Royale Pignerol & tout ce qui en dé-
» pend, qui a appartenu ci-devant à
» la Maiſon de Savoye, bien entendu
» que les fortifications en ſeront raſées.
» Que ſi la Maiſon d'Autriche ne vou-
» loient point convenir abſolument de la
» neutralité, ni ſouffrir que l'Italie, &
» particulierement les Etats de Son A. R.
» ſoient en repos, on prendra des meſures
» pour l'y obliger, en quel cas Son A. R.
» ſe joindra à cet égard avec S. M. moyen-
» nant les précautions pour le Roi qui
» ſeront raiſonnables. Le Roi veut bien
» de plus donner de plus grandes mar-
» ques de ſon amitié pour Son A. R. &
» pour la Maiſon de Savoye, deſtinant
» Monſeigneur le Duc de Bourgogne à
» Madame la Princeſſe de Piémont, pour
» la recevoir en France & faire le contrat
» de mariage dès-à-préſent, & les nôces
» dès qu'ils ſeront en âge. S. M. voulant
» auſſi, pour ſatisfaire à ſa propre géné-
» roſité, lui faire ſa dot & ſon doüaire,
» ſans qu'elle ſoit à charge à Son A. R.
» Ces offres de S. M. auront d'autres agré-
» mens avantageux en faveur de Son A. R.
» ſi elle profite de cette occaſion, par la

1696. » réponſe qu'elle vous ordonnera de faire » à cette lettre, au défaut de quoi je vous » aſſure que le Roi ſera tellement irrité » de voir négliger ſes bontés, qu'il ne » faut plus que ſon A. R. s'y attende, » quand même S. M. devroit ſacrifier » quelque choſe de bien plus conſidéra- » ble pour cela. Je ſuis perſuadé que Son » A. R. fera les réflexions que mérite une » affaire de cette importance, pour ſes » intérêts. Je ſuis, &c.

Articles de paix arrêtés entre la France & la Savoye. *Mémoires, Actes & Négociations de Ryſwyk.*

Le Duc étoit trop ambitieux pour tenir long-tems contre des offres qui lui procuroient des avantages ſi conſidérables, & qu'il avoit ſouhaités avec tant d'ardeur. La lettre du Maréchal de Catinat étoit du vingt-neuviéme du mois de Juin; le troiſiéme du mois de Juillet le Marquis de S. Thomas lui répondit, que le Duc ſon maître étoit dans la diſpoſition de profiter des bontés du Roi, & le lendemain tous les articles du Traité furent arrêtés à Turin. Ils portoient que le Roi de France reſtitueroit au Duc toute la Savoye, & généralement tout ce qu'il occupoit de Places en Piémont, & qu'il joindroit à cette reſtitution, la ceſſion de Pignerol, des Forts de Sainte Brigite, de la Perouſe, & de tous les autres qui en dépendoient, après toutefois que les fortifications en auroient été démolies, ſans pouvoir être rétablies à l'avenir. Le

mariage de Marie-Adelaïde de Savoye Princeſſe de Piémont avec le Duc de Bourgogne, aux termes portés par la lettre du Maréchal de Catinat venoit enſuite. Enfin le Roi conſentoit, en conſidération de ce mariage, à traiter à l'avenir les Ambaſſadeurs du Duc de Savoye, comme ceux des têtes couronnées, & à leur faire rendre les mêmes honneurs, au moyen de quoi le Duc renonceroit à tous les Traités faits avec l'Empereur & avec ſes Alliés, & ſe chargeroit d'employer tous ſes ſoins auprès d'eux, afin d'obtenir la neutralité pour l'Italie, juſqu'à la paix générale. Il étoit porté outre cela qu'il feroit publier un Edit, par lequel il défendroit ſous de rigoureuſes peines, aux habitans des vallées de Luzerne, c'eſt-à-dire aux Vaudois ou Barbets, d'avoir aucune communication avec les ſujets du Roi, pour fait de Religion; Que ſuppoſé que la neutralité pour l'Italie eût lieu, il ne pourroit plus entretenir juſqu'à la paix, que ſix mille hommes de pied en Piémont, quinze cens en Savoye, & quinze cens chevaux ou Dragons en tout. Enfin le dernier article portoit, que ſi l'Empereur & le Roi d'Eſpagne refuſoient d'accepter la neutralité, le Duc joindroit ſes armes à celles de la France pour les y obliger. On convint de plus que le Traité de- 1696.

1696. meureroit ſecret juſqu'au mois de Septembre, & l'on ſe contenta de publier une ſuſpenſion d'armes, qui devoit durer juſqu'à la fin du mois d'Août.

Le Duc de Savoye prend des meſures pour engager l'Empereur & le Roi d'Eſpagne à accepter la neutralité.

Tous ces articles étant ainſi arrêtés; le Duc commença à prendre des meſures pour faire agréer la neutralité aux Alliés; mais ce point n'étoit pas aiſé à obtenir. L'Empereur & le Roi d'Eſpagne infiniment irrités contre lui, regardoient le Traité qu'il venoit de conclure, comme ce qui pouvoit leur arriver de plus fâcheux; ainſi on ne devoit pas s'attendre à les voir déférer à ſes ſollicitations. Il écrivit à l'un & à l'autre des lettres infiniment ſoumiſes, comme pour leur faire part des offres qu'on lui faiſoit, & pour les porter à ne trouver pas mauvais qu'il les acceptât. « L'extrême

Lettre du Duc de Savoye à l'Empereur. *Mémoires, Actes & Négociations de la paix de Ryſwik.*

» bonté de V. M. I., écrivit-il à l'Empereur, & la grande équité qui éclate dans » toutes les actions de ſon Gouvernement, » me perſuade que ſa clémence n'exigera » jamais de moi, que j'acheve de ruiner » entierement mon miſérable pays, & » que je néglige d'accepter la reſtitution » des Etats qui m'ont été pris . . . . . & le » recouvrement de Pignerol. La généro- » ſité de V. M. I. ne peut lui permettre » de regarder mes pertes d'un œil indif- » férent, d'autant plus que mes avanta- » ges peuvent très-bien s'accorder avec

» ſes intérêts, ſans quoi je ne les regar- 1696.
» derois jamais comme tels. » Il le ſup-
plioit enſuite d'écouter favorablement
ſon Ambaſſadeur qui devoit lui rendre
compte des propoſitions de la France,
après quoi il pourſuivoit de cette ſorte.
» Je proteſte cependant à V. M. I. que
» les obligations que je lui ai ſeront éter-
» nellement gravées dans mon cœur avec
» des caracteres ineffaçables. Je mettrai
» au rang des principales les avantages qui
» me ſont offerts..... la ſuppliant d'ê-
» tre perſuadée que mes intérêts ne m'é-
» loigneront jamais du ferme & inviola-
» ble attachement que je conſerverai tou-
» jours pour le ſervice de V. M. « Le Duc
en ſignant cette lettre prenoit la qualité
de très-humble & très-fidéle ſerviteur &
vaſſal.

Il écrivit au Roi d'Eſpagne à peu-près dans le même ſens. « La bonté de V. M. » eſt trop grande, diſoit la lettre, pour ne » pas vouloir écouter favorablement com- » me je l'en prie, mon Ambaſſadeur dans » l'honneur qu'il aura de lui rendre comp- » te des propoſitions qui m'ont été faites » par le Maréchal de Catinat..... Je ne » puis croire que la bonté & l'équité de » V. M. ſi généralement eſtimée, veuille » permettre que ce miſérable pays qui » eſt déja réduit, comme chacun ſçait, à » une extrême & inſupportable déſolation,

Lettre de ce Prince au Roi d'Eſpagne. *Mémoires, Actes & Négociations de la paix de Ryſwik.*

1696. » ſoit expoſé par moi à ſa derniere ruine ;
» que je rejette la reſtitution qui m'a été
» offerte de tout ce qui m'a été pris &
» le recouvrement de Pignerol, d'autant
» plus que de ſi grandes pertes, & un
» avantage ſi conſidérable ne ſont pas d'u-
» ne moindre conſéquence aux intérêts
» de V. M. qu'aux miens propres, qui en
» ſont inſéparables . . . . . Je ne doute
» donc pas que V. M. ne veuille join-
» dre aux obligations infinies & éter-
» nelles, que je confeſſe de lui avoir,
» encore celle-ci . . . . la priant . . . . d'ê-
» tre toujours perſuadée que l'infinie re-
» connoiſſance que j'ai de toutes les gra-
» ces reçûes de V. M. & mon attache-
» ment inviolable à ſon ſervice ne m'a-
» bandonneront qu'au dernier ſoupir. »

Autres lettres de ce Prince aux Etats Généraux, à l'Electeur de Baviere & à l'Electeur de Brandebourg.

Outre ces lettres le Duc écrivit encore aux États Généraux, à l'Electeur de Baviere & à l'Electeur de Brandebourg ; & comme il avoit en Piémont un corps de troupes Brandebourgeoiſes à ſon ſervice, il prioit ce dernier de les rappeller. Il reçut des réponſes de ces deux Princes. Le Duc de Baviere n'avoit pas été inſenſible aux offres que le Roi de France avoit faites trois ans auparavant de lui abandonner la Flandre, au cas que le Roi d'Eſpagne vînt à mourir ſans enfans. Ainſi quoiqu'il parût déſapprouver la conduite du Duc, on

Mémoires, Actes & Négociations de la paix de Ryſwik.

voyoit bien qu'il ne le faiſoit que par maniere d'acquit. Pour l'Electeur de Brandebourg, on reconnoiſſoit ſans peine qu'il n'étoit pas dans des diſpoſitions ſi favorables, & qu'il n'avoit peut-être pas encore oublié l'inflexibilité avec laquelle le Roi de France avoit exigé de lui après le Traité de Nimegue, qu'il rendît au Roi de Suede tout ce qu'il lui avoit enlevé pendant la guerre. 1696.

Lettre de l'Electeur de Brandebourg au Duc de Savoye. *Actes & Mémoires des Négociations de la paix de Ryſwvik.*

» Les lettres de V. A. R. du ſeptiéme » de Juillet, lui écrivoit ce Prince, nous » ont appris la nouvelle fort ſurprenante » de votre paix particuliere avec le Roi » Très-Chrétien. Vos alliances avec l'Em- » pereur, l'Empire, les Rois, les Elec- » teurs & Princes unis dans la préſente » guerre, & dont V. A. R. avoit encore » promis une exacte obſervation depuis » peu de mois par un Acte ſolemnel, en- » fin les ſecours d'argent & de troupes » fournis abondamment à V. A. R. contre » l'ennemi commun, ne nous avoient pas » permis d'avoir le moindre ſoupçon que » V. A. pût ſe réſoudre ou penſer même » à abandonner une ligue ſi avantageu- » ſe .... & cela ſans y être obligé par » aucune néceſſité, mais par la ſeule rai- » ſon alléguée ..... d'accepter les offres » avantageuſes que la France vous fai- » ſoit, qui à la vérité ſont ..... toutes » propres à ſurprendre V. A. R. mais

1696. » dans leſquelles nous doutons fort qu'elle » trouve la ſureté, l'honneur & les avan- » tages qu'elle auroit trouvé dans l'Al- » liance dans laquelle elle étoit entrée. Par rapport au rappel des Brandebour- geois, il ajoûtoit : « Nous avons ordonné » à notre Général de Varennes de nous » ramener nos troupes, ne doutant point » que quoique V. A. ait changé de parti, » elle ne leur fourniſſe ce qui leur eſt dû, » conformément au Traité.

Lettre du Duc de Savoye au Pape.

Immédiatement après que le Duc eut écrit à l'Empereur, & avant que d'écrire à tous ces Princes, & même au Roi d'Eſpagne, il s'étoit adreſſé au Pape, autant pour lui faire part de ſon accommode- ment avec la France, que pour le prier d'interpoſer ſes bons offices à Vienne & à Madrid, & porter autant qu'il ſeroit poſſible ces deux Cours à conſentir à la neutralité. » Je dois à V. S., qui daigne » prendre part avec tant de bonté aux » intérêts de ma Maiſon (diſoit la let- » tre) la premiere nouvelle des offres » qui m'ont été faites par le Maréchal de » Catinat, tendantes à établir la neutra- » lité en Italie. » Il lui marquoit enſuite en détail en quoi conſiſtoient ces offres, & lui parloit des engagemens qu'il avoit pris avec la France, de tourner ſes ar- mes contre l'Empereur & contre le Roi d'Eſpagne, ſuppoſé qu'ils ne vouluſſent pas

Actes & Mém. des négociations de la paix de Ryſwvik.

pas consentir à cette neutralité. « La » connoissance que j'ai (poursuivoit le » Duc) que V. S. souhaite ardemment » de voir le calme rétabli dans l'Italie, » n'a pas peu contribué à me faire pren- » dre cette résolution. C'est encore ce » qui m'oblige à prier très-instamment » V. S. de vouloir ordonner à ses Non- » ces à Vienne & à Madrid, de secon- » der vivement les offices de V. S. pour » obtenir le prompt consentement de ces » Couronnes à la même neutralité en » Italie, qui sera une Courriere agréa- » ble, laquelle annoncera par avance au » monde la nouvelle de la prochaine paix » générale, si désirée, & dont la Chré- » tienté a tant de besoin. » 1696.

L'Empereur & le Roi d'Espagne refusent la neutralité.

Le Pape souhaitoit la neutralité avec trop d'ardeur pour n'employer pas tous ses soins à l'obtenir. Le Duc ne cessoit pas non plus d'y travailler. Mais ils eurent beau se donner des mouvemens l'un & l'autre, les Cours de Vienne & de Madrid, rejetterent toutes les instances qu'on leur faisoit à ce sujet, & travaillerent au contraire de tout leur pouvoir à rengager le Duc dans leurs intérêts. Le Comte de Mansfeld, l'Abbé Grimani & le Marquis de Leganez Gouverneur du Milanez, agissant aux noms de l'Empereur & du Roi d'Espagne, se donnerent de grands mouvemens pour l'y obli-

1696. ger. Ils réveillerent autant qu'il fut en leur pouvoir ſes anciens ſujets de mécontentemens, & voulurent lui faire regarder comme ſuſpectes les offres qu'on lui faiſoit. Mais tout fut inutile, & quoique dans le fonds le Duc n'aimât pas la France, & que ſon inclination le tournât entierement du côté de la Maiſon d'Autriche, il trouvoit ſi bien ſon compte à s'accommoder avec cette Couronne, qu'il conſomma ſon Traité, qui fut ſigné à Turin le vingt-neuviéme du mois d'Août, par le Comte de Teſſé d'une part, & par le Marquis de S. Thomas de l'autre. Et comme la Tréve après laquelle il devoit unir ſes armes à celles de France, pour entrer de concert avec elles dans le Milanez, ne devoit plus durer que deux jours, elle fut prorogée juſqu'au quinziéme de Septembre. Tout ce tems fut encore employé en ſollicitations par le Duc de Savoye & par le Pape; juſqu'à ce que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne perſiſtant toujours dans leur refus, le Duc qu'on avoit vû juſques alors combattre avec tant de zéle pour les Alliés, joignit enfin ſes troupes à celles de la France, qui ſous les ordres du Maréchal de Catinat, partirent pour aller inveſtir Valence dans le Milanez. Le Duc de Savoye qui devoit commander en qualité de Généraliſſime, partit peu de jours après le Maréchal. Il arri-

va au camp le dix-ſept, & fit commencer le ſiége. La place vivement attaquée étoit ſur le point de ſe rendre le quatorziéme jour après l'ouverture de la tranchée, lorſque le Marquis de S. Thomas apporta au Maréchal de Catinat la nouvelle que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne avoient accepté la neutralité. Ces deux Princes après de ſérieuſes réflexions, avoient enfin reconnu qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de continuer la guerre en Italie, à moins que de vouloir perdre entierement le Milanez. Il n'avoient ni troupes ni argent, & la plûpart des places étoient entierement hors de défenſe, ſoit par le défaut des fortifications qu'on n'avoit pas eu ſoin d'entretenir, ſoit par rapport aux munitions de guerre, & aux vivres dont elles manquoient abſolument, la guerre qu'il avoit fallu entretenir en Piémont les ayant tous conſommés. Le Roi d'Eſpagne avoit été informé de tous ces points en particulier, par une Lettre fort circonſtanciée que le Marquis de Leganez avoit écrite à Dom Bernard de Quiros Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haye. Ainſi l'Empereur & lui accepterent la neutralité, qu'il n'étoit plus en leur pouvoir de refuſer.

1696. Ils l'acceptent enfin.

Du reſte, il ne ſe forma aucune entrepriſe conſidérable ſur les autres frontieres du Royaume. L'armée de Flandre

Les François mettent une partie de la

passa l'Eté à vivre dans le Pays ennemi ;
1696. qu'elle acheva de ruiner par les contri-
Flandre à contribution. butions. Le refus que les environs de Cologne faisoient de payer leurs taxes, fut cause que tout le pays fut brûlé par le Sieur de la Croix, Colonel d'infanterie & grand Partisan. Après cette expédition, il passa la Meuse, & alla brûler les fauxbours de Liége, surprit la ville d'Huy, dont il passa la garnison au fil de l'épée, mit tous les environs sous contribution, & amena des ôtages pour la sureté des payemens. L'armée d'Allemagne n'avoit autre chose à faire qu'à se tenir sur la défensive, & empêcher l'entrée des Impériaux en Alsace. C'est ce que le Maréchal de Choiseul exécuta avec beaucoup de prudence & de valeur, non-seulement en forçant les Impériaux, qui avoient passé le Rhin à Mayence à le repasser au plutôt, mais encore en rompant tous les desseins du Prince Louis de Bade, par rapport au siége de Philisbourg qu'il avoit projetté, & à l'occasion duquel l'Empereur & les Princes de l'Empire avoient fait de fort grands préparatifs.

Les Anglois & les Hollandois recommencent leurs bombardemens, mais sans fruit.

Pour les expéditions Maritimes, non-seulement elles n'apporterent aucun avantage aux Anglois & aux Hollandois, mais encore elles leur furent préjudiciables. Le Roi avoit tellement pourvû à la sûre-

té de ſes côtes, que tous les efforts des flotes ennemies, qui après leur réunion formoient une armée de quatre-vingt vaiſſeaux de guerre, ſe réduiſirent au bombardement de Calais, où ils jetterent quelques bombes; de là ils allerent bombarder le fort S. Martin dans l'Iſle de Ré, & ces deux expéditions furent auſſi infructueuſes que toutes celles des années précédentes. En revanche le Marquis de Neſmond commandant une eſcadre Françoiſe, enleva huit vaiſſeaux Hollandois, dont la cargaiſon alloit à pluſieurs millions: d'un autre côté Jean Barth attaqua avec ſept vaiſſeaux une flote Hollandoiſe qui venoit de la mer Baltique: elle étoit eſcortée de douze vaiſſeaux de guerre; il tomba d'abord ſur les vaiſſeaux d'eſcorte, en prit cinq, & enleva enſuite cinquante des plus gros Marchands. Enfin on reçut la nouvelle en France que le Sieur de Genes commandant une Eſcadre, avoit attaqué dans l'Iſle de Gambie près du Cap verd, un fort appartenant aux Anglois, qu'il l'avoit pris par capitulation, & qu'en ayant enlevé plus de cent pieces de canon, quantité de munitions de guerre & de marchandiſes, il l'avoit fait démolir. Ainſi tous les avantages de cette campagne furent pour la France, qui obtint tout ce qu'elle s'étoit propoſé, ſçavoir de rompre les meſures des 1696.

1696. ennemis, d'empêcher qu'ils ne remportaſſent aucun avantage, & de les réduire à ſe conſumer eux-mêmes, par les frais immenſes que les préparatifs de la campagne & l'entretien des troupes leur avoient coûté.

Arrivée de la Princeſſe de Savoye en France.

Pendant que tout ceci ſe paſſoit, les Cours de France & de Savoye mettoient la derniere main à l'exécution de leur traité. Le contrat de mariage entre le Duc de Bourgogne & la Princeſſe de Piémont, avoit été ſigné à Fontainebleau le quinziéme de Septembre ; le ſeptiéme du mois d'Octobre la Princeſſe partit de Turin, elle arriva le ſeiziéme du même mois au Pont Beauvoiſin, où le cortege Piémontois qui l'avoit accompagnée depuis Turin, s'arrêta, & où elle fut reçûe par le Comte de Brionne à la tête de la Maiſon du Roi. Il la complimenta au nom de ce Prince, & lui préſenta enſuite le Marquis d'Angeau, la Ducheſſe du Lude, & tout ce qu'il y avoit de Seigneurs & de Dames qui avoient été nommés pour aller à ſa rencontre. On vit en ce moment combien le peuple ſouhaitoit la paix. La joye qu'il fit paroître en voyant arriver en France une Princeſſe qui en étoit le gage certain, ne laiſſa aucun doute ſur les diſpoſitions où il étoit, on n'entendoit de toute part que les cris redoublés de *Vive le Roi & Madame la Princeſſe de*

Savoye. Ces mêmes témoignages & ces mêmes acclamations continuerent ſur toute la route. La Princeſſe arriva le quatriéme de Novembre à Montargis, où le Roi s'étoit avancé avec toute la Cour. Ce Prince lui donna dans cette premiere entrevûe, toutes les marques poſſibles d'affection & de tendreſſe; le Dauphin l'embraſſa tendrement, elle voulut ſe jetter aux genoux du Roi qui l'en empêcha, le Dauphin ne voulut pas permettre non plus qu'elle ſe jettât aux ſiens. Tout ce que les peuples avoient témoigné de joie depuis qu'elle étoit entrée dans le Royaume, n'étoit rien en comparaiſon des démonſtrations qu'ils firent éclater dans cette occaſion: les cris d'allegreſſe ne finiſſoient plus. Juſqu'ici la Princeſſe n'avoit été aucunement embarraſſée, elle le parut un peu le lendemain, lorſque le Roi lui préſenta le Duc de Bourgogne. Enfin il la mena à Fontainebleau, où les fêtes qu'on lui donna durent lui faire comprendre, toute jeune qu'elle étoit, quelle différence il y avoit entre la Cour où elle étoit venue, & celle qu'elle avoit quittée. Comme cette Princeſſe n'avoit qu'onze ans, le Mariage ne fut celebré qu'un an après, ce qui n'empêcha pas que dès ſon entrée en France, elle ne fût traitée en Ducheſſe de Bourgogne.

1696. Le Roi la reçoit à Montargis.

Les peuples qui en la voyant arriver

1696. avoient conçû l'eſpérance d'une paix prochaine, ne furent pas trompés dans leur attente. Il y reſtoit pourtant encore de grands obſtacles, & il fallut ſe donner bien des mouvemens, pour vaincre l'opiniâtreté de l'Empereur & celle du Roi d'Eſpagne, qui bien qu'ils compriſſent, qu'il ne leur étoit plus poſſible de continuer la guerre, cherchoient à faire traîner les affaires en longueur, & à obtenir par la négociation ce qu'ils n'avoient pas pû gagner par les armes. Les Hollandois & le Prince d'Orange contens des dernieres offres que le Sr. de Caillieres leur avoit faites, avoient réſolu de travailler ſérieuſement à la paix, & d'accepter la médiation du Roi de Suede; car il ne fut plus queſtion que de lui dans la ſuite des négociations. Le Roi de Pologne étoit mort, le Roi de Dannemark demeura exclus, ſoit qu'il ne voulût plus ſe mêler de cette affaire, ſoit que les Alliés préféraſſent la médiation du Suedois à la ſienne: & pour le Pape, après la conduite que les Anglois & les Hollandois avoient tenue à Nimegue, il n'y avoit pas apparence qu'ils vouluſſent accepter ſes bons offices.

Le Prince d'Orange & les Hollandois conſentent à la paix.

Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryſwik.

1697.

Les mêmes raiſons qui avoient porté le Roi de France à ſe relâcher ſi fort avec le Duc de Savoye, l'avoient engagé à ſe relâcher pareillement à l'égard de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne; ainſi il of-

Le Roi de France offre d'abandonner les réunions & les dépendances.

froit d'abandonner toutes les réunions, & consentoit que les traités de Westphalie & de Nimegue fussent la base de celui qu'on projettoit. Ces offres qui avoient été notifiées à l'Empereur par les Hollandois, & qui lui donnoient bien au-delà de tout ce qu'il pouvoit prétendre, vû la situation où se trouvoient les armes des Confédérés, ne lui parurent pas encore assez étendues ; & comme s'il avoit été en état de donner la loi, au lieu que c'étoit à lui à la recevoir, il prétendoit, outre tout ce que la France consentoit d'abandonner, que les Villes de l'Alsace fussent remises sur l'ancien pied, & qu'on les laissât jouir des priviléges dont elles étoient en possession avant la paix de Westphalie. Il vouloit encore que la Lorraine fût restituée à son Prince, sous des conditions plus équitables, disoit-il, & toutes différentes de celles qui étoient portées par le traité de Nimegue. D'autre part le Roi d'Espagne demandoit qu'on lui restituât préalablement, & avant que de convenir d'aucune médiation, tout ce qui avoit été occupé en Flandre à titre de dépendance, & produisoit une longue liste des lieux occupés par la France dans les Pays-Bas, & en particulier dans les Provinces de Luxembourg & de Namur, dans les Terres de Thy, dans la Mairie de S. Godard, dans la Banlieüe d'entre

1697. *Actes & Mém. des négociations de la paix de Ryswik.*

Sambre & Meuſe, & dans le Hainaut.

1697. Ces difficultés, qui auroient renvoyé encore fort loin l'ouverture du Congrès, n'étoient ni du goût des Hollandois, ni du goût du Prince d'Orange. Ainſi ils revinrent à la charge auprès de l'Empereur, le priant de ſe déſiſter de tous ces points, qu'ils jugeoient devoir être diſcutés plus à propos pendant la tenue des Conférences ; & ils inſiſterent fortement ſur ce qu'il acceptât la médiation du Roi de Suede, afin que tous les autres Alliés puſſent l'accepter d'un commun conſentement. Ces remontrances étoient conçûes en des termes ſi preſſans, que quoiqu'elles fuſſent tout-à-fait contraires aux vûes de Leopold, il ſe vit forcé à y déférer. Le Roi d'Eſpagne fut plus ferme dans ſes refus ; & quelqu'inſtance qu'on pût faire auprès de lui, Dom Bernard de Quiros perſiſta à demander au nom de ſon Maître la reſtitution des places dont il avoit produit la liſte. Ces refus n'apporterent aucun changement aux réſolutions des Alliés. Dès que l'Empereur ſe fut expliqué, ils n'uſerent plus de remiſe, & la médiation du Roi de Suede fut acceptée ſans difficulté. Dès-lors le Sieur de Caillieres, qui juſqu'ici n'avoit traité qu'en ſecret & dans des conférences particulieres, parut ouvertement comme Miniſtre du Roi de France, & fit publi-

L'Empereur accepte la médiation du Roi de Suede.

Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryſwyk.

Déclaration du Sr. de Caillieres au Médiateur.

quement ſes offres au Médiateur. Il ſe tranſporta à cet effet le dixiéme du mois de Février chez le Baron de Lillieroot Ambaſſadeur du Roi de Suede, & lui déclara, en préſence des Sieurs Dykvelt & Boreel Députés des Etats Généraux, que le Roi de France conſentoit, ainſi qu'il l'avoit déja déclaré, que les Traités de Weſtphalie & de Nimegue fuſſent le fondement de la négociation qu'il alloit commencer avec les Confédérés ; qu'en conſéquence il perſiſtoit dans les offres qu'il avoit faites de reſtituer à l'Empire la ville de Strasbourg ; au Roi d'Eſpagne la ville de Luxembourg, celles de Mons, de Charleroy, & toutes les places de Catalogne qu'il avoit occupées depuis le Traité de Nimegue ; à l'Evêque de Liége la Ville & le Château de Dinan ; qu'il abandonnoit généralement toutes les réunions ; & qu'il offroit de rendre la Lorraine à ſon Prince, ſous les conditions portées par le Traité de Nimegue. Et comme les reſtitutions de Strasbourg & de Luxembourg n'avoient jamais été offertes pendant les négociations ſecrettes, qu'à condition que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne donneroient au Roi de France des dédommagemens proportionnés à la valeur de ces deux Places, les Sieurs Dykvelt & Boreel atteſterent ce dernier fait au Médiateur, qui en char-

1697. *Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryſwick.*

1697. gea ſes Protocoles ; ce qui maintenoit le Roi dans le droit de pourſuivre des dédommagemens pour la ceſſion de ces deux Places, ſuppoſé qu'il jugeât à propos d'en demander. Outre cet article, le Médiateur chargea encore ſes Regiſtres du point qui concernoit le Prince d'Orange, ſur lequel la France n'avoit pris encore aucun engagement par écrit. Par ce dernier article il étoit accordé, que le Roi de France reconnoîtroit Guillaume Prince d'Orange en qualité de Roi d'Angleterre, lors de la ſignature du Traité de paix. Ce fut de cette ſorte que Louis XIV, tout victorieux qu'il étoit, après avoir luté pendant dix ans en faveur de Jacques II. Roi d'Angleterre, contre l'Empereur, qui pendant tout ce tems n'avoit ceſſé de combattre, pour maintenir l'uſurpation du Prince d'Orange, ſe vit obligé d'abandonner les intérêts d'un Prince injuſtement dépouillé, & d'acheter à ce prix une paix que l'envie de ſoulager ſes peuples, & la mort prochaine du Roi d'Eſpagne lui rendoit abſolument néceſſaire. A cela, près il donna la paix en Vainqueur, & ne parla pas avec moins de hauteur pendant les négociations, qu'il l'avoit fait à Nimegue.

Les Alliés acceptent les articles

Les articles préliminaires, tels que nous venons de les rapporter, furent re-

çus par tous les Alliés, à l'exception du Roi d'Eſpagne, qui non content des Places qu'on lui cédoit, & ayant toujours regret aux ceſſions qu'il avoit été obligé de faire dans les Traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue, perſiſtoit toujours à vouloir qu'on reduisît la France ſur le pied du Traité des Pyrénées. D'autre part, l'Empereur cherchoit à faire naître des incidens propres à retarder l'ouverture du Congrès. Ainſi quoiqu'il eût déclaré être ſatisfait des préliminaires, il revenoit ſur l'article de la Lorraine, & ſes Miniſtres continuoient à demander que la reſtitution s'en fît avant l'ouverture du Congrès, & ſous des conditions plus favorables que celles qu'on propoſoit. Le Roi de France étoit bien réſolu de ſe relâcher ſur ce point ; mais il vouloit le faire avec dignité, & ſans paroître y avoir été forcé, en ſorte que le Duc de Lorraine fut obligé de reconnoître qu'il devoit ſon rétabliſſement, non à la protection des Alliés, mais à la pure généroſité du Roi. Ainſi les Miniſtres de France tenoient ferme ſur ce point, & & l'Empereur fut réduit à ſe contenter des aſſurances que lui donnoit le Roi de Suede, de faire tous ſes efforts pour obtenir des conditions moins onéreuſes que celles dont il ſe plaignoit.

1697. contenus dans la Déclaration du Sr. de Caillieres. *Ibid.*

Cependant tout ſembloit ſe diſpoſer à

1697. une paix prochaine. Les Puiſſances intéreſſées avoient nommé leurs Plénipotentiaires. Ceux de la France étoient Nicolas-Auguſte de Harlay de Bonneuil, Louis Verjus Comte de Crecy, & François de Caillieres. L'Empereur avoit nommé pour les ſiens Dominique-André de Kaunitz, Henry-Jean Comte de Straatman, & Jean-Frederic Baron de Seilern. Dom Bernard de Quiros étoit chargé des intérêts de l'Eſpagne, & le Roi ſon Maître lui avoit donné pour Adjoint Louis-Alexandre de Scockart Comte de Tirimond. Enfin tous les autres Confédérés avoient pareillement nommé leurs Miniſtres. Les Plénipotentiaires de France faiſoient leur réſidence à Delft, & ceux des Alliés à la Haye. De cette ſorte il ſembloit qu'il n'y avoit plus qu'à entrer en négociation : néanmoins l'ouverture du Congrès ne laiſſa pas d'être renvoyée encore aſſez loin ; & l'Empereur y apporta tant d'obſtacles, tantôt en prétendant que les offres dont on étoit convenu, & qu'il avoit acceptées, n'étoient pas conformes à celles qui avoient été faites en Suede les années précédentes par le Comte d'Avaux ; d'autres fois en revenant encore à demander qu'on aſſurât la reſtitution de la Lorraine ; & enfin en faiſant naître des difficultés ſur le lieu de la tenuë du Congrès, qu'il ne fut pas poſſible que l'ouverture s'en fît avant le milieu du mois de Mai.

Les Puiſſances intéreſſées à la guerre nomment des Plénipotentiaires.

Actes & Mém. des Negociations de la paix de Riſwick.

Difficultés entre l'Empereur & le Roi de France au ſujet du lieu de la tenuë du Congrès.

Il y eut au ſujet de ce dernier article de longues conteſtations entre lui & le Roi de France. Leopold vouloit que les conférences ſe tinſſent dans quelque Ville de l'Empire, & propoſoit Ausbourg, Cologne, Francfort, Aix-la-Chapelle & Bâle; mais le Roi qui n'avoit pas oublié ce qui s'étoit paſſé à Cologne, & avec combien d'indignité la foi publique y avoit été violée, n'avoit garde d'accepter aucune de ces places. Il fit déclarer nettement par ſes Ambaſſadeurs qu'il n'agréroit jamais aucune Ville de l'Empire: ſur quoi les Miniſtres des autres Princes Confédérés ayant ſouhaité de ſçavoir des Ambaſſadeurs de France quelle Ville le Roi pourroit accepter, ils leur en propoſerent trois, qui furent la Haye, Utrecht & Breda. Le Roi en nommant ces trois places avoit en vûe d'abord ſa propre ſatisfaction, qui étoit de ne traiter pas dans les Terres de l'Empire, & enſuite de s'attacher encore plus étroitement les Hollandois, à qui il ne pouvoit qu'être fort agréable de voir leur pays continuer à être le Théâtre des plus importantes négociations. Ils en furent ſi ſatisfaits, que s'il n'avoit tenu qu'à eux, ils ſe ſeroient déterminés ſur le champ; mais les Miniſtres de l'Empereur qui avoient ordre de faire traîner les affaires autant qu'il ſeroit poſſible, car Leopold vouloit que

1697. *Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryſwik.*

la campagne ſe fît, dans la penſée que ſi
1697. elle étoit favorable aux Alliés, il pourroit les engager à continuer la guerre, & qu'à tout événement, le tems qu'il gagneroit lui donneroit moyen de pourvoir à ſes intérêts, & de faire réuſſir à Madrid une négociation importante dont nous parlerons bientôt, refuſerent d'accepter aucune de ces trois places, ſans alléguer d'autres raiſons ſinon que l'Empereur ne vouloit pas qu'on y traitât de la paix.

Cette réponſe qui faiſoit voir ouvertement que ce Prince ne ſe propoſoit que d'éloigner l'ouverture du Congrès, ne fut nullement agréable aux Confederés; auſſi en firent-ils des plaintes fort vives aux Imperiaux, qui dépêcherent à ce ſujet un courrier à Vienne. On ſe flatoit qu'il en rapporteroit quelque réponſe favorable; mais il n'apporta au contraire qu'un nouvel ordre, enjoignant aux Ambaſſadeurs de l'Empereur de demander la reſtitution de la Lorraine avant l'ouverture du Congrès, & une nouvelle déclaration des Ambaſſadeurs de France, conforme à celle que le Comte d'Avaux avoit faite en Suede.

Plaintes des Alliés contre l'Empereur.

Cette défaite étoit mal imaginée, & ne laiſſoit plus aucun lieu de douter que l'Empereur ne voulût abſolument empêcher l'ouverture des conférences, puiſque la derniere déclaration que les Ambaſſadeurs

baſſadeurs de France avoient faite, étoit beaucoup plus avantageuſe aux Alliés & à l'Empereur lui-même, que celle que le Marquis de Pomponne avoit faite quatre ans auparavant à Stokolm. Le Roi, ainſi que nous l'avons vû, déclaroit dans celle-ci qu'il vouloit retenir incommutablement Strasbourg; & en voulant que le Traité de tréve de l'année mil ſix cens quatre-vingt-quatre fût réduit en Traité de Paix, il retenoit tous les Etats qu'il occupoit à titre de réunion & de dépendance; au lieu que par la derniere déclaration que le Sieur de Caillieres avoit faite, en conſentant que les Traités de Nimegue & de Weſtphalie devinſſent la baſe du Traité qu'on projettoit, il abandonnoit les réunions & les dépendances, & conſentoit encore d'abandonner Straſbourg, moyennant des équivalens. Cette différence étoit trop marquée pour que les Alliés ne la reconnuſſent pas, auſſi furent-ils indignés de la réponſe de la Cour de Vienne. Pour le Roi il n'en fut aucunement ſurpris, il s'étoit toujours attendu à quelque choſe de ſemblable, & avoit pris de bonnes meſures pour pouſſer ce Prince ſans ménagement, & forcer enfin ſon opiniâtreté & celle du Roi d'Eſpagne. Il avoit fait de grands magaſins à Dinan, à Charlemont, & à Givet. On ne doutoit pas qu'il n'eût des deſſeins ſur

1697. *Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryſwik.*

1697. Namur. Du côté du Rhin on craignoit pour Mayence & pour Coblens; & comme la neutralité de l'Italie ne l'obligeoit plus à entretenir des armées en Piémont, on étoit perſuadé qu'il feroit de très-grands efforts en Catalogne.

Il perſiſte à s'oppoſer à l'ouverture du Congrès. *Ibid.*

Tout cela donnoit de grandes inquiétudes aux Alliés, qui agiſſoient fortement à la Cour de Vienne, pour engager l'Empereur à ne mettre plus d'obſtacle à l'ouverture des Conférences, Mais Leopold, ſans s'embarraſſer de ce qu'on lui repréſentoit, revenoit toujours à demander de nouvelles déclarations, & à vouloir qu'on proposât des conditions plus avantageuſes au Duc de Lorraine. Cette derniere demande ne paroiſſoit pas moins étrange que la précédente; & l'on ne comprenoit pas comment il pouvoit ſe faire que ce Prince qui faiſoit la guerre depuis dix ans pour maintenir le Prince d'Orange, contre les droits légitimes du Roi d'Angleterre, osât déclarer au ſujet du Duc de Lorraine qu'il ne pouvoit pas voir plus long-tems ce Prince dans l'oppreſſion, & injuſtement dépouillé de ſes Etats.

Diſcours des Ambaſſadeurs de France à ce ſujet.

Il y avoit à craindre que ces longueurs affectées ne tournaſſent enfin à ſon préjudice, auſſi-bien qu'à celui du Roi d'Eſpagne, & que les Anglois & les Hollandois, laſſés de toutes ces remiſes, ne fiſ-

ſent leur paix particuliere avec la France, à l'exemple du Duc de Savoye. Ils ſouhaitoient la fin de la guerre avec plus d'empreſſement que jamais. L'Angleterre en particulier étoit dans une ſi grande diſette d'argent, que le Parlement avoit refuſé au Prince d'Orange toute ſorte de ſecours. D'autre part, les Miniſtres des Etats avoient de très-fréquentes conférences avec les Ambaſſadeurs de France; & l'on ne pouvoit pas douter qu'il n'y eût entr'eux quelque négociation ſur pied. Cependant les Impériaux n'en paroiſſoient aucunement allarmés, & continuoient à demander aux Ambaſſadeurs de France de nouvelles déclarations. Sur quoi M. de Harlay, fatigué de les voir ainſi revenir à la charge, répondit au Médiateur, qui étoit allé chez lui pour lui en faire la propoſition en préſence de ſes Collegues : « On ne com-» prend pas comment les Ambaſſadeurs » de l'Empereur, d'ailleurs ſi habiles & » ſi raiſonnables, inſiſtent ſi fort à de-» mander une nouvelle déclaration; car ſi » celle qui a été faite en Hollande eſt » conforme à celle du Comte d'Avaux, » ils ont déja ce qu'ils demandent ; & ſi » elle eſt différente, ils ſont obligés de » s'en contenter, puiſqu'ils l'ont accep-» tée telle qu'elle eſt. Du reſte, nous

1697. *Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryſwyk.*

1697. » leur déclarons que les Traités de Weſt-
» phalie & de Nimegue doivent être &
» ſeront le fondement de la négociation
» préſente ; & voilà une déclaration de la-
» quelle vous pouvez les aſſurer que nous
» ne nous rétracterons jamais. » Alors un de ſes Collegue prenant la parole, ajouta d'un ton aſſez vif : « Véritable-
» ment on ne ſçauroit aſſez s'étonner de
» cette nouveauté, que les Impériaux
» font naître. Quant à moi, j'aime mieux
» parler clairement. L'ouverture de la
» campagne n'eſt pas fort éloignée ; & il
» pourroit fort bien arriver que les ſuc-
» cès en ſeront ſi avantageux à la France,
» qu'ils feront enfin finir toutes ces inu-
» tilités.

Le Château de Ryſwik eſt aſſigné pour la tenuë des conférences. *Ibid.*

Cet entretien, qui fut rapporté aux Impériaux, leur fit enfin comprendre qu'il n'étoit plus tems de reculer. Les diſpoſitions des Alliés, dont ils furent informés par eux-mêmes & d'une maniere plus particuliere qu'ils n'avoient été par le paſſé, les perſuaderent encore mieux, & les réduiſirent enfin à ne s'oppoſer plus à l'ouverture des Conférences. Les Hollandois avoient propoſé, par rapport au lieu où l'on pourroit les tenir, un moyen qui ſembloit donner quelque ombre de ſatisfaction à l'Empereur, quoiqu'il donnât gain de cauſe

à la France. C'étoit que les Ambaſſadeurs s'aſſemblaſſent à Ryſwik, maiſon appartenant au Prince d'Orange, aux environs de la Haye. Par-là, la France avoit ce qu'elle demandoit, qui étoit de ne traiter pas dans les terres de l'Empire ; & l'Empereur avoit auſſi ſa ſatisfaction, en ce que les villes que la France avoit propoſées demeureroient exclues. Les Impériaux furent obligés de ſe contenter de ce parti. Ils ſe déſiſterent pareillement de leurs prétentions ſur la Lorraine, & ne demanderent plus de nouvelle déclaration. Le Roi d'Eſpagne fit ceſſer de ſon côté tous les obſtacles qu'il avoit mis à l'ouverture du Congrès : il accepta la médiation du Roi de Suede ; & il fut déterminé que les Conférences s'ouvriroient le neuviéme du mois de Mars. 1697.

Ouverture des conférences.

Memoires hiſtoriques concernant la paix de Ryſwick.

Le Château de Riſwik, vaſte & ſpacieux, avoit tout ce qu'il falloit pour contenir commodément les Miniſtres de toutes les Puiſſances qui devoient s'y aſſembler. Les Ambaſſadeurs des Alliés avoient leur quartier ſéparé. La France avoit le ſien dans le côté oppoſé, & le Médiateur occupoit l'appartement du milieu. L'on commença à traiter, ſans que les négociations euſſent été précédées par aucune entrevûe des Miniſtres, dans une Aſſemblée générale. Les pré-

1697. tentions des Autrichiens ſur la préſéance, donnerent lieu à cette nouveauté. Les Miniſtres des Puiſſances intéreſſées ſe rendoient chacun dans leur quartier, & le Médiateur paſſoit d'un appartement à l'autre, rapportant ce qui devoit être communiqué, & retirant les réponſes. Après les deux ou trois premieres Conférences, il leur propoſa une entrevûe. Mais les Impériaux perſiſtant à vouloir affecter quelque ſupériorité ſur les François, & ceux-ci voulant au contraire que tout ſe paſſât dans une parfaite égalité, il n'y eut jamais moyen de les accorder, & l'on continua à traiter comme on avoit commencé.

Mort de Charles XI. Roi de Suede.

Hiſt. de Charles XII. Roi de Suede. t. 1.

On craignit que la mort du Roi de Suede, qui arriva dans ce même tems, ne vînt retarder la continuation des Conférences. Ce Prince, qui pourroit tenir place parmi les plus grands Rois ſes contemporains, s'il avoit gouverné ſes peuples avec moins de dureté, mourut le quinziéme du mois d'Avril. La nouvelle en fut portée à la Haye vers le milieu du mois de Mai. Mais cette mort n'apporta aucun changement aux affaires. La médiation fut continuée à Charles XII ſon fils, ſans que la minorité de ce jeune Prince y mît obſtacle; & ſous ſon nom la Régence de Suede pourſuivit ce grand ouvrage de la paix, qui ne reçut

aucun retardement à ce ſujet. Le Médiateur ſe donnoit tous les mouvemens poſſibles pour avancer la négociation. Elle alloit pourtant fort lentement, par la faute des Impériaux & des Eſpagnols, qui, bien qu'ils euſſent conſenti à l'ouverture du Congrès, n'étoient pas moins réſolus d'en éloigner la concluſion. Ils continuerent à faire connoître leurs diſpoſitions à ce ſujet, par le refus qu'ils firent de s'ouvrir ſur leurs prétentions, déclarant qu'ils ne vouloient les expliquer qu'après que les François ſe ſeroient expliqués eux-mêmes. Ceux-ci répondirent que les Alliés n'ayant fait pendant tout le cours de la guerre aucune conquête ſur la France, elle ne demandoit rien. Mais quoique cette réponſe fût ſans replique, les Impériaux perſiſterent dans leur premier ſentiment, & continuerent à demander que les François s'expliquaſſent. 1697.

Les Impériaux & les Eſpagnols cherchent à retarder le progrès des conférences. *Ibid.*

Les Hollandois furent ſi choqués de cette bizarrerie, qu'ils reprirent leurs conférences particulieres avec les Ambaſſadeurs de France, & commencerent à traiter publiquement de leurs intérêts particuliers, comme ils avoient fait à Nimegue ; ce qui augmenta tellement la jalouſie des Impériaux & des Eſpagnols, que craignant enfin d'être abandonnés, ils conſentirent à déclarer leurs préten-

Prétentions des Impériaux & des Eſpagnols. *Mémoires, Actes & Négociations du Traité de Ryſwyk.*

1697. tions. Celles des Eſpagnols étoient contenues en cinquante-ſix articles, qui ſe réduiſoient à demander, qu'on traitât de la paix ſur le pied du Traité des Pyrenées, c'eſt-à-dire, qu'ils ne prétendoient pas ſeulement que la France abandonnât tout ce qu'elle avoit acquis à titre de réunion & de dépendances, ce qu'elle leur avoit accordé dans les articles préliminaires, mais encore tout ce qui lui avoit été cedé par les Traités de Nimegue & d'Aix-la-Chapelle; en ſorte qu'outre la reſtitution de toutes les Places qu'elle avoit en Flandre, ils vouloient qu'elle reſtituât encore la Franche-Comté. Les demandes des Impériaux, quoique renfermées en moins d'articles, ne parurent pas moins exorbitantes; ils demandoient la reſtitution entiere des réunions, & en outre le rétabliſſement des Villes Impériales de l'Alſace dans les priviléges dont elles jouiſſoient avant le Traité de Weſtphalie, prétendant qu'elles n'avoient été cédées à la France que ſur ce pied, ce qui réduiſoit preſque à rien la Souveraineté de cette Province.

Réponſe des Ambaſſadeurs François. *Mémoires, Actes & Négociations de Ryſwik.*

L'étenduë de ces prétentions parut n'embarraſſer pas beaucoup les François, qui pour couper court, demanderent aux Ambaſſadeurs de ces deux Puiſſances, s'ils vouloient traiter ſur le pied des articles préliminaires, ou ſi au contraire

traire ils vouloient y renoncer ; ajoûtant que s'ils prenoient le premier parti, qui étoit de traiter ſur le pied des articles propoſés, ils voyoient bien eux-mêmes que leurs demandes n'étoient pas recevables, vû la diſproportion qu'il y avoit entre leurs prétentions & ces articles : & que s'ils vouloient au contraire rejetter ces mêmes articles, ils n'avoient qu'à le déclarer ; que la France y conſentiroit ſans peine, & qu'on traiteroit de nouveau ſur toutes ces matieres, comme s'il n'en avoit jamais été queſtion. Les François en leur propoſant cette alternative, s'étoient bien attendus qu'ils n'auroient garde de prendre le dernier parti, puiſqu'outre le danger qu'ils auroient couru de n'obtenir pas des conditions auſſi favorables dans une nouvelle négociation, ce refus auroit ſurement déterminé les Anglois & les Hollandois à faire leur paix particuliere, & à les abandonner ; ainſi ils déclarerent qu'ils acceptoient les offres qu'on leur avoit faites, mais ſeulement comme faiſant partie de leurs prétentions. Par cette réponſe ils éluderent la difficulté, & ſe maintinrent en droit de revenir à leurs demandes, & de perpétuer la négociation comme ils prétendoient. 1697.

Cependant les Hollandois continuoient leurs conférences avec les François, & Le Roi fait paſſer ſes armées

1697. en Flandre & en Catalogne. *Mem. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1600. juſques en l'année 1716.* *Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.*

ils convinrent enfin le vingt-ſeptiéme du mois de Mai d'une ſuſpenſion d'armes pendant le tems de la négociation ; moyennant quoi ils acceptoient la paix, ſur le pied des conditions propoſées par la France. Une maladie aſſez ſérieuſe qui ſurvint au Prince d'Orange, & qui ſelon toutes les apparences devoit l'empêcher de ſe mettre à la tête des armées, avoit donné lieu à ce Traité ; mais ſa ſanté s'étant rétablie, le Traité n'eut pas lieu. Ainſi le Roi de France ſe trouvant en liberté de faire agir ſes troupes, & les Impériaux & les Eſpagnols continuant à traiter comme ils avoient fait juſques alors, il mit ſes armées en mouvement pour donner de la vivacité aux négociations. Le Duc de Vendôme marcha en Catalogne, où il avoit ordre de diſpoſer toutes choſes pour le ſiége de Barcelonne ; & le Maréchal de Catinat qui n'étoit plus occupé en Piémont, paſſa en Flandre, & alla faire le ſiége de la Ville d'Ath.

Nouvelle Déclaration des Ambaſſadeurs de France. *Actes & Mémoires des Négociations de Ryſwyk.*

Pendant qu'il étoit aux environs de cette Place, les Ambaſſadeurs de France reçûrent des lettres de leur Cour, qui les mettoient en état de répondre pour la derniere fois, aux demandes des Impériaux, & des Eſpagnols. Ils leur déclarerent donc que s'ils vouloient traiter ſérieuſement de la paix, ils ne devoient pas ſonger d'obtenir au-delà de ce qui

avoit été proposé dans les articles préliminaires; que pour prévenir toutes sortes de contestations & de disputes; ils devoient être persuadés qu'on ne pouvoit leur accorder, & qu'on ne leur accorderoit jamais au-delà de ce qu'ils avoient obtenu dans les Traités de Nimegue & de Westphalie, mis en exécution par le Traité de Nimegue; qu'on voyoit assez par la maniere dont la France agissoit, qu'elle ne songeoit pas à se prévaloir de ses avantages; que du reste ils ne parloient si modestement, que parce que la Ville d'Ath étoit assiégée par les troupes du Roi leur maître, & avec des forces fort supérieures à celles des Alliés; que sans cela ils parleroient bien plus fierement, parce qu'alors personne n'auroit lieu de soupçonner que ces airs de hauteur & de fierté leur fussent inspirés par la prospérité des armes de France, & non pas par la raison. Cette réponse, que les Espagnols & les Impériaux appellerent superbe & pleine d'arrogance, les choqua vivement, & ils l'attribuerent moins au siége de la Ville d'Ath, & à la supériorité des troupes de France dans les Pays-Bas, qu'à l'adresse que cette Couronne avoit eu de détacher de la Ligue, la Hollande & l'Angleterre. Cependant la prise d'Ath qui venoit de se rendre, sans que le

1697.

Les François se rendent maîtres de la Ville.

1697. Prince d'Orange & le Duc de Baviere; quoiqu'avec des forces aſſez conſidérables, euſſent formé la moindre entrepriſe pour la dégager, vint augmenter leur inquiétude, & leur fit ſentir mieux que jamais, la ſupériorité de la France, qui après une ſi longue guerre, étoit encore en état d'ajoûter de nouvelles conquêtes à celles qu'elle avoit faites les campagnes précédentes.

Négociations de l'Empereur à la Cour de Madrid. *Mémoires du Comte d'Harrach T. 1.*

Tandis que tout ceci ſe paſſoit, l'Empereur toujours occupé du deſſein de s'aſſurer la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, prenoit des meſures pour gagner, par ſes négociations à Madrid, ce qu'il craignoit de perdre par celles qui ſe continuoient en Hollande. Il voyoit la paix prête à diſſiper une Ligue, ſur laquelle il fondoit toutes ſes eſpérances, & dans laquelle il n'étoit entré qu'en vûe de cette ſucceſſion; ainſi il travailloit auprès du Roi d'Eſpagne, pour l'engager à déclarer, pendant la guerre, l'Archiduc Charles d'Autriche ſon ſucceſſeur à la Couronne, ſe propoſant enſuite de demander à Ryſwik que cette Déclaration fût inſérée dans le Traité de paix, en ſorte qu'elle en devînt l'article fondamental. On ne pouvoit rien de mieux imaginé que ce projet, ſuppoſé que le Roi d'Eſpagne voulût s'y prêter; car ſi la France acceptoit la déclaration que ce Prince auroit pû faire, elle re-

nonçoit à toutes ſes prétentions ſur la Couronne d'Eſpagne, & l'Empereur n'avoit plus rien à ſouhaiter; & ſi au contraire elle la rejettoit, elle découvroit ſes vûes, & l'on pouvoit s'en prévaloir contr'elle, en continuant à la repréſenter avec encore plus d'apparence de raiſon qu'on n'avoit fait par le paſſé, comme une Puiſſance ambitieuſe, prête à envahir la Monarchie Eſpagnole, & qui ſe propoſoit de parvenir par ce moyen à un dégré d'élévation, qui la rendant redoutable à tous ſes voiſins, pouvoit empêcher les Alliés de faire la paix. 1697.

L'Empereur qui ſentoit l'importance de cette négociation, en chargea Ferdinand Bonaventure Comte d'Harrach, l'un de ſes principaux Miniſtres, homme qui avoit vieilli dans les affaires, & capable plus qu'aucun autre de tirer parti de ſa commiſſion. Le Comte y trouva de grands obſtacles, ſoit par rapport à la terreur que les armes de France avoient répandue à la Cour de Madrid, car le Roi qui vouloit aſſurer le ſuccès du ſiége de Barcelone, avoit fait paſſer beaucoup de troupes en Catalogne; ſoit par rapport aux diviſions qui régnoient dans cette Cour au ſujet du choix de celui qui devoit ſuccéder à la Couronne, en quelque tems que le Roi vînt à mourir ſans enfans. Ce choix diviſoit les

Diſpoſition de cette Cour. Elle eſt diviſée en pluſieurs partis.

Parti en faveur de l'Archiduc. *Ibid.*

1697. Grands en trois partis : le premier étoit pour l'Archiduc, & avoit à ſa tête la Reine tante de ce Prince, à laquelle s'étoient joints le Cardinal Louis-Emanuel Porto-Carrero, Archevêque de Tolede & Primat des Eſpagnes, le Cardinal Gonzalez de Cordoue, Dom Juan Thomas Henriques de Cabrera, Comte de Melgard, Amirante de Caſtille, le Duc de Montalto, Ferdinand d'Arragon & de Moncade, le Comte d'Aguilar & de Frigliane, Rodrigue Manuel Manrinques de Lare, le Marquis de Villefranche de la Maiſon de Tolede, & un grand nombre d'autres Seigneurs, qui faiſoient tout leur poſſible pour faire déclarer l'Archiduc légitime héritier de la Couronne, perſuadés qu'il ne leur reſtoit plus que ce ſeul moyen pour tirer leur Monarchie de l'état d'abaiſſement où elle étoit, & pour la remettre dans ſon ancien luſtre.

Second parti en faveur du Prince Electoral de Baviere.

Mem. du Comte d'Harrach Tome 1.

La Reine Douairiere, quoiqu'elle fût ſœur de l'Empereur, & qu'elle aimât tendrement ſon neveu, reconnoiſſant le peu de droit qu'il avoit à la ſucceſſion, avoit formé le ſecond parti, & travailloit à porter ſur le Trône le Prince Electoral de Baviere ſon arriere-petit-fils, & petit-neveu de Charles actuellement régnant. Elle & ceux qui s'étoient attachés à ce jeune Prince prétendoient, & avec raiſon, que ſuppoſé

la validité des renonciations de la Reine de France, ce qu'ils ne révoquoient pas en doute, Charles n'avoit pas de plus proche héritier que ce Prince iſſu de ſa ſœur l'Infante Marguerite, par l'Archiducheſſe Antoinette mariée, comme nous avons dit ailleurs, avec l'Electeur de Baviere. Tant que la Reine Douairiere vécut, elle favoriſa ce parti ouvertement & de tout ſon pouvoir; & après ſa mort, qui arriva en mil ſix cens quatre-vingt-ſeize, le Comte d'Oropera Préſident de Caſtille, & le Marquis de Marzera, ſe mirent à la tête de cette faction, & l'augmenterent conſidérablement. 1697.

Troiſiéme parti favorable à la France. *Ibid.*

Le troiſiéme parti étoit pour la France, & avoit pour Chef le Comte de Monterey, celui-là-même que nous avons vû ailleurs ſi oppoſé à cette Couronne. Il ſeroit difficile de dire quels avoient été les motifs de ſon changement, & comment d'ennemi irréconciliable de la France il étoit devenu ſon partiſan. Le Comte d'Harrach prétend qu'il étoit moins attaché à cette Couronne par inclination pour elle, que par la haine qu'il avoit conçûe contre quelques Seigneurs Allemands de la ſuite de la Reine, qui s'étoient rendus fort odieux, & dont la conduite fut dans la ſuite infiniment préjudiciable à l'Empereur. Quoi qu'il en ſoit, ce Seigneur, & ceux qui avoient

pris parti avec lui, étoient perſuadés de
1697. la nullité des renonciations de la Reine, & reconnoiſſoient que tout au moins elles n'avoient pas pû préjudicier à ſes deſcendans appellés à la ſucceſſion de leur Chef, & indépendamment de la volonté de leur mere. Quoique ce troiſiéme parti fût moins appuyé que les deux autres, il ne laiſſoit pas dans le fonds d'être aſſez conſidérable ; mais Monterey, & ceux qui étoient avec lui, n'oſoient pas ſe déclarer, tant les François étoient peu aimés en Eſpagne.

Cette diſpoſition de la Cour n'étoit nullement favorable aux prétentions de l'Empereur ; & il étoit difficile que le Comte d'Harrach ayant à traiter avec des Miniſtres ſi diviſés, réuſſît dans ſa négociation. Ce ne fut pourtant pas delà que lui vinrent les plus grands obſtacles, & la terreur des armes de France, traverſa les deſſeins de l'Empereur d'une maniere incomparablement plus puiſſante. Le Duc de Vendôme avoit commencé le ſiége de Barcelonne, & à la maniere dont il le preſſoit, on ne doutoit pas qu'il ne ſe rendît enfin maître de cette Place. Le ſiége s'avançoit, lorſqu'on apprit en Europe la priſe de Cartagene, dans l'Amérique Méridionale, enlevée à l'Eſpagne par le Baron de Pointis, commandant une eſcadre Françoiſe de vingt vaiſſeaux de guerre. Cette eſcadre étoit

Siege de Barcelonne.

Mémoires Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe, depuis 1600. juſques en 1716.

sortie des ports de France à la fin du mois d'Octobre de l'année d'auparavant, & avoit été fortifiée sur sa route par quelques vaisseaux de guerre, & dans le pays par un grand nombre de Flibustiers ou Corsaires Amériquains, & encore par d'autres troupes que le Sieur du Casse, Gouverneur de Saint-Domingue, lui avoit menées. Cartagene, qui servoit de magasin & d'entrepôt aux flotes d'Espagne venant des Indes Orientales, étoit regardée comme une Place très-forte & capable de faire une longue résistance. Elle étoit défendue par une nombreuse garnison, & avoit des vivres & des munitions pour six mois ; mais nonobstant toutes ces difficultés, qui tout au moins pouvoient en rendre la prise fort incertaine, elle fut attaquée par toutes ces troupes, & emportée dans trois semaines. Le principal article de la capitulation fut, que les Habitans, pour s'exemter d'être fouillés dans leurs maisons, apporteroient eux-mêmes tout leur argent & leurs pierreries. Cet article fut mal exécuté. Cependant, nonobstant l'infidélité des Habitans, qui cacherent une bonne partie de leurs effets, les richesses qu'ils apporterent eux-mêmes, & sans qu'on usât de violence, allerent au-delà de dix millions. Comme les François, en attaquant cette Place, ne s'étoient pas proposés de la garder, mais simple-

1697. *Mem. du Comte d'Harrach Tome 1.*

Prise de Cartagene par le Baron de Pointis.

1697. ment de la détruire, Pointis fit paſſer toutes ces richeſſes ſur ſon eſcadre, à quoi il ajouta l'argenterie des Egliſes qui fut enlevée, & quatre-vingt piéces de canon de fonte. Il fit démollir enſuite toutes les fortifications, les murailles de la ville & des forts, & reprit la route de France, où il arriva heureuſement.

Le Sieur Du-Gué-Troüin enleve une Flote Hollandoiſe.

Avant cette expédition Du Gué-Troüin, l'un des meilleurs hommes de mer de ſon tems, avoit enlevé une flote Hollandoiſe venant de Bilbao. Il s'étoit d'abord rendu maître de trois vaiſſeaux de guerre qui l'eſcortoient, & s'étoit emparé enſuite du reſte des bâtimens. D'autre part le Marquis de Neſmond commandant une eſcadre de ſix vaiſſeaux de guerre, avoit enlevé trois vaiſſeaux Anglois qui venoient des Iſles, riches de pluſieurs millions, tandis que le Marquis d'Hyberville reprenoit le fort de Nelſon dans la nouvelle France, après avoir pris avec une eſcadre de quatre vaiſſeaux, deux vaiſſeaux Anglois, & en avoir coulé à fond un troiſieme.

Arrivée du Comte d'Harrach à Madrid. *Mémoires, du Comte d'Harrach. Tome 1.*

La perte que les Eſpagnols avoient ſoufferte à Cartagene, leur avoit donné beaucoup de chagrin; mais ce n'étoit rien, en comparaiſon de la crainte où ils étoient, de ſe voir enlever Barcelonne. Ils en étoient tout occupés, lorſque le Comte d'Harrach arriva à Madrid.

Il ne pouvoit pas entamer ſa négociation dans des circonſtances moins favorables. 1697.
Il conféra d'abord avec le Cardinal Portocarrero, & avec les principaux Partiſans de l'Empereur, ſans s'ouvrir néanmoins avec eux ſur le point principal de ſon ambaſſade. Il les trouva dans les diſpoſitions qu'il ſouhaitoit; il parla plus ouvertement à la Reine, & il communiqua enſuite immédiatement au Roi, & ſans l'interpoſition d'aucun Miniſtre, le ſujet de ſa commiſſion. Après lui avoir témoigné, comme il étoit porté par ſes inſtructions, l'extrême douleur que ſes fréquentes indiſpoſitions cauſoient à l'Empereur, il lui repréſenta combien il ſeroit convenable, que puiſqu'il ſe trouvoit ſans enfans, il lui plût de déclarer ſes intentions, en reconnoiſſant l'Archiduc pour ſon ſucceſſeur. Il pourſuivit en diſant, que toutes les Puiſſances de l'Europe, effrayées des grands dangers dont elles étoient menacées, ſuppoſé que Dieu le retirât de ce monde, ſans qu'il eût déclaré & fait connoître ſolemnellement celui qui devoit lui ſuccéder, ne pouvoient être raſſurées que par cette déclaration faite pendant la guerre; qu'il ne paroiſſoit pas qu'on dût la renvoyer dans un autre tems, puiſque ſi elle ne ſe faiſoit qu'après la concluſion de la paix, il étoit hors de doute qu'elle donneroit lieu à une nouvelle gue-

1697. re, encore plus onéreuſe, & plus ſanglante que toutes celles qui avoient précedé; qu'il ne falloit pas attendre que la France, qui même pendant le regne de Philippe IV. avoit ſi hautement déclaré ſes prétentions ſur l'Eſpagne, acquieſçât paiſiblement à une diſpoſition qui ne lui ſeroit pas favorable; qu'ainſi puiſqu'il étoit inévitable d'avoir la guerre, il valoit mieux continuer, s'il en étoit beſoin, celle qui étoit commencée, & faire la diſpoſition dont il s'agiſſoit, n'y ayant pas à douter que les animoſités qu'elle pourroit produire ne fuſſent terminées & plus à propos & plus ſûrement, avec toutes les autres plaintes qu'on formoit contre la France, dans un ſeul Traité de Paix, garanti par toutes les Puiſſances qui ſeroient obligées d'y prendre part.

Le Roi d'Eſpagne rejette les propoſitions de l'Empereur. *Ibid.*

Quelque éloignement que le Roi d'Eſpagne eût témoigné juſques ici pour la France, il paroît par les mémoires du Comte d'Harrach, que ces diſpoſitions étoient changées. Ainſi ſoit que dès lors Charles eût commencé à reconnoître la juſtice des prétentions du Dauphin ſur la Monarchie d'Eſpagne, & qu'il ſe fît un point de conſcience de lui porter préjudice, ſoit qu'il ne fût retenu que par la diſpoſition où il voyoit les affaires, & que ſentant toute la delicateſſe de la démarche où l'on vouloit l'engager, il ne vou-

fût pas par une declaration précipitée rendre impoſſible la concluſion de la paix, qui lui ſeroit abſolument néceſſaire, ſuppoſé que Barcelonne fût pris, il refuſa d'entrer dans les vûes qu'on lui propoſoit. Toutefois comme il ne vouloit pas choquer ouvertement l'Empereur, il chercha à ſe tirer d'intrigue en donnant d'abord à ſon Miniſtre des paroles qui paroiſſoient aſſez favorables, quoiqu'elles ne l'obligeaſſent à rien, & en lui défendant en même-tems de s'ouvrir à perſonne ſur le ſujet de ſon ambaſſade, ſous prétexte, diſoit-il, d'aſſurer le ſuccès de la négociation, mais dans le fonds pour empêcher que les diviſions ſecrettes de ſa Cour n'éclataſſent, & que venant à dégénerer en factions ouvertes, elles ne produiſiſſent des troubles, qu'il vouloit éviter ſur toutes choſes. 1697.

La priſe de Barcelonne, dont on reçut la nouvelle peu après, fit voir qu'il avoit pris le bon parti, en refuſant la déclaration qu'on lui demandoit. La défenſe de cette place, l'une des plus fortes de l'Europe, avoit été confiée au Prince de Darmſtad : il avoit une garniſon de dix mille hommes de pied & de quinze cens chevaux, à quoi il faut ajouter un corps de quatre mille Bourgeois enrôlés, & en état de faire le ſervice auſſi bien que des troupes reglées. La place, outre ſes fortifications, avoit encore le fort de Mont-

Continuation du ſiége de Barcelonne.

Journal Hiſtorique du Regne de Louis XIV.

Mémoires du Comte d'Harrach.

Mem. du Comte de Forbin.

1697. joüi, ſeul capable d'arrêter une armée pendant un tems conſiderable ; enfin le grand contour des murailles empêchant que le Duc de Vendôme n'inveſtît entierement la Ville, la garniſon pouvoit être rafraichie quand il en étoit beſoin. Tous ces obſtacles rendirent le ſiége long & meurtrier, & le firent regarder comme l'un des plus mémorables qui euſſent été faits pendant toute cette guerre. L'armée de France étoit forte de cinquante-cinq eſcadrons de Cavalerie & de Dragons, & de quarante-trois bataillons ; neuf gros vaiſſeaux de guerre commandés par le Comte d'Eſtrées, & trente galeres ſous les ordres du Baillif de Noailles fermoient le port, & pluſieurs galiotes bombardoient la ville du côté de la mer. Avec tout cela le ſiége ne laiſſoit pas d'aller lentement. Le Duc de Vendôme s'étoit déja rendu maître d'une partie des dehors, lorſqu'il apprit que Dom François de Velaſco Vice-Roi de Catalogne, qui n'étoit pas fort éloigné de la place, devoit venir avec un corps conſidérable l'attaquer dans ſon camp, tandis que le Prince de Darmſtad, pour favoriſer cette attaque, ſortiroit avec toute la garniſon, & le mettroit ainſi entre deux feux. On ne pouvoit parer ce coup qu'en prévenant les ennemis ; le Duc le comprit parfaitement, & ſe voyant dans la

Le Duc de Vendôme marche aux ennemis.

Mémoires du Comte d'Harrach Tome I.

neceſſité ou de combattre en même-tems & contre la garniſon & contre l'armée ennemie, ou de ſortir de ſon camp, & d'aller attaquer le Vice-Roi, il prit ce dernier parti, comme le moins dangereux. Ainſi après avoir confié ſes tranchées au Marquis de Barbeſiers, à qui il laiſſa autant de troupes qu'il lui en falloit pour les défendre, il prit tout le reſte, & ſe mit en marche deux heures avant le jour le quatorzieme du mois de Juillet. 1697.

Il force les ennemis à Cornella. *Ibid.*

Le Vice-Roi avoit formé un camp de deux mille cinq cens chevaux à Cornella petit village à un quart de lieüe au-delà de l'Hoſpitalet, à une heure de diſtance du camp des François, & avoit mis ce détachement ſous les ordres du Marquis de Grigny. Son deſſein en avançant ainſi ces troupes étoit d'incommoder le Duc de Vendôme, & de ſe conſerver la communication qu'il avoit avec le Montjoüi, qui ſeule pouvoit arrêter les progrès du ſiége, & empêcher que la Ville ne fût ſitôt emportée. Outre ce camp il avoit donné à Dom Michel d'Otazu un corps de ſix cens chevaux & de dix-huit cens fantaſſins, avec lequel il occupoit les poſtes des montagnes voiſines ; le reſte de l'armée étoit à S. Feliou en-delà de Cornella ſur le bord de l'Obregat, & dans une diſtance à pouvoir facilement ſoutenir ces camps avancés. Le Duc de Vendôme ar-

1697. riva à la pointe du jour à l'Hoſpitalet, il y trouva quelques Eſpagnols qu'il fit pouſſer, & continua ſa marche juſqu'à Cornella. Les fuyards donnerent l'allarme à ce premier corps de troupes, qui ne ſe trouvant pas aſſez fort pour ſe défendre, ſe diſpoſoit à la retraite, lorſque les François arriverent. Le Duc ne la leur laiſſa pas faire tranquillement, il entra dans leur camp, les pouſſa, acheva d'y mettre le deſordre, & les pourſuivit du côté de S. Feliou, où il arriva preſqu'auſſi-tôt qu'eux. Le Comte de Velaſco qui ne s'attendoit pas à être attaqué, étoit encore dans ſon lit, & ne fut informé de l'arrivée des François que lorſqu'il entendit le bruit que faiſoient ſes troupes en fuyant dans le dernier deſordre. A peine eut-il le tems de s'habiller & de paſſer l'Obregat, pendant qu'un gros des ſiens faiſoit ferme pour lui faciliter le paſſage. Son armée paſſa avec lui. Dans la confuſion où ils étoient, il y en eut un grand nombre de tués, pluſieurs ſe noyerent, le reſte alla ſe mettre en bataille au-delà de la riviere. Le Duc de Vendôme ne les pouſſa pas plus loin; il n'avoit pas perdu au-delà de quatre-vingts hommes, & cette déroute en avoit coûté aux ennemis trois mille qui avoient été ou tués, ou noyés, ainſi il ſe contenta de piller leur camp. Il y trouva ſix cens chevaux, tout le bagage de

Il pouſſe l'armée, & force les ennem's à paſſer l'Obregat. *Ibid.*

l'armée, la vaiſſelle d'argent des Généraux, & la caſſette du Vice-Roi, où il y avoit vingt-deux mille piſtoles. 1697.

A meſure que le Duc de Vendôme étoit ſorti de ſon camp, pour marcher à Cornella, il en avoit fait ſortir un corps de trois cens chevaux, de deux cens Dragons, & de mille fuſilliers commandés par le Marquis d'Uſſon, avec ordre d'aller attaquer dans la montagne Dom Michel d'Otazu. Le Duc après avoir pillé & brûlé le camp du Vice-Roi, eſſaya de gagner le derriere des montagnes, & d'aller lui-même donner la main au Marquis d'Uſſon; mais les chemins lui ayant paru extrêmement difficiles, il abandonna ce projet. D'Uſſon avoit pouſſé avec avantage quelques troupes Eſpagnoles, qu'il avoit trouvées dans un poſte avancé, & en avoit paſſé le plus grand nombre au fil de l'épée. Quelques-uns de ceux qui avoient échappé au maſſacre, étoient allés donner l'allarme à d'autres troupes, qui étoient dans un ſecond poſte plus avancé dans la montagne. D'Uſſon avoit ſuivi les fuyards, & avoit encore chaſſé de ce poſte les troupes qui le défendoient: enfin il ſe diſpoſoit à aller attaquer d'Otazu lui-même; mais le Duc de Vendôme informé de ce qui s'étoit paſſé, & content de ces premiers avantages, ne voulut pas qu'il haſardât ce dernier coup, & lui envoya quel-

Le Marquis d'Uſſon pouſſe dans la montagne un autre corps d'Eſpagnols. *Ibid.*

ques eſcadrons pour aſſurer ſa retraite.

1697. La défaite de l'armée ennemie qu'on ne manqua pas de faire ſçavoir au Prince de Darmſtad, n'empêcha pas qu'il ne continuât à ſe défendre, & ſi les François ſe rendirent maîtres de la place, ce ne fut qu'après en avoir cherement acheté tout ce qui reſtoit encore de dehors à attaquer; il fallut les emporter pied-à-pied, juſques-là qu'il y eut divers poſtes, où les troupes ne purent ſe loger ſolidement, qu'après y être revenues juſqu'à ſept fois, & après avoir donné autant de combats tous plus ſanglans les uns que les autres. Le Duc de Vendôme ayant perdu la plûpart de ſes Canoniers avoit été obligé de prendre ceux de la Flotte, & de mettre des Officiers à terre pour les commander; peu après il en tira tous les ſoldats, & en forma un corps qui montoit les tranchées, & faiſoit le ſervice comme les troupes de terre; enfin la Place étant ouverte au point de ne devoir pas riſquer un aſſaut, le Prince capitula le dixiéme du mois d'Août, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte.

Le Prince de Darmſtad capitule dans Barcelonne.

Mémoires du Comte de Forbin.

La priſe de Barcelonne acheva de faire tomber entierement la négociation du Comte d'Harrach. Juſqu'ici les Ambaſſadeurs du Roi d'Eſpagne & ceux de l'Empereur, avoient continué à ſe conduire à Ryſwik comme auparavant; les Impé-

Le Roi détermine un tems aux Alliés pour accepter les conditions qu'il leur avoit propoſées.

riaux étoient revenus à la charge, & avoient demandé qu'au lieu des articles vagues proposés par la France, les Ministres du Roi Très-Chrétien donnassent un projet circonstancié, & qui expliquât en détail toutes les cessions qu'il consentoit de leur faire. Les François leur avoient donné satisfaction sur cet article, & comme l'Empereur étoit revenu à la charge sur l'article du Duc de Lorraine, ils s'étoient beaucoup relâchés sur ce dernier point. Cependant les affaires n'alloient pas plus vîte, ce qui fit que le Roi de France fit enfin signifier au Médiateur, qu'il étoit prêt de signer la paix sans retardement aux conditions qu'il avoit offertes depuis si long-tems; mais que comme il ne seroit pas juste que la conclusion en fût toujours retardée par l'éloignement que ses ennemis y apportoient, & qu'il demeurât lié, tandis qu'ils se croiroient libres, non-seulement de rejetter les conditions offertes, mais d'en proposer de peu *admissibles*, il déclaroit qu'il vouloit bien demeurer dans les engagemens qu'il avoit pris, jusqu'à la fin du mois d'Août; mais que si dans ce tems ses ennemis ne consentoient à la paix, il se regarderoit comme libre, & se prétendroit en droit de traiter, sous telles autres conditions qu'il trouveroit convenir à l'état de ses affai-

1697. *Actes & Mém. des Négociations de la paix de Ryswik.*

res, & au bien de la Chrétienté.

1697. Tout ceci s'étoit paſſé avant la priſe de Barcelonne ; mais après que les François ſe furent rendus maîtres de cette Place, le Roi d'Eſpagne dont les infirmités augmentoient à vûe d'œil, ce qui lui faiſoit ſouhaiter un peu de repos, voyant le Roi de France maître de la Catalogne, & en état de pouſſer ſes conquêtes plus avant, commença à penſer ſur la paix autrement qu'il n'avoit fait juſques alors. Il n'avoit ni troupes ni argent ; ainſi il envoya ordre à ſes Ambaſſadeurs de finir au plûtôt, en tâchant néanmoins de tirer de la France le meilleur parti qu'il ſeroit poſſible. L'Empereur voyant les diſpoſitions où étoit ce Prince, & ſe trouvant hors d'eſpérance de faire agréer ſes prétentions à Madrid, les fit propoſer à Ryſwik, où ſes Ambaſſadeurs demanderent, que pour prévenir les guerres qui pourroient ſurvenir dans la ſuite, on réglât l'article de la ſucceſſion du Roi d'Eſpagne, ſuppoſé qu'il vînt à mourir ſans enfans. C'étoit-là le point eſſentiel, & ſur lequel il ne falloit pas attendre que les Francois ſe relâchaſſent. Ils éluderent adroitement cette demande, en répondant que la ſucceſſion du Roi d'Eſpagne, n'avoit rien de commun avec le Traité dont il s'agiſſoit, & que cet article, duquel on n'a-

Le Roi d'Eſpagne ordonne à ſes Ambaſſadeurs de preſſer la Négociation.

Actes & Mémoires des Négociations de la paix de Ryſwik.

L'Empereur fait propoſer à Ryſwik ſes prétentions ſur la Couronne d'Eſpagne.

voit jamais parlé, ne pouvant qu'être d'une fort longue discussion, il ne convenoit pas qu'en attendant qu'il fût décidé, l'Europe continuât à être désolée par la guerre. Les Alliés que l'Empereur avoit crû devoir se déclarer en sa faveur, trouverent cette réponse raisonnable, & le Roi d'Espagne ne fut pas fâché que la demande des Impériaux eût été rejettée, soit qu'il ne prît pas plaisir que des Puissances Etrangeres se mêlassent de disposer de ses Etats, & que l'Empereur semblât vouloir lui arracher de vive force, ce qu'il n'avoit pas pû obtenir par ses sollicitations, soit qu'il souhaitât de couper court à des longueurs, qui en donnant lieu à la continuation de la guerre, le mettoient en danger de se voir enlever une partie considérable des Espagnes. De cette sorte on ne fit aucune attention aux demandes des Impériaux, & les Espagnols commencerent à traiter sérieusement, selon les ordres qu'ils avoient reçûs. Le seul point qui restoit à régler entr'eux & la France, étoit l'article du Luxembourg, que le Roi vouloit retenir, offrant d'en donner des dédommagemens. Les Espagnols n'étoient pas éloignés d'accepter ces offres, & ils les auroient acceptées en effet sans les oppositions des Impériaux, qui leur représenterent fortement le grand préjudice qui reviendroit à l'Empereur & au Roi

1697.

Les Impériaux s'opposent à la cession du Luxembourg.

Actes & Mémoires des Négociations de la paix de Ryswik.

d'Eſpagne lui-même, ſi Luxembourg qui
1697. devoit donner la communication entre l'Empire & les Pays-Bas Eſpagnols, & ſervir de barriere au Pays d'entre la Meuſe la Moſelle & le Rhin, étoit une fois abandonné à la France.

Le Roi déclare vouloir retenir Straſbourg.

Cet Article n'étoit pas encore vuidé à la fin du mois d'Août, c'eſt-à-dire à la fin du terme que le Roi avoit preſcrit aux Confédérés, pour accepter les propoſitions qu'il leur avoit faites; ce qui le dégageant des paroles qu'il leur avoit données, on le vit prendre à Ryſwik le même ton qu'il avoit pris à Nimegue, & parler en maître dans ce dernier Traité, comme il avoit fait dans le précédent. Dès le premier de Septembre ſes Ambaſſadeurs préſenterent un Mémoire au Médiateur, dans lequel ils diſoient, que les Alliés n'ayant pas profité dans le tems marqué, des offres qu'on leur avoit faites, & le Roi ſe trouvant libre des engagemens qu'il avoit pris avec eux, il ſeroit en droit de profiter, s'il le vouloit des avantages qu'il avoit remportés pendant la campagne, & de réduire dans des bornes plus étroites les offres qu'il avoit faites pour la paix; que cependant il vouloit bien ne ſe ſervir de ce droit, que pour changer dans les conditions qu'il avoit offertes celles qui pouvoient retarder la fin de la guerre, & la tranquillité publique; qu'à cette fin il ceſſoit

d'offrir à l'Empereur, le choix entre Strasbourg ou l'équivalent propoſé, & ſe fixoit à retenir cette Place, ſans qu'il fût queſtion d'alternative, offrant de rendre en échange la Ville de Barcelonne au Roi d'Eſpagne, qu'il promettoit de lui rendre en effet, d'abord que ce Prince auroit obtenu de l'Empereur la ceſſion de Strasbourg. Le Mémoire pourſuivoit en déclarant, que le Roi ne faiſoit aucun changement aux conditions propoſées au Roi d'Eſpagne, & qu'il conſentoit de lui rendre non-ſeulement toutes les Places conquiſes pendant la guerre, mais encore la Ville de Luxembourg, ſans qu'il fût queſtion d'aucun dédommagement. Il s'étoit relâché ſur cet article, parce qu'outre qu'il vouloit finir la guerre inceſſamment, il étoit bien-aiſe de commencer à ſe concilier la bienveillance du Roi d'Eſpagne & de ſes peuples, & de ne laiſſer plus, s'il étoit poſſible, entre les deux Nations aucun levain qui pût nourrir les anciennes antipaties, & mettre obſtacle à ſes prétentions ſur la Monarchie d'Eſpagne. Enfin le Mémoire s'expliquoit au ſujet du Duc de Lorraine, d'une maniere beaucoup plus favorable que par le paſſé; après quoi il ajoûtoit, que ſi les Alliés continuoient à négliger les facilités que le Roi de France apportoit à la concluſion des Traités, &

1697.

Il abandonne ſes prétentions ſur le Luxembourg. *Ibid.*

laiſſoient encore paſſer le terme qu'on
1697. leur donnoit juſqu'au vingtiéme du mois de Septembre, pour accepter ces dernieres offres, il ſeroit libre au Roi de propoſer de nouvelles conditions. Cette Déclaration qui fut infiniment déſagréable à l'Empereur, détermina enfin les Alliés à n'uſer plus de remiſe ; ils ne ſe preſſerent pourtant pas de conclure avant le terme, chicanant pied-à-pied juſqu'au dernier jour, dans la vûe de retirer encore quelque nouvel avantage.

Le Roi d'Angleterre écrit aux différentes Cours de l'Europe pour leur recommander ſes intérêts. *Actes & Mémoires des Négociations de la paix de Ryſwik.*

Il y avoit long-tems que le Roi d'Angleterre avoit reconnu que ſon rétabliſſement étoit impoſſible, & que malgré les bonnes intentions du Roi de France, il ſeroit infailliblement ſacrifié à la politique de l'Empereur, qui, après avoir ſoutenu pendant ſi long-tems le Prince d'Orange, ne conſentiroit jamais à voir rétablir ſur ſon Trône un Prince que ſon attachement pour la France lui rendroit trop odieux & trop ſuſpect. Dès que Jacques ne put plus douter que la paix ne ſe traitât ſérieuſement, il écrivit à toutes les Cours de l'Europe, ſans excepter celle de l'Empereur lui-même, pour leur recommander ſes intérêts. Il leur repréſentoit en particulier, qu'étant monté ſur le Trône de la Grande-Bretagne par les droits légitimes de la ſucceſſion, ſuivant les loix du Royaume, & du

conſentement

consentement de tous ses peuples, il avoit renouvellé avec presque tous les Souverains de l'Europe les anciens Traités qu'ils avoient avec la Couronne d'Angleterre; que depuis, toutes ces Puissances avoient cultivé la bonne intelligence avec lui, jusqu'à ce que le Prince d'Orange, par ses intrigues & sous des prétextes controuvés, étoit venu troubler la tranquillité de ses peuples, en fomentant en Angleterre la rébellion du Duc de Montmouth, & en Ecosse celle du Duc d'Argile; que ces révoltes ayant été éteintes par la punition des Chefs, ce même Prince d'Orange, sans aucun égard pour les loix divines & humaines, avoit, par argent & par promesses, corrompu la fidélité de plusieurs Anglois, Officiers de terre & de mer, & même quelques-uns des Ministres du Roi, en sorte que ceux-ci avoient engagé peu après un grand nombre d'Anglois dans leur rébellion; que ce Prince étoit ensuite entré en Angleterre, sous prétexte d'y protéger la Nation, & d'y maintenir les Loix, mais dans le fonds uniquement pour usurper la Couronne, au préjudice de la Déclaration & des assurances contraires que les Etats Généraux avoient données en son nom à tous les Ministres des Puissances étrangeres résidans à la Haye. Jacques s'étendoit ensuite sur la 1697.

1697. maniere dont le Prince & les Etats Généraux avoient concertés cette entrepriſe; & après en avoir fait ſentir les conſéquences pour tous les Potentats de l'Europe, & le danger où ils s'expoſoient en autoriſant de pareils attentats, il les prioit d'entrer équitablement dans ſes intérêts, ſous la promeſſe qu'il leur faiſoit de laiſſer au Parlement Britannique, la liberté de prendre les meſures que la Nation jugeroit néceſſaires pour aſſurer les Loix, les Libertés & la Religion des Anglois, conſentant que les Princes & les Etats confédérés ſe rendiſſent garants de l'exécution du Traité.

Il publie un Acte de proteſtation contre tout ce qui pourroit être conclu à Ryſwik, à ſon préjudice.

Actes & Mémoires des Négociations de la paix de Ryſwik.

Quelque juſtes que fuſſent ces repréſentations, elles ne produiſirent aucun effet; & aucune des Puiſſances à qui elles étoient adreſſées, ne parut s'intéreſſer pour ce Prince, qui, voyant que le Traité tendoit à ſa concluſion, ſans qu'il fût queſtion de lui, ſe détermina enfin à employer l'unique moyen qui lui reſtoit pour conſerver ſes droits, c'eſt-à-dire, à proteſter contre tout ce qu'on pourroit déterminer à ſon préjudice. L'acte qu'il en fit délivrer au Médiateur, daté du 6e de Septembre, étoit adreſſé à tous les Princes & Potentats de l'Europe; & comme le grand artifice dont le Prince d'Orange s'étoit ſervi pour engager contre lui & l'Empereur & les autres Princes de

la Ligue, étoit un prétendu Traité entre la France & l'Angleterre, Jacques, après avoir dit qu'il n'avoit pas deſſein d'entrer dans la diſcuſſion de tout ce qui avoit été fait contre lui par le paſſé, puiſque la notoriété en rendoit le détail inutile, déclaroit ſous ſa parole royale, qu'il n'avoit janais fait aucune ligue avec la France, & qu'il n'avoit jamais eu la penſée de faire la guerre à aucune des Puiſſances confédérées; qu'il les prioit de conſidérer attentivement combien l'exemple qu'ils alloient donner étoit périlleux pour eux-mêmes. Il les ſollicitoit enſuite à lui aider à remonter ſur le Trône, en leur propoſant pour récompenſe la gloire qui leur reviendroit d'une action ſi généreuſe, & ſi conforme aux droits des Souverains. Il leur faiſoit ſentir que les Traités qu'il renouvelleroit avec eux ſeroient d'une toute autre force que ceux qu'ils pourroient conclure avec le Prince d'Orange, qui n'avoit nul droit au Trône, & qui ne pouvoit pas y placer des ſucceſſeurs, puiſque quand même il auroit des enfans, ils ſeroient exclus de la ſucceſſion immédiate, ainſi qu'il avoit été déterminé par le prétendu Parlement, convoqué par ce Prince depuis ſon uſurpation. Il pourſuivit en diſant, que puiſque les Puiſſances Confédérées alloient prendre cette uſurpation pour 1697.

1697. fondement de la paix, il proteſtoit contre tout ce qui pourroit être réglé avec l'uſurpateur, comme étant nul par défaut d'autorité légitime, étendant en particulier ces proteſtations contre tous les Traités d'Alliance, de Confédération & de Commerce, faits depuis l'uſurpation d'Angleterre, & contre tous les actes qui pouvoient approuver ou confirmer cette uſurpation, prétendant que tout ce qu'on pourroit entreprendre à l'avenir, ne ſçauroit être d'aucun préjudice, ni à lui, ni à ſes ſucceſſeurs, ſe réſervant à cet effet toutes ſes actions, qu'il déclaroit vouloir conſerver dans leur entier.

L'Eſpagne, l'Angleterre & & la Hollande ſignent leur Traité particulier. *Ibid.*

Ces proteſtations ne produiſirent pas plus d'effet que le Manifeſte, & n'apporterent aucun retardement à la concluſion de la paix. Le terme que le Roy avoit aſſigné aux Confédérés alloit expirer. Les Hollandois, les Eſpagnols & les Anglois voyant qu'ils n'avoient pas de nouveaux avantages à attendre de la France, & craignant au contraire que le Roi n'en uſât à leur égard comme il avoit fait avec l'Empereur au ſujet de Straſbourg, abandonnerent ce Prince, & ſignerent chacun leur Traité particulier.

Les Calviniſtes de France font

Les Calviniſtes de France s'étoient flattés pendant tout le cours de la guer-

re, que la paix les rétabliroit dans leurs anciens priviléges, ou du moins qu'elle leur procureroit la liberté de conſcience. Quelques jours avant la ſignature des Traités, ceux d'entr'eux qui étoient ſortis du Royaume après la révocation de l'Edit de Nantes, firent préſenter au Médiateur, par l'Ambaſſadeur d'Angleterre, un Mémoire qui tendoit à leur faire accorder cette grace. Les Puiſſances Proteſtantes qui étoient entrées dans la guerre, ſouhaitoient de la leur faire obtenir, autant pour favoriſer ceux de leur Communion, que pour nourrir en France, par la diverſité de Religion, des ſemences de diviſion & de diſcorde; mais à la maniere dont le Mémoire fut reçu, ils comprirent aiſément qu'ils avoient peu à attendre ſur ce ſujet. Les Ambaſſadeurs de France n'en firent aucun cas, & ne daignerent pas même y répondre. Le Médiateur & le Prince d'Orange, reconnoiſſant l'inutilité des inſtances qu'ils pourroient faire ſur ce ſujet, n'en firent aucune. Le premier, content d'avoir préſenté le Mémoire aux François, & d'avoir rempli par-là ſa fonction de Médiateur, n'en demanda pas davantage; & pour le Prince d'Orange qui ſe trouvoit au moment d'être reconnu Roi d'Angleterre par la France, trop heureux de ſe voir enfin paiſible poſſeſſeur d'une Cou-

1697. demander la liberté de conſcience. *Ibid.*

1697. ronne qu'on lui avoit ſi longtems diſputée, ne s'embarraſſa pas trop de récompenſer par ſes bons offices le zèle avec lequel les Religionnaires l'avoient ſervi pendant la guerre. Ainſi il ne fut plus parlé d'eux; & les Traités furent ſignés, ſans qu'il y eût aucun changement à cet égard.

Traité de paix entre les Etats Généraux & la France.

Le Traité conclu avec les Hollandois, après avoir rétabli le Traité de Nimegue dans ſa premiere vigueur, portoit que les Etats Généraux remettroient le Comte d'Auvergne en poſſeſſion du Marquiſat de Berg-op-zoom, confiſqué à l'occaſion de la guerre; qu'ils reſtitueroient Pondicheri à la Compagnie des Indes Orientales établie en France, & que le Traité de paix conclu entre le Roi Très-Chrétien & le feu Marquis de Brandebourg à Saint-Germain-en-Laye le vingt-neuviéme du mois de Juin de l'année mil ſix cens ſoixante & dix-neuf, ſeroit rétabli en tous ſes points & articles.

Traité de paix entre la France & l'Angleterre.

Le Traité ſigné avec l'Angleterre diſoit d'abord, qu'il y auroit une paix vraie & univerſelle entre Louis XIV. Roi de France, & Guillaume III. Roi de la Grande Bretagne: enſuite de quoi le Roi de France promettoit pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de ne troubler en aucune ſorte ce Prince dans la poſſeſſion de ſes Royaumes, donnant pour cet effet ſa parole royale de

n'assister directement ni indirectement aucun des ennemis dudit Roi, & de ne favoriser en aucune maniere les cabales, menées secretes & rébellions qui pourroient survenir en Angleterre, accordant au surplus que les pays occupés de part & d'autre seroient rendus; ce qui remit le Roi Guillaume en possession de la Principauté d'Orange. De cette sorte, il ne fut aucunement question dans ce Traité du Roi Jacques, qu'on considéra comme mort, seulement il fut accordé par un article secret, que le Parlement d'Angleterre assigneroit pour douaire à la Reine épouse de ce Prince une pension viagere de cinquante mille livres sterlings: mais elle ne fut jamais payée; & cette Princesse ne reçut jusqu'à la fin de ses jours d'autre assistance, que celles que le Roi de France continua à lui donner. 1694.

Traité de paix entre la France & l'Espagne.

Enfin le Traité conclu avec les Espagnols portoit, que le Roi rendroit à la Couronne d'Espagne Gironne, Roses, Belvers, Barcelonne, Mons, Charleroy, Ath & ses dépendances, Courtray, Luxembourg & le Comté de Chini, & généralement tous les lieux occupés & réunis à la Couronne dans les Pays-Bas, depuis le Traité de Nimegue, à la réserve de quatre-vingt-deux bourgs ou villages, que le Roi prétendoit être des dé-

1697. pendances de Charlemont, Maubeuge & autres places cédées dans les Traités précédents; ce qui devoit être décidé à l'amiable par des Commiſſaires qui ſeroient nommés de part & d'autre; & au cas qu'ils ne pûſſent pas s'accorder, par les Etats Généraux, à l'arbitrage de qui les deux Rois conſentoient de ſe rapporter. Outre toutes ces Places, le Roi conſentoit encore par le même Traité de rendre Dinan à l'Evêque de Liége; & le Roi d'Eſpagne s'obligeoit de rendre au Duc de Parme, pour lequel la France s'intéreſſoit, l'iſle de Ponza, ſituée dans la Méditerrannée. Le Traité de la France avec la Savoye fut confirmé dans les trois Traités que ces Puiſſances venoient de conclure; & comme l'Empereur ſembloit s'obſtiner à ne vouloir point de paix, il fut arrêté que le Roi de France accorderoit à lui & à l'Empire une ſuſpenſion d'armes juſqu'au premier du mois de Novembre, afin qu'il pût pendant tout ce tems ſe déterminer à accepter les conditions qui lui avoient été accordées; & qu'au cas qu'il les refusât, les Traités n'en auroient pas moins leur plein & entier effet.

Leopold ſe voyant ainſi abandonné, n'avoit plus d'autre parti à prendre que de céder au tems, & d'accepter enfin des offres qu'on lui avoit ſi ſouvent réité-

rées, & qu'il avoit rejettées ſi hautement & pendant ſi longtems. Depuis la concluſion des Traités de l'Eſpagne, de l'Angleterre & de la Hollande, ſes troupes avoient aſſiégé & pris le Château d'Ebernbourg, place de peu d'importance, & dont la priſe n'apportoit aucun changement aux affaires. Ainſi il accepta la tréve qu'on lui avoit ménagée, qui devoit durer juſqu'au premier jour du mois de Novembre. 1697.

Pendant l'intervalle qui ſe paſſa entre l'acceptation de la treve & la ſignature du Traité, les Miniſtres de divers Princes de l'Empire qui refuſoient de reconnoître le neuviéme Electorat érigé en faveur de la Maiſon d'Hannower, publierent un acte dans lequel ils déclarerent, que le Duc d'Hannower n'ayant pas voulu ſe déſiſter du deſſein d'envoyer un Miniſtre aux conférences avec la qualité d'Ambaſſadeur Electoral, ils proteſtoient contre cette nouveauté, déclarant qu'ils ne le reconnoîtroient comme tel que lorſque ſon Maître auroit été déclaré Electeur, du conſentement de tous les Princes & Etats de l'Empire, comme il eſt porté par la Bulle d'Or. Ils auroient bien ſouhaité que le Roi de France eût voulu prendre part à cette affaire, comme garant du Traité de Weſtphalie, qui fixoit les Electeurs au nombre de huit; mais comme la

1697. diſcuſſion de ce point auroit pû faire traîner la concluſion du Traité, ce Prince aima mieux la renvoyer à un autre tems.

Traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Miniſtres de l'Empereur après avoir reculé autant qu'il leur fut poſſible, ſignerent enfin la paix le trentiéme du mois d'Octobre. Par ce Traité qui avoit pour fondement les Traités de Weſtphalie & de Nimegue, le Roi s'engageoit à rendre à l'Empereur le fort de Kell, Philisbourg & tous les lieux hors de l'Alſace qu'il avoit occupés, tant pendant le cours de la guerre par voie de fait, qu'avant la guerre par voie de réunion; en conſéquence de quoi il caſſoit tous les Arrêts rendus par les Chambres de Metz, de Briſac, & de Beſançon. Il cédoit encore à l'Empereur Briſac & Fribourg, avec tous les forts conſtruits dans la Forêt Noire ou dans le Briſgaw, ſous la condition expreſſe, que la Religion Catholique ſeroit maintenue dans tous ces pays, ſur le pied où elle ſe trouvoit alors.

Cette condition qui étoit portée dans l'article IV. du Traité, fit beaucoup de peine aux Proteſtans, en ce qu'elle régloit leurs intérêts, par rapport à leur religion, différemment de ce qui avoit été déterminé par les anciennes pacifications de l'Empire; ils refuſerent pendant long-tems de s'y ſoumettre, & leurs Miniſtres préſenterent une foule de mémoi-

res, pour empêcher qu'elle n'eût lieu. Ils prétendoient qu'elle étoit contraire aux loix fondamentales de l'Empire, & en particulier au Traité de Paſſaw, conclu pour terminer les différends de religion, & par lequel il eſt défini que tous ceux de la confeſſion d'Ausbourg jouiroient paiſiblement de tous les biens Eccléſiaſtiques dont ils étoient en poſſeſſion, & des revenus qui y étoient annexés, ſans qu'on pût former contr'eux aucune conteſtation à ce ſujet; qu'elle étoit pareillement contraire au Traité de Weſtphalie, qui pourtant ſelon les préliminaires poſés par la France, devoit ſervir de baſe au Traité de paix entre cette Couronne & l'Empire; qu'elle étoit oppoſée à la capitulation Impériale, & à celle du Roi des Romains; qu'elle tendoit à détruire l'union entre les Membres du Corps Germanique; qu'il étoit étrange que ne s'agiſſant dans le Traité dont il étoit queſtion, que d'intérêts purement civils & politiques, on voulût y comprendre des intérêts de religion; & qu'enfin la condition dont il s'agiſſoit intéreſſoit tous les Princes & Potentats qui avoient eu part à la paix de Munſter, & étoit contraire à la garantie qu'ils en avoient promiſe. Ces oppoſitions des Proteſtans furent portées avec beaucoup de chaleur, mais tout fut inutile. Le Roi qui s'étoit relâché ſi fa- 1697.

1697. cilement ſur ſes intérêts particuliers, ne voulut jamais en démordre ſur l'article de la religion; il refuſa de rendre des pays qu'il croyoit lui appartenir, à moins que la religion n'y fût maintenue ſur le pied où il l'avoit rétablie, & les Proteſtans furent obligés de ſe ſoumettre. Cet article qui donnoit lieu à leurs plaintes, déja fameux par les oppoſitions qu'ils y avoient faites, le devint encore davantage par les changemens qu'ils tâcherent d'y apporter dans la ſuite, & nous les verrons revenir ſur ce point avec encore plus de vivacité que par le paſſé. L'Empereur & l'Empire en dédommagement de tous les pays que le Roi de France leur abandonnoit, lui céderent à perpétuité Strasbourg avec ſes dépendances, ſituées à la gauche du Rhin, qui par ce moyen furent irrévocablement unies à la France.

Le Traité règle les prétentions du Duc de Lorraine.

Il reſtoit à regler les prétentions du Duc de Lorraine, celles de la Ducheſſe d'Orleans, par rapport à la ſucceſſion des feus Electeurs Palatins ſon pere & ſon frere, & celles du Cardinal de Furſtemberg. Par rapport au Duc de Lorraine, le Roi conſentoit à le rétablir dans ſes états, pour en jouir de la même maniere que faiſoit le Duc Charles ſon oncle en l'année mil ſix cens ſoixante & dix, à cela près, que les fortifications de Nancy ſeroient démolies, ſans qu'on pût jamais

les rétablir, ſous quelque prétexte que ce fût; que le Roi retiendroit la forteresſe de Saarloüis, avec une demi-lieüe à la ronde; qu'il retiendroit pareillement la Ville & la Préfecture de Longwi, ſous l'obligation de donner au Duc une autre Préfecture de même valeur dans l'un des trois Evêchés. Il étoit néceſſaire que le Roi s'aſſûrât de cette place, pour fermer l'entrée du Royaume du côté du Luxembourg, & ce fut pour cela qu'il ne voulut pas s'en déſaiſir. Enfin le Traité ajoutoit, que le Roi ſe retenoit le paſſage libre dans la Lorraine, pour toutes les troupes qu'il voudroit envoyer à l'avenir ſur les frontieres du Royaume, ou qui en reviendroient, à condition toutefois d'en donner avis auparavant & à tems; en conſéquence de quoi il aboliroit & feroit retourner en la puiſſance du Duc les chemins que la France s'étoit réſervés dans les Traités de Nimegue. 1697.

Il régle les intérêts du Cardinal de Furſtemberg.

Par rapport au Cardinal de Furſtemberg, qui au commencement de cette guerre avoit été déclaré avec le Roi de France ennemi de l'Empire, ſelon le réſultat de la diette de Ratisbonne, il fut déterminé que ce Prélat ſeroit rétabli dans tous ſes droits, biens féodaux & allodiaux, bénéfices, honneurs & prérogatives appartenants aux Princes & Membres du S. Empire Romain, tant à l'égard de l'E-

vêché de Strasbourg, & dans la partie
1697. qui eſt à la droite du Rhin, que de l'Abbaye de Stavello, & qu'enfin tout ce qui avoit été décerné contre lui, contre ſes parents, & contre ſes domeſtiques, demeureroit nul, & ſeroit cenſé non avenu.

Il régle ceux de la Ducheſſe d'Orleans.

Enfin il fut accordé au ſujet de la Ducheſſe d'Orleans, qu'après que le Roi auroit reſtitué à l'Electeur Palatin tout ce qu'il occupoit de places appartenantes à ce Prince, les droits de la Ducheſſe ſeroient réglés par l'Empereur & par le Roi de France, qui procéderoient comme arbitres; que ſuppoſé qu'ils ne puſſent pas convenir, l'affaire ſeroit renvoyée au Pape, pour décider en qualité de ſurarbitre, & qu'en attendant la déciſion, l'Electeur Palatin payeroit tous les ans à la Ducheſſe d'Orleans la ſomme de deux cens mille livres tournois, ou de cent mille florins du Rhin.

Tel fut le fameux Traité de Ryſwik ſi avantageux aux ennemis de la France, & que la plûpart des François trouverent ſi peu honorable à la nation; mais ſi après avoir rappellé toutes les raiſons que le Roi avoit de faire la paix, & d'abandonner toutes ſes conquêtes, on fait attention qu'il n'avoit commencé la guerre que pour prévenir les efforts de la ligue d'Ausbourg, & mettre ſon pays à couvert ſans aucune vûe d'aggrandiſ-

ſement, on trouvera qu'ayant obtenu la fin qu'il s'étoit propoſée, il pouvoit, ſans que ſa gloire en ſouffrît, s'arrêter lui-même au milieu de ſes triomphes, & ſacrifier au ſoulagement de ſes peuples, à la tranquillité de l'Europe, & au grand intérêt que l'ouverture de la ſucceſſion à la Monarchie d'Eſpagne alloit bientôt lui préſenter, tous les avantages qu'il avoit remportés pendant la guerre, & dans leſquels il lui auroit été aiſé de ſe maintenir, s'il l'avoit voulu; à quoi il faut ajouter qu'à Ryſwik auſſi-bien qu'à Nimegue, il avoit donné la paix en Vainqueur, ayant propoſé lui-même les conditions, & ayant forcé ſes ennemis à les accepter, ſans qu'il leur fût poſſible d'y faire le moindre changement. 1697.

Les Religionnaires de France furent conſternés de cette paix, qui ne leur laiſſoit plus aucune eſpérance de rétabliſſement, ce qui fit que pluſieurs d'entr'eux ſongerent à aller chercher la liberté de conſcience dans la Principauté d'Orange, ils s'y jettoient en foule, & ce petit Etat auparavant peu peuplé, le devint bientôt à tel point qu'il ne pouvoit plus contenir le nombre de ſes habitans. Le Roi pour prévenir une plus grande déſertion, donna le onziéme de Décembre une déclaration, par laquelle il défendoit ſous peine de la vie, à ſes ſujets de la

Déclaration contre les Religionnaires qui ſe retiroient dans la Principauté d'Orange.

1697. Religion Prétendue Réformée, de s'établir dans cette Principauté, & enjoignoit ſous la même peine à tous ceux qui s'y étoient retirés de revenir dans le Royaume dans ſix mois; cependant comme nonobſtant cette déclaration, il y avoit encore un grand nombre de Prétendus Réformés, qui ſe flatoient d'obtenir leur rérétabliſſement, erreur dans laquelle ils étoient entretenus par pluſieurs de leurs Miniſtres, qui parcouroient en cachette les provinces du Royaume, & par les viſions de Jurieu fameux Miniſtre de Rotterdam, qui faiſant le Prophéte & l'homme inſpiré, leur annonçoit la chûte prochaine du Papiſme & de la France. Il fit publier un an après une ſeconde déclaration renouvellant l'arrêt de révocation de l'Edit de Nantes, & par ce moyen fit évanouir toutes les vaines eſpérances dont les Religionnaires s'étoient repûs juſques alors.

Nouvelle Déclaration concernant la révocation de l'Edit de Nantes.

Fin du ſixiéme Tome.

TABLE

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans les Tomes IV. V. & VI. de l'Hiſtoire de Louis XIV.

La lettre A *marque le* 4e *la lettre* B *le* 5e *& la lettre* C *le* 6e *Volume, & le chifre les pages.*

A.

Alger. Bombardement d'Alger. B. 205. Révolution arrivée en cette Ville. B. 206. Elle eſt bombardée pour la ſeconde fois. B. 221. Le Roi donne la paix aux Algériens. B. 251.

Alexandre VII. nomme des Commiſſaires pour faire le procès aux Evêques qui refuſoient de ſigner le Formulaire. A. 11.

Alexandre VIII. condamne les délibérations du Clergé de France aux années 1681 & 1682. C. 227.

Alet. Les Evêques d'Alet & de Pamiers s'oppoſent à l'extenſion de la Régale. B. 176. Ils appellent au Pape de l'ordonnance de leur Métropolitain. *Ibid.*

Angleterre. Les Evêques & les Seigneurs Anglois propoſent un nouveau ſerment. B. 308. Accuſation formée en Angleterre contre les Catholiques par Titus Oatz. *Ibid.* Le Parlement s'oppoſe à la liberté de conſcience. C. 18. Divers Seigneurs Anglois envoyent inviter le Prince d'Orange de paſſer en Angleterre. C. 23. Les Anglois paroiſſent peu portés en ſa faveur. C. 40.

Anglois peu favorables à

guerre contre la Hollan-
. A. 95. Totalement op-
ofés à cette guerre. A. 157.
orcés d'abandonner l'en-
epriſe qu'ils avoient faite
r la Ville de Kebex. C.
01. Les Hollandois & eux
attus à la hauteur des Iſles
e Wigth. C. 102.
Alſace. Villes d'Alſace peu
vorables à la France. A.
54.
Anne d'Autriche. Sa mort,
n caractere. B. 223.

B.

Batailles de Senef. A.
192. d'Althenein. A.
31. De Mont-Caſſel. B. 33.
e S. Denis. B. 103. De
afarde. C. 89. De Fleurus.
94. Des Iſles de Wigth.
102. De la Boine. C. 111.
Athlone. C. 138. De la
ougue. C. 154. De Sten-
rque. C. 165. De Ner-
nde. C. 194.
Baviere. L'Electeur de
viere perſiſte dans l'al-
nce de la France. A. 174.
Baviere. Le Prince Cle-
ent de Baviere veut ſe faire
re Archevêque de Colo-
e. C. 10.
Bellefonds. Le Maréchal
Bellefonds bat les Eſpa-
ols en Catalogne. B. 246.
eve le ſiége de Gironne.
247.
Bombardement de Dieppe,
du Havre de Grace & de
Dunkerque. C. 243.
Bouflers. Le Maréchal de
Bouflers ſe jette dans Namur
pour défendre cette place.
C. 254. Il eſt fait priſonnier
au préjudice de la capitula-
tion, & pourquoi. C. 264.
Bourbon. Mariage du Duc
de Bourbon avec Mademoi-
ſelle de Nantes. B. 254.
Bourgogne. Naiſſance du
Duc de Bourgogne. B. 209.
Son mariage avec la Prin-
ceſſe de Savoye. C. 296.
Brandebourg. L'Electeur
de Brandebourg donne des
ſecours aux Hollandois. A.
108. Il fait ſa paix avec la
France. A. 125. Infidélité de
ce Prince. A. 175. Il joint
l'armée Impériale. A. 232.
Il marche des bords du Rhin
à la défenſe de ſes Etats at-
taqués par les Suédois. A.
302. Il leve le ſiége de Ste-
tin. A. 329. Il prend cette
place. B. 72. Il eſt forcé de
faire la paix avec les Fran-
çois. B. 130. Il aſſiége &
prend Bonn. C. 78.
Brinvilliers. Crimes de
Mademoiſelle de Brinvil-
liers & ſa mort. B. 160.

C.

Candie. La Nobleſſe
Françoiſe va au ſe-

cours des Venitiens en Candie. A. 16. Le Roi y envoye des ſecours conſidérables. A. 18. Exploits des François en Candie. A. 20.

La déroute des François en Candie. A. 21.

Calviniſtes. Le Roi commence à travailler à la converſion des Calviniſtes. A. 7. Il donne une Déclaration à leur ſujet. *Ibidem.* Nouvelle Déclaration contre les Calviniſtes. B. 157. Il pourvoit à leur inſtruction. B. 158. Révocation de l'Edit de Nantes. B. 270. Plaintes des Calviniſtes au ſujet de la révocation de l'Edit de Nantes. B. 272. Nouvel Edit contre les Huguenots. B. 275. Les Alliés demandent à Riſwik qu'on leur accorde la liberté de conſcience. C. 340. Déclaration du Roi contre ſes ſujets Calviniſtes qui ſe retiroient dans la Principauté d'Orange. C. 351. Nouvelle Déclaration confirmant la révocation de l'Edit de Nantes. C. 352.

Capitation Etabliſſement de la Capitation. C. 249.

Catinat. Monſieur de Catinat depuis Maréchal de France. Il bat le Duc de Savoye à Stafarde. C. 89. Il s'empare de Saluces. C. 90. Il fait le ſiége de Suze & s'en rend maître. C. 91. Il bombarde Montmeillan & va faire le ſiége de Nice. C. 117. Il emporte Veillane & Carmagnole. C. 118. Il prend Montmeillan. C. 125. Il rompt les meſures du Duc de Savoye. C. 201. Il brule la Venerie. C. 207. Il bat le Duc de Savoye à la Marſaille. C. 209. Il traite de la paix avec le Marquis de S. Thomas Miniſtre du Duc de Savoye. C. 282. Il prend la Ville d'Ath. C. 315.

Caſimir Roi de Pologne arrive en France. A. 26. Le Roi lui donne l'Abbaye de S. Germain des Prez. *Ibid.*

De la Chaiſe. Le Pere de la Chaiſe, confeſſeur du Roi, a beaucoup de part à la converſion de ce Prince. B. 218.

Charles Roi d'Angleterre. Il ſonge à maintenir ſon autorité contre le Parlement. 34. Il traite avec le Roi de France. A. 35. Conditions de ce Traité. A. 61. Il fait attaquer la Flotte Hollandoiſe venant de Smirne. A. 75. Il reçoit favorablement les Députés de Hollande. A. 95. Il envoye des Ambaſſadeurs au Roi de France. A.

96. Il révoque la liberté de conſcience. A. 131. Il fait ſa paix avec les Hollandois. A. 170. Il refuſe de rappeller les troupes qu'il avoit au ſervice de la France. A. 172. Il offre ſa médiation à la France & aux Alliés. A. 256. Elle eſt acceptée. A. 264. Il refuſe de prendre part à la guerre contre la France. B. 36. Sa réponſe aux Mémoires qui lui avoient été préſentés par les Miniſtres d'Eſpagne. B. 41. Il ſe ligue avec les Hollandois contre la France. B. 83. Il meurt Catholique. B. 316.

Charles II. Roi d'Eſpagne. Il déclare la guerre à la France. A. 150. Il refuſe la neutralité pour le Comté de Bourgogne. A. 182. Ses prétentions contre la France. A. 313. Il perſiſte dans ſon éloignement pour la paix. B. 6. Il refuſe de céder au Roi le Comté d'Aloſt. B. 173. Il conſent à la neutralité de l'Italie. C. 291. Etat où ſe trouve la Cour d'Eſpagne dans les dernieres années de ce Prince. C. 317. Il ordonne à ſes Ambaſſadeurs de preſſer les négociations de Riſwik. C. 332.

Charonne. Affaire des Religieuſes de Charonne. B. 182.

Clement IX. Paix de Clement IX. A. 13.

Clergé. Aſſemblée du Clergé de France. Rapport de l'Archevêque de Reims. B. 186. Il conclut à la tenuë d'un Concile National. B. 190. Tous les Prélats de l'Aſſemblée conſentent à l'extenſion de la Régale. *Ibidem.* Diſcours de l'Evêque de Meaux à l'ouverture de l'Aſſemblée. B. 191. Les Prélats demandent au Roi des adouciſſemens dans l'exercice de la Régale. *Ibidem.* Lettre des Evêques de France au Pape. B. 194.

Colbert de Croiſſy. Colbert Ambaſſadeur en Angleterre. A. 32.

Colbert. Jean-Baptiſte. Sa mort. B. 225.

Condé. Le Prince de Condé. Il prend Veſel & Emmeric. A. 82. Il bat les Hollandois en-delà du Rhin. A. 86. Il eſt bleſſé à la main. A. 87. Il fait bruler le pont de Strasbourg. A. 120. Il ſe campe à Piéton aux environs de Charleroy. A. 190. Il bat le Prince d'Orange à Senef. A. 192 Il marche au ſecours d'Oudenarde. A. 198. Il va remplacer le Vi-

comte de Turenne. A. 284. Sa réponſe aux Envoyés de Strasbourg. *Ibid.* Il fait lever le ſiége d'Haguenau. A. 285. Il ne commande plus l'armée, & pourquoi. B. 1. Sa retraite à Chantilly. B. 292. Occupations de ce Prince pendant ſa vie privée. B. 295. Il tombe malade de la maladie dont il meurt. B. 297. Il écrit au Roi dans les derniers momens de ſa vie. B. 298. Il meurt. B. 299.

Conſtance. Mr. Conſtance premier Miniſtre du Roi de Siam; qui il étoit, ſon caractere & ſa politique. B. 255.

Conſtance. Madame Conſtance ſon caractere & ſon éloge. C. 55.

Crequi. Le Maréchal de Crequi. Il va au ſecours de la Ville de Treves, & il eſt défait. A. 287. Il ſe jette dans Treves. A. 288. La garniſon ſe révolte contre lui. A. 289. Les Rébelles livrent la place. A. 291. Il refuſe de ſigner la capitulation. *Ibid.* Punition des Rébelles. A. 292. Il rompt les meſures des Impériaux & fait avorter tous leurs projets B. 52. Il bat le Duc de Lorraine à Coxesberg B. 60. Il prend la Ville de Fribourg. B. 62. Il paſſe le Rhin à Briſac. B. 108. Il refuſe de combattre le Duc de Lorraine. B. 109. Il bat l'arriere-garde de ce Prince. B. 111. Il attaque les Villes foreſtieres. B. 112. Il défait le Prince de Staremberg. B. 113. Il bombarde Rinsfeld. B. 115. Il ſe rend maître du Fort de Kell. B. 117. La Cour lui refuſe la permiſſion de faire le ſiége de Strasbourg. B. 119 Il fait le ſiége de Luxembourg. B. 248.

D.

Dauphin. Louis Dauphin de France, fils unique du Roi. Son mariage avec la Princeſſe de Baviere. B. 150. Ses progrès dans le Palatinat. C. 36. Il rompt toutes les meſures du Duc de Baviere, & le force à ſe tenir dans l'inaction. C. 99. Il entre dans le Wirtemberg & le met à contribution. C. 191.

Diette. La Diette de Ratiſbonne déclare le Roi de France ennemi de l'Empire. C. 66.

Dépendances. Affaires des dépendances. B. 168. Commiſſaires députés pour terminer cette affaire. B. 172. & 227.

E.

Espagne. La Cour d'Eſpagne refuſe de s'unir avec la France contre les Hollandois. A. 53.

Eſtrées. Le Cardinal d'Eſtrées. Sa lettre au Pape. B. 179. Lettre du Roi de France à ce même Cardinal. B. 188.

Eſtrées. Le Maréchal d'Eſtrées. Il bat les Anglois & les Hollandois à la hauteur des iſles de Wigth. C. 102.

Evêques. Affaires des quatre Evêques au ſujet de la ſignature du Formulaire. A. 10. Leur lettre aux Prélats du Royaume. A. 13.

F.

Fontange. Mademoiſelle de Fontange aimée du Roi. B. 215.

Feüillade. Le Maréchal de Feüillade éleve une Statuë au Roi dans la Place des Victoires. B. 300 Il découvre cette Statuë. B. 301.

Fuſtemberg. Le Prince de Fuſtemberg enlevé dans les Etats de Cologne. A. 163. Il eſt élû Archevêque de Cologne. C. 12.

G.

Genes. Le Roi de France ſe plaint des Genois. B. 240. Bombardement de Genes. B. 243. Les François brulent le Fauxbourg de Saint Pierre d'Arene. B. 244. Ils continuent à bombarder la Ville. B. 245. Conditions auſquelles le Roi conſent de leur donner la paix. B. 252. Le Dôge de Genes paſſe en France accompagné de quatre Sénateurs, & vient porter au Roi les excuſes de la République. B. 253.

Grave. Siége de Grave. A. 189. Evénement ſingulier arrivé pendant ce ſiége. A. 200.

H.

Hollandois. Ils commencent à donner des mécontentemens au Roi de France. A. 28. Etat floriſſant de leur République. A. 29. Ils défendent chez eux l'entrée des vivres & des manufactures de France. A. 59. Ils font des ſoumiſſions au Roi de France. A. 63. Ils font des pareilles ſoumiſſions au Roi d'Angleterre. A. 64. Diviſions domeſtiques parmi les Hollandois. A. 65. Situation où ils ſe trouvoient, lorſque le Roi de France ſe diſpoſoit à commencer la guerre contre eux. A. 73. Ils demandent la paix à la France. A. 90. Ils en-

voyent des Députés au Roi d'Angleterre. A. 92. Offres faites de leur part, & au moyen desquelles ils demandent la paix. A. 99. Ils rejettent des conditions que la France leur propose. A. 108. Ils font de nouvelles propositions de paix. A. 141. Ils s'en repentent, & cherchent à se dégager des offres qu'ils avoient faites. A. 144. Ils achevent de submerger leur pays. A. 146. Ils font une tentative sur les côtes de Normandie. A. 245. Ils souhaitent la paix. A. 307. Leur flote est battue par les François sur les côtes de Sicile. A. 320. Ils sont battus en Amerique. A. 327. Ils consentent à faire leur paix particuliere avec la France. B. 72. Complaisances dont le Roi de France use à leur égard. B. 96. Ils pressent les Espagnols de consentir à la paix. B. 97. Ils font frapper une Médaille à l'honneur du Roi. B. 133. Ils arment en faveur du Prince d'Orange. C. 23. Ils consentent à faire la paix avec la France. C. 340.

Hongrie. Commencement des troubles de Hongrie A. 49. Seigneurs Hongrois qui conspirent contre l'Empereur. A. 50. Ils tâchent de faire révolter tout le Royaume. A. 51. L'Empereur continue à inquiéter les Hongrois. B. 201.

Humieres. Le Maréchal d'Humieres. Il prend St. Guillain. B. 69. Il reçoit un échec à Walcourt. C. 79.

I.

Impériaux. Les Impériaux & les Hollandois se rendent maîtres de Bonn. A. 150. Ils pénétrent dans la Haute-Alsace. A. 224. Ils sont forcés de repasser le Rhin. A. 238. Ils font le siége de Tréves. A. 287.

Innocent. XI. Son caractere. B. 177. Vigueur avec laquelle il se comporte dans l'affaire de la Régale. B. 179. Nouveaux démêlés entre lui & le Roi de France au sujet des Religieuses de Charonne. B. 182. Il adresse divers Brefs au Roi. B. 184. Sa réponse à la lettre des Evêques de France. B. 195. Ses sentimens au sujet des quatre articles. B. 199. Ses dispositions à l'égard de la ligue d'Ausbourg. B. 334. Il veut abolir les franchises des quartiers des Ambassadeurs. B. 339. Il publie une Bulle contre ceux qui vou-

dront maintenir les franchiſes. B. 342. Il refuſe de donner audience au Marquis de Lavardin Ambaſſadeur de France. B. 343. Ses ſentimens ſur l'acte d'appel du Procureur Général de la Bulle contre les franchiſes. C. 6. Il rejette la poſtulation du Cardinal de Fuſtemberg à l'Archevêché de Cologne. C. 13.

L.

Lavardin. Le Marquis de Lavardin Ambaſſadeur de France à Rome. B. 343. Son entrée en cette Ville. *Ibid.* Il eſt déclaré excommunié dans un placard affiché dans les rues de Rome. B. 344. il proteſte contre cette excommunication. *Ibid.*

Leopold. L'Empereur Leopold. Son caractere. A. 108. Ses diſpoſitions à l'égard de la guerre de Hollande. *Ibid.* Il ſe déclare en faveur des Hollandois. A. 112. Il publie un Mandement Impérial ordonnant aux troupes de Cologne & de Munſter de quitter les armes. A. 124. Il fait ſon Traité avec les Hollandois. A. 142. Il met dans ſes intérêts preſque tous les Princes de l'Empire. A. 160. Il fait enlever le Prince de Fuſtemberg dans les rues de Cologne. A. 162. Sa réponſe aux plaintes que les Suedois lui avoient faites ſur l'enlevement du Prince de Fuſtemberg. A. 168. Il fait enlever l'argent de France porté dans les chariots des Ambaſſadeurs François. A. 172. Il chaſſe de Ratisbonne l'Ambaſſadeur de France. A. 177. Son éloignement pour la paix. B. 6. Il ſort de Vienne à l'approche de l'armée Ottomane, & ſe ſauve à Paſſaw. B. 229. Ses diſpoſitions à l'égard de la France. B. 327. Il entre dans les vûes du Prince d'Orange. B. 329. Il rend la Couronne de Hongrie héréditaire. C. 31. Il refuſe de donner des ſecours au Roi d'Angleterre Jacques II. C. 59. Etat de ſes forces. C. 72. Conditions auſquelles il conſent de faire la paix avec la Porte. C. 105. Il crée un neuviéme Electorat dans l'Empire. C. 183. Il refuſe de traiter de la paix, à moins que la France ne s'explique clairement ſur la ſatisfaction du Prince d'Orange. C. 249. Il conſent à la neutralité de l'Italie. C. 291. Ses longueurs affectées

affectées à Riſwik. Il cherche à éloigner l'ouverture du Congrès. C. 302. Il envoye le Comte d'Harrac en Eſpagne, & à quelle fin. C. 316.

Limeric. Priſe de Limeric. C. 139.

Longueville. Le Duc de Longueville tué au paſſage du Rhin. A. 86.

Lorge. Le Comte de Lorge depuis Maréchal de France, bat les Impériaux à Althenein. A. 281. Il ramene les troupes en France. *Ibid.* Il ſe rend maître de Phortzein, & fait priſonnier le Prince Adminiſtrateur du Wirtemberg. C. 171. Il prend Heidelberg. C. 186.

Lorraine. Le Duc de Lorraine. Il donne au Roi de nouveaux ſujets de plainte. A. 55. Il marche au ſecours de Beſançon. A. 184. Il offre aux Alliés d'aller faire la conquête de ſes Etats. A. 222. Sa mort. A. 315.

Lorraine. Charles V. Duc de Lorraine. Il veut faire recevoir ſes Miniſtres au Congrès de Nimegue. A. 316. Il prend Philisbourg. B. 4. Il tâche de pénétrer en Lorraine. B. 52. Il marche à Metz. B. 53. Il eſt battu à Cokesberg. B. 60. Il ſe rend maître de Mayence. C. 76. Il meurt. C. 97.

Louis XIV. Il diminue les Impôts. A. 1. Il pourvoit à la propreté & à la ſûreté des rues de Paris. A. 2. Il oblige le Duc de Lorraine à faire la paix avec l'Electeur Palatin. A. 3. Il moyenne la paix entre le Duc de Savoye & la République de Genes. Il force les Algeriens à lui demander la paix. A. 27. Il ſe détermine à punir les Hollandois. A. 31. Il communique ſes vûes à la Ducheſſe d'Orléans. A. 36. Il projette de faire un voyage en Flandre. A. 37. Il traite avec l'Empereur & avec pluſieurs Princes de l'Empire. A. 48. Il négocie avec la Cour d'Eſpagne. A. 53. Il s'empare de la Lorraine. A. 57. Il défend l'entrée des Manufactures étrangeres dans ſon Royaume. A. 59. Il déclare la guerre aux Hollandois. A. 75. Etat de ſes forces. A. 77. Ses progrès ſur les terres des Hollandois. A. 82. Ses troupes paſſent le Rhin à la nâge. A. 85. La Ville & la Province d'Utrecht lui envoyent faire leurs ſoumiſſions. A. 89. Il

va camper à Seyſt où les Hollandois vont lui demander la paix. A. 90. Il donne audience aux Ambaſſadeurs d'Angleterre. A. 99. Il fait ſon entrée à Utrecht. A. 100. Conditions auſquelles il conſent de donner la paix aux Hollandois. *Ibid.* Il fait entrer des troupes dans les Pays-Bas. A. 138. Sa réponſe au Comte de Monterey. A. 139. Il fait le ſiége de Maſtricht. A. 140. Il fait démolir une partie du pont de Strasbourg. A. 145. Il fait déclarer aux Hollandois qu'il veut reſtituer la Lorraine à ſon Prince. A. 159. Sa Lettre au ſujet de l'enlevement du Prince de Furſtemberg. A. 166. Il rappelle les Ambaſſadeurs qu'il avoit au Congrès de Cologne. A. 173. Il abandonne ſes conquêtes de Hollande, & tourne ſes vûes ſur les Pays-Bas. A. 180. Il conſent à la neutralité pour le Comté de Bourgogne. A. 181. Il fait le ſiége de Beſançon. A. 183. Il convoque l'arriere-ban. A. 221. Il envoye des ſecours à Meſſine. A. 245. Il fait élire Jean Sobieski Roi de Pologne. A. 256. Il offre de renoüer les Conférences de la paix. A. 262. Il envoye de nouveaux ſecours à Meſſine. A. 295. Il ſe relâche ſur l'article du Prince de Furſtemberg. A. 306. Il fait le ſiége de Condé. A. 332. Il fait le ſiége de Valenciennes. B. 26. La Ville eſt emportée d'aſſaut. Il la ſauve du pillage. B. 30. Il prend la Ville de Cambray. B. 34. Il fait le ſiége de Gand. B. 86. Il attaque Ypres, & prend cette place. B. 87. Il ſe détermine à abandonner Meſſine. B. 88. Il force ſes ennemis à accepter la paix. B. 132. L'Europe lui défere le titre de Grand. *Ibid.* Il continue à aimer Madame de Monteſpan. B. 134. Il inſtitue une Académie d'Architecture. B. 144. Etabliſſement des Invalides. B. 145. Il ſe déclare Protecteur de l'Académie Françoiſe, & la reçoit dans le Louvre. B. 146. Il rétablit à Paris l'Ecole de Droit. B. 147. Soins qu'il prend de l'éducation du Dauphin. B. 148. Il marie Mademoiſelle de Blois avec le Prince de Conti. B. 149. Mariage du Roi d'Eſpagne avec Louiſe d'Orléans. *Ibid.* Il ordonne de nouvelles fortifications à Dunkerque. B.

153. Il fait bâtir Rochefort. *Ibid.* Il pourvoit à la ſûreté de ſes frontieres d'Allemagne. B. 154. Il fait fortifier diverſes places. B. 156. Il inſtitue des Compagnies de Cadets. *Ibid.* Il fait célébrer la Meſſe à Genêve dans la maiſon de ſon Réſident. B. 159. Il entretient des Miſſionnaires dans les Pays étrangers. *Ibid.* Chambre ardente contre les empoiſonnemens. B. 160. Il acquiert Strasbourg B. 169. Acquiſition de Cazal. B. 171. Il fait bloquer la Ville de Luxembourg. B. 174. Déclaration portant extenſion de la Régale. B. 175. Il aſſemble le Clergé de France à ce ſujet. B. 186. Sa généroſité à l'égard des Princes de la Maiſon d'Autriche. B. 201. Il tourne ſes armes contre les Tripolitains. B. 202. Il commence à ſe dégouter de Madame de Monteſpan. B. 210. Il prend du goût pour Madame Scaron. B. 212. Il aime Mademoiſelle de Fontange. B. 215. Il change de conduite, & revient à Dieu. B. 217. Il fait paſſer des troupes en Flandre. B. 235. Il fait bombarder Luxembourg. B. 239. Il couvre le ſiége de cette place. B. 248. Traité de treve entre le Roi de France & les Princes de la Maiſon d'Autriche. B. 249. Il envoye des Ambaſſadeurs au Roi de Siam. B. 258. Il envoye des Miſſionnaires dans les Pays étrangers. B. 277. Il lui vient une tumeur à la cuiſſe. *Ibid.* Son Mariage avec Madame de Maintenon. B. 279. Carrouſel donné à Verſailles. B. 281. On lui fait l'opération de la fiſtule. B. 284. Il va à Notre-Dame de Paris rendre graces à Dieu du rétabliſſement de ſa ſanté. B. 299. Il découvre la Ligue d'Ausbourg. B. 332. Il prend des meſures pour ſe précautionner contre cette ligue. B. 334. Nouveaux démêlés entre le Pape & lui au ſujet des franchiſes des quartiers des Ambaſſadeurs. B. 339. Il travaille à faire élire le Cardinal de Fuſtemberg Archeveque de Cologne. C. 8. Il ſe plaint du Pape au ſujet de cette Election. C. 13. Il offre des ſecours à Jacques II. Roi d'Angleterre. C. 24. Il prend Avignon & le Comtat. C. 31. Il commence la guerre contre l'Empereur. C. 33. Il donne

des ſecours au Roi d'Angleterre. C. 61. Il déclare la guerre au Roi d'Eſpagne. C. 63. Il déclare la guerre au Prince d'Orange. C. 72. Sa réponſe au Marquis de Louvois en apprenant la levée du ſiége de Coni. C. 122. Il forme un nouveau projet de deſcente en Angleterre. C. 275. Il prend la réſolution de forcer le Duc de Savoye à la paix. C. 276. Articles de paix arrêtés entre la France & la Savoye. C. 282.

Louvois. Eloignement de la Ducheſſe d'Orleans pour le Marquis de Louvois. A. 36. Confiance du Roi envers ce Miniſtre. A. 37. Son ambition. *Ibid.* Ses talens pour le Miniſtere. *Ibid.* Son Sentiment l'emporte ſur ceux du Prince de Condé & du Vicomte de Turenne A. 114. Il eſt cauſe que le Roi ne fait pas démolir les Villes qu'il avoit priſes ſur les Hollandois. A. 116. Ses jalouſies contre le Prince de Condé. B. 1. Il eſt jaloux de la faveur de Mademoiſelle de Maintenon. B. 278. Le Roi lui communique le deſſin où il eſt de ſe marier avec cette Dame. B. 279. Sentimens du Marquis de Louvois ſur ce mariage. B. 280. Son déplaiſir ſur la levée du ſiége de Coni. C. 122. Le Roi eſt fâché contre lui. C. 127. Il touche au moment de ſa diſgrace. C. 149. Sa mort. *Ibid.*

Luxembourg. Il bat les ennemis à Fleurus. C. 94. Il les bat à Leuze C. 135. Il gagne la bataille de Stenkerque. C. 165. Il gagne la bataille de Nerwinde. C. 194. Fameuſe marche qu'il fait de Vignamont au pont d'Eſpierres. C. 241. Sa mort. 253.

M.

Machine Infernale jouë inutilement devant Saint Malo. C. 216.

Mademoiſelle de Maintenon; ſon Hiſtoire. B. 212. Elle a beaucoup de part à la converſion du Roi. B. 218. Le Roi la charge de déclarer à Madame de Monteſpan, qu'il ne veut plus avoir de liaiſon particuliere avec elle. B. 219. Etabliſſement de la Maiſon de Saint Cyr. B. 281. Soins qu'elle ſe donne pour cet établiſſement. B. 282.

Maroc. Le Roi de Maroc fait ſa paix avec la France.

B. 205.

Meſſine Troubles de Meſſine. A. 239. Le Roi de France envoye des ſecours aux Meſſinois. A. 245. & 295. Les Meſſinois abandonnent les principaux poſtes de leur Ville aux François. A. 295. Maniere diſſoluë dont les François vivent à Meſſine. A. 296. Les Meſſinois choiſiſſent le Roi de France pour leur Roi. A. 298. Débauche des François à Meſſine. A. 326. Le Roi de France abandonne les Meſſinois. B. 88. Déſeſpoir des Meſſinois en voyant partir les François. B. 89.

Montecuculli Général des armées de l'Empereur. A. 270. Il tâche d'engager les Magiſtrats de Strasbourg à lui donner paſſage ſur leur pont. A. 271. Stratagêmes dont il ſe ſert pour engager le Vicomte de Turenne à abandonner ſon camp de Wilſtet. A. 274. Il attaque les François à Altenhein & perd la bataille. A. 281. Il leve le ſiége de Haguenau & de Saverne. A. 285 & 286.

Monteſpan Madame de Monteſpan. Son crédit auprès du Roi. B. 135. Ses jalouſies. B. 216.

Monterey. Le Comte de Monterey battu par le Maréchal de Navailles. B. 67.

N.

Navailles. Le Duc de Navailles reçoit mal les Députés des Villes d'Alſace. A. 155. Il s'empare de la Ville de Figueres. B. 64. Il abandonne le projet qu'il avoit formé de faire le ſiége de Roſes. B. 66. Sa retraite. B. 67. Il bat les Eſpagnols en ſe retirant. B. 68.

Négociations ſécrettes entre la France & les Hollandois. C. 267.

Neubourg. Le Duc de Neubourg perſiſte dans l'alliance de la France. A. 174.

Nimegue. Le Roi envoye ſes Ambaſſadeurs en cette Ville. A. 314. Le Congrès ſe forme. B. 6. Les Hollandois préſentent un projet de paix. B. 9. Les François cherchent à diviſer les Alliés, & à faire une paix particuliere avec les Hollandois. B. 11. Les Hollandois ſe plaignent de la lenteur des Alliés. B. 15. Arrivée des Ambaſſadeurs des Alliés à Nimegue. B. 18. Demande des Confédérés. B. 22. Le Roi de France déclare ſes prétentions. B. 24. Il propo-

ſe une treve pendant les négociations. B. 45. Le Nonce du Pape arrive à Nimegue. B. 47. Il y eſt reçû par les Magiſtrats avec les diſtinctions convenables. B. 48. Les Ambaſſadeurs Proteſtans refuſent de lui rendre aucune ſorte de devoirs. B. 50. Le Roi de France propoſe les conditions de la paix. B. 91. Un mal-entendu en retarde la ſignature. B. 97. Déclaration des Suedois pour hâter la ſignature de la paix. B. 100. Signature de la paix entre la France & les Hollandois. B. 101. Signature de la paix entre la France & l'Eſpagne. B. 106. Signature de la paix entre la France & l'Empereur. B. 123. Traité de paix entre la France & la Suede d'une part, & divers Princes de l'Empire de l'autre. B. 127. Signature de la paix entre la France & le Dannemarx. B. 132.

Noailles. Le Maréchal de Noailles prend la Ville de Roſes. C. 212. Il paſſe le Ter, & bat les Eſpagnols aux environs de Berges. C. 234. Suite de ſes progrès en Catalogne. *Ibid. & les ſuivantes.*

O.

Orange. Henri II. Prince d'Orange. Son ambition. A. 65. Il fait arrêter les Députés des Villes qui s'oppoſoient à ſes deſſeins. A. 67. Il forme une entrepriſe contre la Ville d'Amſterdam. *Ibid.* Sa mort. A. 68.

Orange. Henri-Guillaume de Naſſau Prince d'Orange III. du nom. Sa naiſſance. A. 69. La faction qui lui étoit favorable commence à prendre le deſſus. A. 72. Les Etats Généraux lui déférent le commandement de leurs troupes. A. 73. Il ſe retire aux environs d'Utrecht. A. 87. Il ſonge à ſe défaire du Penſionnaire de With. A. 103. Il leve le ſiége de Woërden. A. 114. Il aſſiége Charleroi, & leve le ſiége. A. 120. Il fait le ſiége de Naërden, & ſe rend maître de cette place. A. 147. Il eſt battu à Senef. A. 192. Il leve le ſiége d'Oudenarde. A. 199. Il prend la Ville de Grave. A. 205. Il cherche à mettre obſtacle à la paix. A. 309. Il marche au ſecours de Bouchain. A. 333. Il fait le ſiége de Maſtricht. A. 336. Il leve le ſiége. A.

339. Il leve le ſiége de Charleroi pour la ſeconde fois. B. 56. Son voyage en Angleterre. B. 75. Son Mariage avec Marie Stuard fille du Duc d'York. B. 79 Il attaque les François après la ſignature de la paix. B. 102. Il perd la bataille. B. 105. Il cherche à renouveller la guerre. B. 307. Ses Deſſeins contre Jacques II. ſon beaupere. B. 317. Intrigues qu'il forme contre ce Prince. B. 320. Il forme la ligue d'Auſbourg. B. 326. Il rend le Roi Jacques ſuſpect à la Cour de Vienne. B. 328. Ses nouvelles pratiques contre ce Prince. C. 18. Il s'embarque pour paſſer en Angleterre. C. 36. Son Manifeſte. C. 37. Il fait ſon entrée dans Londres. C. 47. Les Anglois lui déférent la Couronne & à la Princeſſe ſon epouſe. C. 48. Il déclare la guerre au Roi de France. C. 71. Il paſſe en Irlande. C. 108. Il eſt bleſſé. C. 110. Il gagne la bataille de la Boine. C. 111. Il leve le ſiége de Limeric. C. 113. fauſſe nouvelle de ſa mort. C. 114. Joye outrée que cette nouvelle cauſe en France. *Ibid.* Il eſt battu à Stenkerque. C. 165. Il eſt battu à Nerwinde. C. 194. Il fait le ſiége de Namur, & prend cette place. C. 253. Il commence à être moins oppoſé à la paix. C. 265. Il conſent à faire la paix avec la France. C. 296.

Orléans. Philippe Duc d'Orléans frere unique du Roi. On lui cache les projets du Roi contre la Hollande. A. 38. Il découvre ce myſtére. A. 39. Plaintes qu'il forme à ce ſujet. A. 40. Son Mariage avec la Princeſſe Palatine. A. 48. Il fait le ſiége de Bouchain. A. 332. Il fait le ſiége de St. Omer. B. 31. Il bat le Prince d'Orange à Mont-Caſſel. B. 33.

Orléans. Henriette d'Angleterre Ducheſſe d'Orléans. Elle exclut le Marquis de Louvois de la négociation avec le Roi d'Angleterre. A. 36. Elle paſſe en Angleterre. A. 43. Elle revient en France, & meurt. A. 44.

Orléans. La Princeſſe Palatine. Ses différends avec l'Electeur Palatin. B. 303. Le Pape eſt choiſi pour Médiateur entre la Princeſſe & le Palatin. B. 305.

P.

Palatin. L'Electeur Palatin. Ses plaintes contre la France. A. 152. Il offre le duel au Vicomte de Turenne. A. 218. Incendie du Palatinat. C. 73.

Pape. Ses Brefs à l'Empereur & au Roi d'Eſpagne. C. 141.

Parlement de Paris. Le Procureur Général appelle comme d'abus de la Bulle donnée contre les Franchiſes, & de l'Ordonnance du Cardinal-Vicaire. C. 1.

Plaidoyer de l'Avocat Général ſur ce ſujet. C. 2.

Pignatelli. Antoine Pignatelli élû Pape ſous le nom d'Innocent XII. C. 228. Il travaille inutilement à moyenner la paix entre la France & la Savoye. C. 130.

Pointis. Priſe de Cartagene par le Baron de Pointis. C. 321.

Porte Ottomane. Le Grand Seigneur envoye un Ambaſſadeur au Roi de France. A. 25. Il accorde à l'Ambaſſadeur de France l'honneur du Sopha. B. 207. Il ſe prépare à faire le ſiége de Vienne. B. 228.

R.

Reunions. Affaire des Réunions. B. 164. Plaintes des Puiſſances intéreſſées dans cette affaire. B. 166. & 227.

Rohan. Conſpirations du Chevalier de Rohan. A. 248.

Ruyſter commandant la flote Hollandoiſe, empêche que les flotes de France & d'Angleterre ne faſſent une deſcente en Zelande. A. 94. Il eſt repouſſé à la Martinique. A. 252.

Riſwik. Le Château de Riſwik choiſi pour la tenue des Conférences. C. 308. Ouverture des Conférences. C. 309. Les Impériaux & les Eſpagnols cherchent à retarder le progrès des Conférences. C. 311. Quelles ſont leurs prétentions *Ibid.* Nouvelle déclaration des Ambaſſadeurs de France. C. 314. Les Eſpagnols preſſent les négociations. C. 332. L'Empereur veut qu'on décide ſon droit ſur la Couronne d'Eſpagne. *Ibid.* Les Ambaſſadeurs de France déclarent que l'Empereur n'ayant pas accepté les conditions qui lui avoient été offertes, le Roi veut retenir

Strasbourg. C. 334. L'Eſpagne, l'Angleterre, & la Hollande ſignent leur traité particulier avec la France. C. 340. Traité de paix entre la France & l'Empire. C. 346.

S.

Savoye. Le Duc de Savoye ſollicité également & par l'Empereur & par le Roi de France. C. 81. Il devient ſuſpect à la France. C. 83. Il uſe de diſſimulation avec cette Couronne. C. 85. Il ſe déclare pour l'Empereur C. 86. Ce Prince lui envoye du ſecours. C. 119. Levée du ſiége de Coni. C. 121. Il rejette les propoſitions de paix qui lui ſont faites de la part de la France. C. 148. Il fait une irruption en Dauphiné. C. 175. Il eſt battu à la Marſaille. C. 209. Ses chagrins contre les Alliés. C. 269. Il eſt ſollicité par le Pape à faire ſa paix avec la France. C. 272. Articles de paix arrêtés entre la France & la Savoye. C. 282.

Savoye. Marie-Adelaïde de Savoye Princeſſe de Piémont. Son arrivée en France. C. 294.

Saxe. Le Prince de Saxe Eiſenak enfermé dans une des Iſles du Rhin, & réduit à capituler. B. 59.

Schaftsbury. Le Comte de Schaftsbury. Son caractere. A. 132. Il eſt indigné de la révocation de la liberté de conſcience. A. 133. Il trahit le ſecret du Roi au ſujet de la guerre contre la Hollande. A. 134. Il forme le projet de détruire la Monarchie pour lui ſubſtituer un gouvernement Républicain. *Ibid.* Il projette d'éloigner le Duc d'York de la ſucceſſion. A. 135. Il fait établir le ſerment du Teſt. *Ibid.* Il s'unit avec le Prince d'Orange. A. 136. Il eſt envoyé à la Tour. B. 309. Il fait établir un nouveau ſerment du Teſt. B. 312. Il trompe le Prince d'Orange & le Duc de Montmouth. B. 315. Sa mort. *Ibid.*

Siam. Le Roi de Siam envoye des Ambaſſadeurs au Roi de France. B. 255. Révolution de Siam. C. 51.

Sobieski. Jean Sobieſki élu Roi de Pologne. A. 256. Grande victoire qu'il remporte contre les Turcs. B. 230. Il fait lever le ſiége de Vienne. *Ibid.* Il interpoſe ſes bons offices pour la paix, & envoye un Miniſtre en

France. C. 185.

Suedois. Leurs diſpoſitions à l'égard de la France. A. 46. Le Roi de Suede offre ſa médiation aux Hollandois. A. 129. Plaintes des Suedois ſur l'enlevement du Prince de Fuſtemberg. A. 165. Leur Roi tâche de ſe conſerver la médiation entre la France & les Alliés. A. 259. Il ſe déclare en faveur de la France. A. 260. Suedois battus ſur les côtes de la mer Baltique. A. 328. Ils ſont battus en Allemagne. *Ibid.* Ils battent les Alliés à leur tour. A. 329. Leurs progrès contre le Dannemark. B. 70. Le Roi de Suede offre ſa médiation à la France & aux Puiſſances liguées contre elle. C. 141. Après bien des remiſes l'Empereur accepte la médiation du Roi de Suede. C. 298.

Suede. Charles XI. Roi de Suede. Sa mort. C. 310.

Suiſſes. Ombrages des Suiſſes contre la France, au ſujet de la conſtruction du fort d'Huninguc. B. 155. Ils perſiſtent dans la neutralité. C. 74.

T.

Treves. L'Electeur de Treves. Ses plaintes contre la France. A. 152.

Tripolitains. Le Marquis du Queſne attaque huit de leurs vaiſſeaux vers les Iſles de l'Archipel. B. 202. Il les brûle dans le port de Scio. B. 203.

Tromp Amiral Hollandois fait une deſcente à Belle-Iſle, & eſt repouſſé. A. 252.

Turenne. Le Vicomte de Turenne. Sa converſion. A. 4. Le Roi lui fait part de ſes vûes contre la Hollande. A. 37. Il révéle le ſecret de la Cour. A. 39. Il avoue ſa faute au Roi. A. 41. Il s'empare de Maſſeic. A. 81. Il prend Burik & Reès. A. 82. Marche hardie par laquelle il empêche la jonction des Hollandois & des troupes de l'Empire. A. 117. Il met l'Electeur de Treves à contribution. A. 119. Il marche au ſecours de l'Evêque de Munſter, & de l'Electeur de Cologne. A. 122. Il s'empare de Treves. A. 151. Il entre dans le Palatinat qu'il fatigue par des marches. *Ibid.* Les Maréchaux d'Humieres, de Crequi, & de Bellefonds conſentent à lui céder. A. 186. Il ſe rend à Saverne, & marche aux Impériaux. A. 209. Il les bat à

Seintzeim. A. 210. Il marche dans le Palatinat. A. 214. Saccagement du Palatinat. A. 217. Combat d'Enzheim. A. 229. Il fait ſemblant d'abandonner l'Alſace. A. 233. Il y rentre par la plaine de Beffort. A. 234. Déroute de Mulhauſen. A. 235. Déroute de Turckeim. A. 236. Il paſſe le Rhin, & ſe campe à Wilſtet. A. 273. Il rompt toutes les meſures de Montecuculli. A. 274. Il le pouſſe juſqu'à l'entrée des Montagnes. A. 276. Il ſe diſpoſe à l'aller attaquer. *Ibid.* Il eſt tué d'un coup de canon. A. 278. Conſternation de l'armée. A. 279. Douleur du Roi & de tout le Royaume, en apprenant cette mort. A. 282. Honneurs rendus à la mémoire du Vicomte. A. 300.

V.

Valiere. Mademoiſelle de la Valiere. Sa converſion, ſa pénitence, & ſa mort. B. 141.

Vendôme. Le Duc de Vendôme. Il fait le ſiége de Barcelone. C. 320. Il marche à l'armée Eſpagnole, & la bat. C. 326. Priſe de Barcelone. C. 330.

Vigouroux. Affaire de la Vigouroux & de la Voiſin. B. 162.

Villeroi. Le Maréchal de Villeroy. Il marche pour aller attaquer le Prince de Vaudemont. C. 255. Ce Prince fait ſa retraite pendant la nuit. C. 256. Le Maréchal bombarde Bruxelles. C. 257.

W.

With. Jean de With Grand Penſionnaire de Hollande. Il ſe fait confier l'éducation de Guillaume III. Prince d'Orange. A. 70. Il fait ſupprimer la charge de Stathouder. A. 71. Il eſt attaqué pendant la nuit dans les rues de la Haye. A. 103.

With. Corneille de With frere du Penſionnaire. Calomnies formées contre lui. A. 104. Son frere & lui ſont maſſacrés dans les rues de la Haye. A. 106.

Witsbourg. Infidélité de l'Evêque de Witsbourg envers la France. A. 149.

Y.

York. Jacques Duc d'York, & enſuite Roi d'Angleterre. Il commande la flote d'Angleterre A 24. Il refuſe de preter le ſerment du Teſt. A. 137. Il eſt ſoi-

gné du commandement par les pratiques des factieux. *Ibid.* Il eſt proclamé Roi d'Angleterre. B. 316. Il propoſe au Parlement de rétablir la liberté de conſcience. B. 320. Il fait examiner ſon droit ſur le pouvoir diſpenſatif. C. 16. Il publie ſa déclaration ſur la liberté de conſcience. C. 17. Naiſſance du Prince de Galles. C. 21. Il envoye à la Tour l'Archevêque de Cantorbery & ſix autres Evêques. C. 22. Il refuſe les ſecours que le Roi de France vouloit lui donner. C. 24. Il marche contre le Prince d'Orange. C. 41. Une partie de ſes troupes l'abandonne. C. 44. Il ſonge à ſe retirer en France. C. 45. Il eſt arrêté & mené à Londres. *Ibid.* Il ſe ſauve & arrive en France. C. 46. Sa réception à la Cour. C. 50. Il paſſe en Irlande, & eſt reçu à Dublin avec de grands témoignages de fidélité. C. 64. Il leve le ſiége de Londonderi. C. 65. Il écrit aux différentes Cours de l'Europe pour leur recommander ſes intérêts à Riſwik. C. 336. Il proteſte contre tout ce qu'on y pourroit conclure à ſon préjudice. C. 338.

Fin de la Table des Matieres des Tomes IV. V. & VI.

HAG 2020874